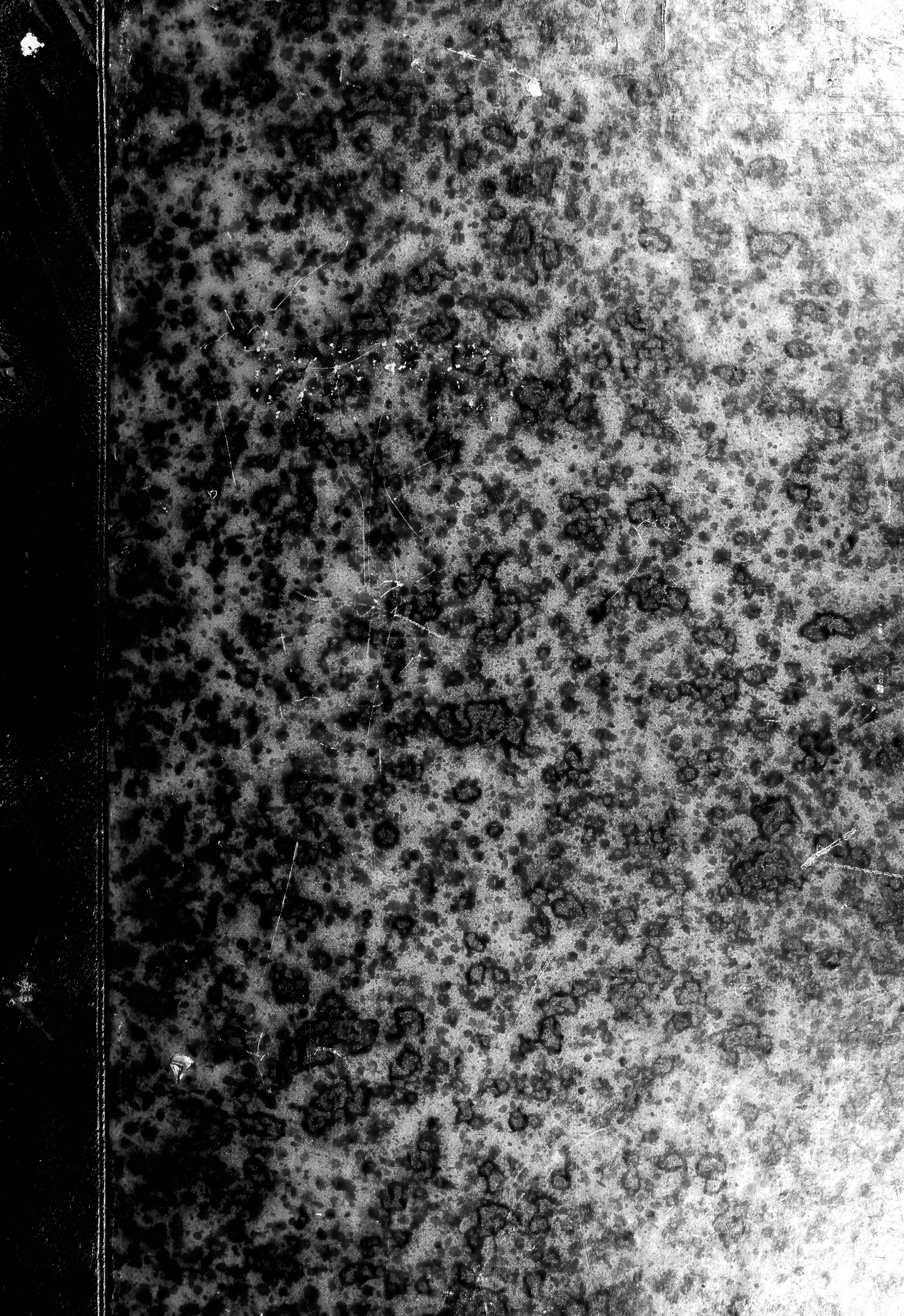
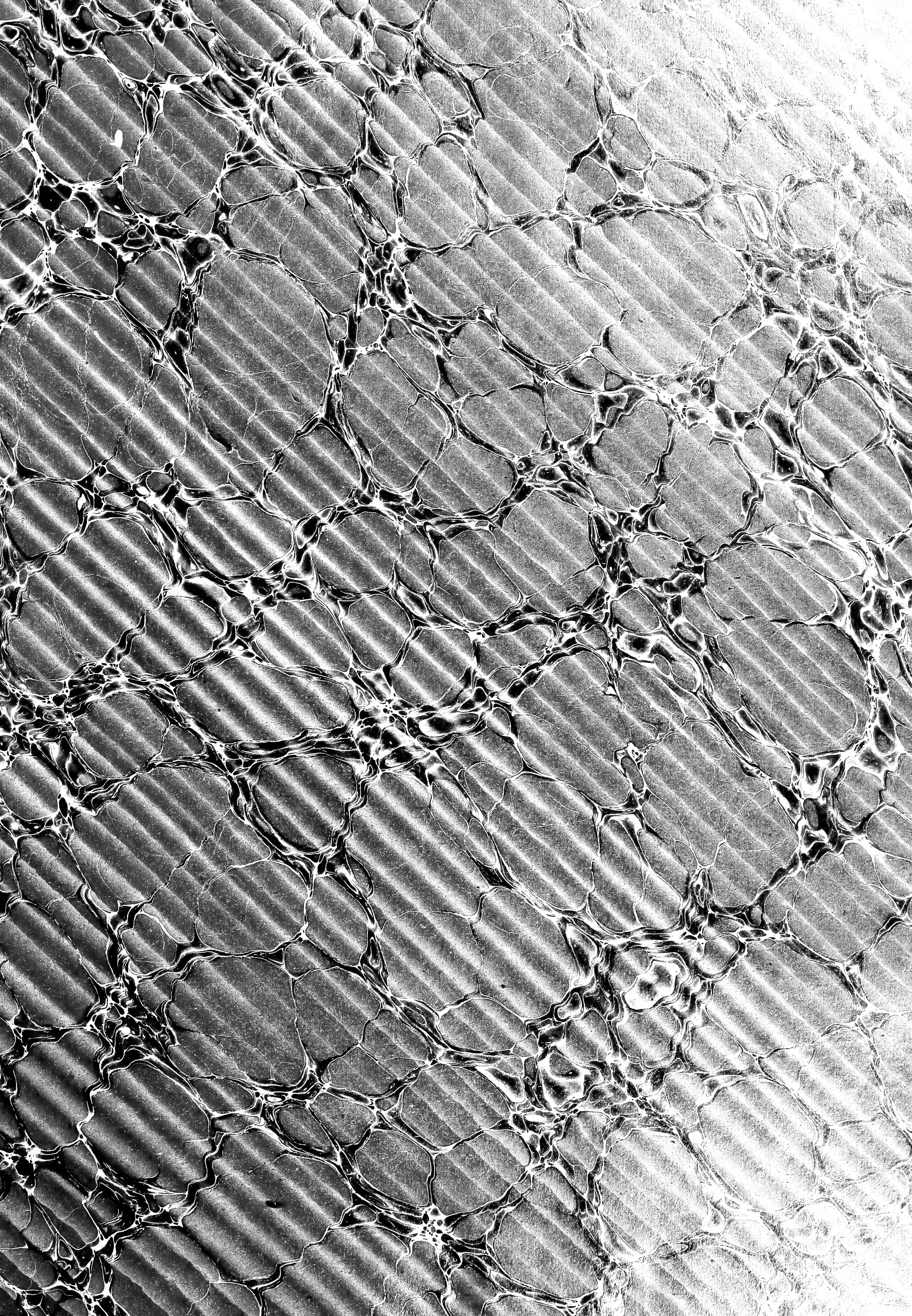



Smithsonian
Institution
Libraries
Purchased from the
Cullman Endowment







EXPLORATION

SCIENTIFIQUE

DE L'ALGÉRIE

PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841, 1842

A LA LIBRAIRIE

ARTHUS BERTRAND

RUE HAUTEFEUILLE, 23

A PARIS

EXPLORATION
SCIENTIFIQUE
DE L'ALGÉRIE

PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841, 1842

PUBLIÉE

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT

ET AVEC LE CONCOURS D'UNE COMMISSION ACADÉMIQUE

SCIENCES PHYSIQUES

ZOOLOGIE

V



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC L



HISTOIRE NATURELLE

DES

REPTILES ET DES POISSONS

PAR A. GUICHENOT

MEMBRE DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DE L'ALGÉRIE



INTRODUCTION.

Le travail que nous présentons ici n'est que le simple résumé d'observations tirées des matériaux recueillis pendant les trois années environ de notre séjour en Algérie, comme membre de la commission scientifique.

Les divers points que nous avons visités de cette vaste contrée, qui possède en grande partie, des productions analogues à celles qu'on retrouve dans beaucoup d'autres localités des différentes parties de l'Europe, nous ont néanmoins fourni un assez bon nombre d'animaux, que nous rapportons à deux cent quatre-vingts espèces environ, tant en *Reptiles* qu'en *Poissons,* et parmi lesquelles s'en trouvent de fort intéressantes, sous le rapport des nombreuses variations de couleurs qu'une foule de circonstances déterminent chez les individus de la même espèce.

D'abord, parmi les Reptiles provenant de cette contrée, et dont le nombre ne s'élève qu'à trente-quatre, lequel est bien moindre que celui des Poissons, qui est de deux cent quarante-cinq, il en est toutefois plusieurs de très-rares et de fort remarquables; ce sont, par exemple : un Agame (*Agama colonorum*), qui ne se montre que sur la lisière du désert, à l'Ouest de la régence d'Alger; un Lézard (*Lacerta perspicillata*), qui vit constamment par petites troupes sur les sables brûlants; une très-petite espèce d'Erémias (*Lacerta pardalis* de Fitzinger), qu'on ne retrouve que dans l'intérieur des terres des environs d'Oran; deux autres Sauriens

de la famille des Lépidosaures, savoir : un très-grand Scinque (*Plestiodon Aldrovandii*), et l'Hétéromèle (*Heteromelas Mauritanicus*), qui a les plus grands rapports avec notre Seps d'Europe; enfin, un des Reptiles déjà connus, également des plus rares et propre seulement, à ce qu'il paraît, à la province d'Oran, est l'*Echidna Mauritanica,* grande vipère qui nous a été communiquée par notre ami M. Vaillant, peintre de la commission, et qu'il découvrit dans des lieux garnis de broussailles. Les individus de cette espèce montrent la plus grande ressemblance, quoique tout à fait distincts, avec la vipère queue courte, souvent confondue avec celle qui est soumise à notre examen. Alger a aussi des espèces qui lui sont particulières, comme un Gecko (*Stenodactylus Mauritanicus*), qui se voit dans les environs d'Oran, et une Salamandre (*Euproctus Rusconi*), fournie par la province de Bône, et qui nous fut offerte par M. le colonel Levaillant, frère de l'un des membres de cette même commission. Nous avons, en outre, reconnu un Triton nouveau, remarquable par la longueur de sa queue, et découvert dans un puits, près d'Alger. Enfin, parmi les documents recueillis sur l'Erpétologie de ce territoire, nous devons faire remarquer qu'elle se compose, en grande partie, d'espèces déjà connues, et surtout très-répandues sur les divers points de ce pays, tandis que la grande Salamandre maculée, si connue en France, ne se montre que quelquefois à Bône et Constantine, où elle a seulement été observée.

Les Poissons qu'on rencontre dans les mers d'Alger, à quelques espèces près, diffèrent peu de ceux qui existent (comme nous l'avons vu par une collection fournie par les soins de MM. Webb et Bertelot) aux Canaries ou dans quelques-unes des îles voisines, qui en ont toutefois plusieurs autres particulières, comme des Pristipomes (le *ronchus* et le *Bennettii*), un Pagre (l'*auriga*), un Denté (le *filamentosus*), un Saure (le *trivirgatus*) et une Ptéroplatée (*Canariensis*), qu'on ne trouve plus ensuite que dans certains parages d'Alger, où sont d'ailleurs d'autres espèces qui se rapportent même à plusieurs groupes distincts, les seules qui aient encore été indiquées aux îles Canaries, et tout nouvellement distinguées et décrites par M. Valenciennes, dans l'Histoire des poissons de ce riche pays. Outre la connaissance de ces espèces, l'Ichthyologie d'Alger, cette partie de l'Afrique septentrionale, également si voisine de celle de nos mers, possède, indépendamment des espèces que nous venons de citer, divers autres Poissons nouveaux, savoir : un Blennie, un Tryptérygion, trois Lépadogastères et une prétendue Torpille, auxquels nous avons donné des noms qui rappellent l'une de leurs plus notables particularités, et quelques-unes tout à fait rares, qui se rapportent, comme nous le verrons en temps, aux groupes des Pomatomes, Paralepis, Hoplosthèthes, Lépidopes, Centrolophes, Cténolabres et plusieurs autres; en même temps que nous avons aussi observé les genres Diagramme, Batracoïde et Hémiramphe,

inconnus jusqu'ici à l'Europe, et dont les espèces se retrouvent dans certaines parties déterminées, soit de l'Inde, soit d'Afrique ou d'Amérique. La Nouvelle-Hollande aussi, et quelques-unes des îles qui en dépendent, nous offrent, à l'égard du dernier de ces genres, quelques espèces qui y sont beaucoup moins nombreuses que partout ailleurs.

Enfin, nous devons encore à Alger même, où paraît se trouver aussi le Stomias-Boa, un petit poisson nouveau du genre Gade, que nous avons nommé Gadicule, à cause de ses grandes affinités avec ce dernier, en observant toutefois qu'il se rapprochait plus des premières espèces sans barbillon au bout de la mâchoire inférieure que de celles qui en sont munies, et avec lesquelles il a cependant beaucoup de ressemblance, mais qui ne possède pas, comme tous ces Gadoïdes, de dents vomériennes, outre d'autres particularités notables que nous aurons soin de développer plus tard.

Ces faits énoncés, ajoutons quelques détails relatifs aux localités qu'affectent certaines espèces, lesquelles semblent convenir à quelques-unes d'elles, et peu propres à plusieurs autres. Ainsi, Alger est sans contredit le point des côtes le plus fécond en espèces de toutes sortes, particulières ou nouvelles même. On y remarque d'abord un très-grand nombre de Perçoïdes, de Trigles, beaucoup de Sparoïdes, plusieurs Ménides, une grande diversité de Scombres, et une seule espèce parmi les Tœnioïdes. Il est aussi très-commun en Muges, en Althérines, en Blennies et Gobies, mais peu en Tryptérygions, dont un nous a paru nouveau, comme nous l'avons déjà dit plus haut. On y retrouve surtout communément des Labres, outre beaucoup d'espèces propres au même endroit, comme des Gades, des Pleuronectes et d'autres, tels que l'Echnéis naucrate, quelques Anguilliformes et plusieurs Syngnathes qui ne se montrent que parfois dans les mêmes parages, ainsi que quelques-unes des espèces du genre Squale et Raie; enfin, on observe à Alger le plus grand nombre, ou la presque totalité des espèces analogues à celles qui existent sur plusieurs points littoraux de la France et de l'Europe.

Plusieurs autres paraissent tout spécialement appartenir aux contrées situées à l'Est d'Alger, la Pélamide bicolore, les *Caranx Bennettii, ronchus* et *luna*, le Stromatée fiatole, nous offrent ces exemples. Certains Poissons, au contraire, tout à fait rares, tels que le *Xyphias gladius,* le *Naucrates ductor,* l'*Aulops filamentosus,* les *Labrus mixtus, trimaculatus* et *festivus,* sont les seuls qui semblent particulièrement être confinés dans les différentes mers de la partie Ouest de ce pays, ainsi que nous en avons fait la remarque, et comme l'avaient, du reste, faite avant nous les pêcheurs de ces mêmes endroits. Toutefois on rencontre également dans quelques parages voisins de ceux-ci le *Callionymus festivus* et le *Polyprion cernium,* que nous n'avons pas vus par nous-mêmes, mais dont l'existence dans cette mer

nous était déjà connue. Enfin, parmi les espèces accordées à l'un comme à l'autre point des diverses contrées de l'Algérie, il en est encore néanmoins beaucoup parmi elles qui se montrent, quoique plus rarement, parfaitement pareilles à celles qui fréquentent le domaine d'Alger ou quelques-unes de ses contrées.

L'Algérie, à l'égard des espèces riveraines et fluviatiles, produit le *Cyprinus auratus,* originaire de la Chine, maintenant répandu partout, et que nous avons observé dans l'Arrach seule, rivière aux environs d'Alger; le *Barbus longiceps*, remarquable par la longueur de sa tête, et que l'on n'avait encore trouvé que dans les eaux du Jourdain, nous a été fourni par celles de la Calle. Cette dernière contrée a aussi le *Barbus Callensis,* qui ne peut être confondu avec la précédente espèce, et qui est aussi beaucoup moins manifeste que celle-ci dans les mêmes eaux, comme dans d'autres parties de la régence d'Alger. Nous y avons également rencontré le *Leuciscus Callensis,* petit poisson que nous regardons comme nouveau, et vivant seulement dans les mares et même de simples flaques d'eau intérieures, où il pullule. Nous avons aussi découvert dans ces localités une espèce d'anguille (*Anguilla Callensis*), que nous considérons comme distincte, quoique très-voisine de celle de nos côtes; elle est tout aussi abondante dans les étangs, les lacs et les rivières que le *Barbus Callensis.* Enfin, les eaux de Sétif, situé au Sud-Ouest de Constantine, nourrissent encore un Barbeau qui nous a échappé, tel est le *Barbus Setivimensis*, dont le corps court et trapu l'éloigne du *Callensis* du même groupe, qui a le tronc allongé, et qui est cité comme ce dernier, et le *Cyprinus auratus*, dans le seizième volume de l'Histoire naturelle des poissons, publiée par MM. Cuvier et Valenciennes.

HISTOIRE NATURELLE

DES

REPTILES ET DES POISSONS

DE L'ALGÉRIE.

REPTILES.

CHÉLONIENS.

FAMILLE DES CHERSITES, Dum. et Bib.

TORTUE MAURITANIQUE.

Testudo Mauritanica, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. II, p. 44.
Tortue de terre d'Afrique, Edw. *Glan.* part. iv, pl. 204.
Testudo pusilla, Schaw. *Gen. Zool.* t. III, p. 53.
Testudo Ibera, Pall. *Zool. Ross.*
Testudo Græca, var. Daud. *Hist. Rept.* t. II, p. 230.

Cette espèce diffère de la Tortue commune (*Testudo Græca*, Linn.), avec laquelle on l'avait généralement confondue jusqu'à ces derniers temps, par une plaque sus-caudale simple, un tubercule à chaque cuisse, une queue courte et inonguiculée ; elle est, d'ailleurs, d'une teinte olivâtre, tachetée de brun, beaucoup moins vive et d'un aspect assez triste.

Cette tortue est extrêmement commune dans toute la régence d'Alger, et s'y tient parmi les pierres, aux endroits secs des makis ; elle vit indifféremment d'herbes, de racines et d'insectes.

FAMILLE DES ÉLODITES, Dum. et Bib.

CISTUDE D'EUROPE.

Cistudo Europæa, GRAY, *Syn. Rept.* p. 9.
Testudo lutaria, RONDEL. *de Pisc.* t. II, p. 170. — GESN. *Quadr. ovip.* t. II, p. 113, fig. 5. — ALDROV. *Aquat.* p. 710.
Testudo orbicularis, LINN. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1039, n° 5.
Testudo lutaria, id. *loc. cit.* p. 1040.
Tortue bourbeuse, LACÉP. *Hist. Quadr. ovip.* t. I, p. 118, pl. 4.
Tortue jaune, id. *loc. cit.* p. 135, pl. 6.
Testudo Europæa, SCHOEPFF. *Hist. Test.* p. 1, pl. 1.
Testudo Europæa, LATR. *Hist. Rept.* p. 103.
Testudo lutaria, id. *loc. cit.* p. 112, fig. 1.
Testudo Europæa, SCHAW. *Gener. Zool.* t. III, p. 32, pl. 8.
Testudo Europæa, id. *loc. cit.* p. 32, pl. 6.
Testudo lutaria, DAUD. *Hist. Rept.* t. II, p. 115.
Testudo flava, id. *loc. cit.* p. 107.
Emys lutaria, RISS. *Hist. nat. Faun. mér.* t. III, p. 85.
Émyde bourbeuse, *Faun. franç. Rept.* p. 2, fig. 1.
Émyde jaune, *loc. cit.* p. 2, fig. 2.
Emys Europæa, WAGL. *Syst. amph.* p. 5, fig. 8 et 9.
Testudo pulchella, SCHOEPFF. *Hist. Test.* p. 113, pl. 26.
Cistudo Europæa, DUM. et BIB. *Hist. Rept.* t. II, p. 220.

Sa carapace est ovale, lisse, un peu plus élargie sur les côtés et en arrière du corps qu'en avant; son bord terminal régulier; son disque légèrement bombé et surmonté, dans la région postérieure de la ligne médiane et longitudinale des trois dernières plaques dorsales, d'une petite carène arrondie; sa tête est plate, peu allongée; ses mâchoires simples, tranchantes; la queue longue et arrondie; les ongles médiocres, un peu courbés et assez aigus. Elle ressemble, d'ailleurs, un peu à l'Émyde marbrée de Spix, à l'égard de son corps, dont la forme, par rapport à l'âge, varie beaucoup; mais elle se distingue assez nettement de celle-ci, comme de toutes les autres du même groupe, par sa carapace d'un noir plus ou moins foncé ou d'une légère teinte brune rougeâtre, irrégulièrement tachetée de points ou traits jaunes, disposés en rayons.

Elle habite toutes les rivières de la régence d'Alger, au bord desquelles elle se montre en prodigieuse quantité.

ÉMYDE SIGRIZ.

Emys Sigriz, DUM. et BIB. *Hist. Rept.* t. II, p. 240.
Emys leprosa, SCHWEIG. *Arch. Konigsb.* t. I, p. 298.
Clemmys Sigriz, MICHAEL. *Isis*, 1829, p. 1295.
Terrapène Sigriz, CH. BONAP. *Sagg. di una distrib. nat.* p. 87.
Emys lutaria, BELL. *Monogr. Test.*
Emys caspica, SCHWEIG.
Clemmys caspica, WAGL.

Cette espèce a le corps de forme ovale, sans dentelures, plus large derrière que devant, et pas plus élevé que celui de l'*Emys caspica*, dont elle est fort voisine; mais on l'en dis-



tingue aisément à sa carapace, qui ne porte qu'une seule carène longitudinale, au lieu de trois, plus manifeste en avant qu'en arrière, et qui s'efface avec l'âge.

Les bords latéraux du limbe de la carapace correspondant aux flancs sont les mêmes dans cette espèce que dans celle dont il vient d'être question, c'est-à-dire faiblement relevés, mais néanmoins plus prononcés. La région fémorale est légèrement convexe; les plaques costales sont un peu renflées verticalement, et les bords costaux des vertébrales très-anguleux.

La couleur générale de cet animal est olivâtre, marquée de taches orangées, dont une oblongue, entourée de noir, au centre de chaque plaque du disque, laquelle est accompagnée de deux ou trois autres irrégulières et aussi bordées de noir. La partie inférieure est brune, ayant son bord terminal d'une légère teinte jaunâtre, confondue avec la couleur du plastron, qui porte une bordure sur ses prolongements latéraux. Sa tête est uniformément d'un vert olivâtre, et les raies des membres et de la queue orangées.

L'Émyde Sigriz est encore plus commune que la précédente dans les mêmes eaux de notre Algérie; elle répand, lorsqu'on la prend, une odeur qui lui est toute particulière.

SAURIENS.

FAMILLE DES CHÉLOPODES, Dum. et Bib.

CAMÉLÉON VULGAIRE.

Chamæleo vulgaris, Cuv. *Règne anim.* t. II, p. 209.
Lacerta Chamæleo, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ éd. p. 1069, n° 20.
Caméléon, Lacép. *Hist. Quadr. ovip.* t. I, p. 337, pl. 22. — Bonn. *Encycl. méth.* pl. 7, fig. 2.
Chamæleo Africanus, *Icon. Règne anim.* pl. 15, fig. 1.
Caméléon trapu, Is. Geoffr. *Rept. d'Égypte*, p. 134, pl. 4, fig. 4.
Chamæleo zebra, Bory, *Dict. class. d'hist. nat.* t. III, p. 97, pl. sans numéro.
Chamæleo vulgaris, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. III, p. 204.

Nous laissons ici tout ce qui concerne les caractères qui distinguent ce Saurien, donnés par MM. Duméril et Bibron (*loc. cit.*), et auxquels nous renvoyons à cet égard.

Le Caméléon, dont les changements de couleurs paraissent dépendre de l'influence de la chaleur, de la température, de l'état atmosphérique ou de ses passions, est assez commun dans certaines localités de notre Algérie, et particulièrement dans les makis, où il se confond habituellement avec les feuilles en en prenant la couleur. C'est lui dont M. Bory de Saint-Vincent signala le premier l'existence en Andalousie, au pourtour de la baie de Cadix, et dont il tira un argument si puissant, dans son Précis de la géographie d'Espagne, pour établir autrement que par de vaines déclamations l'ancienne union de l'Afrique et de la péninsule Ibérique. Cet animal n'a été retrouvé ni en Sicile, ni en Calabre, ni en Morée

ou autres points voisins de la région barbaresque en deçà de la Méditerranée. Il vit sur les arbres, et se nourrit d'insectes qu'il saisit avec sa langue vermiforme, extensible et enduite d'une humeur visqueuse.

FAMILLE DES ASCALABOTES, Dum. et Bib.

PLATYDACTYLE DES MURAILLES.

Platydactylus muralis, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. III, p. 319.
Lacerta Mauritanica, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1061, n° 11.
La Geckotte, Bonn. *Encycl. méth.* p. 152, pl. 11, fig. 1.
Gecko stellio, Mer. *Amph.* p. 43, spec. 15.
Gecko fascicularis, Schinz. *Naturg. Abbild. Rept.* p. 73, pl. 15.
Ascalabotes Mauritanicus, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* p. et pl. sans numéros.

La forme du Platydactyle des murailles ressemble beaucoup à celle du *P. Leachi*, et plus encore à celle de l'*Ægyptiacus*, mais s'en distingue par des tubercules ovales, carénés, et entourés à leur base de plusieurs tubercules plus petits, rapprochés, disposés par bandes transversales sur le corps, et la tête rude; celle-ci est déprimée et recouverte de petites plaques en pavés. Les écailles du dessous de la queue sont plates, inégales et imbriquées. Il est d'un gris cendré, quelquefois d'un brun foncé, marqué de taches grisâtres disposées par bandes transversales sur le dos et la queue, avec les parties inférieures blanchâtres.

C'est une petite espèce très-commune en Europe dans tout le pourtour de la Méditerranée, et par toute l'Algérie même. Elle se tient dans les maisons, dans les trous des murailles, et sort de ses retraites pendant la nuit pour chercher les insectes dont elle fait sa principale nourriture.

HÉMIDACTYLE VERRUCULEUX.

Hemidactylus verrucatus, Cuv. *Règne anim.* t. II, p. 54.
Hemidactylus granosus, Rüpp. *Atl. Rept.* pl. 5, fig. 1.
Hemidactylus verrucosus, Gray, *Synops. Rept. in Griffith's Anim. kingd.* t. IX, p. 50.
Hemidactylus triedrus, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. sans numéro, fig. 2.
Hemidactylus verruculatus, Bor. et Bib. *Comm. scient. Mor. Rept.* t. II, p. 68, fig. 2 *a*, *b*, 3e série. — Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. III, p. 359.

Celui-ci se fait surtout remarquer par son corps garni en dessus de petits tubercules coniques, courts, peu comprimés, disposés longitudinalement et très-serrés les uns contre les autres, ce qui empêche de le confondre avec le trièdre de Daudin, chez lequel on voit de nombreux et forts tubercules trièdres répandus sur tout le dos, puis par son pouce assez allongé et le peu d'élargissement à ses extrémités digitales, et enfin par sa couleur plus ou moins grise, avec des marbrures brunes foncées. Sa tête est courte, son museau fort obtus, et sa surface crânienne peu convexe. Du reste, les individus que nous avons vus et rapportés d'Alger sont identiquement les mêmes que ceux de l'espèce longuement décrite

par MM. Duméril et Bibron dans l'Histoire naturelle des reptiles (*loc. cit.*), et aux détails de laquelle nous renvoyons.

Cette espèce, assez commune dans toute l'Algérie, a été décrite par M. Edwards (*Hist. nat. Ois. rar.* pl. 204) sous le nom de Petit lézard gris et moucheté, et sous celui de *Gecus cyanodactylus* par Rafinesque (*Carutt. di alcuni e nuovi generi*, p. 9); Griffith (*Anim. kingd.* t. IX, p. 146) l'a reproduite sous la dénomination de *Gecko verruculatus.*

STÉNODACTYLE MAURITANIQUE.

(Pl. I, fig. 1.)

Stenodactylus Mauritanicus, Nob.

Cet Ascalabote ressemble beaucoup au Sténodactyle tacheté; mais on l'en isole en ce que ses formes sont un peu plus trapues, plus élancées, et sa tête aussi un peu moins aplatie : celle-ci est grosse, assez renflée et épaisse. L'occiput est plat et creusé au milieu. Le museau est obtusément conique; sa face supérieure s'incline vers la pointe; les régions sus-orbitaires légèrement renflées. Les membres sont aussi moins allongés, moins déliés; sa queue a quelque chose de moins en longueur, et ses couleurs sont également différentes de celles du Geckotien dont nous venons de parler.

Les ouvertures externes des narines sont latérales, circulaires, placées une de chaque côté du museau; elles sont limitées supérieurement par trois plaques anguleuses, sensiblement renflées, et inférieurement par la rostrale et la première labiale. Les scutelles qui garnissent de chaque côté la lèvre supérieure sont au nombre de douze, et de dix à l'inférieure. La plaque mentonnière est grande et presque carrée. Les yeux sont assez grands, ronds, recouverts par des paupières dont la supérieure forme un pli très-développé, tandis que l'inférieure est extrêmement courte et repliée dans l'orbite, comme chez certaines espèces de la même famille.

Les trous auriculaires sont assez ouverts, de forme ovalaire, et n'offrant point de dentelures à leurs bords. La queue est moins longue que le corps; elle est fortement renflée à sa base et diminue progressivement jusqu'à son extrémité, qui est effilée. Les côtés du corps sont renflés, et la région inférieure de celui-ci présente une surface plane.

Les pattes de ce Sténodactyle, ainsi que nous l'avons dit, sont un peu plus robustes que celles de son congénère; les antérieures plus courtes d'un quart que les postérieures. Les doigts sont longs, droits, cylindriques, garnis sur les côtés de petites dentelures, et terminés par des ongles pointus; les postérieurs plus longs, et tous légèrement courbés. Les dents sont petites, coniques et séparées les unes des autres. La région abdominale est parcourue dans toute sa longueur par un sillon cutané très-prononcé. Des écailles granuleuses, de grandeur et de grosseur un peu différentes, bombées, à angles obtus, couvrent le dessus du corps, de la tête, de la poitrine et du ventre. En général, celles presque anguleuses du dessus des membres sont plus grandes que celles du dessous, et l'on en voit, sur la région externe des cuisses, d'un peu plus longues que larges, et plus grandes que celles qui se trouvent immédiate-

ment au-dessous. La queue est garnie d'écailles verticillées, assez grandes partout, un peu entuilées, irrégulièrement quadrangulaires, et arrondies à leurs bords libres.

Cette jolie petite espèce, une des productions de l'expédition scientifique d'Afrique, dirigée par M. le colonel Bory de Saint-Vincent, a le dessus de la tête d'un gris ardoisé, marqué de points pâles et de traits diversement disposés sur le crâne. Son corps et sa queue présentent un gris foncé, qui passe au vert fauve sur la région dorsale, avec de très-larges bandes transversales brunes, et des gouttelettes jaunes apparaissant sur la ligne médiane de la queue, sous la forme de grandes taches rondes et séparées de cette dernière couleur. Une teinte d'un gris fauve règne sur les régions inférieures; et les membres, dans toute leur étendue, sont partout semés, sur un fond grisâtre, de taches ou traits d'un bleu pur.

C'est dans les environs d'Oran que se trouve cette rare espèce, où elle n'a encore été qu'observée. La collection du Muséum de Paris en renferme deux individus rapportés par MM. Levaillant et Bravet.

FAMILLE DES PLATYNOTES, Dum. et Bib.

VARAN DU DÉSERT.

(Pl. 1 *bis*.)

Varanus arenarius, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. III, p. 471.
Ouaran-el-hard des Arabes.
Crocodile terrestre d'Hérodote.
Psammosaurus griseus, Fitz. *Neue Classif. der Rept.* etc. p. 50.
Ouaran, Forsk. *Descript. anim. Ægypt.*
Psammosaurus scincus, Wagl. *Syst. amph.* p. 165.
Tupinambis arenarius, Is. Geoffr. *Rept. d'Égypte*, t. I, p. 123, pl. 3, fig. 2.
Varanus terrestris, Schinz. *Naturgesch. Abbild. Rept.* p. 94, pl. 32, fig. 2.

L'ensemble du contour de la tête de ce Varan offre la forme d'une pyramide à quatre faces. La surface de celle-ci est garnie de petites écailles; celles des régions sus-orbitaires sont d'un plus petit diamètre, au nombre desquelles s'en trouve une qui se fait remarquer par sa forme arrondie et plus grande que les autres; elle est située tout à fait au milieu du vertex. Chaque mâchoire porte des dents médiocres, aiguës; toutes ont une forme un peu comprimée et sont légèrement courbées en arrière. Les ouvertures des narines sont latérales, affectant une forme oblique, et placées un peu en avant de l'œil. Le trou auditif est ovale et fort ouvert. Les yeux sont de grandeur moyenne. Les membres sont forts, et les doigts qui les terminent assez développés. De petits tubercules arrondis et entourés d'écailles granuleuses garnissent la surface inférieure des membres; ils forment des rangées transversales de quatre ou cinq pour chacune. Les doigts portent en dessous de petites écailles quadrilatères, oblongues et disposées par rangs transversaux un peu entuilés. Les ongles sont très-longs, fortement comprimés, un peu crochus et arqués. La queue est d'un quart plus longue que le corps de l'animal. Elle est arrondie dans son premier tiers, et aplatie

latéralement dans le reste de son étendue. La carène qui la surmonte dans sa partie postérieure, lorsqu'elle existe, est peu prononcée, et formée d'écailles trièdres.

Les régions supérieures et les côtés du corps présentent des écailles ovales et convexes; celles du dessous du cou et des membres ont aussi une forme ovale, mais sans aucune convexité.

Les écailles collaires sont coniques. Sur les membres antérieurs on en remarque de rondes. La région abdominale, ainsi que la queue, où elles forment des verticilles, est revêtue d'écailles oblongues. Toutes ces écailles sont entourées chacune d'un rang de petits grains squameux, celles du dessus de la tête et des doigts exceptées.

Il y a des individus qui sont d'un brun clair; d'autres offrent une couleur jaunâtre uniforme, et quelques-uns une teinte brune jaunâtre. Ceux-ci ont des taches carrées d'un jaune verdâtre, et ceux-là des bandes transverses sur le dos, dans l'intervalle desquelles se voient des points noirs semblables à ceux que présente le dessus des membres. Ordinairement les côtés du cou portent des rubans bruns.

Le Varan du désert est originaire de l'Égypte, d'où il a été rapporté, et où il se tient, dit-on, dans les lieux secs et arides. Le Muséum l'a également reçu de l'Algérie.

FAMILLE DES EUNOTES, Dum. et Bib.

AGAME DES COLONS.

Agama colonorum, Daud. *Hist. Rept.* t. III, p. 356.
Lacerta amphibia, Linn. *Mus. Ad. Fred.* p. 44.
Lacerta agama, id. *Syst. nat.* 13ᵉ éd. p. 367.
Iguana salamandrina, Laur. *Synops. Rept.* p. 47.
L'Agame, Lacép. *Hist. Quadr. ovip.* t. I, p. 296.
L'Agame, Bonn. *Encycl. méth.* pl. 5, fig. 3.
Agama macrocephala, Merr. *Syst. amph.* p. 52.
Agama colonorum, id. p. 54.
Agama spinosa, Gray, *Synops. Rept. in Griffith's Anim. kingd.* t. IX, p. 56.
Agama colonorum, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. IV, p. 489.

L'Agame des colons a la tête assez courte, peu aplatie, et couverte en dessus de plaques qui varient pour la forme et la grandeur. Le museau, qui est allongé et aigu, est garni, sur son milieu, d'une plaque allongée, étroite et tectiforme. Les écailles qui protégent les sous-orbitaires sont unies comme celles du front. Sur l'occiput, on voit une assez grande plaque, sans tubercules alentour. Le trou auriculaire est grand, et les bords antérieur et postérieur de son contour hérissés de quelques petites pointes. Les régions latérales du cou sont garnies d'épines effilées et pointues. Ce dernier est surmonté d'une crête ayant plusieurs plis ramifiés sur ses côtes et trois plissures en dessous, dont deux transversales et une longitudinale, laquelle se prolonge sous la gorge, pour former une espèce de fanon. Les écailles qui revêtent la surface supérieure du tronc sont plus grandes que celles qui garnissent le cou:

elles sont en losanges, surmontées d'une carène, qui se prolonge en pointe aiguë en arrière, et toutes semblables entre elles. Celles du cou sont également carénées, mais un peu plus petites que celles des autres parties supérieures du corps. L'écaillure du ventre est assez lisse. La queue, dont les écailles sont de même forme, mais plus grandes que celles du dos, est longue, forte, légèrement arrondie à sa base, et devenant de plus en plus comprimée en s'éloignant du tronc. Du reste, nous renvoyons, pour tous les autres détails de conformation, aux documents publiés sur cette espèce par MM. Duméril et Bibron, à la page 149 du tome IV de leur Traité d'Erpétologie.

Cet Agame, sujet à varier, comme nous l'avons souvent observé sur un individu que nous avons longtemps conservé vivant, nous a le plus ordinairement montré dans ses parties supérieures une teinte bleuâtre, nuancée de jaune, plus claire dans ses régions inférieures, à l'exception de la gorge, qui est noirâtre.

Cette espèce habite la côte de Guinée et le Sénégal, d'où elle a été envoyée au Muséum. Nous l'avons également trouvée aux environs de Saïda, lisière du désert, en Algérie; elle paraît y être fort rare, à en juger par le seul exemplaire que nous en ayons rapporté.

FOUETTE-QUEUE ACANTHINURE.

Uromastix acanthinurus, Bell. *Zool. journ.* t. I, p. 457, pl. 17.
Uromastix acanthinurus, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. IV, p. 543.
Uromastix dispar, Rüpp. *Atl. Reis. Noerdl. Afrik, Rept.* p. 5.
Uromastix acanthinurus, Wagl. *Syst. amph.* p. 145.
Uromastix dispar, Gray, *Synops. Rept. in Griffith's Anim. kingd.* p. 61.

La forme de la tête de cette espèce de Fouette-queue se présente sous la figure d'un triangle presque isocèle. Le dessus de sa partie antérieure ou le museau est légèrement arqué. Les squames qui en garnissent la surface sont petites, polygones dans leur forme et un peu concaves; celles des régions postérieures sont un peu plus développées, également polygones, et comme disposées par lignes ou bandes curvilignes. Les plaques qui revêtent le bord externe de la région sus-oculaire sont excessivement petites, carrées; elles sont disposées sur deux ou trois séries longitudinales. Le Fouette-queue acanthinure à trois dents intermaxillaires au bout de la mâchoire supérieure, laquelle porte douze molaires de chaque côté; à la mâchoire inférieure, il y a douze molaires et une canine assez longue. Les narines sont des ouvertures circulaires, un peu tubuleuses, et pratiquées dans une plaque située sur les côtés et tout près de l'extrémité du museau. La plaque qui revêt ce dernier est médiocre et hexagonale; celle dite *mentonnière* affecte une forme pentagonale. Il y a trois rangées longitudinales de pièces écailleuses pentagones, et presque toutes semblables entre elles de chaque côté de la lèvre supérieure. On en remarque de rhomboïdales ou de carrées à la mâchoire inférieure; elles sont au nombre d'une douzaine. Les écailles du bord orbitaire sont quadrilatères ou pentagonales. Il existe quatre ou cinq dentelures au bord antérieur du trou auditif. Chaque région fémorale a treize ou quatorze gros pores disposés sur une série, et entourés chacun de trois ou quatre écailles. De petites écailles

rhomboïdales ou losangiques protégent les parties supérieures du tronc. Les squames du dessous du ventre sont de même forme, mais un peu plus grandes et disposées par bandes transverses, contrairement à celles du dos, qui sont sur des lignes obliques. Les flancs de l'animal ne présentent aucun tubercule. Les épines qui garnissent le dessus des cuisses sont de forme conique et rapprochées les unes des autres. La queue est presque de même grosseur dans toute son étendue; elle est déprimée, surtout postérieurement; les écailles épineuses qui la hérissent sont un peu plus étroites que chez plusieurs autres espèces du même groupe, et aussi un peu plus nombreuses. Les anneaux qui la coupent transversalement sont au nombre de dix-neuf.

Cette espèce, sujette à de nombreuses variations, a parfois le fond de la couleur brun, avec des taches d'un blanc grisâtre, devenant quelquefois d'un gris brun, semé de points noirs sur le dos; d'autres fois, elle est tachetée de brun sur un fond verdâtre, ou bien encore brun fauve. Certains sujets ont les parties inférieures du corps d'une teinte brune d'acier, mélangée à un peu de gris; d'autres ont ces mêmes régions fauves blanchâtres ou jaunâtres. Le cou et les bras sont peints de jaune dans quelques individus; parfois le cou est irrégulièrement coloré en noir en dessus et sur les côtés : alors on voit sur le devant de la cuisse une grande tache également noire; d'autres fois, il est tacheté de brun en dessus et de jaune en dessous, ainsi que les membres. La queue en dessous offre une couleur argentée uniforme, avec des taches brunâtres qui se dessinent sur le fond grisâtre du dessous. Cependant, ce mode de coloration de la queue n'est pas le même chez tous les individus; il en est chez lesquels cette partie terminale du corps est jaunâtre en dessus comme en dessous.

Le Fouette-queue acanthinure habite le Sahara algérien, Tunis et l'Égypte.

FAMILLE DES AUTOSAURES, Dum. et Bib.

TROPIDOSAURE ALGIRE.

Tropidosaura Algira, FITZ. *Verzeichn. der Zool. Mus. zu Wien*, p. 52.
Lacerta Algira, LINN. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1073.
Lézard Algire, BONN. *Encycl. méth.* p. 50, fig. 32.
Algire, DAUD. *Dict. des anim. Quadr. et Serp.* 588.
Scincus Algira, id. *Hist. Rept.* t. IV, p. 269.
Algérine Lézard, SCHAW. *Gener. Zool.* t. III, part. 1, p. 251.
Algira barbarica, GUÉR. *Icon. Règne anim.* pl. 51, fig. 2.
Psammuros Algira, WAGL. *Syst. amph.* p. 156.
Common Algira, GRAY, *Synops. Rept. in Griffith's Anim. kingd.* t. IX, p. 35.
Psammurus Algira, WIEG. *Herp. Mexic.* part. 1, p. 2.
Tropidosaura Algira, DUM. et BIB. *Hist. Rept.* t. V, p. 168.

Cette petite espèce ressemble beaucoup au commun des Lézards; mais les écailles carénées et imbriquées du cou, des parties supérieures et latérales du tronc, des membres et de la queue, empêchent qu'on ne la rapporte à aucun des genres de cette famille. Elle a

la tête légèrement déprimée, et distinctement plus longue que large. Les membres antérieurs, couchés le long du cou, touchent presque au museau; ceux de derrière, placés sur les flancs, atteignent les aisselles, ce qui fait, par conséquent, qu'ils sont proportionnellement plus longs que ceux de devant. Les tempes sont protégées par des écailles rhomboïdales, légèrement renflées longitudinalement et entremêlées d'autres plus grandes, de même forme, mais lisses. Son écaillure céphalique est lisse, la plaque naso-frénale simple, comme dans le Tropidosaure du Cap, et divisée longitudinalement; sa région préanale garnie d'une grande plaque pentagone, unie; et ce sont des écailles rhomboïdales, plates, lisses, qui revêtent toute la partie inférieure du corps, également de même forme, mais disposées par séries longitudinales sous le ventre. Aux aisselles et aux régions postérieures des cuisses, on voit de petits granules. Ce qui distingue surtout le Tropidosaure Algire de ces deux analogues, c'est le grand nombre de pores fémoraux, qui est de quinze à dix-huit de chaque côté des cuisses, au lieu de dix à douze, comme cela s'observe chez celui du Cap, et de sept au plus dans le montagnard. Toutefois, il existe dans l'une comme dans l'autre des espèces qui composent ce genre un petit pli de la peau au-devant des épaules, mais elles manquent de collier squameux sous le cou.

Le Tropidosaure Algire habite les endroits arides de toute l'Algérie, où il est assez commun; il a également été signalé en Espagne et dans les Pyrénées.

Ce genre n'est encore jusqu'à présent représenté en Algérie que par cette espèce.

DES LÉZARDS PROPREMENT DITS. — *Lacertæ,* Linn.

Le genre Lézard, qui est représenté en Algérie par trois espèces, celles que nous allons décrire, renferme des Lacertiens cœlodontes, dont les doigts sont complétement lisses, et chez lesquels le bouclier céphalique, formé de grandes écailles cornées, s'avançant sur les tempes et les orbites, et le collier squameux, garni d'une simple rangée de larges écailles, se montrent le plus manifestement, entre beaucoup d'autres caractères longuement développés par MM. Duméril et Bibron, dans leur Histoire générale des Reptiles t. V, p. 174. Nous croyons donc inutile de revenir ici sur tous ces détails, et nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

LÉZARD OCELLÉ.

Lacerta ocellata, Daud. *Hist. Rept.* t. III, p. 125, pl. 33.
Lézard ocellé, Desm. *Faun. franç. Rept.* pl. 5.
Le grand Lézard vert ocellé, Milne Edw. *Ann. sc. nat.* t. XVI, p. 63 et 82, pl. 5, fig. 1 et 10, pl. 7, fig. 6, pl. 8, fig. 4.
Lézard ocellé, Dug. *Ann. sc. nat.* t. XVI, p. 368, pl. 15, fig. 1, 2, 7, 8, 9.
Lacerta ocellata, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* p. et pl. sans numéros.
Lacerta ocellata, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. V, p. 218.

Le Lézard ocellé est un de ceux qui appartiennent au groupe des espèces à écailles du dos petites et granuleuses, tectiformes, mais non entuilées. Il a la tête un peu rétrécie en avant des

yeux, ce qui fait paraître le museau légèrement pointu, lequel est un peu aplati. Les joues sont renflées, les tempes revêtues de petites squames polygones, la plaque occipitale triangulaire et un peu plus grande que celle du Lézard vert. La queue est longue, grosse, de forme ronde, si ce n'est à la base, où elle est cyclotétragone, et diminue de diamètre jusqu'à sa pointe, qui est fort effilée. Le collier sous-collaire est garni de onze squames imbriquées; il a son bord crénelé. De petites pièces granuleuses, circulaires, lisses, protégent le dessus du corps et les côtes du cou, tandis que celles qui revêtent le dos, avec la même forme ou un peu ovales, sont renflées longitudinalement, et celles qui recouvrent les parties supérieures des flancs, plus minces et moins renflées encore que ces dernières. Les dents sont coniques, mousses; celles des maxillaires inférieures, plus nombreuses que celles du Lézard vert, avec lequel il a été longtemps confondu, et dont il a, en effet, le même ensemble de forme. Ce qui l'isole surtout de ce dernier, ce sont les écailles dorsales, qui, quoique tectiformes et également non imbriquées, se trouvent être granuleuses, très-serrées, et non pas oblongues, hexagones et étroites, comme chez l'espèce qui vient de lui être comparée. Les lamelles ventrales, composées de pièces étroites, forment dix séries longitudinales, les deux marginales externes plus courtes que les autres; il en est une huitaine de rangées transversales très-étendues. On voit sous chaque cuisse une suite de quatorze à vingt pores fémoraux, au lieu de douze à vingt que présente le Lézard vert.

Le Lézard ocellé se rencontre en Italie, en Espagne, tout autour du bassin méditerranéen, à ce qu'il paraît, ainsi qu'en Algérie, où il se montre assez communément. Il se tient dans les endroits sablonneux, les haies, les buissons et les lieux montagneux. Sa nourriture consiste en vers et insectes de divers ordres. Il acquiert une bien plus grande taille que le Lézard vert, et se fait remarquer en outre par la beauté de sa robe, qui présente quelques modifications de couleur.

Plusieurs auteurs ont décrit et en partie fait figurer, sous les noms différents de *Lacerta Gibraltariensis, Jamaicensis, lepida, margaritata,* et autres, divers sujets que MM. Duméril et Bibron (*loc. cit.*) regardent comme étant spécifiquement ceux de notre Lézard ocellé.

LÉZARD DES MURAILLES.

Lacerta muralis, Daud. *Hist. Rept.* t. XIV, p. 211, pl. 38, fig. 1.
Lézard gris, Razoumousk. *Hist. nat. Jor.* t. I, p. 103, pl. 1, fig. 2 *a*.
Lézard gris, Bonn. *Encyl. méth.* p. 44, pl. 6, fig. 2.
Lézard Brongniartien, Desm. *Faun. franç.* pl. 9, fig. 1.
Lézard des murailles, Milne Edw. *Ann. sc. nat.* t. XVI, p. 67 et 84, pl. 6, fig. 1, pl. 7, fig. 3, pl. 8, fig. 2.
Lacerta muralis, Guér. *Icon. Règne anim.* pl. 5, fig. 1.
Podarcis muralis, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* p. et pl. sans numéros.
Lacerta muralis, Bib. et Bory, *Comm. scient. de Morée, Rept.* p. 66, pl. 10, fig. 2.
Lacerta muralis, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. VIII, p. 228.

Les traits les plus saillants qui distinguent cette espèce du Taurus paraissent exclusivement être tirés de son collier sous-collaire, garni de neuf à onze squames, comme dans ce dernier, mais droit à son bord libre, et surtout dentelé ou crénelé; de sa tête, notamment

déprimée et assez effilée en avant; de ses formes distinctement plus grêles, mais moins cependant que celles du Lézard des souches, dont elle est aussi fort voisine; et enfin de l'absence le plus souvent des dents palatines. Après avoir exposé avec soin la diagnose de ce Lacertien, MM. Duméril et Bibron nous apprennent que la queue, qui est cyclotétragone à sa base, ronde dans tout le reste de son étendue et grêle à son extrémité terminale, fait les deux tiers de la longueur totale de l'animal; que ses narines sont petites, circulaires; que sa plaque naso-frénale est quadrangulaire, que ses tempes sont revêtues de petites écailles subquadrilatères, au milieu desquelles se trouve une grande plaque circulaire; que ses écailles dorsales sont circulaires, convexes; que celles de la partie supérieure de la queue sont quadrilatères, allongées, étroites, terminées par une petite pointe obtuse, et les inférieures lisses; que la post-naso-frénale, la pariétale et l'occipitale, sont triangulaires; que les écailles de la gorge et du dessous du cou affectent une forme hexagone, imbriquées comme dans l'espèce que nous lui comparons, mais plus petites, et que ses dents sont petites, simples et coniques. Ses écailles cervicales et dorsales sont sub-ovales, légèrement tectiformes, ou mieux convexes, comme celles des côtés du tronc, si ce n'est un peu aplaties. Les plaques ventrales forment six séries longitudinales et vingt-trois ou vingt-quatre séries transversales: ces plaques sont carrées ou à peu près. Une grande plaque couvre toute la région préanale, laquelle est bordée de deux rangées de petites squames. Chaque cuisse est percée d'une série de petits pores, au nombre de quinze à vingt.

Sujette à beaucoup de variétés individuelles, cette espèce a donné lieu, de la part de quelques naturalistes, à la création d'autres espèces, que MM. Duméril et Bibron (*loc. cit.*) considèrent comme n'étant absolument que le reptile du présent article.

Nous ne l'avons jamais trouvée ailleurs que dans l'Ouest de l'Algérie. Toute l'Europe, où elle est assez commune, la produit; on la connaît également de la partie occidentale de l'Asie. On voit courir ce Lézard avec agilité le long des murs et grimper sur les buissons; on le trouve aussi parmi les rochers brûlés par le soleil. Les insectes diptères paraissent faire sa principale nourriture.

LÉZARD À LUNETTES.

(Pl. 1, fig. 3.)

Lacerta perspicillata, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. V, p. 249.

Fort petite espèce, chez laquelle on observe une paupière transparente, circonstance qui l'isole tout d'abord de celles rapportées à ce même genre, mais que l'on voit également se reproduire dans quelques-uns des genres voisins de celui-ci. Quoi qu'il en soit, les tempes couvertes de petits granules égaux entre eux, l'occipitale très-petite, l'absence de dents palatines, les écailles du dos circulaires et convexes, celles des autres parties du corps de même grandeur, les deux plaques naso-frénales entuilées, le sillon de la gorge à peine marqué, le collier sous-collaire composé de onze squames sans dentelures, les six séries de lames ventrales et les treize pores fémoraux, constituent enfin les caractères sur lesquels MM. Duméril et Bibron ont fondé leur espèce.

Elle est uniformément bronzée, et habite l'Algérie; on la rencontre abondamment dans les endroits arides des environs d'Oran, seule contrée de la régence où nous l'ayons trouvée. Elle présente une variété remarquable par un très-grand nombre de petites taches cuivrées répandues sur le corps et les membres.

DES ACANTHODACTYLES. — *Acanthodactyli,* Fitz.

Ce groupe renferme des espèces analogues aux Lézards par les caractères principaux et essentiels, mais elles s'en éloignent suffisamment par leurs doigts dentelés latéralement et carénés en dessous. Cette division est représentée en Algérie par deux de ces Autosaures ou Lacertiens : le premier, propre à la France, dont il habite les parties méridionales, l'Italie et l'Espagne; le second, jusqu'ici, n'a encore été rencontré qu'en Barbarie, en Égypte, au Sénégal et en Crimée.

ACANTHODACTYLE COMMUN.

Acanthodactylus vulgaris, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. V, p. 268.
Lacerta velox, Dugès, *Ann. sc. nat.* t. XVI, p. 383.
Lacerta Boskiana, Daud. *Hist. Rept.* t. III, p. 188, pl. 36, fig 2.

C'est d'après la plaque sous-oculaire, à angle largement ouvert; la présence d'une plaque naso-frénale légèrement bombée; celle de deux plaques palpébrales simulant un disque subovale, garni de petits granules et de deux petites squames renflées; une naso-frénale et une labiale supérieure plates; une paupière inférieure écailleuse; dix séries de lames abdominales; le manque de dents palatines; et le collier à bord libre, garni de onze squames, dont la moyenne, plus développée que les autres, que sont formulés les caractères de l'espèce. Outre ces particularités, communes à plusieurs autres espèces de cette division, elle présente d'autres détails moins faciles à saisir, et que l'on trouve exposés dans la description qu'en ont donnée MM. Duméril et Bibron dans leur Erpétologie générale (*loc. cit.*).

Ses écailles dorsales, collaires, et celles des flancs, égales entre elles, rhomboïdales, petites, légèrement imbriquées, semblables, d'ailleurs, à celles de l'*Acanthodactylus scutellatus*, et le bord antérieur de son ouverture auriculaire granuleux, deviennent également assez caractéristiques.

Ce petit Lézard, sous le rapport de son mode de coloration, offre deux variétés différentes, exactement indiquées par les auteurs précités.

Nous l'avons vu, le plus ordinairement, gris, teinté de brun, avec des lignes longitudinales blanches, remplies par une suite de taches brunes, assez foncées, qui alternent avec d'autres qui sont noirâtres et irrégulières. Des gouttelettes blanches, encadrées de noir, sont répandues sur les membres. Ses régions inférieures sont blanchâtres, avec le dessous de la queue et des cuisses toujours coloré en rouge rosé.

Il est très-commun dans toute l'Algérie, et s'y tient par petites bandes aux endroits où le sol est sablonneux.

ACANTHODACTYLE DE SAVIGNY.

Acanthodactylus Savignyi, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. V, p. 273.
Lacerta Savignyi, Aud. *Descript. somm. Rept.* (*Suppl.*) *pub. par Savigny, Descript. de l'Égypte*, t. I, p. 172, pl. 1, fig. 8.
Lézard de Savigny, Milne Edw. *Ann. sc. nat.* t. XVI, p. 73, 85, pl. 6, fig. 4.
Lézard du désert, *id.* loc. cit. p. 76-15, pl. 7, fig. 9.
Lézard de Duméril, *id.* loc. cit. p. 76, 85, pl. 7, fig. 9.

L'Acanthodactyle de Savigny a été établi par MM. Duméril et Bibron dans leur Traité général des Reptiles, pour y recevoir tous les Lacertiens de cette division, ayant le bord antérieur du trou auriculaire festonné, l'inférieur de la plaque sous-oculaire anguleux et enclavé par les dernières labiales, les trois plaques qui circonscrivent les narines, c'est-à-dire la naso-rostrale, la naso-frénale et la première labiale supérieure (cette dernière, la seule véritablement un peu convexe), faiblement renflées, et chez lesquels sujets les lames ventrales sont rhomboïdales, les deux externes un peu plus courtes que les autres.

Les mêmes auteurs indiquent ce petit Saurien comme une espèce dont la paupière inférieure est également écailleuse, le bouclier palpébral garni de petits granules en avant, où se voient une ou deux squames, quelquefois assez développées pour ne plus laisser la moindre apparence de granules.

Sous le rapport de ses formes, qui sont un peu plus lourdes et plus trapues, cette espèce offre une grande ressemblance avec celle que nous venons précédemment de décrire. Ses écailles dorsales sont également rhomboïdales, petites et égales, mais un peu plus épaisses et carénées. Le collier sous-collaire est aussi en chevron, de même forme, et composé de onze à treize squames, confondues dans la région médiane de la poitrine, où s'attache la pointe de ce même collier; ces squames sont losangiques, plates, lisses et imbriquées, ainsi que cela a lieu dans l'Acanthodactyle commun, à l'exception qu'elles s'insèrent un peu plus en arrière.

Les pores fémoraux sont au nombre de vingt à vingt-deux, tandis que, dans l'espèce que nous lui comparons, on en compte de vingt-deux à trente. Les scutelles de la face inférieure sont aussi lisses et un peu plus prononcées.

Les individus de l'Acanthodactyle de Savigny varient entre eux par leurs couleurs; ceux de nos récoltes ne diffèrent pas de la variété A de même espèce, et sur laquelle nous ne reviendrons pas, sa couleur étant suffisamment connue.

En Algérie, cet Acanthodactyle est aussi commun que le précédent; ses habitudes sont également les mêmes.

DES ÉRÉMIAS. — *Eremias*, Fitz.

Les Érémias sont ceux des lézards composant le groupe des *Cœlodontes pristidactyles*, chez lesquels on observe deux forts renflements hémisphériques de chaque côté de l'extrémité du museau (une des particularités qui les éloignent de toutes les autres espèces rangées dans la seconde sous-famille des Autosaures), et produits par la réunion de la naso-rostrale avec les deux naso-frénales entre lesquelles s'ouvre la narine. D'ailleurs, ils ont les doigts un peu comprimés, carénés en dessous, mais non dentelés à leurs bords, comme dans les Acanthodactyles, ce qui les sépare encore des Scapteires, dont les doigts, au contraire, sont aplatis, lisses en dessous et dentelés latéralement, quoique présentant, comme ces derniers, des paupières et un collier squameux, qui n'existe pas dans les genres Psammodrome, Ophiops et Calosaure, où la peau du devant de chaque épaule forme un pli.

On ne connaît encore jusqu'ici, dans ce genre, que deux espèces propres à l'Algérie; telles sont :

ÉRÉMIAS PANTHÈRE.

(Pl. 1, fig. 2.)

Eremias pardalis, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. V, p. 312.
Lacerta pardalis, Lichtenst. *Verzeichn. Doublett. Zool. Mus. Berl.* p. 99.
Lacerta pardalis, Fitz. *Neue Class. Rept.* p. 51.

Les circonstances particulières qui distinguent cet Érémias reposent: sur sa paupière, présentant, dans sa région centrale, deux petites plaques transparentes, semblables à la paupière des Érémias linéo-ocellé et ondé; sur le bord antérieur de son oreille, qui n'est pas denticulé; sur son palais sans dents et son sillon sous-maxillaire peu prononcé; sur son collier anguleux, libre à ses côtés, et attaché, dans sa partie moyenne, à la poitrine, où les squames se confondent avec celles de ce collier; sur de très-petits granules rhomboïdaux, non imbriqués, recouvrant les côtés et le dessus du cou, le dos et les flancs; sur des lames ventrales, de forme rhomboïdale, élargies, excepté les marginales, qui sont les plus petites; sur une grande plaque préanale, ayant sa partie convexe bordée de deux rangées curvilignes de très-petites squames, dont la seconde est de moyenne grandeur; et enfin sur des écailles caudales, oblongues et surmontées d'une carène. Toutefois, la description détaillée donnée par MM. Duméril et Bibron, dans leur travail sur les Reptiles (*loc. cit.*), et à laquelle nous renvoyons, nous dispense de revenir sur les autres caractères spécifiques de cette espèce, que nous faisons figurer ici parce qu'elle n'a encore été décrite par aucun auteur.

Elle paraît évidemment plus rare encore que l'*Eremias guttulata*, que nous n'avons pas trouvé, et qui vit cependant en Algérie, comme plusieurs échantillons provenant de Bône, et déposés dans les collections de notre musée, nous en ont donné la certitude. L'ensemble de ses formes est le même que celui du précédent, sauf que sa paupière inférieure est opaque ou squameuse, que son pli sous-collaire, qui est curviligne, est tout à fait libre,

composé de neuf à treize squames et que ses pores fémoraux sont au nombre de dix à douze, au lieu de treize à quinze, comme cela s'observe sur l'*Eremias pardalis*.

FAMILLE DES CYCLOSAURES Dum. et Bib.

TROGONOPHIDE DE WIEGMANN.

Trogonophis Wiegmanni, KAUP. *Isis* (1830), p. 880, pl. 8, fig. 1.
Amphisbœna elegans, GERV. *Bull. scient. nat. France* (1835), p. 135.
Amphisbœna elegans, id. *Mag. zool. Guérin* (1837), classe III, pl. 11.
Trogonophis Wiegmanni, DUM. et BIB. *Hist. Rept.* t. V, p. 469.

Cette petite espèce a beaucoup de rapport avec les Amphisbènes, mais elle s'en distingue génériquement par l'absence de pores au cloaque et par ses dents solidement attachées sur le tranchant des os des mâchoires; ce qui ne se rencontre jamais chez ces derniers et chez les autres genres de la même famille, lesquels ont des dents simples, coniques, séparées les unes des autres, et surtout appliquées contre le bord interne des mâchoires.

Spécifiquement, ce Trogonophide, unique dans son genre, se reconnaît aisément à sa tête courte, conique et terminée en avant par un museau sensiblement obtus; à sa queue fort courte, conique; à ses yeux petits, mais distinctement apparents; à sa peau divisée en compartiments quadrilatères, de très-peu de chose plus longs que larges, et un peu plus étroits sur les régions supérieures qu'en dessous. Le corps est parcouru par quatre sillons longitudinaux, plus marqués sur les côtés que celui qui existe sur la ligne médiane et supérieure du dessus, lequel l'est cependant davantage que le sillon qui règne à partir du menton jusqu'au delà de la poitrine. Nous n'entrerons pas de nouveau ici dans les détails relatifs aux dents et aux plaques qui revêtent les différentes parties de la tête de ce Glyptoderme, de formes et de grandeurs diverses, et indiquées avec soin dans la description donnée par MM. Duméril et Bibron (*loc. cit.*), à laquelle nous renvoyons le lecteur à cet égard.

On trouve cette espèce, quoique assez rarement, dans presque toutes les parties de la régence d'Alger, sous les pierres ou dans les localités humides, d'où nous en avons rapporté quelques exemplaires, avec le même mode de coloration que celui des autres sujets de l'espèce à laquelle ils appartiennent.

FAMILLE DES LÉPIDOSAURES, Dum. et Bib.

GONGYLE OCELLÉ.

Gongylus ocellatus, Wagl. *Syst. amph.* p. 162.
Lacerta tiliguga, Linn. 13e éd. p. 1073, n° 66.
Le Mabouya, Bonn. *Encycl. méth.* p. 51, pl. 9, fig. 1. — Lacép. *Quadr. ovip.* t. I, p. 378, pl. 24.
Scincus ocellatus, Daud. *Hist. Rept.* t. IV, p. 308, pl. 56.
Anolis marbrée, Geoffr. *Égypte, Rept.* pl. 5, fig. 1.
Gongylus ocellatus, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* p. et pl. sans numéros. — Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. V, p. 616.

Ce Gongyle, très-commun dans toute l'Algérie, est une espèce lourde, fusiforme, et très-facile à distinguer de ses congénères par ses belles couleurs, qui varient, mais qui sont néanmoins assez connues pour que nous nous croyions dispensé d'en parler dans le présent ouvrage. On le retrouve dans tout le bassin de la Méditerranée, sous les pierres; il se creuse aussi des trous en terre.

PLESTIODONTE D'ALDROVANDE.

Plestiodon Aldrovandi, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. V, p. 701.
Scincus auratus, Bonn. *Encycl. méth.* p. 52, fig. 2.
Anolis gigantesque, Geoffr. *Égypte, Rept.* pl. 3, fig. 3.
Scincus Cepedii, Merr. *Tent. syst. amph.* p. 74, n° 5.

Ce Plestiodonte, que nous n'avons trouvé qu'une seule fois dans l'Est de l'Algérie, et qui devient beaucoup plus grand que l'espèce précédente, ressemble en tout aux individus venus d'Égypte au Muséum. La meilleure description qui en existe se trouve au Ve volume de l'histoire des Reptiles publiée par MM. Duméril et Bibron. (Voyez l'article *Plestiodonte* pour l'étude de cet animal.)

SEPS CHALCIDE.

Seps chalcides, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* p. et pl. sans numéros.
Lacerta chalcides, Linn. *Syst. nat.* ed. 10, p. 209, n° 42.
Seps, Bory, *Résum. erpét.* p. 138, pl. 2, fig. 1.
Seps tridactylus, Daud. *Hist. Rept.* t. IV, pl. 57.
Seps striatus, Guér. *Icon. Règne anim.* pl. 15, fig. 3.
Seps chalcides, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. V, p. 768.

Le Seps chalcide, comme l'*Anguis fragilis*, a le corps excessivement grêle et allongé, muni de deux paires de pattes fort courtes, très-éloignées l'une de l'autre, et terminées chacune par trois doigts inégaux, garnis d'ongles, presque cylindriques et lisses; sa tête est terminée antérieurement en un museau conique; sa queue est également conique, pointue, et les dents qui arment les deux mâchoires sont simples et coniques. Toutes ses écailles sont lisses, hexagones, un peu élargies, et de forme arrondie à leur bord terminal. Les squamelles qui revêtent la région préanale sont toutes de même diamètre. Les ouvertures

auriculaires sont de moyenne grandeur, fendues longitudinalement, entièrement découvertes, et non denticulées. Les narines sont deux très-petits trous, pratiqués de chaque côté du museau dans deux plaques, c'est-à-dire la rostrale et la nasale. Nous ne reviendrons pas sur la composition des plaques sus-crâniennes de ce Scincoïdien, indiquée dans l'intéressant ouvrage de MM. Duméril et Bibron (*loc. cit.*).

Cette espèce, aussi communément répandue en Algérie, dans le midi de la France et l'Espagne, qu'elle l'est dans le reste du pourtour de la Méditerranée, présente plusieurs variétés intéressantes entre lesquelles on n'a pu trouver de caractères pour établir des différences tranchées. Leur mode de coloration peut donc se rapporter à six variétés principales :

Variété A. Toutes les parties supérieures du corps cuivrées ou bronzées, avec deux raies longitudinales blanches, piquetées de noir.

Variété B. Celle-ci offre, de chaque côté du corps, une bande noire au lieu d'une blanche.

Variété C. Elle diffère de la précédente en ce qu'elle a le dos marqué de deux lignes plus larges et plus courtes, et séparées l'une de l'autre par une bande fauve ou blanchâtre.

Variété D. Cette variété se caractérise de la seconde par trois raies de plus sur la région moyenne du dos.

Variété E. Marquée de huit ou neuf raies noires, qui alternent avec un nombre égal de raies fauves ou blanchâtres.

Variété F. Ayant les parties supérieures du corps presque uniformément olivâtres, et les raies grises qui l'ornent presque entièrement effacées.

Tous ces Chalcides vivent sous les pierres, dans les amas de fumier, au voisinage des endroits herbageux, et sont vivipares.

HÉTÉROMÈLE MAURITANIQUE.

(Pl. 2, fig. 1.)

Heteromeles Mauritanicus, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* p. 773.

L'Hétéromèle mauritanique est un seps à deux doigts au lieu de trois, aux pieds de devant; ses trous auditifs sont presque entièrement cachés par les écailles.

Ce Lépidosaurien, d'une taille bien inférieure au précédent, est d'une teinte grise, légèrement bronzée, et piquetée de noir sur le corps et les flancs, le long de la partie supérieure desquels règne une bande qui, composée de petits points, s'étend depuis l'extrémité du museau jusque sur les côtés de la queue, sur laquelle sont imprimés des points également noirs. Le dessous du corps se montre d'un blanc sale, incolore, et finement tacheté de noir.

Cette espèce, que nous n'avons trouvée qu'une seule fois aux environs d'Oran, d'où nous l'avons rapportée, paraît vivre exclusivement sous les pierres.

OPHIDIENS.

DES COULEUVRES. — *Coluberi*, Linn.

La division des Couleuvres est une des plus nombreuses en espèces parmi les Ophidiens; elle n'en renferme cependant plus de nos jours autant que Linné en réunissait sous cette même dénomination. Aujourd'hui, on réserve plus spécialement ce nom à tous les serpents dont le corps est long et cylindrique, recouvert d'écailles qui varient beaucoup, suivant les espèces, par leur forme, leur grandeur et leur disposition : elles sont le plus souvent lisses, quelquefois surmontées d'une carène; elles sont moyennes chez les uns et petites chez les autres. Leur forme est tantôt allongée, en rhombe ou lancéolée. La tête de ces serpents est oblongue, aplatie, assez étroite, peu ou point distincte du corps, recouverte en dessus de grandes plaques polygones, et terminée par un museau court, gros, arrondi ou tronqué au bout. La queue est longue, conique, cylindrique, et garnie en dessous de lamelles disposées sur deux lignes parallèles.

Les mâchoires sont armées de dents pointues, courbées, presque toutes égales partout et fixes. Les Couleuvres sont, en outre, dépourvues de ces dents en crochets ou meurtrières, comme l'on en voit chez les vipères, dont nous parlerons bientôt.

Parmi les nombreuses espèces de l'immense division des Couleuvres, réparties en beaucoup de genres, nous n'aurons à parler seulement, vu la nature de cet ouvrage, que de celles que nous avons observées en Algérie.

PÉRIOPS FER-À-CHEVAL.

Periops hippocrepis, Wagl. *Syst. amph.* p. 189.
Coluber hippocrepis, Linn. *Mus. Ad. Fred.* t. I, p. 36, pl. 16, fig. 2.
Coluber hippocrepis, Fitz. *Verz. Mus. Wien in Class. Rept.* pl. 571, fig. 29.
Coluber diadema, Bonneli.
Le Fer-à-cheval, Bonnat. *Encycl. méth.* pl. 28, fig. 58.
Coluber hippocrepis, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 65, fig. 1.

La Couleuvre fer-à-cheval, que l'on trouve en assez grand nombre dans nos collections, et qui de plus se fait remarquer par la disposition de ses riches couleurs, sujettes à quelques différences qui dépendent de la nature du climat, est une espèce figurée et décrite par M. Schlegel dans son Essai sur la physionomie des serpents (p. 164, pl. 6, fig. 15 et 16), et de laquelle il parle à peu près ainsi :

Elle ressemble beaucoup à la Couleuvre verte et jaune, dont elle a l'ensemble de formes, la taille et le port; sa tête est néanmoins plus large et sa queue moins longue. Le nombre des plaques labiales est le même que chez la Clifford, mais celles des tempes, avec la forme d'écailles, sont plus grandes que dans celle dont nous venons de faire mention ; la plaque

du frein et celle du bout antérieur de l'œil présentent également la même forme. Les plaques surciliaires sont saillantes; le reste de l'œil est bordé de petites plaques, circonstance qui fait que Wagler a considéré cette couleuvre et plusieurs autres comme une division particulière, qu'il a indiquée sous le nom de Périops, dans son *Synopsis amphibiorum*. Les plaques de la tête, semblables à la plupart de celles des couleuvres, sont grandes; celles de l'occiput et la verticale ont leurs bords latéraux échancrés. Les narines sont latérales et grandes, les yeux sont de moyenne grandeur. Le museau est large, arrondi et concave.

Les écailles de son corps sont petites, lancéolées, lisses ou légèrement convexes, imbriquées, disposées sur vingt-cinq séries longitudinales et obliques. Sa couleur est brune mêlée de rougeâtre, tachetée de jaune, avec de grandes taches noires bien circonscrites, et placées les unes à la suite des autres sur le corps; celles des flancs sont plus petites et moins régulières que les dorsales; son ventre est jaunâtre, et quelquefois tacheté de noir. Il y a sur la tête une bande brune entre les yeux, et une autre arquée en fer-à-cheval sur l'occiput.

Ce Serpent habite le midi de l'Europe, la plupart des pays qui circonscrivent la Méditerranée, ainsi que l'Algérie, où il est très-répandu. On le rencontre partout, et particulièrement dans les endroits rocailleux, secs, près des cultures et des lieux habités; il est d'un naturel farouche. Sa taille atteint en longueur 1 mètre 33 centimètres, sur lesquels la queue prend 27 centimètres; cette dernière est terminée en pointe aiguë vers son extrémité.

TROPIDONOTE À COLLIER.

Tropidonotus natrix, KUHL.
Coluber natrix, LINN. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1100.
Couleuvre à collier, DAUD. *Hist. Rept.* t. VII, p. 34, pl. 82, fig. 1.
Coluber torquatus, LACÉP. *Quadr. ovip.* t. II, p. 147, pl. 6, fig. 2.
Coluber hybridus, MERR. *Syst. amph.* p. 125, spec. 224.
Coluber torquatus, RISS. *Hist. nat. Europ. mér.* 2e éd. p. 90.
Natrix torquata, CH. BONAP. *Faun. Ital.* pl. 74, fig. 1.
Tropidonotus natrix, SCHL. *Phys. Serp* p. 302.

Cette espèce, type du genre Tropidonote, a la tête large à sa base, déprimée, de forme conique, et à peine distincte du tronc. Ses écailles, comme celles des espèces rangées dans ce genre, sont carénées, presque lancéolées sur le dos, entièrement lisses, plus larges et aussi presque en losanges vers les plaques ventrales. Celles de la tête sont, comme le dit M. Schlegel, d'une forme très-régulière, et les frontales petites; le museau, court, et comme arrondi, offre en arrière des narines un trou rond assez ouvert; les yeux sont de moyenne grandeur et latéraux, les joues renflées, l'abdomen large, convexe; le tronc gros, et terminé par une queue courte, effilée, et revêtue en dessous par une double série de plaques; la gueule est très-ample, garnie de dents nombreuses; celles de l'extrémité postérieure du maxillaire surtout, plus longues que les autres.

Les parties supérieures de son corps sont le plus ordinairement d'un vert grisâtre ou cendré en dessus, avec plusieurs séries longitudinales de taches noires, les supérieures plus petites et les latérales plus grandes. Deux taches jaunes, placées au-devant de deux autres

grandes taches noires, constituent, derrière la nuque, une sorte de collier; le ventre est blanchâtre ou jaunâtre, irrégulièrement tacheté de noir bleuâtre. Les lèvres sont bordées de noir.

Cette espèce, que tout le monde connaît, et longue de 1 mètre à un mètre 35 centimètres, présente plusieurs variétés distinctes que quelques auteurs ont cherché à distinguer spécifiquement, mais qui appartiennent évidemment au Tropidonote natrix, selon Cocteau, qui admet comme variétés de cette sorte, la Couleuvre menaçante, la Couleuvre de murailles et la Sicilienne de Cuvier.

On la trouve dans toute l'Europe, et aussi dans certaines contrées de notre Algérie, où on l'observe fort communément; elle aime les prairies, les haies, et fréquente de préférence les eaux stagnantes et les lieux marécageux, où elle fait la chasse aux jeunes batraciens, aux petits mollusques ou aux insectes, qui forment sa principale nourriture. On la nomme vulgairement Serpent d'eau et Anguille de haies.

TROPIDONOTE VIPÉRIN.

Tropidonotus viperinus, Kuhl.
Coluber viperinus, Merr. *Syst. amph.* p. 120.
Natrix chersoides, Spix et Wagl. *Serp. Brasil.* pl. 2, fig. 2.
Natrix ocellatus, id. *loc. cit.* p. 32, pl. 11, fig. 1.
Coronella stellata, Laur. *Syn. Rept.* p. 87.
Coluber viperinus, Daud. *Hist. Rept.* tom. VII, p. 125. — Lat. *Hist. Rept.* t. IV, p. 45. — Riss *Hist. nat. Europ. mér.* 2e éd. p. 90. — Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 17, fig. 3 et 4. — Schl. *Phys. Serp.* p. 325. pl. 12, fig. 14 et 15.

L'espèce que nous examinons a la plus grande analogie avec celle du précédent article, dont elle a le port et les formes; mais elle s'en distingue facilement par la petitesse de ses narines, situées à l'extrémité du museau; par la position un peu plus verticale de ses yeux; par sa tête plus longue, moins distincte du tronc, ainsi que par l'étroitesse des plaques qui la revêtent, et les carènes des écailles du corps plus manifestes. Chez le plus grand nombre des sujets, on voit plusieurs plaques simples précéder les doubles qui garnissent le dessous de la queue, laquelle mesure près du quart dans la longueur de l'animal.

Cette Couleuvre, qui varie pour la couleur, et dont le mode de dentition et les mœurs sont les mêmes que chez l'espèce du Natrix, a le dessus du corps brun un peu olivâtre, avec une série de taches noires placées longitudinalement sur le dos, et accompagnée d'une autre série de petites taches ocellées sur chaque flanc; le dessous est marqué de noir sur un fond jaunâtre.

Elle est très-répandue par toute l'Algérie, d'où nous en avons tiré un grand nombre d'individus, parmi lesquels s'en trouvent plusieurs d'une teinte plus claire, et ornés de deux raies longitudinales jaunes ou dorées; elle est plus petite que l'espèce précédente.

MACROPROTODON MAURITANIQUE.

(Pl. 2, fig. 2.)

Macroprotodon Mauritanicus, Dum. et Bib. *Coll. mus. Par.*

La quatrième espèce de ces Ophidiens, celle qui offre avec la couleuvre lisse (quoique bien distincte) quelque ressemblance, le même aspect général, et aussi à peu près le même mode de coloration, lequel présente chez celle que nous mentionnons ici quelques légères variations, est une Couleuvre entièrement étrangère jusqu'ici à l'Europe.

Sa tête est petite, oblongue, assez déprimée, peu distincte du tronc, dont la forme est à peu près la même que celui du commun des Couleuvres; il est grêle, étroit, avec les écailles qui couvrent le dos rhomboïdales, mais plus larges, et presque carrées sur les flancs et la queue, qui est prolongée en pointe très-aiguë. Le museau est comme carré ou tronqué; les yeux, ronds et petits, sont latéraux; les narines, assez grandes, circulaires et ouvertes au milieu de la plaque nasale, sont latérales; l'abdomen, qui est convexe, un peu large, est jaune avec des taches noires.

L'ouverture de la gueule assez ample, presque droite; le maxillaire supérieur à peine plus long que l'inférieur, et tous les deux armés de dents coniques et courbées. Les six premières dents maxillaires supérieures sont espacées, et vont en croissant d'avant en arrière: les deux dernières sont plus fortes que les autres; puis viennent deux dents plus courtes et aussi plus isolées, et enfin deux autres aussi longues que la cinquième et la sixième dent, mais rapprochées l'une de l'autre. En avant de la mâchoire inférieure sont quatre dents qui croissent graduellement, les deux dernières surtout plus fortes; vient ensuite un petit espace nu, après lequel est une série de petites dents régulières et également isolées. Les dents palatines sont nombreuses, et toutes à peu près de même longueur.

Les plaques qui couvrent les différentes parties de la tête, dont la forme est en général polygone, n'offrent rien de bien particulier; néanmoins nous renvoyons, à cet égard, à la description de cette espèce, dont il sera parlé avec soin, ainsi que des autres Ophidiens, au tome VII de l'Erpétologie générale, publiée par MM. Duméril et Bibron.

Les parties supérieures de son corps, dont la couleur est d'un brun plus ou moins grisâtre ou cendré, sont marquées de cinq séries longitudinales de taches noires, parallèles et régulières, la médiane formée de taches assez larges, ayant au milieu un trait jaunâtre; les autres sont étroites, avec de très-petits points noirs plus ou moins visibles sur les écailles. La tête est en dessus teinte de brunâtre et tachetée de noir; elle est jaunâtre en dessous et sur le côté; de chaque côté se voit imprimée une bandelette transversale, oblique et noirâtre, avec une autre longitudinale placée sur la nuque, et quelquefois réunie aux latérales pour former une grande tache triangulaire. De l'angle de la mâchoire supérieure part une ligne noirâtre qui atteint quelquefois la narine, mais qui le plus souvent va se joindre sur le bout du museau, où elle est plus claire, avec celle du côté opposé, et forme une courbe sous l'œil.

Cette espèce abonde sous les pierres, dans les buissons, les endroits secs et rocailleux de toute l'Algérie; elle ne paraît pas devoir atteindre une grande dimension.

COELOPELTE LACERTINE.

Cœlopeltis lacertina, Wagl. *Syst. amph.* p. 189.
Couleuvre maillée, Geoffr. *Égypte, Rept. Suppl.* pl. 5, fig. 2 et 3.
Malpolon lacertinus, Fitz. *Class. Rept.* pl. 59.
Coluber Monspessulanus, Merr. *Syst. amph.* pl. 130, spec. 152.
Coluber Malpolon, Daud. *Hist. Rept.* t. XVIII, p. 80.
Cœlopeltis Monspessulana, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 66, fig. 1.
Cœlopeltis lacertina, Dum et Bib. *Hist. Rept.* t. VII.

Cette espèce, qui compose, avec plusieurs autres étrangères, la section des Couleuvres connues sous le nom de *Cœlopeltis*, se trouve également décrite par M. Schlegel, dans sa Physionomie des serpents (p. 203, pl. 7, fig. 2 et 3), sous la dénomination de *Psammophis lacertina*. Il nous apprend que cette Couleuvre, ophidien de la taille d'un mètre à peu près, a la tête déprimée, large, allongée, à sommet concave, et inclinée vers le museau, qui est en pente et terminé en pointe conique ; l'abdomen, concave, est assez large ; le dos légèrement en carène ; le tronc gros, à peine déprimé, s'amincissant vers le cou, dont la tête est distincte, et revêtu en dessus d'écailles un peu obliques, allongées, comme lancéolées et creusées d'une rainure longitudinale. La queue est déliée, plus mince que le corps, dont elle mesure le quart ou à peu près ; elle est protégée en dessous par des écailles à surface lisse, semblables à celles des flancs. Les yeux sont gros, enfoncés dans les côtés de la tête, qui sont canaliculés, et abrités par les plaques surciliaires larges et saillantes. La mâchoire inférieure est armée, vers son extrémité antérieure, de dents plus longues que les autres. Les plaques frontales antérieures sont assez petites, allongées, les occipitales pointues et assez petites, et la rostrale large et obtuse. Cette espèce est en dessus d'une couleur brune fauve, qui passe au verdâtre sur les flancs, avec des taches noires disposées sur quatre séries longitudinales, dont les deux médianes s'anastomosent ensemble ; les parties inférieures sont blanchâtres ou jaunâtres, avec de petites taches noires et deux ou trois lignes de même couleur que le fond, selon les variétés.

La Couleuvre dont parle Spix sous le nom de *Natrix lacertina*, mais à tort, dans ses Serpents du Brésil, publiés par Wagler (p. 18, pl. 5), ne semble pas être autre que celle qui nous occupe ; c'est aussi la Couleuvre de Montpellier de M. Dugès.

Elle est, à ce qu'il paraît, originaire de l'Afrique septentrionale ; elle existe également, dit-on, en Dalmatie, en Espagne, et même dans les environs de Marseille, comme on le prétend. Elle est assez commune par toute l'Algérie, où elle se tient le plus ordinairement dans les endroits secs, exposés au soleil, les taillis, etc.

DES VIPÈRES PROPREMENT DITES. — *Vipera*, Daud.

Les Crotales (vulgairement appelés Serpents à sonnettes), les Vipères et un grand nombre d'autres espèces appartiennent à la grande tribu des serpents venimeux. Elle se compose

d'Ophidiens à mâchoires dilatables, dont les maxillaires supérieurs, très-petits et mobiles, sont garnis de dents aiguës, isolées, plus grandes que les autres, notamment la première, et creusées d'un canal d'où découle le venin; cette liqueur est sécrétée par une grosse glande particulière, située sous l'œil, et qui, dit Cuvier, versée dans la plaie par la dent, porte le trouble dans le corps de l'animal blessé et y cause des effets plus ou moins funestes, selon l'espèce qui l'a produite.

Toutes ces espèces redoutables ont, comme les serpents non venimeux, à peu près les mêmes caractères extérieurs. Leur langue est très-extensible, et leur tête extraordinairement dilatée en arrière, ce qui donne à ces animaux un aspect féroce et repoussant.

Les vipères, qui tirent leur nom de leur mode de reproduction (c'est-à-dire que leurs petits naissent vivants, en ce que les œufs éclosent dans le corps de la mère), appartiennent à différents groupes, pour la plupart bien distincts.

Beaucoup se font remarquer par leur grande taille.

DE L'ÉCHIDNE. — *Echidna,* Wagler.

Ce groupe, très-naturel, quoique fort voisin de celui des Vipères, dont il a été séparé par Wagler, à l'ouvrage duquel nous renvoyons pour l'étude de ce genre, compte aujourd'hui environ quatre espèces : l'une d'elles est l'*Echidna Mauritanica*, qu'on n'a encore trouvée jusqu'ici qu'en Algérie ; c'est de cette contrée que nous avons tiré notre individu, et notamment des environs d'Oran. Toujours est-il que, si les espèces comprises dans cette division offrent des différences génériques appréciables, leur organisation interne, du moins, doit être semblable à celle des Vipères, auxquelles elles étaient primitivement réunies.

ÉCHIDNE MAURITANIQUE.

(Voy. pl. 3.)

Echidna Mauritanica, Dum. et Bib. *Coll. mus. Par.*

On a longtemps confondu cette espèce avec la *Vipera arietans,* de laquelle elle est distinguée par plusieurs caractères faciles à saisir, particulièrement par la disposition de ses narines, la longueur de sa queue et la forme de sa tête, trop différentes de celles de cette dernière pour que ces deux Vipères puissent appartenir à la même espèce.

Cet Échidne, seulement nominal, a le corps presque cylindrique, moins trapu et moins ramassé que celui de la Vipère *arietans.* Sa queue est aussi proportionnellement plus longue, plus grêle, et du sixième de la longueur totale du corps de l'animal. La tête est comparativement moins large que chez l'espèce précédente ; elle est légèrement déprimée, distincte du cou, triangulaire et relevée sur les côtés. Le museau est sensiblement allongé, épais, étroit à son extrémité, qui est plutôt obtuse qu'arrondie, et terminée par une plaque beaucoup plus haute que large ; on compte onze à douze plaques de grandeurs différentes à chaque

côté de la lèvre supérieure ; les quatre premières de la lèvre inférieure sont plus grandes que celles de leurs congénères et touchent aux mentales. Les yeux sont petits et latéraux ; les ouvertures olfactives, au contraire, qui forment une fosse ovalaire, sont grandes, placées en avant du museau et entourées de petites plaques de formes diverses ; celles qui se trouvent entre les narines ne diffèrent guère du reste des écailles dont toutes les autres parties de la tête et du corps sont revêtues, et qui sont remarquables par leur forme ovale et la forte carène dont elles sont surmontées, excepté sur les côtés, où les écailles sont plus larges que les autres. Le dessous du corps est garni de grandes plaques d'un blanc sale, piqueté de brun, ainsi que les deux rangées de petites écailles qui garnissent le dessous de la queue.

Les dents de l'Échidne mauritanique, quant à leur structure, rentrent dans la règle générale des Vipériformes, c'est-à-dire que les dents à venin, placées de chaque côté de la mâchoire supérieure, sont très-longues, comparativement aux autres dents, petites et aiguës.

Le mode de coloration de ce même reptile est très-différent de celui que présente l'*arietans* c'est un fond brun foncé, relevé transversalement par des anneaux et des traits jaunes, glacés de rose. La tête est uniformément grisâtre, avec une bande fauve qui s'étend depuis le coin de la bouche jusqu'aux narines.

Cette espèce se tient dans les lieux garnis de broussailles, et se nourrit ordinairement de rats et autres petits mammifères.

BATRACIENS.

DES ANOURES. — *Anoura.*

FAMILLE DES RANIFORMES, Dum. et Bib.

GRENOUILLE VERTE.

Rana viridis, Roësel. *Hist. Ranar.* p. 57, pl. 13 et 16.
Rana aquatica, Gesn. *Quadr. ovip. Hist. anim.* lib. II, p. 41.
Rana fluviatilis, Rondel. *Aquat. Hist. lib. de Palust.* p. 178.
Rana fluviatilis, Aldrov. *Quadr. ovip.* p. 591.
Rana esculenta, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1052, n° 15.
Grenouille commune, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 3, pl. 2, fig. 1.
Rana esculenta, Latr. *Hist. nat. Salam.* p. 38; id. *Hist. Rept.* t. VIII, p. 90.
Rana maritima, Riss. *Hist. nat. Europ. mérid.* t. III, p. 92.
Rana Alpina, id. *loc. cit.* p. 93
Rana esculenta, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* p. et pl. sans numéro
Rana Alpina, id. *loc. cit.*
Rana maritima, id. *loc. cit.*
Rana Hispanica, id. *loc. cit.*
Rana viridis, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. VIII, p. 343

Les caractères spécifiques de ce Batracien anoure, qui a pour patrie l'Europe, l'Asie et l'Afrique, ayant été exposés avec beaucoup de détails dans l'Erpétologie publiée par

M. Duméril conjointement avec M. Bibron, nous ne les reproduisons pas ici, en tant que nos individus sont entièrement semblables à leurs analogues. Cette espèce se trouve abondamment répandue dans toutes les parties de notre Algérie ; elle y vit dans les étangs, les mares et les ruisseaux, qu'elle fréquente de préférence aux rivières mêmes et aux eaux saumâtres, où on l'observe aussi, et aux bords desquelles nous l'avons constamment vue changer de couleur, devenir brun très-foncé ou d'un aspect presque noir, de plus ou moins verte qu'elle était d'abord, avec les taches brunes et les bandes jaunes dorées de son corps peu prononcées ou presque effacées, puis prendre une teinte grise également marquée de taches et de bandes, mais pâles ou tout à fait claires, et ensuite passer à une couleur cendrée uniforme; quelquefois, c'est une teinte marron qui la remplace.

Cette Raniforme fait entendre un coassement sonore et fort désagréable ; elle passe une grande partie de l'hiver cachée dans la vase, où elle demeure jusqu'au retour du printemps. Nous l'avons rarement vue à terre pendant le beau temps, mais par les temps de pluie on l'y rencontre souvent.

DISCOGLOSSE PEINT.

Discoglossus pictus, Otth. *Nouv. mém. Soc. helvét. sc. nat.* t. I, p. 6, fig. 1 et 8.
Discoglossus Sardus, Tsch. *Nouv. mém. Soc. helvét. sc. nat.* p. 7.
Rana Sardoa, Gén. *Mus Tor.*
Pseudis Sardoa, id. *Syn. Rept. Sard. indig.* p. 24, spec. 17.
Discoglossus pictus, Tsch. *Class. Batrach. Mém. Soc. sc. nat. neuch.* t. II.
Discoglossus Sardus, id *loc. cit.*
Discoglossus pictus, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* p. et pl. sans numéros.
Discoglossus Sardus, id. *loc. cit.*
Discoglossus pictus, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. VIII, p. 425.

Espèce semblable par sa forme à la précédente, mais qui reste plus petite ; elle est aussi plus déprimée, plus ventrue; sa bouche est spacieuse, son œil plus saillant, le tympan petit et caché sous la peau, et la langue arrondie, ce qui lui a valu le nom qu'Ottholui a imposé. Elle est d'un brun marron, olivâtre ou fauve, et ornée d'un grand nombre de taches ou bandes brunes, avec ou sans bandes dorsales blanches ou jaunes. On la trouve non-seulement en Grèce, en Sardaigne, en Sicile, mais encore dans les ruisseaux, les mares et les petites flaques d'eau douce de toute l'Algérie. Nous en avons une variété remarquable par sa belle couleur rouge de sang, par ses bandes dorsales jaune orange et ses pattes d'une teinte jaune de Sienne.

FAMILLE DES HYLÆFORMES, Dum. et Bib.

RAINETTE VERTE.

Hyla viridis, Laur. *Synops. Rept.* p. 33.
Rana arborea, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. t. I, p. 35, n° 16.
Raine verte, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 9, pl. 4, fig. 5.
Hyla viridis, Daud. *Hist. nat. Rain. Crap.* p. 14, pl. 1.
Calamita arboreus, Merr. *Tent. syst. amph.* p. 170, n° 9.
Hyla viridis, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 79, fig. 1.
Hyla viridis, Bib. et Bory-S.-Vinc. *Commiss. scient. de Mor.* p. 74.
Hyla viridis, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* tom. VIII, p. 581.

Espèce bien connue, et sur laquelle nous croyons inutile de revenir, ses caractères distinctifs étant tout pareils à ceux qui ont été déjà publiés par la plupart des auteurs. Du reste, elle est fort curieuse par la faculté qu'elle a, comme le Caméléon et plusieurs autres Sauriens, de changer de couleur, laquelle paraît le plus ordinairement, ainsi que nous en avons fait la remarque, être en rapport avec la teinte des objets sur lesquels ou près desquels elle se trouve. A Alger et dans quelques-unes des contrées de ce pays, on la rencontre dans les localités semblables à celles qu'elle habite en Europe, dans les îles méditerranéennes et au Japon. C'est la plus petite espèce des Anoures de l'Europe, après le *Bombinator ignis.*

FAMILLE DES BUFONIFORMES, Dum. et Bib.

CRAPAUD COMMUN.

Bufo vulgaris, Laur. *Synops. Rept.* p. 28.
Rana Bufo, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1047, n° 3.
Bufo vulgaris, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 16, pl. 6, fig. 1.
Grenouille pluviale, id. *loc. cit.* p. 7, n° 15.
Bufo vulgaris, Daud. *Hist. Rept.* p. 72, pl. 24.
Bufo cinereus, id. *loc. cit.* p. 73, pl. 25, fig. 1.
Bufo ventricosus, id. *loc. cit.* p. 23, pl. 30, fig. 2.
Bufo Roeselii, id. *loc. cit.* p. 150, pl. 96.
Bufo vulgaris, Guér. *Icon. Règne anim.* pl. 27, fig. 1.
Bufo vulgaris, Bib. et Bory-S.-Vinc. *Commiss. scient. de Mor. Rept.* p. 75.
Bufo palmarum, *loc. cit.* p. 75, 3e série, pl. 25, fig. 1.
Bufo vulgaris, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* p. et pl. sans numéros.
Bufo vulgaris, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. VIII, p. 670.

Nous ferons à l'égard de ce crapaud, si connu de tout le monde, et surtout si répandu par toute l'Europe, la même remarque que nous avons faite pour l'espèce précédente, c'est-à-dire que nous ne reviendrons pas sur les caractères donnés dans les descriptions des auteurs auxquels nous renvoyons, notamment à celle de MM. Duméril et Bibron, la forme et

toutes les autres parties de son organisation s'étant exactement retrouvées les mêmes dans nos individus d'Alger, où ils sont assez communs, sans y être cependant nombreux comme dans tous les autres points de ce pays ; d'ailleurs ils ont la même couleur brune, plus ou moins cendrée, quelquefois roussâtre, avec une bande brune ou noirâtre le long du bord externe des parotides, si ce n'est un seul exemplaire, dont la teinte est presque noirâtre et sans glande parotide ou très-peu sensible.

Ce Bufoniforme se cache pendant le jour dans les trous, sous les pierres, dans les lieux frais ou humides, et laisse échapper, lorsqu'on le prend, une odeur d'ail. Nous le connaissons pour habiter la France, l'Allemagne, la Suisse, toutes les côtes méditerranéennes, ainsi que le Japon.

CRAPAUD PANTHÉRIN.

Bufo pantherinus, Boié, *Mus. Lugd. Batav.*
Grenouille, Geoffr. *Descr. Égypt. Hist. nat. Rept.* pl. 4, fig. 1 et 2.
Bufo Arabicus, Rüpp. *Atl. Reis. Noerdl. Afrik. Rept.* p. 20, pl. 3, fig. 2.
Bufo regularis, Reuss. *Mus. Senckenb.* t. I, p. 60.
Bufo pantherinus, Tsch. *Class. Batrach. Mém. soc. scient. nat. neuch.* t. II, p. 86.
Bufo pantherinus, Dum. et Bib. *Hist. Rept.* tom. VIII, p. 687.

Ce crapaud habite la partie occidentale de l'Asie, ainsi que plusieurs contrées d'Afrique. Il est partout très-abondant et se distingue facilement du *Bufo viridis* par son premier doigt, plus long que le second, et sa belle couleur jaune, répandue sur toutes les parties supérieures du dos, qui sont en outre semées de grandes taches d'un brun rougeâtre, bordées de noir, lesquelles prennent la forme de bandes transversales sur les membres.

Il se trouve, comme le précédent, dans les mêmes localités algériennes.

DES URODÈLES. — *Urodela.*

FAMILLE DES SALAMANDRIDES, Dum. et Bib.

SALAMANDRE TACHETÉE.

Salamandra maculosa, Laur. *Synops. Rept.* p. 151, pl. 42, spec. 51.
Lacerta salamandra, Linn. *Syst. nat.* p. 371, spec. 47.
Sourd ou Salamandre terrestre, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 62, pl. 11, fig. 3.
Salamandre commune, Bory-S.-Vinc. *Dict. class. Hist. nat.* t. XV, pl. 68, spec. 1.

Nous ne donnerons que très-peu de détails sur cette espèce, la plus grande du genre, l'une des plus connues et des plus remarquables par les grandes taches jaunes semées sur le fond noir de son corps, et qui, de plus, a des tubercules sur les côtés, d'où suinte une liqueur blanchâtre, amère et forte. Elle est très-commune dans quelques départements de la France, mais fort rare à Oran, d'où nous en avons rapporté un individu. M. le colonel

Levaillant nous en a donné un de Constantine. Nous ne la connaissons d'aucun autre endroit; il y a cependant lieu de croire qu'elle se trouve aussi dans les autres parties de cette même colonie, où nous sommes, du moins, porté à la regarder comme rarissime.

La Salamandre maculée se tient dans les lieux humides, sous les pierres, dans les trous, et fait ses petits vivants, qu'elle dépose, dit-on, dans l'eau.

EUPROCTE DE RUSCONI.

(Voy. pl. 4, fig. 2.)

Euproctus Rusconii, Géné, *Sprof. Rept. Sard. indig.* p. 28, pl. 1, fig. 3 et 4. — Dum. et Bib. *Hist. Rept.* t. IX.

Voici la description latine que donne Géné de l'Euprocte de Rusconi.

« Cette espèce, dit-il, a la tête large, déprimée; le tronc large, aplati et arrondi en avant; « les narines marginales; pas de parotides; les yeux petits, à peine saillants, presque « obliques; le tronc, deux fois plus long que la tête seulement, convexe et parcouru dans « toute sa région dorsale par une saillie assez marquée, mais entièrement dépourvue de « crête. La queue, qui égale presque la longueur du corps, est cylindrique à sa base, com- « primée latéralement, et offrant en dessus une carène qui commence au delà de sa base; « inférieurement cette carène ne se montre que vers le milieu de cette partie du corps: l'une « et l'autre bordées d'une teinte ferrugineuse. Les pieds de devant sont de moyenne gran- « deur, terminés par quatre doigts; les postérieurs, gros, également munis de cinq doigts. Les « femelles portent aux côtés internes des talons une protubérance ou gros tubercule; les « mâles en manquent. Les surfaces palmaire et plantaire sont complétement lisses, sans aucune « verrue. Les doigts sont presque cylindriques, courts et inégaux: le premier doigt, c'est-à- « dire le pouce, est le plus petit; le troisième, le plus long de tous; le second, le quatrième « et le cinquième, presque égaux entre eux. La tête, le dos, les côtés du corps, la partie « externe des pieds et la queue sont couverts d'une infinité de petites verrues blanchâtres, « ayant l'apparence de points saillants. Les dents sont fortes, recourbées; les palatines disposées « sur deux séries droites, allant des orifices internes des narines jusqu'à la gorge, où elles « divergent. La région anale, dans l'un comme dans l'autre sexe, est tuméfiée, étroite, « allongée dans le sens longitudinal, plus grêle chez les mâles, ayant son ouverture ronde et « placée tout près de la base de la queue. Dans les adultes, l'Euprocte de Rusconi, suivant le « même auteur, a les parties supérieures coloriées en brun noirâtre ou olivâtre, avec des « taches ferrugineuses, quelquefois peu marquées; en dessous il est cendré ou ferrugineux, « semé de points ou petites taches d'un noir bleuâtre, tantôt nombreuses et confluentes, « tantôt rares et très-séparées les unes des autres. »

Nous ne possédons de cet Euprocte qu'un seul individu, semblable à l'espèce que nous venons de décrire, avec cette différence que la queue est plus longue, plus grêle, et les carènes qui la surmontent sont aussi moins prononcées; néanmoins, MM. Duméril et Bibron ont reconnu son identité spécifique avec l'espèce dite de Géné, qui ne nous est connue que par le dessin; il est nouveau pour nos collections et provient d'Oran, intérieur des terres.

TRITON NÉBULEUX, Nob.

(Voy. pl. 4, fig. 1.)

Triton nebulosus, Nob.

Nous appelons ainsi une espèce dont la queue suffirait seule, par sa longueur, à la faire distinguer du *Triton Poireti* de Gervais, dont elle est excessivement voisine, de même que sa tête, qui a un peu plus de largeur, de brièveté et de dépression doit empêcher qu'on ne la confonde avec l'espèce dont nous venons de parler, chez laquelle la tête est en effet plus étroite, moins longue et aussi moins déprimée, mais de bien peu de chose. Ses dents sont également plus courtes, très-légèrement recourbées, presque imperceptibles, et ses tubercules cutanés moins saillants et plus rapprochés.

Elle a les tempes un peu plus renflées, la tête assez courte et percée d'un grand nombre de petits pores. Sa partie antérieure, dont la surface est plane, forme un ovale arrondi, de chaque côté duquel, et un peu en dessus, se trouvent situés les orifices extérieurs des narines, qui sont circulaires et d'un diamètre assez grand. La partie postérieure est large et légèrement convexe. La bouche est grande, fendue bien au delà des yeux, et armée de petites dents pointues ; les inférieures plus courtes encore. L'œil est de grandeur moyenne ; les membres sont robustes et revêtus de grains semblables à ceux du corps ; la langue est charnue, de forme presque ronde, attachée dans sa partie inférieure, et entièrement libre dans le reste de sa circonférence. Le cou est gros, arrondi en dessus, faiblement étranglé, c'est-à-dire un peu plus étroit que la tête et le corps, dont la peau est recouverte de petits grains assez serrés qui la rendent rugueuse. Les côtés de celui-ci sont assez renflés, et sa région inférieure offre une surface plane. La queue, qui est également hérissée de petits tubercules, fait un peu plus de la moitié de la longueur totale de l'animal; elle est presque arrondie, grosse à sa naissance, et comprimée de chaque côté.

Les pattes de devant sont plus courtes que celles de derrière. Il y a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière, les uns et les autres séparés et aplatis. Le pouce de devant est le plus court, le second et le troisième sont presque de la même longueur, et le quatrième est égal au premier. Le cinquième doigt des pieds de derrière est court proportionnellement au second, qui est le double plus long ; les trois autres décroissent graduellement, de sorte que le pouce est le plus court.

Les Tritons de cette espèce ont tout le dessus du corps, de la queue et des membres d'un vert bouteille, semé de taches brunes, foncées et irrégulières qui se confondent en nuages ; des points jaunes très-petits se montrent en différents endroits de la tête, du dos et de la queue. On voit une teinte jaunâtre sur les flancs. Les carènes de la queue, le dessous des membres et même les doigts, sont colorés en minium pâle. Cette couleur, qui paraît dominer sur le ventre et la gorge, est relevée de taches brunes et rondes, qui demeurent toujours isolées.

Ces Tritons sont assez communs à Alger ; nous les avons trouvés dans un puits, sous des pierres inondées ; aucun autre point de l'Algérie ne nous les a procurés.

POISSONS.

ACANTHOPTÉRYGIENS.

FAMILLE DES PERCOIDES, Cuv.

BAR COMMUN.

Labrax lupus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 59, pl. 24.
Loup, Rond. *de Pisc.* p. 213. — Salv. *Aquat.* p. 108.
Perca lupus, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ éd. p. 48, n° 6.
Bar, Sonnini, *Voy. Égypt.* t. I, p. 217.
Loup, Bonnat. *Encycl. méth.* pl. 45, fig. 208.
Sciæna labrax, Bl. *Hist. Poiss.* t. III, p. 45, pl. 301.
Sciæna diacantha, ibid. pl. 302.
Sciæna punctata, ibid. pl. 205.
Centropome mulet, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 271.
Centropome loup, *ibid.* p. 367.
Persèque diacanthe, *ibid.* p. 418.
Persèque pointillée, *ibid.*

Ce poisson, qui atteint jusqu'à 66 centimètres et plus de longueur, a le corps allongé, comprimé, couvert d'écailles assez petites relativement à sa grandeur, la mâchoire inférieure un peu plus longue que l'autre, et ses branches creusées de deux petites fossettes longitudinales. Ses lèvres sont simples et assez charnues. Du reste, nos individus sont entièrement semblables par les autres détails à ceux de l'espèce, à laquelle, d'ailleurs, ils ressemblent pour la disposition des couleurs.

On trouve de petits individus dont le corps est semé de taches noires très-rapprochées; il y en a d'autres de même taille, sans taches et entièrement colorés comme les grands Bars. Ce sont, d'ailleurs, chez les uns et les autres, les mêmes formes et les mêmes détails de conformation.

Selon l'opinion de MM. Cuvier et Valenciennes, ces macules ne sont que la livrée des femelles de ce même poisson, ou bien encore celle du jeune âge, comme le disent les pêcheurs d'Alger qui nous ont renseigné. Il reste maintenant à décider si ces taches sont des marques de sexe ou d'âge. Tout cependant semble justifier la première de ces opinions, que nous adoptons d'autant mieux que les taches noires dont nous parlons ci-dessus per-

sistent, mais rarement, dans plusieurs individus devenus assez grands ou vieux, ainsi que nous l'avons vu dans le Nord de l'Afrique, en Algérie.

On l'y prend toute l'année en aussi grande abondance qu'en différents points de nos côtes. Sa chair est recherchée, et on la vend par tranches. Il se tient souvent aux embouchures des rivières et les remonte assez haut pour qu'il ait été regardé par quelques pêcheurs comme un poisson d'eau douce.

APOGON COMMUN.

Apogon rex mullorum, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 143.
Corvulus, Gesn. *de Pisc.* p. 1273.
Mullus imberbis, Will. *Ichth.* p. 286. — Linn. *Syst. nat.* 13[e] éd. p. 1341, n° 2.
Amia, Gronov. *Zooph.* p. 80, pl. 9, fig. 2.
Apogon ruber, Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 412.
Centropomus rubens, Spin. *Ann. mus.* t. X, p. 370, pl. 28, fig. 2.
Mullus imberbis, Riss. *Ichth. de Nice*, 1[re] éd. p. 216.
Dipterodon ruber, Raf. *Gen.* p. 471, n° 725.
Apogon rex mullorum, *Icon. Règne anim.* pl. 3, fig. 1.

Très-petit poisson, qui ne diffère en rien de ceux de l'Europe. L'espèce est peu estimée; elle est distincte de ses congénères de la mer des Indes par son corps plus ventru que dans aucun autre, par sa couleur d'un rouge argenté ou doré, et par les taches noires qui se dessinent sur le fond rouge des nageoires caudale et anale, et sur la pointe de la seconde dorsale. Peu commune sur toute la côte méditerranéenne de l'Algérie.

POMATOME TÉLESCOPE.

Pomatomus telescopium, Riss. *Ichth. de Nice*, 1[re] éd. p. 301, pl. 9, fig. 31. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 171, pl. 24; *Icon. Règne anim.* pl. 3, fig. 2; *Hist. Poiss. Can.* t. II, p. 6, pl. 1.

C'est un poisson remarquable par la grandeur extraordinaire de son œil, par l'éloignement de ses dorsales et la grandeur de ses écailles.

Cette rarissime espèce, comme on aurait pu le croire, ne se trouve pas confinée seulement dans les parages de Nice.

Nous n'avons pas trouvé de différence entre les individus de Nice et celui que nous avons rapporté d'Alger.

SERRAN ÉCRITURE.

Serranus scriba, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 214, pl. 18.
Phycis, Salv. *Aquat.* p. 227, fig. 2 et 9.
Perca marina, Rond. *de Pisc.* p. 157.
Phycis Salviani, Aldrov. *de Pisc.* pl. 43.
Perca scriba, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1315, n° 22.
Holocentrus fasciatus, Bl. *Hist. Poiss.* p. 240.
Holocentrus virescens, ibid. p. 233.
Holocentrus marinus, Lacép. *Hist. Poiss.* t. V, p. 296.
Holocentrus fasciatus, ibid. p. 380.
Lutjanus scriptura, ibid. p. 229.
Labrus argus, Viv. et Spin. *Ann. mus.* t. X, p. 372.
Holocentrus argus, loc. cit.

Espèce très-abondante dans la Méditerranée, et non moins commune sur tous les marchés des côtes de l'Algérie, où elle vit dans les endroits rocailleux; elle est variable et facile à distinguer de celles du même genre par son museau pointu et les traits bleus tracés en forme d'écriture sur sa joue, son crâne et son museau. Elle est généralement peu estimée.

SERRAN COMMUN.

(Voy. pl. I.)

Serranus cabrilla, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 223, pl. 29.
Hiatula, Salv. *Aquat.*
Chauna, Rond. *de Pisc.* p. 183.
Perca marina, Aldrov. *de Pisc.* p. 47.
Perca cabrilla, Linn. *Syst. nat.* 14e éd. p. 382, n° 32.
Holocentrus virescens, Bl. *Hist. Poiss.* pl. 233.
Holocentrus jaune, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re éd. p. 293.
Holocentre serran, *ibid.* loc. cit. p. 294.
Serranus cabrilla, Sonn. *Voy. en Grèce*, t. I, p. 281, pl. 4, fig. 3.
Labrus hiatula, Bonnat. *Encycl. méth.* pl. 52, fig. 198.

Ce poisson se trouve dans les mêmes localités que le précédent, et en aussi grande quantité. On distingue bien cette espèce du Scriba par son museau plus court, l'absence des traits bleus sur la tête, les bandes obliques qui traversent la tête, par plusieurs bandes d'un rouge aurore qui occupent la moitié supérieure de son corps, et enfin par quelques autres bandes longitudinales qui s'étendent sur les côtés; elle est très-variable dans ses couleurs. Nous en possédons deux individus, que nous avions pris d'abord pour une nouvelle espèce; mais la comparaison attentive que nous en avons faite nous a prouvé que ce n'était bien évidemment qu'une variété de l'espèce dont il est ici question, avec de légères différences dans les proportions des nageoires ventrales et pectorales : modification qui ne peut donc être qu'un accident d'individu et non d'espèce.

La figure que nous donnons dans le présent ouvrage de ce magnifique poisson, dont il n'existe aucune représentation, reproduira plus fidèlement que nous ne pourrions le faire

les marques distinctives de cette variété, d'une excessive rareté à Oran, d'où nous en avons rapporté deux exemplaires de grande dimension.

SERRAN À TACHE NOIRE SUR LA DORSALE.

Serranus hepatus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 131.
Sacchetto, Will. *Ichth.* p. 326.
Sacchetto, Bél. *Aquat.* p. 265.
Sacchetto, Art. *Gen.* p. 51.
Labrus hepatus, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1283, n° 4.
Labrus Adriaticus, Gmel.
Holocentrus striatus, Bl. *Ichth.* pl. 235, fig. 1.
Labre hépate, Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 436.
Lutjanus Adriaticus, id. tom. IV, p. 222.
Holocentre triacanthe, id. *loc. cit.* p. 376.
Holocentrus siagonotus, de Lar. *Ann. mus.* t. XIII, p. 352, pl. 22, fig. 8.
Holocentre hépate, Riss. *Ichth. de Nice*, p. 292.

Très-petit poisson bien caractérisé parmi tous les siens, même du *Serranus scriba*, auquel il ressemble le plus. Son corps et son museau sont proportionnellement plus courts, et son dos aussi plus bombé. Les branches de sa mâchoire inférieure, laquelle dépasse de très-peu de chose la supérieure, sont nues et percées de petits pores. Son œil est assez grand. Il a des dents en cardes fortes aux deux mâchoires; celles du rang extérieur plus grandes que les autres, outre deux plus grandes encore en dedans de la mâchoire supérieure. Nous avons des individus chez lesquels nous n'avons pu découvrir aucune différence avec ceux de l'espèce qui forme deux variétés bien distinctes : l'une est d'une couleur grise, avec des bandes transversales noires sur le corps; l'autre est d'un gris argenté uniforme, sans aucune autre tache que celle de la dorsale, qui particularise si bien notre hépate, que l'on voit aussi dans l'Océan, et que l'on vend, mêlé à toutes sortes de petits poissons, sur la plupart des marchés de la côte d'Alger, d'où nous avons rapporté l'une et l'autre des variétés mentionnées.

BARBIER DE LA MÉDITERRANÉE.

Serranus Anthias, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 250, pl. 31.
Anthias primus, Rond. *de Pisc.* p. 88.
Anthias, Gesn. *de Pisc.* p. 55. — Aldrov. *de Pisc.* p. 86. — Will. *Ichth.* p. 325, pl. 10, fig. 3.
Labrus Anthias, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1283, n° 4.
Anthias sacer, Bl. pl. 315.
Lutjanus Anthias, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 197.

L'Anthias est un poisson semblable aux précédents pour les dents et les formes, mais que l'on reconnaît facilement à la longueur de ses ventrales, prolongées en filets, aux lobes de sa caudale, également terminés en pointes, surtout l'inférieur, qui dépasse l'autre du double, et qui, de plus, se fait remarquer par le troisième rayon de sa dorsale, qui s'élève en une longue épine flexible, et sa belle couleur rouge brillant ou rose, à teintes dorées

sur le corps et légèrement argentées sur l'abdomen; les côtés de la tête sont imprimés de trois bandes d'un jaune doré.

C'est une petite espèce que l'on trouve dans toute la Méditerranée et le littoral algérien, où nous l'avons, d'ailleurs, observée avec les mêmes caractères que ceux de son analogue.

MÉROU BRUN.

Serranus gigas, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 270, pl. 33.
Perca gigas, Linn. *Syst. nat.* 13[e] éd. p. 1315, n° 48.
Perca gigas, Duh. II[e] part. sect. 4, pl. 9, fig. 1.
Holocentrus gigas, Schn. pl. 322.
Holocentre mérou, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 377.
Holocentrus gigas, de Lar. *Ann. mus.* t. XIII, p. 318.
Holocentre mérou, Riss. *Ichth. de Nice*, p. 289.
Serranus gigas, *Comm. scient. Mor.* pl. 16, fig. 1, 3[e] série.

Cette espèce, malgré ses grands rapports de forme extérieure avec les *Serranus scriba* et *cabrilla*, dont elle a aussi les mœurs et les habitudes, s'en distingue d'abord, comme l'ont dit MM. Cuvier et Valenciennes (*loc. cit.*), par de très-petites écailles apparentes à la mâchoire inférieure, par son corps proportionnellement court et trapu, par ses grandes dimensions, et enfin par sa couleur brune, avec des taches plus foncées de différentes grandeurs.

Le Mérou est très-commun sur toute la côte de notre Algérie, où il se montre de préférence pendant les mois d'été; il est recherché pour la délicatesse de sa chair.

SERRAN À MUSEAU AIGU.

Serranus acutirostris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 286.

Ce poisson, que sa grande similitude de forme, de taille, et même de couleur, peut aisément faire prendre pour notre Mérou commun ou quelques autres voisins de lui, n'en est cependant pas moins pour cela une espèce fort distincte des uns et des autres de ces Mérous, à cause de la finesse des dentelures de son préopercule, de la petitesse de ses écailles et de son museau plus pointu que celui des espèces dont nous venons de parler. L'épine médiane de son préopercule est aussi la plus forte et la plus pointue; elle est aplatie. Sa nageoire caudale est en forme de croissant, et sa couleur entièrement brune, avec des nébulosités plus foncées, et la partie molle de sa dorsale bordée d'un fin liséré plus foncé encore, comme celle de l'anale. D'ailleurs, les détails de nos individus, comme ceux des poissons précédemment nommés, s'accordent parfaitement bien avec les descriptions données de ces espèces par MM. Cuvier et Valenciennes aux endroits cités.

Les pêcheurs nous apprennent que ce poisson est assez rare toute l'année à Alger et sur ses côtes. Sa chair est aussi estimée que celle du Mérou, avec lequel, comme nous l'avons déjà dit, on le confond.

Remarque. Il est très-probable que le poisson dont nous ont parlé les pêcheurs est le même que notre Cernier, décrit et figuré par MM. Cuvier et Valenciennes dans leur Histoire

des Poissons (tome III, page 21, pl. 42). Ils nous l'ont indiqué comme une grande espèce à formes lourdes, trapues et ramassées, ayant la tête couverte de crêtes saillantes, le corps rude et d'une couleur brune uniforme. Ils le donnent comme d'une grande rareté à Oran, où il n'apparaît qu'accidentellement, selon eux.

VIVE COMMUNE.

Trachinus draco, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1157, n° 1.
Draco minor, Salv. *Aquat.* fol. 17.
Araignée de mer, Rond. *de Pisc.* pl. 238.
Grande vive, Penn. 11e éd. *Zool. Brit.* pl. 29, n° 72.
Trachinus lineatus, Bl. *Hist. Poiss.* pl. 10.
Saccrailla, Duh. IIe part. sect. 6, p. 235.
Trachinus draco, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 28, fig. 92.
Trachinus draco, Riss. *Ichth. de Nice*, 11e éd. p. 108.
Trachinus draco, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* tom. II, p. 238.

VIVE ARAIGNÉE.

Trachinus araneus, Riss. *Ichth. de Nice*, p. 109.
Draco major, Salv. *Aquat.* fol. 71.
Araneus tertius, Aldrov. *de Pisc.* p. 259.
Aranei species altera, Will. *Ichth.* p. 289, pl. 10, fig. 1.
Trachinus araneus, *Icon. Règne anim.* pl. 9, fig. 1.

VIVE RADIÉE.

Trachinus radiatus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 250, pl. 61.
Araneus alter, Aldrov. *de Pisc.* p. 258.
Trachinus lineatus, de Lar. *Ann. mus.* t. XIII, p. 331 et 332.

PETITE VIVE.

Trachinus vipera, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 254.
Vive, Will. *de Pisc.* t. I, p. 289.
Vive, Ray, *Syn. de Pisc.* p. 92.
Grande vive, Penn. *Zool. Brit.* 11e éd. pl. 28.
Bodero ou Boideroe, Duh. IIe part. sect. 6, p. 135, pl. 1, fig. 2.

Les côtes de l'Algérie nourrissent ces quatre espèces, très-faciles à distinguer, et qui ne diffèrent entre elles ni de mœurs ni d'habitudes. La Vive commune, que l'on trouve très-fréquemment dans la Méditerranée, sur les marchés de Paris, a été également observée dans un très-grand nombre d'autres localités des mers d'Europe; non moins répandue dans les mêmes parties que le *Trachinus araneus*, qui est toujours plus grand et moins allongé. Le *Trachinus radiatus*, de même extrêmement commun, se trouve aussi dans toute la Méditerranée; il est d'une taille encore plus raccourcie que ceux dont nous venons de parler, et d'un gris brun-rougeâtre avec des points bruns moins serrés sur la tête que dans l'*Araneus;*

enfin, le *Trachinus vipera,* le plus petit des Vives, est constaté sur les côtes de la Manche; il est aussi propre aux côtes de l'Algérie, et beaucoup plus rare que les espèces précédentes, dans les mêmes lieux.

Ces poissons, redoutés des pêcheurs, à cause des épines dont ils sont armés, s'approchent du rivage pendant la saison de la ponte; ils se tiennent ordinairement dans le sable ou dans la vase, et sont généralement recherchés pour la délicatesse de leur chair.

URANOSCOPE VULGAIRE.

Uranoscopus scaber, LINN. *Syst. nat.* 12ᵉ éd. p. 1156, n° 152.
Raspecon ou Tapecon, ROND. *de Pisc.* p. 242.
Uranoscope, ALDROV. *de Pisc.* p. 265.
Uranoscope, JONST. *de Pisc.* p. 93, pl. 21, fig. 7.
Uranoscope, WILL. *Aquat.* pl. 3, fig. 2.
Uranoscope rat, BONNAT. *Encycl. méth.* pl. 27, fig. 27.
Uranoscopus scaber, BL. *Hist. Poiss.* pl. 163.
Uranoscopus scaber, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. II, pl. 2, fig. 1.
Uranoscopus scaber, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. III, p. 287.

Cette espèce, également désignée dans les différentes contrées d'Europe sous les diverses dénominations de Rascasse blanche, Responsadoux, de Rat, de Prêtre, de Raspeçon et Tapeçon, compte au nombre des poissons d'Alger, où elle paraît assez rare, même dans les mois d'été.

Elle se tient dans les profondeurs, vit solitairement, aime le sable et la vase, et se nourrit de proie. On dit même que le lambeau cutané qu'elle porte dans la cavité de sa bouche lui sert à prendre les petits poissons et autres animaux marins. Elle est fort peu estimée pour sa chair; cependant on la mange.

SPHYRÈNE COMMUNE.

Sphyræna vulgaris, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. III, p. 327. — ROND. *de Pisc.* p. 224. — SALV. *Aquat.* p. 195. — ALDROV. *de Pisc.* p. 102. — GESN. *de Pisc.* p. 73, fig. 3.
Ésos sphyrène, LINN. *Syst. nat.* 13ᵉ éd. p. 1389, n° 1.
Sphyrène, BL. *Hist. Poiss.* pl. 289.
Sphyrène Spet, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. III, p. 326.
Sphyrène vulgaire, *Icon. Règne anim.* pl. 10, fig. 2.

L'espèce devient très-grande; elle est commune presque toute l'année sur les marchés des côtes d'Algérie. On la rencontre également en profusion dans le bassin de la Méditerranée et dans l'Adriatique. On l'estime beaucoup.

PARALÉPIS CORÉGONOÏDE.

Paralepis coregonoides, RISS. *Ichth.* 2ᵉ éd. p. 472, pl. 7, fig. 15.
Paralepis coregonoides, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. III, p. 357, pl. 66, 67, fig. 1.
Paralepis coregonoides, Icon. Règne anim. pl. 10, fig. 3.

Petit poisson allongé et comprimé, qui a beaucoup de ressemblance, quant à la forme, avec le précédent, mais dont les ventrales, ainsi que la première dorsale, sont d'une ténuité

extrême. Il est, à ce qu'il paraît, très-rare dans la rade d'Alger, et n'avait été observe jusqu'à ce jour qu'à Nice.

MULLE SURMULET.

Mullus surmuletus, LINN. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1339, n° 2. — ROND. *de Pisc.* — SALV. *Aquat.* p. 336. — ALDROV. *de Pisc.* p. 123. — WILL. *Ichth.* p. 285, pl. 7, fig. 1. — JONST. *de Pisc.* p. 61, pl. 57, fig. 1. — PENN. *Zool. Brit.* t. III, p. 230. — BL. *Hist. Poiss.* pl. 57. — BONNAT. *Encycl. méth.* pl. 59, fig. 333.

Sa forme est semblable à celle du *Barbatus;* mais il est facile de le reconnaître à sa tête un peu plus allongée et moins haute, aux pores du sous-orbitaire plus gros, et à ses écailles aussi plus grandes, avec quelques dentelures. Son œil est rond, assez grand et voisin du profil supérieur. Sa bouche, peu ouverte, située au bout du museau, est peu proctractile, et les lèvres qui la garnissent peu charnues. Ses dents sont en velours, sur une bande étroite, à la mâchoire inférieure, mais la supérieure en manque; au milieu du palais, elles sont en petits pavés, serrées et portées sur une large plaque ovale, qui se trouve interrompue au milieu par un sillon longitudinal. Son corps est d'un beau rouge éclatant pendant la vie, avec trois lignes jaunes dorées et des teintes argentines, qui se détachent les unes et les autres sur le fond blanc argenté des parties inférieures, un peu rosées. Les nageoires ont une teinte rougeâtre, sauf les ventrales, qui sont jaunâtres, ainsi que le bord postérieur de l'anale.

Cette espèce, dont la chair est recherchée, se pêche en très-grande quantité, pendant toute l'année, sur les côtes d'Algérie; elle devient plus grande que le *Mullus barbatus.* Abondamment répandue dans l'Océan, elle paraît aussi beaucoup plus commune sur les marchés de Paris que ce dernier.

FAMILLE DES JOUES CUIRASSÉES, Cuv.

TRIGLE CAMARD.

Trigla lineata, LINN. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1346, n° 14.
Mullus imberbe, ROND. *de Pisc.* p. 295.
Cuculus, RAY, *Syn. de Pisc.*
Trigla lineata, BRÜNN. *de Pisc. Massil.* p. 99.
Grondin tétard, DUH. sect. 5, pl. 8, fig. 5.
Trigla lineata, BL. *Hist. Poiss.* pl. 354.
Trigla lineata, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 34.

Cette espèce habite toutes les côtes de la Méditerranée et de l'Océan jusqu'aux Canaries; elle est aussi estimée comme aliment que le rouget commun, avec lequel on l'apporte en très-grand nombre sur les marchés de Paris. Nous l'avons personnellement observée en abondance sur toutes les côtes de l'Algérie, d'où nous en avons rapporté plusieurs individus d'une nuance plus foncée que ceux d'Europe.

TRIGLE PERLON.

Trigla hirundo, LINN. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1344, n° 6.
Corvus, SALV. *Aquat.* p. 194.
Hirundo prior, ALDROV. *de Pisc.* p. 135.
Corax, GESN. *de Pisc.* p. 199. — WILL. *Ichth.* p. 280. — RAY, *de Pisc.* p. 88.
Trigla hirundo, BL. *Hist. Poiss.* pl. 60.
Trigla hirundo, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 40.

Le perlon est un poisson fort commun sur toutes nos côtes, et facile à distinguer de l'espèce précédente par sa belle couleur brune, son museau plus large et la coloration bleue de ses nageoires pectorales, dont la face postérieure est noire, bordée de bleu. Sa taille surpasse celle des espèces européennes, et abonde également sur nos marchés, surtout pendant la belle saison.

TRIGLE À PECTORALES TACHETÉES.

Trigla pœciloptera, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 74.
Trigla cuculus, RISS. *Ichth.* 11e éd. p. 400.
Trigla pœciloptera, *Icon. Règne anim.* pl. 2, fig. 1.

Cette espèce, établie sur des individus trouvés en quantité à Dieppe par M. Valenciennes, paraît très-rare à Alger, d'où nous n'en avons rapporté qu'un seul individu. Nous ne savons rien sur les mœurs de ce petit poisson, d'un brun rougeâtre et d'une ressemblance parfaite avec le perlon, dont il se distingue notamment par une tache d'un noir prononcé, avec quelques points blancs à la face postérieure de la pectorale.

TRIGLE LYRE.

Trigla lyra, LINN. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1342, n° 2.
Lyra, ROND. *de Pisc.* p. 298. — GESN. *de Pisc.* p. 516.
Piper, RAY, *de Pisc.* p. 89.
Lyra, WILL. *Ichth.* p. 282.
Cuculus, SALV. *Aquat.* f. 162. — DUH. sect. 5, pl. 8, fig. 1.
Trigla lyra, PENN. *Zool. Brit.* t. III, pl. 44.
Gronau, BONNAT. *Encycl. méth.* pl. 60, fig. 235.
Trigla lyra, BL. *Hist. Poiss.* 350. — CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 55.

Cette espèce est propre à l'Océan et à la Méditerranée. Pennant la dit commune sur les côtes de l'Angleterre. En Algérie elle est peu répandue, et diffère de celles du même genre par les lobes de son museau plus avancés et l'échancrure qui les sépare plus profonde, ainsi que par ses épines operculaires, claviculaires, et celle de son huméral plus fortes.

TRIGLE ORGUE.

Trigla Lucerna, Brünn. *de Pisc. Massil.* p. 76.
Cuculus, Rond. p. 227.
Trigla Lucerna, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1344, n° 5.
Trigla obscura, Schn. p. 16, n° 15.
Trigla filaris, Ott. *Conspect.* p. 7 et 8.
Trigla Lucerna, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re éd. p. 209.
Trigla milvus, id. *loc. cit.* 11e éd. p. 395.
Trigla Lucerna, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 72.

Moins répandu dans les mêmes parages que les précédents, et d'un rougeâtre plus vif que celui des individus recueillis sur nos côtes. On le distingue aisément de tous les Trigles au long filament de sa seconde épine dorsale et aux larges écailles qui garnissent sa ligne latérale. La chair de ce petit poisson, quoique excellente, est peu recherchée.

TRIGLE RUDE.

Trigla aspera, Viv.
Mullus asper, Rond. p. 296.
Trigle cavillone, Lacép. *Hist. Poiss.* tom. III, p. 366.
Trigla aspera, Riss. *Ichth. de Nice*, 11e éd. p. 396.
Trigla aspera, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 77.

Ce poisson, le plus petit des Trigles, se trouve pendant toute l'année à profusion sur les marchés de la côte d'Algérie; on l'y prend pêle-mêle avec le fretin. La grandeur des écailles, âpres à leurs bords, la belle couleur rouge et l'absence de tache noire sur la première dorsale, caractérisent aisément cette espèce du *Trigla papillo*, auquel elle ressemble beaucoup. Cette espèce se trouve aussi dans la Méditerranée.

MALARMAT.

Péristédion cataphracte, Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 365.
Lyra altera, Rond. *de Pisc.* pl. 299. — Salv. *Aquat.* f. 192. — Will. *Ichth.* 281. — Ray, *Syn. de Pisc.* p. 89. — Bél. *Aquat.* p. 209. — Jonst. *de Pisc.* p. 46, pl. 17, fig. 2.
Trigla cataphracta, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1341, n° 1.
Trigle chabrontère, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 145.
Trigla cataphracta, Bl. *Hist. Poiss.* pl. 349.
Trigla hamata, Bl. *Édit. de Schn.* pl. 16.
Malarmat, Riss. *Ichth. de Nice*, 11e éd. p. 210.
Peristedion cataphractum, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 101, fig. 75.

On trouve cette espèce remarquable dans toutes les parties occidentales de la Méditerranée, et M. de Mertens l'a observée dans l'Adriatique. Les individus que nous avons recueillis sur les côtes algériennes, où ils sont peu nombreux, ressemblent en tout à l'espèce. On voit par Duhamel et Risso, que le *Malarmat* se tient dans les profondeurs, et n'approche du rivage qu'à l'époque de la ponte. Comme aliment, ce poisson est peu estimé.

DACTYLOPTÈRE COMMUN.

Dactylopterus volitans, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 117.
Hirundo, Bél. *Aquat.* p. 395. — Rond. *de Pisc.* p. 285. — Salv. *Aquat.* pl. 184. — Will. *Ichth.* p. 283. — Gesn. *de Pisc.* p. 35, 36, 37.
Trigla volitans, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1345, n° 9.
Morcielago, Parr. *Poiss. Hav.* p. 25, pl. 14.
Pirapède, Marg. *Poiss. Brés.* pl. 162. — Bonnat. *Encycl. méth.* pl. 61, fig. 239. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 326.

Ce Dactyloptère vit dans la Méditerranée, l'Adriatique, et peut-être aussi dans l'Océan; on le trouve également à la Martinique, sur les côtes du Brésil et jusqu'à Terre-Neuve. Cette espèce est fort différente de celle de la mer des Indes, et se retrouve sur les côtes de l'Algérie, d'où nous l'avons rapportée, entièrement semblable aux individus des divers points ci-dessus cités. Elle provient de Philippeville, seul point de la côte où nous l'ayons observée pendant notre séjour en Algérie. Elle y paraît fort rare.

GRANDE SCORPÈNE ROUGE.

Scorpæna scrofa, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1225, n° 2.
Scorpio, Rond. *de Pisc.* p. 201. — Aldrov. *de Pisc.* p. 196.
Scorpius major, Gesn. *Aquat.* p. 845. — Will. *Ichth.* p. 31, pl. 10. — Ray, *Syn. de Pisc.* p. 342. — Jonst. *de Pisc.* p. 148, pl. 19, fig. 9.
Scorpius marinus, Salv. *Aquat.* p. 197. — Bél. *Aquat.* p. 148.
Scorpius, Brünn. *de Pisc. Massil.* p. 32, n° 45. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 10, pl. 182.
Truite, Bonnat. *Encycl. méth.* pl. 88, fig. 568.
Scorpène truite, Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 180.
Scorpæna scrofa, Riss. *Ichth. de Nice*, 11e éd. p. 188. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 288.

Ce poisson, fort connu et très-variable par son mode de coloration, habite en quantité les côtes d'Alger; il s'y tient dans les endroits rocailleux, et passe pour être bon à manger. Cette espèce, qu'on retrouve également dans toute la Méditerranée, l'Océan et l'Adriatique, devient assez grande. Les pêcheurs la redoutent beaucoup, à cause de la piqûre de ses aiguillons.

PETITE SCORPÈNE BRUNE.

Scorpæna porcus, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1214, n° 1.
Scorpius, Rond. *de Pisc.* p. 201. — Salv. *Aquat.* p. 202. — Bél. *Aquat.* p. 148.
Scorpius Rondeletii, Ald. *de Pisc.* p. 201.
Scorpius minor, Will. *Ichth.* p. 331, pl. 10, fig. 1. — Gesn. *de Pisc.* p. 85.
Scorpius, Brünn. *de Pisc. Massil.* p. 32, fig. 44. — Jonst. *de Pisc.* p. 74, fig. 10.
Perche de mer, Bonnat. *Encycl. méth.* pl. 54, fig. 210.
Scorpæna porcus, Bl. *Hist. Poiss.* 81. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 275. — Riss. *Ichth. de Nice*, p. 187. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 300.

Les formes de ce poisson sont à peu près celles du précédent, c'est-à-dire, lourdes et oblongues; mais il en diffère par sa tête plus courte, son corps plus haut, les épines de sa

dorsale plus égales, les lambeaux charnus de son corps aussi moins nombreux, et sa couleur brune, au lieu d'être rouge, comme dans tous les individus du *Scorpæna scrofa*. L'espèce est des mêmes parages que la précédente; elle y vient avec la même abondance. Elle demeure toujours plus petite.

SÉBASTE DE LA MÉDITERRANÉE.

Sebastes imperialis, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 336.
Scorpæna dactyloptera, de Lar. *Ann. mus.* t. XIII, pl. 22, fig. 1.

Cette espèce, longtemps confondue avec le *Perca marina* de quelques auteurs, ou *Sebastes Norvegicus*, abonde dans toute la Méditerranée, où elle se tient de préférence à de grandes profondeurs; nous ne l'avons trouvée que très-rarement en Algérie.

HOPLOSTÈTHE DE LA MÉDITERRANÉE.

Hoplostethus Mediterraneus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 469, pl. 79 *bis*.

Cette curieuse et intéressante espèce, que l'ovale de son corps comprimé, la structure celluleuse de sa tête (formée de cavités, soutenues par des arêtes saillantes et fermées par une peau mince et transparente), son front et son museau convexes, son œil grand, rapproché de la ligne du front; sa bouche fendue jusque sous le milieu de l'œil, et légèrement échancrée en avant des intermaxillaires, qui sont minces et garnis d'une fine âpreté, comme la mâchoire inférieure, excepté dans son milieu, qui est lisse; enfin, la présence d'écailles sur le corps, celles de la ligne latérale plus grandes que les autres, surtout en arrière, où elles sont plus larges que longues, font aisément reconnaître l'Hoplostèthe de la Méditerranée, qui a été établi par les auteurs déjà cités, d'après un poisson découvert, pour la première fois, à Nice, que notre musée possède, et dans la collection duquel on trouve une autre espèce du même genre, non moins remarquable que la précédente : tel est l'*Hoplostethus cornatus*, en tout point le même, si ce n'est que son corps est plus rétréci en arrière, et que de chaque côté de l'occiput s'élèvent des crêtes saillantes, dont les pointes postérieures se prolongent en fortes épines, qui forment deux cornes sur l'arrière de la tête.

Les individus que nous avons observés, et que nous venons de rapporter d'Alger même, sont en tout conformes à l'exemplaire de Nice; ils présentent néanmoins d'assez grandes différences dans leur mode de coloration. Dans l'état frais, ils sont brun foncé, à reflets argentés, violets et rosés, et ont toutes les nageoires d'une belle teinte rosée, tranchée, avec le ventre argenté. Nous ne savons rien des habitudes et des mœurs de ce poisson, également fort rare à Alger, et que les pêcheurs appellent *souris*.

FAMILLE DES SCIÉNOIDES, Cuv.

MAIGRE D'EUROPE.

Sciœna aquila, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. V, p. 28, pl. 100.
Umbra, Salv. *Aquat.* pl. 115. — Rond. *de Pisc.* p. 135. — Bél. *Aquat.* p. 117.
Sciœna umbra, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1298, n° 4. — Art. *Gen.* p. 39.
Poisson royal, Duh. IIᵉ part. sect. 6, p. 137, pl. 1, fig. 3. — Bl. *Hist. Poiss.* pl. 297.
Cheilodyptère aigle, Lacép. *Hist. Poiss.* t. V, p. 685.
Persèque vauloo, Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 298, pl. 9, fig. 30.
Sciœna aquila, Riss. *loc. cit.* 2ᵉ édit. p. 411.
Sciœna aquila, *Icon. Règne anim.* pl. 17, fig. 1.

Ce poisson, qui devient énorme, habite la Méditerranée, l'Océan, la Manche et l'Adriatique; on le rencontre également en Égypte, ainsi que sur les côtes de l'Algérie, où il se prend toute l'année. Il est partout très-commun, et recherché à cause de la bonté de sa chair. On le vend sur les marchés des différents points de la côte.

CORBS NOIR.

Corvina nigra, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. V, p. 86.
Corvo di fortiera, Salv. *Aquat.* fol. 117.
Coracinus niger, Rond. *de Pisc.* pl. 128, fig. 2. — Gesn. *de Pisc.* p. 56, fig. 1. — Will. *Ichth.* pl. 5.
Sciœna nigra, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1300, n° 11. — Forsk. *Faun. arab.* p. 47, n° 49.

Espèce très-commune dans toute la Méditerranée; elle se trouve aussi en Algérie, où nous l'avons vue en grande abondance; on l'y prend toute l'année; elle demeure dans des dimensions beaucoup plus petites que l'espèce précédente. Sa chair est aussi bien moins estimée.

OMBRINE COMMUNE.

Umbrina vulgaris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. V, p. 171.
Ombrina, Salv. *Aquat.* fol. 115. — Rond. *de Pisc.* p. 133. — Bél. *Aquat.* p. 114. — Gesn. *de Pisc.* p. 53, fig. 2.
Sciœna cirrhosa, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1299, n° 5. — Art. *Gen.* p. 38 — Bl. *Hist. Poiss.* pl. 300.
Persèque umbre, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 414. — Riss. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 297.

L'Ombrine est une espèce répandue dans toute la Méditerranée, et que nous retrouvons sur les côtes d'Afrique, en Algérie ; elle est très-commune, à en juger par le grand nombre d'individus apportés chaque jour sur les marchés. Ce poisson, qui atteint une longueur considérable, est fort estimé des gens du pays. Nous renvoyons pour tous les détails de ses parties, à l'ouvrage de MM. Cuvier et Valenciennes.

PRISTIPOME RONFLEUR.

Pristipoma ronchus, Val. *Hist. Poiss. Can.* t. II, p. 25, pl. 7, fig. 2.

Le ronfleur est un pristipome que nous avons recueilli à Dellys, près d'Alger, et ayant les plus grandes affinités avec les *Pristipoma Rogieri* et *Rangii,* par sa forme générale, quoique néanmoins il en diffère évidemment. Les caractères que l'auteur assigne à cette espèce sont : d'avoir l'œil plus grand que les deux précédents, et voisin de la ligne du profil, lequel descend par une courbe légèrement oblique, et se terminant par un museau médiocrement obtus. La bouche est petite, peu fendue, et le premier sous-orbitaire presque aussi haut que l'œil est large. Des dents en velours ras occupent chaque mâchoire sur une bande assez étroite. Toutes les pièces operculaires sont écailleuses. Le bord montant du préopercule forme un léger arc rentrant au milieu; son angle est arrondi; son bord offre une forte dentelure. La partie épineuse de la dorsale s'abaisse vers les derniers rayons; la caudale est échancrée et compte dix-sept rayons.

Tout le corps est couvert d'écailles assez grandes, finement dentelées sur le bord. Les pectorales sont pointues. Le nombre de ses rayons est:

D. 12 — 16; A. 3 — 12; C. 17; P. 13; V. 1 — 5.

M. Valenciennes dit de ce poisson, qu'il est gris teinté de verdâtre sur le dos, avec des taches grises le long des flancs, et argenté sur le ventre. Nous répétons les mêmes choses, en faisant toutefois remarquer que l'auteur dans sa description ne parle nullement de la tache que l'on voit à l'angle de l'opercule et des nageoires, qui sont jaunâtres, excepté les ventrales, dont la teinte est grise ou brune.

PRISTIPOME DE BENNETT.

Pristipoma Bennettii, Lowe, *Synops. of the fishes of Madeira.*

Nous croyons avoir retrouvé dans un très-petit poisson d'Oran celui donné par Lowe (*loc. cit.*) sous le nom de *Pristipoma Bennettii.*

Ce poisson, que MM. Webb et Bertelot ont recueilli aux Canaries, a été décrit par M. Valenciennes dans la relation de ce voyage (t. II, p. 26). Sa forme est celle du précédent, son œil est un peu plus petit, les dentelures de son préopercule seulement un peu plus marquées et le bord plus festonné; son sous-orbitaire est aussi plus étroit, et la dorsale épineuse plus égale.

Les écailles sont assez grandes proportionnellement, et finement striées. Sa ligne latérale est droite et occupe le tiers supérieur. Les pectorales sont grandes, pointues, et occupent plus du quart de la longueur totale. M. Valenciennes marque le nombre de ses rayons ainsi qu'il suit :

D. 13 — 16; A. 3 — 13; C. 17; P. 16; V. 1 — 5.

Le même auteur dit que son poisson est vert sur le dos, argenté sous le ventre, avec des taches vertes formant douze ou treize lignes longitudinales. Notre exemplaire est d'un vert plus foncé, sur lequel les lignes vertes ressortent moins. La tache verte de l'angle de l'opercule est aussi prononcée; mais nous lui trouvons un rayon épineux de moins à la dorsale, et un de plus à l'anale.

PRISTIPOME A HUIT RAIES.

(Voy. pl. 2.)

Pristipoma octolineatum, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IX, Suppl. p. 487.

Ce Pristipome, très-voisin du Serrula, a l'œil grand, la tête grosse, élevée; la dorsale continue; la caudale médiocrement échancrée. Le corps est oblong, épais, comprimé et couvert de petites écailles rudes. Les dentelures de son préopercule sont fortes et séparées.

Il est originaire des côtes de Gorée. Nous avons rencontré son analogue à Alger, où l'espèce est d'une rareté excessive; nous en avons rapporté deux individus qui surpassent en taille les originaux types. Les quatre raies bleuâtres qui règnent de chaque côté du dos et des flancs le rendent très-facile à distinguer de ses congénères.

Nous ne connaissons aucun ouvrage où cette espèce ait été déjà figurée.

DIAGRAMME DE LA MÉDITERRANÉE.

(Voy. pl. 3.)

Diagramma Mediterraneum, Nob.

Ce poisson, qui nous a paru différer de tous ceux du même genre, et dont il n'est question dans aucun des auteurs, vient de la Méditerranée, à Alger; il y est d'une excessive rareté et de taille moyenne. Il est étranger à l'Europe.

Cette nouvelle espèce, qui avoisine le *Diagramma griseum*, s'en distingue nettement par la nuque plus élevée, par la caudale, plus profondément fourchue, et par les nageoires, plus pointues, surtout la pectorale; la deuxième épine anale est aussi plus grêle. La tête est comprise trois fois et plus dans la longueur totale. L'œil, qui est grand et du tiers de la longueur de la tête en diamètre, est situé en dessus du milieu de la hauteur; il est un peu plus près du bout du museau que de l'ouïe. La bouche est petite et nullement protractile. Les dents sont fines et égales, excepté le rang externe, qui est le plus fort. La dorsale commence presque vis-à-vis la base de la pectorale; elle compte douze rayons forts, dont les deux premiers sont les plus petits; puis vient la partie molle, qui est sans échancrure; elle a dix-sept rayons mous, dont les derniers surtout sont les plus longs. L'anale a une première épine très-courte, et une seconde longue et forte, sans l'être cependant autant que la première; il y a ensuite neuf ou dix rayons mous, les premiers du double plus longs que les épines qui les précèdent. La caudale est fortement échancrée, et a vingt rayons. Les pectorales sont grandes, pointues, et ont seize rayons mous.

Tout ce poisson est couvert d'écailles rudes au toucher, plus longues que larges, et ciliées à leur partie visible. Il est entièrement gris violacé dans la partie du dos, mais sans taches ni bandes. Le fond de ses nageoires est d'un brun noirâtre. L'intérieur de sa bouche et le dessous de l'opercule sont rouges. L'œil est noir, entouré d'un cercle rouge-brun. Nous ne savons rien des habitudes ni de l'usage qu'on fait de ce poisson.

CHROMIS MARRON.

Chromis castaneus, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 262.
Sparus chromis, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1292, n° 37.
Chromis, Brow. p. 449.
Characin des anciens.
Sparus chromis, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 254.

C'est un petit poisson tenant de certains labres. La tête est petite, le museau court, arrondi; les mâchoires sont égales, et garnies de dents en velours; celles du rang externe, coniques. Le corps est couvert de grandes écailles, qui sont d'un brun châtain ou rougeâtre. Sa ligne latérale est interrompue vers la fin de la dorsale. La caudale est fourchue et filamenteuse; la dorsale et l'anale sont pointues, vu que les derniers rayons s'allongent beaucoup; les nageoires inférieures sont terminées par des filets.

Le corps est traversé longitudinalement de raies plus claires que la couleur argentée du ventre; les pectorales ont une tache noire ou brune dans l'aisselle.

La rade d'Alger nourrit ce poisson, de même taille que ses semblables apportés au Muséum des différents points de la Méditerranée. Il nous a paru fort rare.

FAMILLE DES SPAROÏDES, Cuv.

SARGUE ORDINAIRE.

Sargus Rondeletii, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 14, pl. 141.
Sargus, Rond. *de Pisc.* p. 122. — Salv. *Aquat.* p. 178. — Gronov. *Zooph.* p. 63, n° 219. — Cetti, *Poiss. Sard.* t. III, p. 114. — Brünn. *Ichth. Massil.* n° 3.
Sargus, Duh. IIe part. sect. 4, p. 15, § 3, pl. 3, fig. 1.
Moucharra, Duh. IIe part. sect. 5, pl. 11, fig. 1.
Sargus raucus, Geoffr. *Égypte, Poiss.* pl. 18, n° 1.
Spare bigarré, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 107.
Sparus sargus, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit p. 236.

Très-distincte et bien connue dans nos collections, cette espèce se trouve en tout temps sur les marchés des côtes de l'Algérie, où elle est en très-grande quantité. On la rencontre aussi sur les côtes de Tunis et d'Alexandrie. Elle devient très-grande.

SARGUE DE SALVIEN.

Sargus Salviani, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 28.
Sargus, SALV. *Aquat.* fol. 179, pl. 64. — ALDROV. *de Pisc.* p. 174. — BÉL. *Aquat* 244. — WILL. *Ichth.* p. 309.
Sparus sargus, BRÜNN. *Ichth. Massil.* p. 39, n° 58.
Sargus vulgaris, GEOFFR. *Égypte, Poiss.* p. 18, fig. 2.
Sparus varatulus, RAFIN. *Car. spec. nov. Sicil.* p. 49, n° 128
Sparus puntazzo, RISS. 1re édit. *Ichth. de Nice*, p. 352.

Ce Sargue, très-commun dans toutes les parties de la Méditerranée, est fort différent de celui qui précède, et avec lequel on l'avait confondu; il s'en distingue facilement à l'aspect de son museau plus allongé. Il est aussi d'une taille plus petite.

SARGUE SPARAILLON.

Sargus annularis, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 35, pl. 142.
Sparaillon, ROND. *de Pisc.* p. 118. — SALV. *Aquat.* fol. 63, p. 177. — GESN. *de Pisc.* p. 1058. — ALDROV. *de Pisc.* p. 182. — WILL. *Ichth.* p. 308, pl. 5, n° 2.
Sparus sargus, LINN. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1272, n° 3.
Sparus smaris, BRÜNN. *Ichth. Massil.* p. 40, n° 54.
Sparlin, DUH. IIe part. sect. 4, c. 11, p. 13, fig. 5.
Sarguet, *id.* loc. cit. pl. 5, fig. 2.
Sparaillon, GEOFFR. *Égypte, Poiss* pl. 18, fig. 13.
Sparus sparulus, RAFIN. *Car. spec. nov. Sicil.* p. 48, n° 150.
Sparaillon, DE LAR. *Ann. mus.* t. XIII, p. 342, pl. 24, fig. 13.

Toutes nos mers européennes nourrissent en grande quantité cette espèce, pour laquelle nous n'avons rien à ajouter à ce qu'en ont dit les auteurs. On connaît son analogue en Égypte, aux Canaries et à Ténériffe. Elle est plus petite que les espèces précédentes.

SARGUE VIEILLE.

Sargus vetula, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 48.
Scarus, ROND. *de Pisc.* l. VI, c. 2, p. 154.
Orada vecchia, WILL. *Ichth.* t. I, p. 305, § 11.

Poisson très-rare, à ce qu'il paraît, dans la Méditerranée; nous n'en avons rapporté qu'un seul individu des côtes d'Alger. Il devient plus grand que l'espèce précédente, avec laquelle il a beaucoup d'analogie; mais il s'en distingue notamment, ainsi que toutes celles du genre, par son profil plus élevé, et la courbe de son dos aussi plus convexe; sa couleur diffère peu de celle des individus venus de Martigues et de Naples.

SARGUE NOCT.

Sargus noct, EHR. — CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 51.

Ce poisson habite la mer Rouge et la Méditerranée; nous l'avons également trouvé sur les côtes d'Alger, où il est même très-rare. Nous ne le connaissons d'aucune autre contrée. Il

tient du Sparaillon par ses rapports; mais ses dents incisives sont plus étroites et ses mâchoires plus renflées. Sa couleur est argentée, legèrement verdâtre sur le dos, avec des lignes longitudinales grisâtres sur les flancs, et une tache noire sur chaque côté de la queue. Ses nageoires dorsale et caudale sont jaunâtres; les pectorales, orangées, et les ventrales, grises.

SARGUE RUBANÉ.

Sargus fasciatus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 59. — Val. *Hist. Poiss. Can.* t. II, p. 29, pl. 9, fig. 2.

Jolie espèce dont nous n'avons trouvé qu'un très-petit nombre d'individus, et qui a quelques rapports avec le Sargue rayé, par ses incisives étroites et sa dorsale basse; mais son corps est plus allongé, orné de sept bandes transversales brunes, sur un fond bleuâtre, nuancé de violet sur le dos, et argenté sur le ventre. Une bande noirâtre marque le dessous de l'œil, qui a le bord doré; une bande longitudinale, d'un noir prononcé, occupe le front. Ses nageoires sont noires, à l'exception de la caudale et de la dorsale, qui sont jaunâtres. Ce poisson paraît devenir assez grand. Le Muséum renferme deux individus secs de l'espèce actuelle, que M. Cuvier indique comme venant du Brésil. Nous la connaissons des îles Canaries, d'où elle a été rapportée par MM. Webb et Bertelot.

PUNTAZZO COMMUN.

Charax puntazzo, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 72, pl. 144. — Aldrov. *de Pisc.* p. 182.
Sparus puntazzo, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1272, n° 27.
Sparus annularis, Brünn. *Ichth. Massil.* p. 37, n° 51.
Sparus acutirostris, de Lar. *Ann. mus.* t. III, p. 348, pl. 24, fig. 12.
Charax puntazzo, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 239.
Sparus puntazzo, Rafin. *Ind. Ichth. Sicil.* pl. 24, n° 152.

Espèce bien tranchée, et que l'on rencontre, mais rarement, dans la Méditerranée. La description qu'en donnent MM. Cuvier et Valenciennes dans l'ouvrage cité ultérieurement ne laisse rien à désirer. Ce poisson se tient ordinairement parmi les rochers, et se nourrit de plantes marines. Sa chair est peu estimée.

DAURADE VULGAIRE.

Chrysophris aurata, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 85, pl. 145.
Daurade, Bél. *Aquat.* p. 192. — Salv. *Aquat.* fol. 175, p. 62. — Rond. *de Pisc.* c. 2, p. 115.
Sparus aurata, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1270, n° 1. — Mus. *Ad. Fred.* t. II, p. 72. — Art. *Gen.* p. 63.
Dorade, Bonnat. *Encycl. méth.* pl. 48, fig. 180.
Spare ou Dorade, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 234.

Cette espèce se trouve abondamment répandue sur presque tous les points de la Méditerranée, de l'Océan, de la Manche et même sur les côtes de Morée. Pennant la cite comme venant aussi des côtes d'Angleterre. La Daurade paraît devenir plus grande que le *Chryso-*

phris crassirostris, qui habite les mêmes mers, quoique beaucoup plus rare, et avec lequel elle a les plus grands rapports, bien qu'elle en diffère par son corps moins allongé, sa nuque plus élevée et son museau moins renflé. On la pêche toute l'année en quantité prodigieuse sur les côtes d'Algérie, où elle est recherchée comme un excellent poisson.

PAGRE ORDINAIRE.

Pagrus vulgaris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 142, pl. 148.
Pagre, Rond. *de Pisc.* t. V, c. 15, p. 142. — Bél. *Aquat.* p. 251.
Pagel ou *Erythrinus*, id. *loc. cit.* p. 186.
Sparus pagrus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1273, n° 11. — Art. *Gen.* n° 64. — Duh. sect. 4, c. 2, p. 29.
Pagre, *Encycl. méth.* pl. 49, fig. 186. — Sonnini, *Voy. en Grèce et en Turquie*, t. I, p. 197, pl. 4, fig. 2. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 241. — Id. *loc. cit.* p. 360.

Tout le pourtour de la Méditerranée produit ce poisson, que l'on prend aussi abondamment sur toutes les côtes de l'Algérie, ainsi que le précédent ; il vit également sur les côtes de la Grèce, comme sur celles de Gorée, d'où Adanson l'a rapporté. On ne le connaît pas des côtes septentrionales de l'Océan.

PAGRE COCHER.

(Voy. pl. 4, fig. 1.)

Pagrus auriga, Val. *Hist. Poiss. Can.* t. II, p. 34.

Cette espèce, que nous signalons ici pour la première fois des côtes de l'Algérie, se reconnaît aisément à son corps ovalaire, comprimé, élevé, et aux deuxième et troisième épines dorsales prolongées en filament. La longueur de sa tête est un peu plus de trois fois dans celle du corps ; l'œil est grand, un peu ovale, plus près de l'ouïe que du museau, et placé vers la ligne du front. L'ouverture de la bouche est médiocre ; les deux mâchoires sont égales. Il y a quatre incisives en haut, et six en bas, dont les deux mitoyennes sont les plus petites. Les molaires sont disposées sur deux rangs à chaque mâchoire ; celles du rang interne sont les plus grosses. Les dents en cardes sont petites, nombreuses et sur une bande. Le bout du museau manque d'écailles ; mais le crâne, l'opercule et le sous-opercule en sont couverts. Celles du corps sont grandes, finement ciliées, et plus longues que larges.

La dorsale naît en arrière de la base des pectorales. Les deux premiers rayons épineux sont petits, surtout le premier ; mais les deux qui suivent s'allongent en filet flexible. Le cinquième, encore un peu flexible, est près de moitié moindre que le quatrième. Les dix autres diminuent insensiblement. La partie molle de cette nageoire s'élève un peu ; elle a onze rayons. Les pectorales sont longues, lancéolées, un peu en faux, et contiennent quinze rayons. L'anale commence vis-à-vis le second rayon mou de la dorsale ; on lui compte trois rayons épineux et huit mous. La caudale est fourchue : les deux lobes sont égaux. Les ventrales, moins longues que les pectorales, ont leur épine longue et grêle.

Les couleurs du Pagre cocher sont d'un gris rougeâtre, teint de bleuâtre sur le dos, et à reflets argentés sous le ventre, avec cinq bandes argentées et larges, surtout la seconde. Sur l'argenté de la joue, il y a une bande de même couleur que les précédentes, qui part du front, passe sur l'œil, et descend sous la gorge pour se réunir à celle qui lui est opposée. La dorsale et l'anale sont brunes, violacées, et les rayons épineux argentés; les pectorales et l'anale sont jaunâtres; les ventrales d'un brun très-foncé, et l'iris d'un brun doré.

Notre poisson est en tout semblable à ceux que nous avons retrouvés parmi les collections de MM. Webb et Bertelot; ils étaient étiquetés *Pagrus auriga*, par M. Valenciennes.

PAGEL COMMUN.

Pagellus erythrinus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 170, pl. 150.
Pagel ou Pageau, Rond. *de Pisc.* l. V, c. 10, p. 145. — Salv. *Aquat.* fol. 239. — Bél. *Aquat.* p. 185. — Aldrov. *de Pisc.* l. II, p. 154. — Gesn. *Aquat.* p. 364. — Will. *Ichth.* c. 10, p. 311.
Sparus erythrinus, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1272, n° 10.
Pagel, Bonnat. *Encycl. méth.* pl. 49, fig. 185.
Spare pagel, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 29. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 240.

Ce pagel se trouve en grande quantité dans toute la Méditerranée; les côtes de France, celles de Naples, de Gênes et de la Sicile, le nourrissent aussi. Il est d'une belle couleur rouge sur le dos, rose sur les flancs et argenté sous le ventre. Le *Sparus pagrus* de Linné a la plus grande analogie avec cette espèce, qui en est fort distincte. On dit qu'elle se nourrit de poissons et de coquilles, qu'elle vit en société, et qu'elle s'approche du rivage vers le printemps. C'est une des espèces les plus multipliées de la côte d'Alger; on la pêche en tout temps.

PAGEL À DENTS AIGUËS.

Pagellus centrodontus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 180.
Orphus, Rond. *de Pisc.* l. V, c. 25, p. 157.
Pagrus ou *Phragrus*, Aldrov. *de Pisc.* p. 151.
Orphus, Will. *Ichth.* — Bél. *Aquat.* p. 209.
Sparus orphus, Ray, *Gen. syn.* p. 63. — Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1272, n° 80.
Sparus pagrus, Penn. *Zool. Brit.* 2ᵉ édit. p. 212, n° 113.
Calet ou Gros-Yeux, Duh. IIᵉ part. sect. 4, c. 2, p. 30.
Sparus centrodontus, de Lar. *Ann. mus.* t. 13, p. 345, pl. 23, fig. 2.
Sparus Massiliensis, Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 247, et 2ᵉ édit. p. 357.
Pagellus centrodontus, *Icon. Règne anim.* pl. 20, fig. 1.

Espèce qui ne le cède en rien aux autres par l'éclat de ses couleurs. On la trouve sur presque toutes les côtes de France, comme sur celles de l'Angleterre, mais beaucoup plus rarement dans cette dernière contrée, selon quelques auteurs. Son œil est énorme, son museau court, et ses dents plus fines et moins nombreuses que chez le Pagel ordinaire. Nous n'avons trouvé aucune différence entre les individus venus des divers points de l'Europe et celui que nous avons rapporté d'Alger, où il paraît être fort rare. Il vit, au dire des pêcheurs, à de grandes profondeurs, et ne s'approche du rivage qu'à l'époque du frai. Il devient grand, et sa chair est délicate.

PAGEL ACARNE.

Pagellus acarne, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 191.
Acarne, Rond. *de Pisc.* l. XV, c. 20, p. 151.
Sparus berda, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 252.

Petit poisson d'un rougeâtre argenté, assez bien rendu dans l'ouvrage cité de Rondelet, et qui semble tenir du Pagel bogueravel; mais il est plus allongé que celui-ci, et a une tache noirâtre dans l'aisselle de la pectorale. On le prend abondamment, mêlé à d'autres petits poissons, sur toutes les côtes d'Algérie, où il vit par bandes, et passe pour un bon poisson. Il est connu des pêcheurs sous le nom vulgaire de fretin.

PAGEL MORMYRE.

Pagellus mormyrus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 200.
Mormyre, Rond. *de Pisc.* l. V, c. 22, p. 153. — Salv. *Aquat.* p. 184. — Bél. *Aquat.* p. 183.
Sparus mormyrus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1278, n° 24.
Pagrus mormyrus, Geoffr. *Égypte*, *Poiss.* pl. 18, fig. 3.
Spare morme, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 32. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 245.

Nous avons pris, mais très-rarement, cette espèce à Alger; elle se trouve aussi dans toutes nos mers d'Europe, où elle paraît plus multipliée que sur nos côtes. Ce poisson vit en Égypte. Son corps est très-allongé, et traversé par plusieurs bandes noires ou brunes, entre lesquelles il en existe d'autres plus courtes. Sa taille et sa forme sont à peu près les mêmes que celles du *Gorcensis*, qui en est voisin, quoique bien distinct.

DENTÉ ORDINAIRE.

Dentex vulgaris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 220, pl. 155.
Denté, Rond. *de Pisc.* p. 150. — Salv. *Aquat.* p. 111.
Synagris, Bél. *Aquat.* p. 181. — Will. *Ichth.* p. 7, fig. 6.
Dentex cynodon, Gronov. *Zooph.* p. 214. — Duh. IIe part. sect. 4, c. 2, p. 251.
Spare denté, Bl. *Hist. Poiss.* pl. 268. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 38. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 251. — De Lar. *Ann. mus.* t. XIII, p. 317.

Espèce bien distincte, propre à nos côtes, et beaucoup plus rare dans l'Océan et l'Adriatique que dans la Méditerranée. La même espèce se prend en été sur tous les points de la côte d'Afrique, en Algérie, et y devient très-grande. Elle est bonne à manger.

DENTÉ AUX GROS YEUX.

Dentex macrophthalmus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 227.
Denté ou Synodos, Bél. *Aquat.*
Sparus macrophthalmus, Bl. *Hist. Poiss.* pl. 272. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 37. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 251.
Sparus erythrostomus, ibid. *loc. cit.* 2e édit. t. III, n° 31.

Ce Denté, toujours plus petit que celui qui précède, et qui habite aussi nos côtes de France sur la Méditerranée, mais très-rarement, est remarquable par la grandeur de ses

yeux. Toutes ses parties sont d'un beau rouge, avec des lignes dorées sur les flancs. Nous avons retrouvé cette espèce, qui est fort commune en tous temps, sur les divers points de la côte d'Alger. Ce poisson est bon à manger.

DENTÉ À FILETS.

Dentex filosus, Val. *Hist. Poiss. Can.* t. II, p. 37, pl. 6.

Dans les collections faites aux Canaries par MM. Webb et Bertelot, se trouve un grand poisson qui est devenu le *Dentex filosus* de M. Valenciennes, et dont les caractères indiqués conviennent parfaitement aux individus que nous avons recueillis à Alger, où l'espèce est très-rare.

Ce denté, dont le corps est ovale, allongé et comprimé, se distingue notamment de tous les autres en ce que le troisième rayon épineux de sa dorsale se prolonge en un filament flexible, et plus long que la nageoire à laquelle il appartient; il est suivi du quatrième, qui n'est que d'un tiers plus court que lui. La tête, plus haute que longue, fait plus du quart de la longueur du corps. L'œil est de moyenne grandeur, arrondi et éloigné du bout du museau, qui est obtus. L'intervalle qui existe entre les yeux est bombé. La bouche est médiocre, à dents canines allongées et courbées, les mitoyennes plus courtes; les autres simples, coniques et sur une seule rangée. Les deux mâchoires portent, derrière ces mêmes canines, d'autres dents très-fines.

Les écailles sont minces, ovales, plus larges que longues, et lisses dans leur partie visible. La ligne latérale, qui suit la ligne du dos, s'infléchit sous la fin de la dorsale, pour se rendre ensuite à la caudale par le tiers supérieur du tronçon de la queue; elle est formée d'une série de tubercules relevés sur chaque écaille.

La dorsale a douze épines grêles; les troisième et quatrième rayons sont terminés en longs filaments; le premier est plus court que le second; à compter du cinquième, ils diminuent insensiblement jusqu'au dernier rayon épineux; celui-ci est suivi de dix rayons mous plus élevés. Cette portion molle de la nageoire du dos est arrondie. On compte quatorze rayons à la pectorale, qui est longue, pointue et en forme de faux.

Les ventrales, moins longues que les pectorales, finissent en pointe longue et aiguë; elles ont trois rayons épineux, grêles, et cinq mous. L'anale est plus haute que la dorsale; elle a trois épines dont la première est courte, faible à proportion, et la seconde un peu plus longue que la suivante. La caudale est fortement échancrée; ses lobes sont pointus et égaux.

La couleur du poisson est rose, légèrement argentée sur le dos et le corps, et s'efface sur le ventre, qui est entièrement d'un blanc mat. La nageoire dorsale est jaunâtre, lavée de blanc, avec un fin liséré rouge; les ventrales et la caudale sont argentées, teintes de rougeâtre, avec une bandelette étroite et noire; les pectorales, ainsi que l'anale, sont jaunes; l'iris est doré.

CANTHÈRE COMMUN.

Cantharus vulgaris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 319, pl. 160. — Rond. *de Pisc.* p. 120. — Bél. *Aquat.* p. 145. — Gesn. *de Pisc.* p. 178. — Aldrov. *de Pisc.* p. 186. — Art. *Gen.* p. 58. — Will. *Ichth.*
Sparus cantharus, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1274, nº 13. — Brünn. *Spol. mar. Adr.* p. 95. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 101. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 242.

Il a le corps ovalaire et couvert d'écailles médiocres; ses yeux sont assez grands, ronds et placés au haut de la joue; son museau est aigu; ses lèvres peu épaisses, et ses mâchoires égales; l'inférieure est garnie de dents coniques, crochues et pointues; il y en a de même forme à la mâchoire supérieure, et, derrière elles, un assez grand nombre de dents en fortes cardes, comme aux pharyngiens. Le sous-orbitaire, qui est légèrement échancré à son bord inférieur, et la mâchoire inférieure, sont criblés de petits pores. Le préopercule est large; son bord vertical se réunit au bord horizontal par un angle arrondi; son limbe est étroit. L'opercule, dont l'angle se termine en pointe mousse et peu prolongée, et le sous-opercule sont confondus par les écailles qui les recouvrent. L'interopercule est arqué; le dessus de la tête est couvert d'une peau épaisse et lisse.

La dorsale naît derrière l'angle de la pectorale; l'anale a ses rayons épineux plus forts que ceux de la nageoire du dos; elle est moins haute que cette dernière, dont les rayons diminuent de hauteur insensiblement à partir du quatrième, qui est le plus élevé. La caudale est légèrement fourchue. Les ventrales, dont l'épine est longue et grêle, sont placées un peu en arrière des pectorales; nageoires médiocres.

La couleur est d'un vert argenté vif sur le dos, avec des lignes longitudinales d'un brun doré. Les ventrales sont bleuâtres; les pectorales pâles; la dorsale et l'anale violacées.

Très-abondant sur toutes nos côtes de la Méditerranée, mais fort rare sur celles de l'Algérie, où il ne se montre que pendant les mois d'été. Le Canthère vit dans les endroits vaseux; sa chair est généralement peu estimée.

CANTHÈRE BRÈME.

Cantharus brema, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 328.
Brème de mer, Duh. IIᵉ part. sect. 4, pl. 4, fig. 1. — Bl. *Hist. Poiss.* pl. 269.
Spare brême, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 118, pl. 37.

Cette espèce, rapprochée de la précédente, s'en distingue fort aisément par son corps moins élevé, par son sous-orbitaire sans échancrure à son bord inférieur, par sa nuque aussi plus déprimée, son œil plus grand, et ses dents plus fines et plus égales. Ses écailles sont plus âpres, et son front plat. Le nombre de ses rayons et ses couleurs sont les mêmes que dans le Canthère commun.

Elle paraît plus rare que la précédente sur les côtes d'Alger; elle reste également dans des dimensions plus petites; sa chair est peu recherchée.

BOGUE COMMUN.

Boops vulgaris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 348, pl. 161. — Rond. *de Pisc.* p. 136. — Bél. *Aquat.* p. 230. — Gesn. *de Pisc.* p. 127. — Will. *Ichth.* p. 317.
Sparus boops, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1274, n° 22. — Ray, *de Pisc. syn.* n° 135. — Jonst. t. I, pl. 10, fig. 8.
Boops polynimus, Rafin. *Caratteri*, p. 491.
Spare bogue, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 99. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 242.

Le Bogue est très-commun dans toute la Méditerranée. Il demeure petit, et est aussi très-abondant sur divers points de la côte d'Alger, où on le prend toute l'année. Son corps est arrondi et allongé, et sa couleur d'un jaune verdâtre, avec des lignes longitudinales dorées. Sa chair est d'un goût agréable.

SAUPE.

Boops salpa, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 337, pl. 162. — Rond. *de Pisc.* l. V, c. 23. — Bél. *Aquat.* l. I, p. 187. — Salv. *Aquat.* p. 119. — Gesn. *de Pisc.* p. 832. — Aldrov. *de Pisc.* l. II, c. 21, p. 189. — Will. *Ichth.* p. 316.
Sparus salpa, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1275, n° 15. — Bl. *Hist. Poiss.* pl. 165.
Saupe, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 100, pl. 49, fig. 188.
Sparus salpa, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 101. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 242.

Cette jolie espèce est, de tous les Bogues connus, celle qui atteint la plus grande taille. Elle n'est ni moins distincte, ni moins commune sur toutes nos côtes de la Méditerranée que la précédente. Nos individus, comparés à ceux venus des divers points de cette même mer, ont le fond de la couleur plus uniforme, et les lignes longitudinales du corps moins éclatantes. On la trouve parmi les rochers, et sa chair est peu estimée.

OBLADE ORDINAIRE.

Oblada melanura, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 366, pl. 162 *bis*.
Oblade, Salv. *Aquat.* p. 181. — Rond. *de Pisc.* p. 126. — Will. *Ichth.*
Sparus melanurus, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1271, n° 4. — Bl. *Ichth.* p. 273.
Oblade, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 97, pl. 48, fig. 181.
Spare oblade, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 82.

Ce poisson, qui paraît habiter en grande quantité sur tous les points de la Méditerranée, et aussi les parages de cette mer, en Algérie, se pêche pendant la belle saison. Il tient de près à la Saupe; mais la bande de dents en velours ras qu'il porte derrière les incisives aplaties et échancrées qui bordent ses mâchoires l'en distingue génériquement. Les individus que nous avons rapportés s'accordent parfaitement bien avec ceux que nous avons examinés dans la belle et riche collection du Muséum.

FAMILLE DES MÉNIDES, Cuv. et Val.

MENDOLE COMMUNE.

Mœna vulgaris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 390.
Mendole, Bél. *Aquat.* p. 226. — Rond. *de Pisc.* l. V, c. 13, p. 138. — Salv. *Aquat.* p. 90. — Gesn. *de Pisc.* p. 591. — Aldrov. *de Pisc.* l. II, c. 39, p. 224. — Will. *Ichth.* p. 318.
Sparus mœna, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1271, n° 6.
Pitre, Duh. sect. 4, pl. 6, fig. 3.
Sparus mœna, Brünn. *Ichth. Massil.* pl. 42. — Bl. *Hist. Poiss.* pl. 270. — Mendole, Cetti, *Hist. nat. Sard.* t. III, p. 117. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 66, pl. 48, fig. 183. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 85. — Riss. *Ichth. de Nice,* 1ʳᵉ édit. p. 238.

La Mendole commune se trouve dans toute la Méditerranée, où elle se prend pendant la belle saison dans les endroits vaseux et couverts de plantes marines. Elle y est très-multipliée, ainsi que sur les côtes d'Alger. On ne la connaît ni de l'Océan, ni des autres mers. Sa taille est petite, et sa chair peu estimée.

MENDOLE D'OSBECK.

Mœna Osbeckii, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 397.
Sparus radiatus, Osb. *Nouv. mém. cur. nat.* t. IV, p. 100.
Sparus sucle, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 101.
Sparus zebra, Brünn. *Ichth. Massil.* p. 47.
Sparus Osbeckii, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 109.
Sparus marseillais, ibid. t. IV, p. 107.
Sparus tricuspidatus, Spin. *Ann. mus.* t. X, pl. 18.
Sparus mœna, Riss. *Ichth. de Nice,* 1ʳᵉ édit. p. 246.

Cette espèce, que M. Risso a aussi décrite (1ᵉ édit. p. 357) sous le nom de *Gora*, quoique voisine de la Mendole juscule, qui fut longtemps confondue avec la commune, en est distincte, étant plus haute, à nuque plus relevée et à dorsale beaucoup plus élevée. Elle paraît être aussi moins fréquente dans la Méditerranée que la Mendole, qu'elle surpasse en grandeur. Comme celle-ci, sa chair est médiocre. Notre individu est entièrement conforme à ceux que l'on observe sur les côtes de la Provence, de Nice, de Naples, de la Sicile et de la Corse, à l'exception des petits liserés bleus, mais peu prononcés, qui bordent les nageoires dorsale, anale et ventrales.

PICAREL MARTIN-PÊCHEUR.

Smaris alcedo, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VI, p. 416.
Sparus smaris, Linn. *Syst nat.* 13ᵉ édit. p. 1271, n° 5.
Picarel, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 98.
Sparus alcyon, Riss. *Ichth. de Nice,* 1ʳᵉ édit. p. 258.
Sparus smaris, ibid. *loc. cit.* 2ᵉ édit.
Sparus alcedo, *Icon. Règne anim.* pl. 21, fig. 1.

C'est bien certainement cette espèce que M. Roux a nommée *Sparus ornatus,* à cause de la vivacité des taches ou bandes bleues qui parcourent son corps. Son dos est gris, avec des

reflets dorés qui disparaissent entièrement sur les flancs, lesquels sont d'une teinte plus ou moins argentée ; son ventre, de cette dernière couleur, est légèrement nuancé de jaune. C'est une assez petite espèce, qui n'est connue jusqu'à présent que de la Méditerranée, où elle paraît partout être fort rare.

FAMILLE DES SQUAMMIPENNES, Cuv.

CASTAGNOLE COMMUNE.

Brema Rayi, Bl. *Hist. Poiss.* t. III, pl. 273. — Will. pl. 51, fig. 12.
Brema marina, Ray, *Gén. syn.* pl. 115.
Castagnole, Duh. IIe part. sect. 4, pl. 5, fig. 1.
Brême dentée, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 104, pl. 50, fig. 192.
Petit Pagel, Penn. *Zool. Brit.* pl. 200.
Dorade dentelée, *ibid.* loc. cit. 2e édit. pl. 43.
Sparus Rayi, Shaw. *Gener. Zool.* t. IV, IIe part. p. 404. — *Ibid.* loc. cit. p. 424.
Spare castagnole, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 115. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 248, et 2e édit. p. 433.
Brama Rayi, *Icon. Règne anim.* pl. 26, fig. 1.

Ce poisson est le seul connu des Squammipennes dans la Méditerranée, où il est très-fréquent dans certains parages; il y vit, par petites troupes, à de grandes profondeurs. Nous avons retrouvé, mais fort rarement, son semblable sur les côtes de l'Algérie, où on ne le prend guère que pendant l'été. Il s'y fait remarquer, comme ailleurs, par sa grande taille, son corps élevé et comprimé, et sa belle couleur argentée, teinte de brun vers le dos. Il s'égare aussi quelquefois dans l'Océan. Sa chair est ferme et de bon goût. MM. Cuvier et Valenciennes rapportent à l'espèce actuelle le *Sparus niger* de M. Turton, dont il a donné une description dans sa Faune britannique (p. 93). Le *Brama atropus* de Bloch, ou *Lepodus saragus* de Rafinesque (*Carattèri*, p. 53 et 54, n° 144. Indice, p. 21, n° 100), appartient aussi à cette espèce.

FAMILLE DES SCOMBÉROÏDES, Cuv.

SCOMBRE PNEUMATOPHORE.

Scomber pneumatophorus, de Lar. *Ann. mus.* t. XIII, p. 315 et 335.—Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 36.

Ce Scombre habite la Méditerranée, et aussi plusieurs des côtes de l'Algérie, où il se montre assez fréquemment au printemps. Il a de grands rapports de forme avec le *Scomber scombrus* de Linné; mais ses rayons dorsaux, toujours au nombre de dix, et son œil sensiblement plus grand en font une espèce bien distincte, pourvue d'une vessie natatoire. Sa

taille nous a paru moindre que celle du maquereau ordinaire; ses bandes ou traits ondulés noirs sont plus nombreux. Sa chair est recherchée à cause de son goût agréable.

THON COMMUN.

Thynnus vulgaris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 58, pl. 210.
Orcynus, Rond. *de Pisc.* p. 249.
Thunnus, Bél. *Aquat.* pl. 108. — Gesn. *de Pisc.* pl. 967. — Aldrov. *de Pisc.* l. I, c. 11, pl. 3, fig. 2. — Will. *Ichth.* pl. M *j*.
Scomber thynnus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1330, n° 3. — Duh. sect. 7, pl. 5 et 6. — Penn. *Brit. zool.* t. III, p. 234, n° 63. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 139, pl. 58, fig. 228. — Mull. *Zool. Dan.* p. 47, n° 396. — Cetti, *Hist. nat. Sard.* t. III, p. 137. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 87, pl. 55.
Scomber thynnus, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 163.
Thynnus vulgaris, *Icon. Règne anim.* pl. 27, fig. 2.

Nous n'avons pu nous procurer cette espèce; mais nous en avons constaté l'existence par quelques débris que nous avons vus en automne sur le marché d'Oran, et qui annonçaient un individu de très-grande taille.

THON À PECTORALES COURTES.

Thynnus brachypterus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 98, pl. 211.
Pelamis vera, Rond. *de Pisc.* p. 245.
Alicorti, Duh. sect. 7, p. 205 ?

Le Thon à pectorales courtes est une espèce qui se trouve dans les mêmes parages que la précédente, si ce n'est qu'il y est beaucoup plus multiplié. Il a de très-grands rapports avec le thon commun; néanmoins il est constamment plus petit, à pectorales beaucoup plus courtes, à seconde dorsale et anale plus basses, et dont le corselet est beaucoup moins étendu. MM. Cuvier et Valenciennes regardent ce poisson comme le même que celui représenté par Duhamel sous le nom de Thonin (pl. 7, fig. 5). Il est très-estimé.

THON THONINE.

Thynnus thunnina, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 104, pl. 212.
Pelamis cærulea, Aldrov. *de Pisc.* p. 315.
Maquereau à quatre points, Geoffr. *Égypte, Poiss.* pl. 24, fig. 3.
Scomber touna, Riss. *Ichth de Nice*, 2e édit. p. 414.
Thynnus Leachianus, id. *loc. cit.* 2e édit.
Scomber allitteratus, Rafin. *Caratt.* p. 46, sp. 128.

Cette espèce tient beaucoup de la précédente; mais ses pectorales sont bien plus longues, et la partie antérieure de sa première dorsale est également plus élevée. Les lignes noires serpentantes dont l'espèce est ornée la rendent très-facile à distinguer du Thon ordinaire. On la prend dans la Méditerranée et sur toute l'étendue de la côte d'Alger, où elle se pêche en grand nombre pendant toute la belle saison. Elle devient grande, et sa chair fournit un aliment délicieux.

C'est à cette espèce que paraît se rapporter le *Scomber allitteratus* de M. Rafinesque, figuré dans ses *Caratteri* (pl. 46, spec. 128).

PÉLAMIDE COMMUNE.

Pelamys Sarda, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 149, pl. 217.
Amia, Rond. *de Pisc.* p. 238.
Sarda, ibid. *loc. cit.* p. 248.
Pelamys, Salv. *Aquat.* p. 123. — Bél. *Aquat.* p. 179.
Thon, Aldrov. *de Pisc.* p. 313. — Will. *Ichth.* p. 180. — Art. *Syn. Pisc.* p. 50.
Scomber pelamys, Brünn. *Ichth. Massil.* p. 69.
Scomber Ponticus, Pall. *Zool. Ross.* t. III, p. 917.
Scomber Sarda, Bl. *Hist. Poiss.* p. 38, pl. 334.
Scombre sarde, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 100.
Thynnus Sardus, Riss. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 417, n° 334.

La Pélamide est une espèce très-abondante sur les différents points des côtes méditerranéennes, très-remarquable par les bandes verticales noirâtres qui couvrent son corps, et par ses dents fortes et pointues. Elle n'a rien de la Bonite à ventre rayé, avec laquelle les auteurs modernes l'avaient confondue, et que M. Rafinesque donna comme une espèce distincte, qu'il inséra dans ses *Caratteri* (pl. 44) sous le nom de *Scomber palamitus*. Elle est également reproduite dans le système posthume de Bloch, p. 23, sous le nom de *Scomber mediterraneus*.

Les côtes du Brésil et de New-York nourrissent encore des Sardes, que MM Cuvier et Valenciennes n'ont pu distinguer de celle de l'Europe, laquelle est apportée en grande quantité au printemps sur les marchés de l'Algérie, où elle est recherchée à cause de la délicatesse de sa chair. Les individus que nous avons pris nous ont paru plus grands que ceux de l'Europe, d'une couleur plus pâle, et avoir les lignes noires du dos bien moins prononcées.

MAQUEREAU (*PELAMYS*) UNICOLOR.

Scomber unicolor, Geoffr.-Saint-Hil. *Égypte, Poiss.* pl. 24, fig. 6.

Nous rapportons à cette espèce, donnée sans description par l'auteur cité, un Scombéroïde rare aux environs de la Calle, ayant la plus parfaite ressemblance avec le précédent, par la forme des dents, la disposition des écailles, et par les mêmes contours des pièces operculaires, mais qui devient plus grand, et sans aucune trace de bandes noirâtres sur le corps. On peut encore plus facilement le reconnaître à la hauteur de sa première dorsale. Ses pectorales sont aussi plus longues, et ses ventrales plus petites que celles de la Pélamide sarde. La distinction de cette espèce repose encore sur ce que son œil est plus petit, sa caudale notablement plus fourchue, son corps comprimé et aussi plus élevé.

Sa tête est assez courte, et son museau de forme à peu près conique. La première dorsale, très-élevée et courte, compte onze rayons grêles, qui diminuent insensiblement; la se-

conde commence sur le milieu du corps ou à peu près, et s'élève un peu en pointe; elle est composée de treize rayons. L'anale, placée vis-à-vis la fin de cette même nageoire, a la même forme et aussi le même nombre de rayons. On compte neuf pinnules en haut et huit en bas. Les nageoires pectorales, dont le bord supérieur est convexe, sont soutenues par vingt et un rayons, et placées sur le commencement de la première dorsale. Les ventrales sont petites et attachées sur le milieu des pectorales. La queue, très-mince, est terminée par une nageoire fourchue, dont les deux lobes sont égaux et un peu arqués à leur extrémité.

La ligne latérale est formée de petites écailles, et demeure droite jusque vers le commencement de la seconde dorsale, où elle fait de légères ondulations, pour reprendre ensuite sa direction première. Ce poisson est argenté, avec la partie supérieure du corps d'un beau bleu d'acier, et des reflets pourpres et verts d'un éclat métallique. La première dorsale est d'un noir profond uniforme; la seconde et les pinnules qui la suivent sont, ainsi que les pectorales et l'anale, teintes de gris noirâtre. L'anale est même généralement plus claire. L'iris de l'œil est d'une belle couleur d'argent, et le cercle extérieur entièrement jaune.

LÉPIDOPE ARGENTÉ.

Lepidopus argyreus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 223, pl. 223.
Trichiurus lepturus, Brünn. *Ichth. Massil.*
Jarretière, Gouan. *Ichth.* p. 185, pl. 1, fig. 4.
Trichiurus caudatus, Euph. *Nouv. mém. Stockh.* pl. 9, fig. 1.
Trichiurus gladius, Holten. *Nouv. mém. Copenh.* p. 23, pl. 2.
Trichiurus ensiformis, Vandelli.
Jarretière, *Encycl. méth.* p. 58, pl. 87, fig. 364.
Lépidope gouanien, Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 521.
Lépidope Péron, Riss. *Ichth. de Nice,* 1re édit. p. 184, pl. 5, fig. 18.

Toutes nos mers d'Europe nourrissent ce Lépidope argenté, qui se trouve aussi dans celles du Cap. Cette espèce, remarquable par son corps allongé, aplati et de couleur argentée, a été représentée par Rafinesque dans ses *Caratteri* (pl. 20, n° 48, pl. 7, fig. 1), sous le nom de *Scarcina argentea,* et reproduite par cet auteur sous le même nom, dans son Index d'ichthyologie sicilienne (pl. 38, n° 284). MM. Cuvier et Valenciennes rapportent au poisson dont il est ici question, celui auquel M. Risso donne l'épithète de Gouanien (1re édit. p. 151, et 11e édit. p. 290). Montagne en donne la figure et la description dans les Mémoires de la société Wernérienne (t. Ier, p. 81, pl. 2), sous le nom de *Ziphotheca tetradens.* Shaw le décrit dans sa Zoologie générale (t. IV, part. II, p. 995) sous celui de *Vandelius Lusitanicus.*

Nos individus ont été pris dans les parages d'Alger, où ils ne paraissent que fort rarement en été, d'après le rapport des pêcheurs; ils sont longs d'un pied; mais l'espèce devient très-grande. On la dit bonne à manger.

ESPADON ÉPÉE.

Xiphias gladius, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1149, n° 1. — Rond. *de Pisc.* 1re part. l. VIII, c. 14, p. 200. — Gesn. *de Pisc.* p. 1049. — Salv. *Aquat.* p. 127, pl. 126. — Aldrov. *de Pisc.* l. III, p. 332. — Will. *Ichth.* p. 161. — Ray, *Synops. Pisc.* p. 52. — Penn. *Brit. zool.* p. 216, pl. 30. — Klein, *Pisc. Miss.* c. 2, p. 17, pl. 1, fig. 2.—Bonnat. *Encycl. méth.* p. 42, pl. 26, fig. 92.—Bl. *Hist. Poiss.* p. 23, pl. 273. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 289, fig. 1, pl. 9. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 99. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 255, pl. 224 et 226. — *Icon. Règne anim.* pl. 29, fig. 1 et 2.

Nous avons rapporté d'Oran un individu en peau de cette espèce, où, au dire des pêcheurs, elle ne se prend qu'accidentellement, ainsi que sur toute l'étendue de la côte de l'Algérie.

Nous renvoyons pour tous les détails des parties de cet intéressant poisson, dont la singularité frappante est d'avoir le museau en forme d'épée, à la description qu'en ont donnée MM. Cuvier et Valenciennes dans leur grand ouvrage. Il est d'un excellent goût, et ressemble en tout aux autres Espadons communs de nos mers d'Europe.

NAUCRATE PILOTE.

Naucrates ductor, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 317, pl. 232.
Gasterosteus ductor, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1324, n° 2.
Naucrates fanfarus, Rafin. *Caratt.* p. 44, pl. 12, fig. 1.
Centronote pilote, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 429.

Ce poisson, recueilli à Oran par M. Deshayes, est d'une couleur brune bleuâtre, légèrement argentée, avec de très-larges bandes verticales bleues de chaque côté du corps. La caudale est aussi bleue et bordée de blanchâtre.

Nous ne possédons qu'un seul exemplaire de ce poisson; ce qui doit nous faire croire que l'espèce, si bien caractérisée par ses formes et ses couleurs, est très-rare dans tous les parages des côtes algériennes.

LICHE AMIE.

Lichia amia, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 348.
Glaucus, Rond. *de Pisc.* p. 254. — Aldrov. *de Pisc.* p. 303.
Amia, Salv. *Aquat.* p. 121.
Glaucus, Will. *Ichth.* p. 296.
Scomber amia, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1336, n° 9. — Art. *Gen. Pisc.* p. 31, pl. 51. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 143, pl. 59, fig. 231. — Schn. *Syst. posth. de Bloch.* p. 34, n° 36.
Caranx amia, Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 65.
Centronote vadigo, *ibid.* p. 318.
Centronote lyzan, *ibid.* t. III, p. 316. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 195, et 2e édit. p. 430.

Grande et belle espèce, très-distincte, à ligne latérale fortement courbée en avant, très-multipliée dans les différents parages des côtes de la Méditerranée, et qui appartient aussi aux mers de Gorée et du Cap. Nous la savons très-rare à Oran, seul endroit où nous l'ayons trouvée; mais il est cependant probable qu'elle vit sur toute l'étendue de la

côte d'Afrique, en Algérie. Il nous a été impossible de trouver la moindre différence entre les individus que renferme la riche collection du Muséum et les nôtres, dont le corps est argenté à la partie inférieure, et nuancé de bleu plombé à la supérieure.

C'est aussi de cette espèce que parle M. Rafinesque dans ses *Caratteri*, sous le nom d'Hypacanthus.

LICHE GLAYCOS.

Lichia glaucus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 358, pl. 234.
Glaucus, Rond. *de Pisc.* p. 252.
Lampuge, Bél. *Aquat.* p. 155.
Glaucus, Will. *Ichth.* p. 296.
Scomber glaucus, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit p. 1332, n° 5. — Art. *Gen. Pisc.* p. 32, pl. 51. — Schn. *Syst. posth. de Bloch.* p. 33, n° 34. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 318.
Centronotus, binotatus, Rafin. *Caratt.* p. 43, n° 119.
Centronote glaucos, Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 194.
Lichia glaucos, ibid. *loc. cit.* 2ᵉ édit. p. 429.

Ce poisson, qui ne paraît pas devenir aussi grand que le précédent, s'en approche par ses rapports; mais il en est bien distinct, sa ligne latérale étant presque droite, et son corps un peu moins allongé. Il est entièrement d'une belle couleur argentée, qui, sur le dos, se change en brun foncé, avec de larges taches noires qui descendent verticalement au delà de la ligne latérale. Sa première dorsale et son anale portent à leur extrémité une tache d'un noir profond. La caudale a aussi ses lobes noirs.

Nous n'avons rencontré cette espèce qu'à Oran; elle paraît y être rare, mais moins que la précédente, et les individus que nous en avons rapportés sont tous semblables à ceux de France, de Naples, des différents points de l'Afrique et même du Brésil.

CARANX SAUREL.

Caranx trachurus, Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 62.
Saurel, Salv. *Aquat.* p. 78. — Bél. *Aquat.* p. 133.
Sicurel, Rond. *de Pisc.* p. 233.
Trachurus, Aldrov. *de Pisc.* l. II, c. 52, p. 268. — Will. *Ichth.* p. 290. — Ray, *Synops. Pisc.* p. 92, n° 8.
Scomber trachurus, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. 1337, n° 6. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 156.
Scomber, Art. *Gen. Pisc.* p. 31, pl. 50. — Gronov. *Mus.* t. I, p. 34, n° 80. — Mull. *Zool. Dan.* p. 147, n° 397. — Penn. *Brit. zool.* p. 139, n° 134.
Caranx trichurus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IX, p. 11, pl. 246.

Ce Scombéroïde est une espèce répandue par toute la Méditerranée, dans la Manche et autres endroits de nos côtes. Nous l'avons trouvé par milliers sur toutes les poissonneries de l'Algérie, où il arrive sans distinction de saison. Nous n'avons rien à ajouter à ce qu'en ont dit les auteurs. Il est d'assez petite taille; vit, au dire des pêcheurs, par petites troupes; sa chair est agréable au goût, quoique dure.

CARANX RONFLEUR.

Caranx rhonchus, GEOFFR.-SAINT-HIL. *Égypte, Poiss.* pl. 24, fig. 1 et 2. — CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. IX, p. 35.

Les deux derniers auteurs précités représentent ce poisson d'un plombé bleuâtre sur le dos, les flancs et l'abdomen argentés, les nageoires grises ou jaunes, et une tache noire au bord de l'opercule. Il y a une teinte noirâtre sur le devant de la tête.

C'est une belle et grande espèce, qui nous a offert quelques légères différences de couleurs, mais qui n'ont rien d'assez marqué pour que nous puissions les décrire ici. C'est aux environs de la Calle que nous avons pris ce poisson, que M. Ehremberg nomme *Caranx alexandrinus.* On le voit rarement à Alger.

CARANX LUNE.

Caranx luna, GEOFFR.-SAINT-HIL. *Égypte, Poiss.* pl. 23, fig. 3. — CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. IX, p. 80.
Citula Banksii, RISS. *Ichth. de Nice,* 2e édit. pl. 22, n° 338, pl. 6, fig. 13.

MM. Cuvier et Valenciennes décrivent ce poisson, dont le Muséum ne possède qu'un seul individu, pris à Alexandrie, comme argenté, avec une tache noire à l'opercule. Le nôtre, seul sujet que nous ayons pu nous procurer, nous offre une combinaison de couleurs différentes; mais ce sont celles indiquées par l'auteur de l'Ichthyologie de Nice, avec le corps traversé par une large bande jaune dorée bien prononcée, et les membranes écailleuses de la base de la dorsale jaunes sur un fond verdâtre.

M. Risso regarde comme synonyme de son *Citula Banksii* le *Trachurus imperialis* de Rafinesque, que ce dernier décrit et représente dans ses *Caratteri* (pl. 42, n° 116, pl. 2, fig. 1), et que MM. Cuvier et Valenciennes jugent le même que celui désigné dans l'ouvrage de Cupani (t. III, p. 129), sous le nom de *Panphyton Siculum.*

SÉRIOLE DE DUMÉRIL.

Seriola Dumerilii, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. IX, p. 201, pl. 258.—RISS. *Ichth. de Nice,* 2e édit. p. 424.

Cette espèce paraît habiter essentiellement les différentes parties de la Méditerranée, et aussi les côtes d'Alger, où on ne la voit le plus ordinairement que pendant la belle saison, encore y est-elle fort rare; elle y devient, comme partout, énorme. Les individus que nous avons sous les yeux étaient autrement colorés que les autres Sérioles de la même espèce; tout le corps était d'un argenté rougeâtre, plus foncé sur le dos, avec la tache brune sur la tempe et les nageoires jaunâtres.

Le poisson actuel est reproduit dans les *Caratteri* de Rafinesque (pl. 42), sous le nom de *Trachurus aliciolus.*

TEMNODON SAUTEUR.

Temnodon saltator, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IX, p. 225, pl. 260.
Gasterosteus saltatrix, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1326, n° 7.
Sauteur, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 137, pl. 57, fig. 224. — Shaw, *Gen. zool.* t. IV, part. II, p. 609.
Cheilodyptère heptacanthe, Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 542, pl. 21, fig. 3.
Pomatome skip, *ibid.* loc. cit. t. IV, p. 436, pl. 8, fig. 1.
Scombre sauteur, Schn. *Syst. posth. de Bloch.* p. 35, n° 40.

Le corps du Temnodon est allongé et comprimé, d'une couleur plombée, légèrement argentée, avec une teinte verdâtre sur toute la partie supérieure. Il est du nombre des espèces qu'on trouve abondamment en tout temps sur les poissonneries des côtes d'Alger, où il est très-recherché, à cause de la délicatesse de sa chair. La seule différence que nous ayons pu lui trouver avec ses congénères provenant des diverses mers réside seulement dans la petitesse de ses dimensions, quoique l'espèce devienne grande.

CORYPHÈNE DE LA MÉDITERRANÉE.

Coryphæna hippurus, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit p. 1189, n° 1. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IX, p. 278, pl. 266.

Il nous est tout à fait impossible de décider si le poisson dont nous ont parlé les pêcheurs d'Alger est véritablement la grande Coryphène de la Méditerranée, *Coryphæna hippurus;* s'il rentre dans quelques-unes des espèces mentionnées dans les ouvrages des auteurs qui ont écrit sur les poissons de nos mers, ou bien encore, s'il appartient à l'une des Coryphènes à tête moins élevée, à dorsale basse et très-égale, et qui ont été décrites par MM. Cuvier et Valenciennes (*Hist. Poiss.* p. 317), sous le nom commun de Lampuge.

Quoi qu'il en soit, les mêmes pêcheurs nous l'ont indiqué comme ayant la tête élevée et tranchante, le corps allongé et comprimé, la nageoire du dos longue, s'insérant sur la tête et étant entièrement d'une couleur bleuâtre, semée partout de taches plus foncées que la teinte générale; documents qui sembleraient le rapprocher en effet plus de notre première Coryphénoïde que de toute autre.

Telles sont les seules remarques qu'ils aient faites sur deux ou trois individus assez grands de cette Coryphène; ils nous ont assuré n'en avoir jamais vu d'autres.

Nous laissons donc au naturaliste voyageur qui visitera ces contrées le soin d'éclaircir ce doute.

CENTROLOPHE POMPILE.

Centrolophus pompilus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IX, p. 334, pl. 269.
Pompile, Rond. *de Pisc.* p. 250.
Lampuge, Bél. *Aquat.* p. 154. — Gesn. *de Pisc.* p. 881. — Aldrov. *de Pisc.* p. 325. — Will. *Ichth.* p. 124. — Ray, *Synops. Pisc.* p. 101.
Coryphæna pompilus, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1192, n° 5. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 60, pl. 34, fig. 129. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 198.
Centrolophe nègre, *ibid.* t. IV, p. 441, pl. 10, fig. 2.
Centrolophe pompile, Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 181, et 2ᵉ édit. p. 336.

Les individus que nous avons pris à Dellys, près d'Alger, dépassent à peine deux pouces, et sont très-rares sur cette côte, où l'espèce n'arrive ordinairement, selon les pêcheurs,

que vers le printemps. Ils ressemblent singulièrement au Centrolophe nègre, et ont, comme les adultes de cette même espèce, le corps oblong et comprimé, mais d'un brun verdâtre, plus foncé vers le dos, conjointement aux larges bandes transversales noirâtres. Les pectorales et la caudale sont argentées, avec du noir à l'extrémité de cette dernière. La dorsale, l'anale et les ventrales sont d'un brun très-foncé.

STROMATÉE FIATOLE.

Stromateus fiatola, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1148, n° 1.
Fiatole, Rond. *de Pisc.* p. 138 et 257. — Bél. *Aquat.* p. 153. — Gesn. *de Pisc.* p. 296.
Hepatus, ibid. *loc. cit.* p. 413.
Fiatole, Aldrov. *de Pisc.* p. 194. — Will. *Ichth.* p. 156 et 157, pl. 1 et 4, fig. 2.
Stromatée fiatole, Bl. *Hist. Poiss.* p. 493. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 100.
Fiatola fasciata, ibid. *loc. cit.* 2e édit. p. 289.
Stromatée fiatole, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. IX, p. 373, pl. 272. — *Icon. Règne anim.* pl. 32, fig. 3.

La Fiatole, exclusivement propre à la Méditerranée, est un beau poisson, de forme oblongue et comprimée, et orné de taches irrégulières dorées. Les individus que nous avons pris à Bône, où, à notre connaissance, la Fiatole n'arrive que fort rarement, sont identiques avec l'espèce si bien caractérisée et représentée par MM. Cuvier et Valenciennes, dans leur Histoire des poissons : nous y renvoyons le lecteur.

On voit cette espèce mentionnée dans l'ouvrage de Lacépède sous le nom générique de Chrysostrome.

DORÉE COMMUNE.

Zeus faber, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1223, n° 3.
Faber, Rond. *de Pisc.* p. 328. — Salv. *Aquat.* p. 75. — Gesn. *Aquat.* p. 369. — Bél. *Aquat.* p. 150. — Aldrov. *de Pisc.* p. 112. — Will. *Ichth.* p. 294. — Duh. sect 5, p. 86, pl. 1. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 73, pl. 39, fig. 154. — Bl. *Hist. Poiss.* t. I, p. 23, pl. 41.
Zée forgeron, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 303. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. X, p. 6. — *Icon. Règne anim.* pl. 32, fig. 1.

Cette espèce est commune sur toutes les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, où on lui donne le nom de poisson de Saint-Pierre. Nos individus d'Alger sont tous fort semblables à l'espèce par leurs couleurs et la tache noire qu'ils portent sur chaque flanc. C'est un poisson de grande taille et de forme singulière.

DORÉE À ÉPAULE ARMÉE.

Zeus pungio, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. X, p. 25, pl. 280. — Rond. *de Pisc.* pl. 328.

Nous ne faisons simplement que mentionner dans le présent ouvrage cette espèce, que nous n'avons pu nous procurer, mais dont nous avons parfaitement bien reconnu l'existence sur la côte d'Alger, et l'identité avec le *Zeus pungio*, dont l'os scapulaire, au

lieu d'être plat et terminé par une petite épine, comme dans l'espèce ordinaire, forme un gros aiguillon rond, très-pointu à son extrémité, et portant à sa base une autre épine dirigée horizontalement vers le côté, aplatie, tranchante et aiguë.

CAPROS SANGLIER.

Sanglier, Rond. *de Pisc.* p. 141. — Gesn. *Aquat.* p. 61. — Aldrov. *de Pisc.* l. III, p. 297. — Will. *Ichth.* p. 295.
Zeus aper, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1225, n° 4.
Perca pusilla, Brünn. *Ichth. Massil.* p. 62.
Capros aper, Riss. *Ichth. de Nice,* 1ʳᵉ édit. p. 303. Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. X, p. 30, pl. 281.

Cette espèce compte au nombre des poissons des côtes d'Alger, où elle est apportée sur tous les marchés en très-grand nombre, et confondue avec d'autres petits poissons. On n'en fait aucun cas. Elle ressemble aux Dorées par son corps comprimé et la profonde division de la nageoire du dos; mais son museau plus étroit, le manque d'aiguillons le long de la dorsale et de l'anale, sa bouche plus protractile, et les petites écailles rudes qui couvrent sa peau, suffisent pour l'éloigner. Elle est d'un brun rougeâtre, et reste toujours petite.

FAMILLE DES TÆNIOIDES, Cuv.

Cette famille ne se trouve encore représentée sur les côtes de l'Algérie que par une seule espèce.

CÉPOLE ROUGEÂTRE.

Cepola rubescens, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1187, n° 1.
Serpens rubeus, Rond. *de Pisc.* p. 410.
Myrus, Aldrov. *de Pisc.* p. 367.
Tænia rubra, Will. *Ichth.* p. 117.
Cepola tænia, Bl. *Hist. Poiss.* part. v, p. 103, pl. 170.
Cepola rubescens, Brünn. *Ichth. Massil.* p. 28, n° 39. — Riss. *Ichth. de Nice,* 2ᵉ édit. p. 294. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. X, p. 388, pl. 300.

Ce poisson, bien connu, et non moins remarquable par la singularité de son corps allongé et aplati comme un ruban, et sa belle couleur rouge, se pêche plus communément dans la Méditerranée que dans notre Océan. Il a la tête obtuse en avant. La dorsale et l'anale, dont les rayons sont grêles et flexibles, atteignent la base de la caudale, à laquelle elles s'unissent par leur membrane; celle-ci est pointue. Les pectorales sont arrondies; les dents grêles, pointues, assez longues et séparées les unes des autres : les postérieures sont les plus petites. Cette espèce ne parvient pas à une longueur de plus d'un pied et demi. Elle existe sur tout le littoral d'Alger, où on la pêche toute l'année, quoique en petit nombre; elle ne se mange pas.

Le *Tænia marginata* de Rafinesque (*Caratt.* p. 56, n° 147) est, selon les observations de

MM. Cuvier et Valenciennes, identique avec le poisson que nous mentionnons ici, et qui n'est autre que l'*Ophidium macrophthalmum* de Linné (13e édit. p. 259).

DES ATHÉRINES.

Dans ce groupe des Athérines séparées des Muges par le manque d'échancrure à la mâchoire supérieure, par l'absence de dentelures au sous-orbitaire, et n'ayant ni la convexité de leur opercule, ni leur appareil pharyngien, viennent se placer quatre espèces du littoral d'Alger, bien connues sur nos côtes de France.

ATHÉRINE SAUCLET.

Atherina hepsetus, LINN. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1396, n° 1.
Atherina, ROND. *de Pisc.* p. 217. — DUH. *Traité des pêches*, IIe part. sect. 6, pl. 4, fig. 3.
Atherina hepsetus, BL. *Hist. Poiss.* p. 124, pl. 393, fig. 2. — CETTI, *Hist. nat. di Sard.* t. III, p. 196. — RAFIN. *Ind.* p. 35. — RISS. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 469. — CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. X, p. 423, pl. 302, fig. 1.

ATHÉRINE BOIER.

Atherina Boieri, RISS. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 469. — *Hepsetus*, ROND. *de Pisc.* p. 216. — BL. *Hist. Poiss.* p. 125, pl. 393, fig. 3.
Atherina Boieri, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. X, p. 432, pl. 302, fig. 1.

ATHÉRINE MOCHON.

Atherina mochon, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. X, p. 434, pl. 304, fig. 1. — DE LAR. *Ann. mus.* t. XIII, p. 358.

ATHÉRINE PRÊTRE.

Atherina presbyter, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. X, p. 439, pl. 304, fig. 2. — DUH. IIe part. sect. 6, pl. 4, fig. 1, 2, 3 et 4. — PENN. *Brit. zool.* t. III, p. 287, n° 157. — BRÜNN. *Ichth. Massil.* p. 80. — *Icon. Règne anim.* pl. 37, fig. 3.

Les quatre poissons que nous venons de citer, et qui ne diffèrent pas entre eux par leurs mœurs et leurs habitudes, appartiennent aux différents parages de la Méditerranée, à l'exception du Prêtre (*Atherina presbyter*), qu'on trouve communément sur toutes les côtes de l'Océan, où on le croyait jusqu'à ce jour confiné seulement, mais que nous venons tout récemment de rapporter des divers endroits de la côte d'Alger, où il se pêche, ainsi que les autres, presque en tout temps. Tous les individus des espèces dont il est ici question y restent, comme partout, très-petits; les plus grands ne dépassent guère cinq pouces Leur chair est estimée, malgré leur petite taille.

Il est aisé de reconnaître ces quatre espèces à la large bande longitudinale d'argent dont les côtés du corps sont marqués. MM. Cuvier et Valenciennes les distinguent de la

manière suivante : la première, qui s'égare quelquefois dans l'Adriatique, la plus répandue de toutes, a le corps allongé, la tête petite, et est d'une teinte fauve avec des points noirs; la seconde, dont les couleurs sont à peu près celles du Sauclet, en diffère par son corps plus court, sa tête plus grosse, plus large et plus obtuse; ses proportions sont aussi moindres Dans le Mochon (*Atherina mochon*, Cuv. et Val.), la tête est plus courte, le front plus large et l'œil en général plus grand que dans le précédent, et beaucoup plus petit que dans aucun autre; quant à l'*Atherina presbyter*, des côtes de l'Océan, elle ne peut être confondue avec l'*Atherina hepsetus*, chez laquelle le corps est moins allongé que dans cette dernière; elle se distingue aussi du Mochon en ce qu'elle atteint une taille plus considérable, et enfin parce que son museau est plus long que celui du Joël.

Ces espèces, pour lesquelles nous renvoyons le lecteur aux descriptions caractéristiques et détaillées insérées dans le dixième volume de l'ouvrage de MM. Cuvier et Valenciennes, se réunissent habituellement sur les bancs sablonneux et en troupes innombrables, selon M. Risso.

FAMILLE DES MUGILOIDES, Cuv.

MUGE À LARGE TÊTE.

Mugil cephalus, Linn. *Syst. nat.* p. 1396, n° 1.
Cephalus, Rond. *de Pisc.* — Will. *Ichth.* p. 276. — Art. *Gen. Pisc.* p. 52, spec. 71. — Hasselq. *Ichth.* p. 385. — Gronov. *Zooph.* p. 397.
Mugil cephalus, *Icon. Règne anim.* pl. 37, fig. 1. — Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 388. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 19, pl. 307.

MUGE CAPITON.

Mugil capito, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 37, pl. 308, fig. 1. — Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 390.

MUGE DORÉ.

Mugil auratus, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 390.
Myxo, Rond. *de Pisc.* p. 266.
Mugil auratus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 43, pl. 303, fig. 2.

MUGE SAUTEUR.

Mugil saliens, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 371.
Cestræus, Rond. *de Pisc.*
Mugil saliens, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 47, pl. 309, fig. 2.

MUGE À GROSSES LÈVRES.

Mugil chelo, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 50, pl. 309, fig. 1.
Chélone, Rond. *de Pisc.*
Mugil chelo, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 388.
Mugil labrosus, ibid. 2e édit. p. 389.

Nous avons trouvé sur toutes les côtes algériennes le Mugil à large tête, vivant dans les eaux douces, qui devient grand, et qu'on ne peut facilement confondre avec les espèces

suivantes, eu égard à la largeur de sa tête, et au voile adipeux qui lui recouvre en partie l'œil; le Capiton, aussi commun que le précédent, se pêche dans toutes les rivières qui se jettent dans la Méditerranée, sur la côte de l'Algérie. Ce poisson, d'abord considéré par M. Risso, dans sa première édition, comme une variété du Céphale, qu'il n'égale pas en grandeur, fut ensuite indiqué dans sa seconde édition, d'après MM. Cuvier et Valenciennes, qui l'ont parfaitement bien décrit et représenté, comme une espèce distincte, mais très-semblable à ce dernier, si l'on en excepte la nudité du globe de son œil, l'écaille à sa pectorale plus courte et plus obtuse, et sa tête plus courte. Le *Mugil auratus,* la plus petite des espèces de nos mers avec la suivante, a les pectorales plus pointues que dans les autres; sa couleur est aussi plus dorée que chez les *Saliens*, dont il se rapproche plus que d'aucun autre : cette espèce est généralement plus grêle, et surtout remarquable par l'échancrure du bord antérieur de son sous-orbitaire. Le *Mugil chelo,* dont M. Risso, dans sa première édition, a fait son *Mugil Provincialis,* et qui est devenu le *lisa* de M. de Laroche (*Ann. mus.* t. XIII, pl. 21, fig. 7), est un poisson plus grand que les deux précédents, à tête plus courte et à lèvres plus charnues. Ses écailles sont aussi plus longues que larges. L'espèce, comme toutes les autres, est commune dans l'Océan; elle paraît, selon quelques auteurs, atteindre d'aussi grandes dimensions que le Céphale. On trouve la description et la représentation parfaites de chacune de ces espèces en particulier dans la *Faune d'Italie,* publiée par M. Charles Bonaparte.

Nous ne ferons seulement qu'indiquer ici le Mugil labéon de MM. Cuvier et Valenciennes, que nous avons cru reconnaître en deux individus qui nous furent communiqués à Alger; mais ils étaient dans un état de mutilation tel que nous n'avons pu en constater la parfaite identité avec l'espèce dont nous parlons, et que nous regardons, d'après cela, comme propre aux parages d'Alger. L'expression de *labéon* rappelle un des caractères les plus saillants de cette espèce, dans l'épaisseur et la force de la lèvre supérieure, crénelée à ses bords.

TÉTRAGONURE DE CUVIER.

Tetragonurus Cuvieri, Riss. *Ichth. de Nice,* 1re édit. p. 334, pl. 1, fig. 37.
Mugil niger, Rond. *de Pisc.* p. 423.
Corvus niloticus, Aldrov. *de Pisc.* p. 610.
Tetragonurus Cuvieri, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 172, pl. 318. — *Icon. Règne anim.* pl. 37, fig. 2.

Le seul individu de cette espèce que nous ayons eu occasion de voir une seule fois à Alger est parfaitement semblable, quant à ses détails, aux exemplaires du Muséum; mais il est un peu plus petit, et ses couleurs sont un peu différentes de celles indiquées par MM. Cuvier et Valenciennes, qui l'ont fait connaître, par une description détaillée, dans leur Histoire générale des poissons.

Ce poisson, dont le nom rappelle les crêtes saillantes que l'on observe de chaque côté de sa queue, a le corps allongé en fuseau et couvert de grandes écailles oblongues, dures, profondément striées et dentelées. Sa couleur générale est d'un brun violet, tirant sur le

noir, au lieu d'être lie de vin foncée, comme cela se voit dans l'un des échantillons frais de ce Tétragonure, donné par M. Laurillard, qui l'a rapporté de Nice.

FAMILLE DES GOBIOÏDES, Cuv.

BLENNIE GATTORUGINE.

Blennius gattorugine, Will. *Ichth.* p. 132, cah. 20, pl. 2, fig. 2. — Ray, *de Pisc.* p. 72, n° 14. — Linn. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1177, n° 5. — Penn. *Brit. zool.* t. III, p. 207, n° 91. — Brünn. *Ichth. Massil.* p. 27, n° 37.

Blennius varus, Pall. *Zoogr. Ross.* t. III, p. 170.

Blennius gattorugine, Bl. *Hist. Poiss.* p. 53, pl. 167. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 469. — Rafin. *Ind.* p. 1 et 10. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 127. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 200.

Ce poisson, décrit et représenté une seconde fois dans les *Caratteri* de Rafinesque (p. 30, pl. 4, fig. 2), sous le nom de *Patuvanus*, est sujet à de très-grandes variations de couleurs, dont la principale est d'un gris brunâtre, avec de larges bandes irrégulières et nuageuses d'un brun plus foncé sur le corps que vers la partie inférieure. Le Blennie gattorugine, qui paraît devenir le plus grand des Blennies, habite la Méditerranée et l'Océan; on le prend aussi dans l'Adriatique, mais rarement en aussi grand nombre.

Il se tient, comme tous les poissons de son genre, parmi les rochers du rivage, où il vit en petites troupes.

BLENNIE TENTACULAIRE.

Blennius tentacularis, Brünn. *Ichth. Massil.* p. 26, n° 36. — Linn. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1179, n° 5. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 474.

Blennius cornutus, ibid. t. II, p. 473.

Blennius punctatus, Riss. *Ichth. de Nice*, 2[e] édit. p. 231.

Blennius cornutus, id. *loc. cit.* 1[re] édit. p. 128.

Blennius tentacularis, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. II, p. 212, pl. 319, fig. 1.

Les couleurs du Blennie tentaculaire de Brünnich, ou bien encore *cornutus* de Lacépède, que nous avons rapporté d'Alger, nous ont paru répondre exactement à celles des individus provenant de nos divers ports, où on en prend beaucoup. On le pêche aussi sur toutes les côtes de l'Algérie; mais nous l'avons trouvé moins communément que le précédent. Il se prend parmi les rochers du rivage.

C'est une singulière espèce, à tentacules dentelés, dont la largeur, chez les mâles, dépasse celle de la tête. Chez les femelles, au contraire, ils demeurent constamment beaucoup plus courts. Elle ne devient jamais aussi grande que le Blennie gattorugine.

M. Risso a donné ce poisson dans sa première édition (p. 129, et 2[e] édit. p. 233), sous le nom de *Bréa*, lequel n'est, selon MM. Cuvier et Valenciennes, qu'une variété de l'espèce actuelle.

BLENNIE PALMICORNE.

Blennius palmicornis, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 214, pl. 319, fig. 2.
Pholis, Rond. *de Pisc.* p. 205. — Gesn. *Aquat.* p. 714. — Aldrov. *de Pisc.* p. 116. — Will. *Ichth.* p. 133, fig. 4. — Ray, *de Pisc.* p. 73, n° 17.
Blennius pholis, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1180, n° 8.
Blennius sanguinolentus, Pall. *Zoogr. Ross.* t. III, p. 168.
Blennius pholis, Riss. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 232.

Ce poisson, que Rafinesque (*Caratteri*, pl. 4, fig. 3), intitule *vividus*, est une espèce fort distincte de celles décrites précédemment, par la petitesse extrême de son tentacule orbiculaire, divisé en plusieurs brins. Elle est abondante sur tous les parages de la Méditerranée, et sujette à varier; mais, chez les individus que nous avons sous les yeux, nous avons constamment trouvé un fond brun jaunâtre, orné de taches brunes de différentes formes et plus ou moins distinctes.

Chez tous les individus, nous avons trouvé la tache noire sur le premier et le second rayon de la dorsale.

On connaît cette espèce de l'Océan, des côtes de la Morée, comme de celles de l'Égypte. Elle paraît être cependant moins commune dans ces derniers points, et égale, si elle ne le surpasse pas, le Gattorugine en grandeur.

BLENNIE PAPILLON.

Blennius papilio, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1776, n° 4.
Scorpioïdes, Rond. *de Pisc.* p. 204.
Blennius, Bél. *Aquat.* p. 221. — Salv. *Aquat.* p. 217. — Gesn. *Aquat.* p. 126. — Aldrov. *de Pisc.* p. 203. — Will. *Ichth.* p. 131, fig. 2. — Ray, *de Pisc.* p. 72, n° 13.
Blennius ocellaris, Brünn. *Ichth. Massil.* p. 15, n° 35. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 53, pl. 31, fig. 113. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 112, pl. 167, fig. 1. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 161. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 125. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 220.

Ce Blennie, qui paraît devenir aussi grand que le Gattorugine, se distingue éminemment de tous ceux que nous connaissons par la forme singulière de sa nageoire dorsale, divisée en deux lobes, dont l'antérieur est élevé et marqué d'un ocelle noir. Le corps est bleuâtre, lavé de jaune, avec des lignes verticales formées de petits points bruns très-serrés. Toutes les parties de la Méditerranée nourrissent en grande quantité cette espèce, que nous avons trouvée également en grand nombre à Alger. Quelques auteurs attestent la présence de cette même espèce sur les côtes de l'Angleterre; elle s'égare aussi dans l'Océan, suivant MM. Cuvier et Valenciennes, qui en ont donné une description détaillée à laquelle nous renvoyons le lecteur.

BLENNIE SPHINX.

Blennius sphinx, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 226, pl. 221, fig. 1.

Cette espèce, très-petite et ornée des plus jolies couleurs, ne peut être facilement confondue avec aucune de celles de son genre.

Nous l'avons trouvée en prodigieuse quantité en Algérie, et tous les individus que nous en avons rapportés sont conformes, dans tous leurs détails, à ceux qui proviennent des mers de Naples, de Sicile et de Nice.

Ses distinctions spécifiques reposent sur un museau court, une dorsale élevée de l'avant, et séparée de la partie molle par une échancrure profonde; quant à sa couleur, elle est d'un noir jaunâtre, avec de larges bandes transversales d'un brun verdâtre, bordées chacune, des deux côtés, d'un liséré argenté; la partie haute de la dorsale est parcourue par des lignes argentées et parallèles à celles du corps; il y a un ocelle bleu sur la tempe. La partie molle de la dorsale porte trois lignes, composées de petits points blancs serrés, et deux en travers sur la queue.

BLENNIE TRIGLOÏDE.

Blennius trigloides, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 228.

Nous avons fréquemment pris sur les différents points des côtes d'Alger cette espèce, plus grande que celle qui précède, et remarquable par l'absence absolue de tentacule sur le sourcil et sa grande analogie avec certains Trigles, à cause de la convexité de sa tête et le renflement de ses joues.

Sa couleur est d'un gris roussâtre, plus pâle vers le ventre, avec des nuances de brun foncé, formant comme des taches sur le dos. La caudale a trois bandes semblables à celles du corps; les autres nageoires sont tachetées de brun. Il y a des individus de couleur rouge, entièrement semés de points bruns.

BLENNIE AUX DORSALES INÉGALES.

(Voy. pl. 4, fig. 3.)

Blennius inæqualis, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 230.

Il est plus petit, et a la dorsale plus fortement échancrée encore que l'espèce qui précède. Son corps est comprimé. Le tentacule du sourcil se réduit à un très-petit brin; il y en a un autre plus petit encore et fourchu à l'orifice antérieur de la narine.

La couleur générale de ce poisson est d'un gris jaunâtre, avec de petites taches noirâtres, entourées chacune d'un liséré bleu, formant huit ou neuf bandes verticales brunes, et une série de taches argentées sur les flancs. Il y a aussi de ces taches ou points en différents endroits de la joue et de la pectorale, qui est jaune avec les rayons rouges. L'anale a, sur un fond jaunâtre un peu effacé, des points rouges disposés par lignes parallèles aux bandes du corps. La dorsale est jaunâtre, lavée de brun, et a un faible liséré bleu. La caudale a la membrane argentée, les rayons jaunes et les extrémités rouges. La pointe des ventrales est rouge; le dessous de la gorge et de l'abdomen sont bleus; l'iris est argenté.

Cette espèce est aussi commune sur tous les points des côtes d'Alger qu'elle est rare à Cette, où elle a été observée pour la première fois.

BLENNIE D'ARTÉDI.

Blennius Artedii, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 231.
Blennius galerita, Art. *Syn. Pisc.* p. 44.
Galerita, Bond. *de Pisc.* l. VI, c. 21, p. 204.

Très-petit poisson dont le sommet de la tête porte, entre les yeux, un lambeau aigu, plus haut que large et mobile. Il ne faut pas le confondre avec le *Bl. palmicornis*, ses dents étant un peu plus fines et plus nombreuses. Sa dorsale est aussi un peu plus échancrée, et son bord postérieur n'atteint pas la caudale; l'anale en fait autant. Les couleurs que nous avons observées sur notre poisson, au sortir de l'eau, étaient peu ou point différentes de celles décrites sur deux individus déposés dans la riche collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

On trouve cette espèce à Madère et sur plusieurs points des côtes d'Alger, où elle est commune, sans pour cela y être abondante.

BLENNIE DE MONTAGU.

Blennius Montagui, Flemm. *Hist. of Brit. anim.* p. 206, n° 121. — Yarell, *Brit. fishes*, p. 219.
Blennius galerita, Mont. *Mem. soc. wern.* t. I, p. 98, pl. 5, fig. 2.
Blennius Montagui, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 234, pl. 324, fig. 2.

Espèce pour laquelle nous n'avons rien à ajouter à la caractéristique qu'en donnent MM. Cuvier et Valenciennes, qui considèrent le *Blennius comatus* de Solander comme synonyme du poisson indiqué ici, et dont la forme est un peu celle du trigloïde, qui a le crâne surmonté d'un très-petit tentacule cilié et triangulaire, suivi de plusieurs autres également très-courts, et formant une crête longitudinale sur la nuque du poisson.

Nos individus comparés à ceux que le Muséum de Paris a reçus de Naples et de Nice, nous ont offert un mode de coloration un peu différent. Le fond de leur couleur est d'un brun grisâtre beaucoup plus foncé, avec des taches blanches et bleues tranchées, qui forment des marbrures sur le corps. L'abdomen est bleu et la gorge plutôt brune que roussâtre; des points bruns, mais assez mal marqués pour la plupart, se montrent sur les rayons des nageoires, dont le fond est plus ou moins jaunâtre. Elle est également en assez petit nombre à Alger.

BLENNIE CHEVELU.

Blennius crinitus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 237.

Cette espèce, généralement répandue sur toute la côte de l'Algérie, est de la même grandeur que les trois derniers Blennies dont nous venons de parler. Ses affinités avec eux se marquent par la forme générale de son corps et même par tout le détail de ses caractères, bien que l'espèce que nous indiquons ici ait sur les yeux trois petits filaments ten-

taculaires simples, et sur la nuque de nombreux filets qui prennent naissance entre les yeux et vont se terminer à la base de la dorsale, qui est très-peu échancrée.

La nature nous a présenté un mélange de gris verdâtre et de jaune, avec des bandes éparses bleues et des bandes verticales brunes, peu marquées, mal terminées et plus foncées en arrière.

La dorsale a une large bordure brune sur un fond jaunâtre. L'anale est plus foncée, et porte à sa base une suite longitudinale de petits points bleus. La caudale a des points bruns, disposés par séries transverses sur les rayons, et une tache de cette dernière couleur existe sur les premiers rayons de la dorsale. La nuque, le museau et les joues sont tachetés de brun roux sur un fond jaunâtre; tout le côté de la tête est d'un rose pâle; le ventre est bleu, et les filaments tentaculaires sont rouges.

Le premier individu de cette espèce a été donné au Muséum par M. d'Orbigny père, qui lui assigne pour patrie la Rochelle.

BLENNIE PAON.

Blennius pavo, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 235.
Galerita, Rond. *de Pisc.* l. VI, cah. 21, p. 104.
Gattorosula, Gesn. *Aquat.* p. 18.
Adonis, Bél. *Aquat.* p. 219.
Galerita, Will. *Ichth.* p. 134, pl. 6, fig. 7.
Blennius galerita, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1175, n° 1.
Blennius pavo, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 238, pl. 323, fig. 1.

Le *Blennius pavo*, appelé aussi *Blennius lepidus* par Pallas, ne peut être confondu avec les cinq espèces précédentes, en ce qu'il porte pour marques distinctives une crête charnue sur la tête, qui manque chez les femelles, et un grand ocelle noir, bordé de bleu, sur la tempe. Il se distingue, en outre, du *Bl. sphinx*, qui porte de même un ocelle sur la tempe, par sa dorsale échancrée et son ocelle bordé de rouge. Sa taille est aussi plus petite.

MM. Cuvier et Valenciennes penchent à considérer les *Blennius gibbosus, vividus, gonocephalus* et *gobioïdes* de Rafinesque, comme des variétés de l'espèce que nous décrivons, et qui abonde sur toute l'étendue des côtes méditerranéennes de l'Algérie, où elle arrive quelquefois sur les marchés mêlée à d'autres petits poissons.

BLENNIE RAYÉ.

(Voy. pl. 4, fig. 2.)

Blennius lineatus, Nob.

Nous avons pris sur la plage d'Alger, parmi les rochers, un très-petit poisson qui s'est trouvé n'appartenir à aucune des espèces inscrites dans les auteurs, et que nous plaçons parmi les Blennies; mais on pourra plus tard, quand on en aura examiné un plus grand nombre d'individus, le ranger parmi les Pholis qui, comme notre poisson et plusieurs Blen-

nies, manquent d'une crête sur la tête et de tentacules aux sourcils. Quoi qu'il en soit, nous le représenterons ici comme un Blennie ou Pholis, chez lequel nous n'avons pu apercevoir ni crête ni tentacules. Son corps est allongé, comprimé et plus grêle que celui des espèces précédentes. Sa tête est renflée sur les côtés et sous le cou; son museau est saillant; le profil est élevé et descend obliquement des yeux, qui sont assez grands, proportionnellement à l'individu que nous possédons. L'ouverture de sa bouche est spacieuse, et ses mâchoires armées d'un rang de dents simples, serrées et fortes; à l'arrière, de chaque côté des mâchoires, sont deux canines, dont les supérieures sont fortes, et les inférieures à peine visibles. La dorsale commence sur la nuque, et laisse un intervalle entre elle et la caudale : sa portion postérieure est plus relevée. L'anale, qui est basse, répond à la partie molle de la dorsale, et se termine sous la fin de celle-ci; la pectorale est allongée, pointue et du cinquième de la longueur totale; les ventrales, attachées plus en avant que les pectorales, sont grêles et du huitième de la longueur.

Les nombres des rayons sont les suivants :

D. 12|16; A. 17; P. 10; C. 11.

Le corps est tout entier noirâtre, avec des vestiges de quelques bandes verticales moins foncées que le fond, et trois séries de points argentés, disposés par lignes longitudinales le long du corps, dont la mitoyenne est la plus tranchée.

Toutes les nageoires, excepté les pectorales, sont jaunes; la dorsale a des traits ou points bruns, disposés par lignes obliques; le bord de l'anale est noirâtre; l'iris de l'œil est argenté, bordé d'un léger cercle rouge.

CLINUS ARGENTÉ.

Clinus argentatus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 354.
Blennius variabilis, Rafin. *Caratteri*, p. 20, pl. 4, fig. 4.
Clinus mutabilis, Cocc. *Giorn. sc. lett. art. Sicil.* t. XLII, p. 9, pl. 42, fig. 2.
Blennius argentatus, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 148.

Nous ne reviendrons pas sur les caractères de cette espèce, mentionnée à la page 154, t. XI, du grand ouvrage de MM. Cuvier et Valenciennes; nous dirons seulement que c'est un très-petit poisson, qui pullule sur tous les parages de l'Algérie; il est de la plus parfaite concordance avec ceux que possède le Muséum de Paris, qui les a reçus de plusieurs endroits de la Méditerranée, et dont les couleurs varient à l'infini; mais nous avons pris dans la rade d'Alger, parmi les rochers couverts de plantes marines, un *Clinus* semblable en toutes choses à l'*argentatus* par ses formes et le nombre de ses rayons, mais entièrement noir, sans points argentés, ni taches ou bandes brunes, qui se voient le plus ordinairement sur un fond brun, quelquefois noirâtre, d'autres fois jaunâtre, ou bien encore verdâtre, sur certains individus de l'espèce que nous comparons à ce poisson.

MM. Cuvier et Valenciennes regardent comme synonymes de cette espèce, qui vit par petites troupes, les *Blennius sperdottus* et *fasciatus* de Rafinesque, décrits dans ses *Caratteri*

(pl. 21). M. Risso, dans sa seconde édition, en parle aussi sous les noms de *Clinus testudinarius, virescens* et *Audifredi.*

TRIPTÉRYGION À BEC.

Tripterygion nasus, Riss. *Ichth. de Nice,* 2ᵉ édit. p. 247.
Blennius tripteronotus, ibid. *loc. cit.* 1ʳᵉ édit. p. 135, pl. 5, fig. 14.
Tripterygion nasus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XI, p. 409, pl. 338, fig. 1.

La description que MM. Cuvier et Valenciennes donnent du *Tripterygion nasus* de Risso, dans leur Histoire générale des poissons (t. XI, p. 409, pl. 338, fig. 1), et que M. Cocco nomme, dans un mémoire sur différents poissons de la Sicile, *Tripterygion melanocephalum*, convient exactement aux individus que nous avons rapportés des divers points des côtes d'Algérie, où ce Gobioïde est assez commun, surtout à la Calle, le long des rochers. La Méditerranée paraît être la seule mer où cette espèce soit confinée : on ne la connaît d'aucun autre endroit. Elle reste dans de petites dimensions.

TRIPTÉRYGION MÉLANURE.

(Voy. pl. 4, fig. 4.)

Tripterygion melanurus, Nob.

Ce très-petit poisson, fort voisin du précédent, est une nouvelle espèce que nous avons fait représenter sous la dénomination de Triptérygion mélanure. Sa forme générale, ses dents, ses tentacules simples sur les sourcils, et le nombre de ses rayons, dont ceux de la première dorsale ne sortent pas comme dans les mâles de l'espèce citée plus haut, sont exactement ceux de cette dernière, de laquelle notre poisson diffère par le profil de la tête, qui, dans le *nasus* est convexe, tandis que dans le nôtre il demeure presque horizontal jusqu'au museau, qui est proportionnellement un peu plus saillant que celui de la précédente. Ce Triptérygion mélanure a du reste tous les caractères de l'espèce qne nous lui comparons; mais ses couleurs sont bien différentes. Nous l'appelons mélanure, parce qu'il a une grande tache noire bordée de jaunâtre à la base de la caudale, ce qui donne un caractère tout particulier à l'espèce, qui demeure dans de très-petites dimensions, et qui se trouve, comme l'autre, à Alger, où elle est très-rare.

Tout le corps du poisson est d'une couleur rougeâtre, qui s'affaiblit vers l'abdomen, avec trois bandes obliques jaunâtres. On voit des espèces de marbrures sur la tête, qui deviennent plus grandes et moins serrées sur les joues et à la gorge. La première dorsale est noire; les deux autres ont, sur un fond jaunâtre pâle, des lignes obliques rouges, au nombre de trois sur chacune d'elles; l'anale, dont le fond est rouge, surtout vers le bord, a le long de sa base une bande argentée qui paraît peu. Un trait brun très-foncé occupe le devant de chaque œil; une teinte rose est répandue sur la moitié de la caudale, dont la base est jaune. Les pectorales sont rougeâtres, transparentes, et les ventrales blanches ou argentées. L'iris est d'une couleur brune, qui se change en verdâtre dans la partie antérieure.

GOBIE PAGANEL.

Gobius paganellus, LINN. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1198, n° 2.
Paganello? BÉL. *Aquat.* p. 235. — GESN. *de Pisc.* p. 397. — ALDROV. *de Pisc.* p. 97. — WILL. *Ichth.* p. 207.
Gobius paganellus, ART. *Gen. Pisc.* p. 29. — LACÉP. *Hist. Poiss.* t. II, p. 549. — RISS. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 156. — CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 20.

Le Gobie, que Linné a fait le premier connaître sous le nom de Paganel, ne paraît pas être aussi répandu dans toute la Méditerranée, où il est seulement connu, que le Gobie noir, dont il se rapproche par le plus grand nombre de points de son organisation, mais qui en diffère par son corps plus gros, plus bombé antérieurement, et les filaments de ses pectorales un peu plus longs.

Sa couleur locale est brune, avec de grandes marbrures plus foncées sur le dos, ce qui s'accorde parfaitement bien avec ce que MM. Cuvier et Valenciennes ont exposé à l'égard des couleurs de cette espèce, et même du plus grand nombre de celles qui vont suivre.

La bande orangée du bord de la première dorsale, et les taches jaunâtres aux côtés de la mâchoire inférieure se retrouvent exactement les mêmes dans tous les individus que nous avons rapportés des différents parages d'Alger, où l'espèce est abondante.

GOBIE CÉPHALOTE.

Gobius capito, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 21.
Paganellus, ROND. *de Pisc.* p. 196.

De tous les Gobies de nos mers, le Céphalote est celui qui paraît atteindre la plus grande taille.

MM. Cuvier et Valenciennes ont donné, dans leur douzième volume, la description de cette espèce, qui tire son nom de la grosseur de sa tête, et qui vit dans les mêmes eaux que le Gobie Paganel et le Gobie noir, avec lequel quelques auteurs l'ont confondu, malgré ses yeux plus petits et sa tête plus renflée. Sa couleur est olivâtre, plus ou moins jaunâtre. Un très-grand nombre de marbrures noirâtres la relèvent, ainsi que de très-petits points noirs, à peine marqués chez nos individus recueillis sur les côtes d'Alger. La partie inférieure du corps de l'animal est blanchâtre, ainsi que la ventrale. Les nageoires sont olivâtres, avec quelques taches noires, qui se changent en nébulosités sur la première dorsale; sa tête est brune, sans taches.

GOBIE À GOUTTELETTES.

Gobius guttatus, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 24. — GESN. *Aquat.* pl. 396.

Cette espèce habite, comme la précédente, la Méditerranée, et particulièrement les côtes de la Sicile et d'Alger; elle est assez commune dans cette dernière localité, et présente la

même conformation que le *Gobius capito*, sauf son œil, qui est un peu plus grand. Elle parvient d'ailleurs à une plus petite taille, et l'on voit sur ses joues et ses épaules des taches rondes et blanchâtres, ce qui est devenu un caractère distinctif pour l'espèce, qui est uniformément d'une couleur noire, lavée d'olivâtre.

GOBIE ENSANGLANTÉ.

Gobius cruentatus, LINN. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1197, n° 10. — BRÜNN. *Ichth. Massil.* p. 30. — LACÉP. *Hist. Poiss.* t. II, p. 550. — RISS. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 157. — CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 29.

Le Gobie ensanglanté, dont le corps, et plus particulièrement les lèvres, les joues et les nageoires sont couvertes de marbrures ou taches de sang, est l'une des espèces les plus communes dans toutes les parties de la Méditerranée. Il acquiert une assez grande taille; sa tête est moins large que celle du *Gobius niger*, ses yeux sont plus grands et plus rapprochés, les rayons qui se détachent de ses pectorales sont aussi moins nombreux.

Nous l'avons rapporté d'Alger, exactement semblable à l'espèce, mais d'une teinte générale moins brune et plus pâle que celle de ses semblables.

GOBIE LESUEUR.

Gobius Lesueurii, RISS. *Ichth. de Nice*, 2[e] édit. p. 384. — CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 33

Cette espèce, la plus petite de celles citées jusqu'ici, est composée d'individus dont le corps est couvert d'écailles plus grandes que celles des autres Gobies. Sa forme est aussi plus allongée, et la ligne de son front descend subitement jusqu'au devant de la mâchoire inférieure, qui avance un peu plus que l'autre.

Nous avons trouvé en assez grande quantité sur les différentes côtes d'Alger cette espèce, pour laquelle nous renvoyons le lecteur, touchant les couleurs indiquées en détail par MM. Cuvier et Valenciennes, à la page 33 du tome XII de leur Histoire générale des poissons, les individus que nous avons sous les yeux étant altérés dans leurs couleurs par l'action de l'alcool.

GOBIE À HAUTE DORSALE.

Gobius jozo, LINN. *Syst. nat.* p. 1199, n° 5. — WILL. *Ichth.* p. 107. — ART. *Syn. Pisc.* p. 47, n° 3.
Gobius albescens, GRONOV. *Mus.* p. 23, n° 176.
Gobius jozo, BL. *Hist. Poiss.* p. 144, pl. 107, fig. 3. — LACÉP. *Hist. Poiss.* t. II, p. 557. — RISS. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 159. — CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 35.

Le Gobie jozo, reconnaissable à son troisième, quatrième et cinquième rayon de la première dorsale se prolongeant en filets minces et flexibles, habite la Méditerranée et l'Océan; mais il est incomparablement moins nombreux dans cette dernière mer que dans la première, où l'espèce qui va suivre était inconnue, et d'où nous l'avons tout nouvellement rapportée.

Tout le dessus du corps du *Gobius jozo* est brun, avec les nageoires plus foncées, et particulièrement la ventrale et l'anale, laquelle est, ainsi que les deux dorsales, parcourue par des lignes jaunâtres. Les côtés, chez quelques individus seulement, portent des points ou taches noires, espacées et peu tranchées.

Nous avons trouvé à la Calle une variété noire de cette espèce, devenue le *Gobius nebulosus* de M. Risso, et qu'il a confondue avec une autre espèce voisine de la mer Rouge, intitulée *Gobius nebulosus* par Forskal, lequel appartient au groupe des Gobies qui manquent de canines.

GOBIE BUHOTTE.

Gobius minutus, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1199, nº 13.
Aphya, Rond. *de Pisc.* p. 210.
Gobie tacheté, Penn. *Brit. zool.* p. 38, nº 96.
Buhotte, Duh. IIᵉ part. sect. 6, pl. 3, fig. 3.
Eleotris minutus, Bl. édit. de Schn. p. 66.
Gobius jozo, Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 565. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 159. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 39.

Le Gobie buhotte, dont le corps est brun grisâtre, varié de nuages noirâtres, avec des points bruns sur la dorsale et une tache noire sur les deux derniers rayons de cette même nageoire, est une espèce très-commune dans l'Océan, mais fort rare à Alger, où on la trouve aussi avec le Gobie à quatre taches, qui est fauve, légèrement pointillé de brun supérieurement, et sur les flancs duquel se voient quatre points ou taches rondes et noires.

GOBIE À QUATRE TACHES.

Gobius quadrimaculatus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 44.
Gobius aphya, Riss. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 281.

Ces deux espèces, qui ont été décrites avec soin par MM. Cuvier et Valenciennes, aux pages 34 et 44 du tome XII, sont d'une petitesse extrême.

L'espèce à laquelle les auteurs précédemment cités donnent le nom spécifique de *Gobius minutus* a été confondue par MM. Retzius et Faber avec le *Gobius Ruthensparri* d'Euphrasen, qui revient sous le nom de *punctatus* dans M. Yarell.

CALLIONYME LYRE.

Callionymus lyra, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1151, nº 1. — Duh. sect. 10, pl. 10. — Penn. *Brit. zool.* t. III, p. 164, pl. 27, nº 69. — Mull. *Zool. Dan.* t. I, pl. 27. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 79, pl. 161, fig. 2. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 329, pl. 10, fig. 1. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 102. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 266.

Les auteurs que nous avons déjà tant de fois cités, et auxquels nous aurons encore si souvent recours, croient que le Callionyme représenté dans Rondelet (pl. 304), sous le nom de *dracunculus* ou *lacert*, et indiqué, d'après cet auteur, par Willoughby (p. 136), Ray (p. 79)

et Artédi p. 49), sous ce même nom, n'est pas le même que le Callionyme de Linné, que ces derniers ont voulu mentionner; mais bien une espèce décrite par Pallas, sous la dénomination de *Callionymus festivus*, qui est le *Callionymus admirabilis* de Risso, ainsi nommé de la belle distribution de ses couleurs.

Il est presque inutile de dire que c'est un poisson qui ne devient pas grand. Sa tête est oblongue, déprimée horizontalement; ses yeux sont rapprochés et placés à la partie supérieure; son museau est saillant, et sa première dorsale, petite et haute, a son premier rayon prolongé en un fil qui égale la seconde nageoire, laquelle règne tout le long du dos du poisson : l'anale a aussi beaucoup de longueur.

Tout le corps est couvert de grandes taches lilas, entourées d'une ligne violette; sa tête en a de plus petites, qui se terminent en lignes obliques brunes sur les côtés du museau. Le fond de sa couleur est d'un beau jaune sur le dos, et blanc argenté sous le ventre.

Notre individu est d'un jaune plus pâle, plus brun, et a son premier rayon dorsal moins prolongé en proportion que celui des autres individus de l'espèce à laquelle il appartient.

Le présent poisson habite l'Océan et la Méditerranée, où il a été rapporté d'Alger, ainsi que l'espèce suivante : l'une et l'autre de ces espèces sont on ne peut plus rares.

CALLIONYME DRAGONNET.

Callionymus dracunculus, LINN. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1152, nº 2. — BL. *Hist. Poiss.* p. 70, pl. 162, fig. 1. — LACÉP. *Hist. Poiss.* t. II, p. 335. — RISS. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 104. — CUV. et VAL. *Hist. Poiss* t. XII, p. 274.

Ce poisson, que différents auteurs considèrent comme la femelle du précédent, lui ressemble singulièrement par ses formes, l'aplatissement de sa tête, et même par la concordance de ses couleurs. MM. Cuvier et Valenciennes, qui l'ont décrit en détail dans leur Ichthyologie, lui donnent une tête plus courte, et une première dorsale plus basse et sans filament délié.

CALLIONYME LACERT.

Callionymus lacerta, CUV. et VAL. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 286.
Lacert, ROND. *de Pisc.* l. X, cah. 12, p. 304.
Callionymus festivus, PALL. *Zoogr. Ross.* t. III, p. 146.
Callionymus admirabilis, RISS. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 274, pl. 6.

M. Deshayes a rencontré à Oran l'analogue de ce joli petit poisson, facile à distinguer par sa tête large, grosse et courte; par sa caudale très-longue et pointue; par son museau prolongé en pointe; par sa première dorsale basse; et enfin, par la seconde plus haute, dont les rayons, surtout les deux premiers, se prolongent en un seul fil, qui a les deux tiers de la longueur du corps. La pointe de son préopercule porte trois épines.

Sa couleur est brune, marquée de points ou de lignes noirâtres, avec des taches rondes, irrégulières et nacrées sur le corps. La première dorsale est transparente, avec des lignes obliques, tortueuses, interrompues et au nombre de trois; la seconde a des lignes aussi de

même couleur, mais continues. On voit de plus cinq ou six lignes longitudinales semblables, en partie interrompues sur la partie supérieure de la queue, et entre autres quatorze ou quinze lignes verticales nacrées, lisérées de brun ou de violet, qui occupent les côtés. L'anale est transparente, ayant son bord noirâtre; la base de la pectorale et toute la ventrale sont semées de points nacrés, lisérés de brun. Telle est la description, faite d'après nature par MM. Cuvier et Valenciennes, de cette curieuse et intéressante espèce, décrite et représentée par M. de Laroche. (*Ann. du mus.* t. XIII, p. 330, pl. 25, fig. 10), sous le nom de *Callionymus pusillus.*

FAMILLE DES PECTORALES PÉDICULÉES, Cuv.

BAUDROIE COMMUNE.

Lophius piscatorius, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1479, n° 1. — Bél. *Aquat.* p. 77. — Rond. *de Pisc.* p. 363. — Salv. *Aquat.* p. 139. — Aldrov. *de Pisc.* p. 467.

Lophius barbatus, Gmell. *Act. Stockh.* 1779, 3ᵉ cah. pl. 4.

Baudroie, Duh. sect. 10, pl. 18. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 14, pl. 8, fig. 26. — Penn. *Brit. zool.* t. III, p. 93, pl. 18. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 73, pl. 87. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 314, pl. 13, fig. 1. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 47. — *Icon. Règne anim.* pl. 41, fig. 1. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XII, p. 344, pl. 362.

Nous devons mentionner ici la Baudroie Ferguson de Lacépède, représentée dans les Transactions philosophiques (t. LIII, pl. 13); le *Lophius cornubicus* de Shaw, figuré dans l'Histoire naturelle de Cornouailles (pl. 27, fig. 6); le *Lophio bugadesso* de Spinola, mentionné dans les Annales du Muséum (t. X. p. 376); le *Lophius bugadessa* de Risso (p. 48); le *Lophio martino*, cité dans la Faune italienne du prince de Musignano, le même que le *Lophius parvipinnis* de la seconde édition du Règne animal de Cuvier (t. II, p. 251), qui, ainsi que M. Valenciennes, regarde ces prétendues Lophies comme un double emploi de l'espèce qui nous occupe, et dont ils ont donné une ample description. Nous y renvoyons le lecteur pour qu'il y puise des documents qui le mettront à même de s'assurer si ces diverses dénominations doivent former autant de variétés, ou bien constituer des espèces distinctes.

Les individus que nous avons rapportés des côtes de l'Algérie, où l'espèce est fort commune, se rapprochent, par le peu de hauteur de leur dorsale, du *Loph. parvipinnis* de Cuvier (*loc. cit.*), qui paraît être celui que MM. Spinola et le prince de Musignano décrivent de nouveau, sous le nom de *Lophius bugadessa*, comme une espèce distincte de la Baudroie commune, bien qu'il s'y rapporte, malgré les différences que lui attribuent ces auteurs, qui n'en ont pas suffisamment précisé les caractères, peu de nature, il est vrai, à motiver l'établissement d'une seconde espèce de Baudroie d'Europe. Ces caractères tiennent plutôt à de légères variations dans les proportions de ses diverses parties, de ses filets et de la distribution de ses couleurs, qu'à des caractères véritablement spécifiques.

Ces individus sont d'un gris très-foncé, relevé par quelques marbrures jaunâtres peu marquées, et de très-petits points blanchâtres ou fauves sur le corps; l'abdomen est d'un

gris nacré; la caudale et les pectorales ont une teinte noire, qui devient très-foncée sur les extrémités de la face interne de ces dernières nageoires.

BATRACHOÏDE À FRONT PLAT.

(Voy. pl. 5.)

Batrachus planifrons, Nob.

M. Deshayes nous a communiqué un Batrachoïde de la Méditerranée qui lui a été donné à Oran, et du groupe de ceux dont le corps est entièrement couvert de petites écailles, qui ont de nombreux lambeaux aux mâchoires et aux joues, mais qui manquent de tentacules au-dessus de l'œil.

Cette belle et intéressante espèce, dont nous ignorions complétement que le genre existât dans cette mer, présente des caractères qui la font différer de toutes celles dont nous avons connaissance, par la physionomie particulière que lui donne le grand écartement de ses yeux, et surtout par l'aplatissement énorme de son front; différences assez grandes et assez marquées pour caractériser cette espèce, qui avoisine plus qu'aucune autre le *Batrachus didactylus*, et dont la description de Bloch (édit. de Schn. p. 42), reproduite ensuite par MM. Cuvier et Valenciennes (*Hist. Poiss.* t. XII, p. 498), sous le nom de *Batrachus barbatus*, nous paraît le mieux répondre à notre poisson, qui s'en distingue pourtant par la présence des trois rayons épineux, forts et pointus, de sa dorsale, et qui se trouvent au contraire, d'après l'expression des auteurs déjà cités, tout à fait cachés sous les téguments du *Batrachus barbatus*, auquel nous comparons le poisson que nous avons sous les yeux.

Dans ce *Batrachus*, les formes sont ramassées, la tête est large, les joues charnues et renflées, les yeux très-écartés l'un de l'autre, et le front surtout beaucoup plus déprimé, plus aplati que chez aucune espèce du genre. Les yeux, que nous avons vus s'éloigner plus qu'à l'ordinaire, sont latéraux, quoique entamant un peu la ligne du front; ils sont gros, et occupent le sixième environ de la longueur de la tête. Celle-ci fait un peu plus de deux fois et demie la longueur du poisson; sa largeur l'égale, et son épaisseur, qui diminue un peu, est de la moitié de cette longueur.

Sa bouche est ouverte horizontalement sur le bout du museau, en ligne courbe, fort grande et fendue jusque sous l'arrière de l'œil. La mâchoire supérieure avance un peu plus que l'autre; des lèvres épaisses les garnissent : l'inférieure est beaucoup moins saillante.

Les dents sont petites, coniques, légèrement dirigées en dedans, pointues et égales; elles sont disposées sur un seul rang au devant du vomer, aux bords externes des palatins et sur les côtés de la mâchoire inférieure; mais celles de l'angle de la même mâchoire et des intermaxillaires sont en fort velours : elles sont sur plusieurs rangs. Les lambeaux cutanés qui garnissent la tête de cette espèce nous paraissent aussi assez différents de ceux des autres Batrachoïdes, par leur forme effilée, non divisés et un peu plus allongés. On en voit huit écartés sur chaque branche de la mâchoire inférieure, dont les antérieurs sont les plus courts; puis en viennent trois ou quatre au bord du maxillaire près de la narine, qui paraissent comme ciliés, plus larges et aussi plus courts; ensuite deux autres déliés au bas de

la joue derrière la commissure des mâchoires, à l'endroit où se voit un très-petit trou pénétrant. Ceux de la bouche, au bout du maxillaire, sont plus gros et plus longs que tous les autres.

Les orifices de la narine sont placés au premier quart de l'espace qui les sépare du bout du museau. L'opercule a deux courtes épines, et le sous-orbitaire une, plus petite encore, mais aussi forte et aussi pointue à proportion. La pectorale est ovale, charnue à sa base; sa longueur est trois fois dans celle du poisson, et compte vingt-deux ou vingt-trois rayons, tous branchus, excepté les extrêmes, qui sont fort petits, paraissent simples, et dont les mitoyens sont les plus longs. La ventrale est assez grande, quoique un peu plus courte que les pectorales; son premier rayon épineux, qui est très-court, se termine par une membrane pointue, aplatie et élargie, comme dans les autres batrachoïdes. La hauteur moyenne de l'anale est du septième de la longueur du poisson; elle a douze rayons simples, libres, quatre branchus et liés par la membrane; en tout seize, dont les deux premiers, égaux, sont les plus courts. Les trois rayons épineux de sa dorsale sont forts, pointus, longs et saillent beaucoup au travers de la peau qui les revêt. La seconde dorsale, de même hauteur, mais plus étendue en longueur que l'anale, renferme vingt et un rayons longs, dont les douze premiers sortent de la membrane; les autres ne sont pas séparés à leur sommet. Ces deux nageoires font la pointe en arrière. La caudale est un peu plus du cinquième de la longueur totale, et a six rayons; elle est à peu près ronde.

D. 3|21; A. 16; C. 16 ou 18; P. 22; V. 1|5.

Il n'existe pas de pli de la peau ou fente sur le haut de la joue, près de l'œil. Les écailles sont très-petites.

Ce poisson est coloré en dessus d'un brun plus ou moins foncé, passant un peu au jaune roussâtre sur les côtes, et au blanc sale sous le ventre. Des taches, formées de points d'un brun plus clair que le fond, se montrent en divers endroits du corps. Les pectorales et la caudale sont semées de grosses et nombreuses taches brunes sur un fond teinté de jaunâtre; la dorsale a des traits bruns. L'anale est jaunâtre, avec des taches plus pâles que les autres, et du noir aux rayons. Il y a aussi des taches, mais peu marquées, sur les ventrales, qui sont blanchâtres ou grisâtres.

FAMILLE DES LABROÏDES, Cuv.

LABRE VARIÉ.

Labrus mixtus, Art. *Gen. Pisc.* p. 34, n° 4. — Will. *Ichth.* p. 322, § 2, n° 1-2. — Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1297, n° 37.
Labrus vetula, Bl. *Hist. Poiss.* p. 113, pl. 284.
Labre rayé, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 102, pl. 89, fig. 402.
Labrus variegatus ou *coquus*, Donov. *Brit. fishes*, pl. 21. — Turton. *Brit. faun.* p. 99, n° 65.
Labrus mixtus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 43, pl. 369.

Cette espèce, qui ressemble beaucoup à la Vieille verte (*Labrus Donovani*, Cuv. et Val. ou *Labrus Suillus*, Linn.) paraît devoir en être distinguée spécifiquement par son corps plus allongé, sa tête plus longue, son museau plus aigu et son œil plus grand.

Elle est très-commune dans l'Océan et la Méditerranée, mais fort peu abondante en individus sur les côtes de l'Algérie. Ceux que nous en avons rapportés sont tous semblables, quant à leurs couleurs, à ceux venus des diverses côtes de l'Europe; cependant les raies longitudinales bleues qui leur traversent le corps sont bien moins apparentes, et leurs teintes beaucoup plus vives. L'espèce que nous citons est appelée *Labrus lineatus, mixtus, variegatus* et *cæruleus* par Risso (1re édit.), ou *pavo* dans sa 2e édition; Shaw lui donne le nom de *Labrus formosus.*

Les Français des côtes d'Algérie lui donnent le nom de Carotte, et les Espagnols celui de Bostenague.

LABRE À TROIS TACHES.

Labrus trimaculatus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1294, n° 57. — Aldrov. *de Pisc.* p. 20. — Penn. *Brit. zool.* t. III, p. 206, n° 3. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 103, pl. 98, fig. 401. — Donov. *Brit. fishes*, pl. 49.
Labrus carneus, Asc. p. 12, pl. 229. — Bl. *Hist. Poiss.* t. III, p. 114, pl. 487. — Müll. *Faun. Dan.* p. 46.
Labrus trimaculatus, Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 487. — Cuv. et Val. *Poiss.* t. XIII, p. 58.

Cette espèce, bien que très-voisine de la précédente par ses rapports, s'en distingue notamment, ainsi que toutes celles connues du genre, par sa belle couleur rouge, qui devient rose, plus ou moins lavée de jaune sur le corps, et pâle sur le ventre, avec trois taches noires sur l'arrière du dos, constantes dans tous les individus, et une autre de même couleur, effacée en avant de la dorsale. Elle est grande, allongée, ayant la tête longue et le museau aigu; elle est très-abondante dans l'Océan et la Méditerranée; mais le petit nombre d'individus que nous avons rapportés des côtes d'Oran, de la plus parfaite identité, du reste, avec ceux qui proviennent de nos différents ports, montre qu'elle y est fort rare.

Rafinesque fait de l'espèce actuelle son *Labrus luvarus*, lequel est devenu le *quadrimaculatus* dans la seconde édition de l'ouvrage de M. Risso, le même que le *trimaculatus* de sa première édition.

LABRE TOURD.

Labrus turdus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1291, n° 32.
Verdone, Salv. *Aquat.* p. 88.
Tourd *exoletus*, Rond. *de Pisc.* p. 173, 176, 178.
Turdus major, Will. *Ichth.* p. 322, n° 3.
Labrus turdus, Art. *Syn. Pisc.* p. 57, et *Gen. Pisc.* p. 34. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 501. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 219. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 62.

Grande espèce, à port élancé, fort jolie, et sujette à de nombreuses variations de couleurs. MM. Cuvier et Valenciennes la décrivent comme d'une couleur verdâtre, plus ou moins lavée de jaune, avec la gorge et les parties antérieures du corps argentées, tachetées de blanc nacré, et les côtés traversés par nue large bande de même couleur que ces points. La teinte uniforme des nageoires, qui est d'un vert clair, légèrement nuagé de jaune, sans taches ni ocelles, est la marque caractéristique de cette espèce. Nos individus sont petits. Leur bandelette latérale est mélangée de jaune, de brun et de bleuâtre; la gorge et les parties inférieures sont jaunâtres, et tachetées de points nacrés très-peu prononcés.

On ne la connaît jusqu'à présent que de la Méditerranée; elle est abondante dans tous les parages de cette mer, même à Alger.

MM. Cuvier et Valenciennes (*Hist. des Poiss.* t. XIII, p. 71, 75 et 80) donnent trois autres espèces de Labres, établies sur de très-légères différences, qui comptent parmi les poissons de la Méditerranée, et que nous avons trouvées dans les mêmes localités que les précédentes : le *Labrus festivus,* longtemps regardé comme une simple variété de l'espèce que nous venons de décrire, ayant toutes les nageoires tachetées de bleu foncé, avec la teinte générale rouge, diversement tachetée de brun noirâtre, et piquetée de blanc nacré; le *Labrus viridis* de Linné, qui a le corps vert, tirant au foncé sur le dos, jaunâtre en dessous, et couvert de taches bleues et brunes; il n'y a aucune trace de bandelette latérale, et les taches des nageoires, qui sont toutes bordées d'un léger trait vert, se confondent en nébulosités obscures sur la caudale et l'anale : les autres nageoires sont verdâtres, plus ou moins jaunâtres; le *Labrus merula,* dont les formes sont épaisses et oblongues, est noir plus ou moins foncé, parsemé de quelques taches noirâtres ou brunes et de points bleuâtres espacés. Les nageoires sont brunes foncées, surtout les pectorales et l'anale, qui sont pointillées de bleu. Cette espèce, disent MM. Cuvier et Valenciennes, diffère assez des autres pour en être distinguée.

CRÉNILABRE PAON.

Crenilabrus pavo, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 149, pl. 372.
Turdus, Aldrov. *de Pisc.* p. 17 et 29. — Rond. *de Pisc.* p. 174 et 175.
Pavo, Salv. *Aquat.* pl. 233. — Bél. *Aquat.* p. 160. — Will. *Ichth.* p. 319, pl. 10, fig. 3.
Labrus tinca, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1289, n° 21. — Art. *Gen. Pisc.* p. 33, et *Syn. Pisc.* p. 56.
Labrus pavo, Brünn. *Pisc. Massil.* p. 49, n° 66. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 484.
Lutjanus lapina, ibid. t. IV, p. 218.
Lutjan, Geoffroy. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 261, pl. 8, fig. 25.
Labrus lapina, id. *loc. cit.* 2ᵉ édit. p. 262.

Ce Labre, le même que celui qui a été donné par Pallas (*Faun. Ross.* t. III, p. 262), sous la dénomination de *Polychromus*, et par Forskal (*Faun. Arab.* p. 36, n° 31), sous celle de *Labrus lapina*, est très-remarquable par son museau garni de lèvres charnues, et l'élégance de ses couleurs, dont les nuances varient beaucoup.

La taille et toutes les parties de nos individus sont les mêmes que dans ceux de nos côtes d'Europe; mais MM. Cuvier et Valenciennes, qui en ont donné une description très-détaillée, ne parlent pas des points blancs ou argentés qui se montrent sur les différentes parties du corps de l'un de nos exemplaires.

Le *Labrus pavo* paraît particulier à la Méditerranée seule, et se trouve très-communément dans tous les parages de cette même mer.

Ses habitudes ne diffèrent pas de celles des précédents; il vit par troupes sur les fonds sablonneux et parmi les rochers; il se nourrit de crâbes ou de petites coquilles qu'il brise à l'aide de ses dents, fortes et coniques.

CRÉNILABRE MÉLOPE.

Crenilabrus melops, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 167.
Labrus melops, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1290, n° 24. — Id. *Mus. Ad. Fred.* t. II, p. 78, n° 5.
Lutjanus melops, Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 487.

Ce poisson, ainsi nommé par MM. Cuvier et Valenciennes, qui nous ont fait connaître ses habitudes et ses mœurs, n'a point été mentionné par la plupart des auteurs anciens. M. Risso, dans sa première édition, en fait un Lutjan (*Lutjanus melops*), qu'il a ensuite indiqué, dans sa seconde édition, sous le nom de *Crenilabrus melops*. Fleming l'a pris pour le *Gibbus wrasse* de Pennant, ou *Crenilabrus gibbus* de Cuvier et Valenciennes. Suivant ces auteurs, il se pourrait que le *Gilt-head* ou *Connor* de Yarell (*Brit. fishes*, t. I, p. 293) ne fût autre chose, comme il est aisé de s'en assurer par la description que donne cet auteur de l'espèce dont nous parlons ici; c'est une des plus connues du genre; on la trouve dans toute la Méditerranée, dans l'Océan et sur toutes les côtes d'Algérie, d'où nous en avons rapporté plusieurs exemplaires, qui diffèrent un peu par leur couleur, qui est d'un jaune olivâtre plus foncé, bien que cependant la distribution soit exactement la même que celle indiquée pour l'espèce par MM. Cuvier et Valenciennes.

CRÉNILABRE DE DONOVAN.

Crenilabrus Donovani, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 180.
Labrus cornubius, Donov. *Brit. fishes*, t. III, pl. 62.

Cette petite espèce, peu connue, est décrite comme d'un vert plus ou moins doré ou rougeâtre sur le dos, avec de grandes bandes verticales brunes qui se prolongent jusque sur la dorsale, où elles laissent de grandes taches; les côtés et l'abdomen sont d'un jaune verdâtre, et rayés longitudinalement de vert ou de bleu. Elle a une tache noire de chaque côté de la queue, qui est jaunâtre, plus verte au bord, et ponctuée de citron verdâtre; la portion épineuse de la dorsale est colorée en vert, et couverte de points bleus; la partie molle a des traits bruns; l'anale, dont le fond est gris verdâtre, est pointillée de verdâtre avec des taches brunes. Un trait bleu se voit à la base de la queue.

La description que nous venons de donner de cette espèce n'est autre que la traduction faite, d'après Donovan, par MM. Cuvier et Valenciennes, et qui cadre assez bien avec ce que nous observons sur nos individus; mais leur corps nous a paru plus chargé de rougeâtre; les bandes verticales noires ou brunes moins prononcées; l'anale d'un jaune pâle, sans taches ni points, avec la bandelette de l'aisselle de la pectorale d'un jaune orangé, et le trait bleu de la base de la caudale plus marqué. Les lignes obliques des joues, qui se prolongent jusque sous la gorge, sont brunes, et sur le museau il y a un large trait de même couleur, en avant de l'œil.

CRÉNILABRE MÉDITERRANÉEN.

Crenilabrus mediterraneus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 186.
Labrus unimaculatus, Linn. *Syst. nat.* p. 1294, n° 62.
Perca mediterranea, id. *Mus. Ad. Fred.* t. II, p. 85.
Labrus unimaculatus, Brünn. *Pisc. Massil.* p. 57, n° 73. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 463.
Lutjan marseillais, id. *loc. cit.* t. III, p. 223.
Lutjanus mediterraneus, id. *loc. cit.* t. III, p. 227.
Labre rayé, id. *loc. cit.* t. III, p. 227.
Crenilabrus mediterraneus, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 313.

Fort jolie espèce, distinguée à l'égard des autres par les deux dents mitoyennes de la mâchoire inférieure, plus fortes, plus longues et plus saillantes que les autres; elle l'est nettement du *Crenilabrus Brünnichii*, avec lequel elle a les plus grands rapports de forme et de couleurs, par sa tache noire des côtés de la queue, à la base des rayons de cette même nageoire; par la teinte bleue de son anus, et enfin par sa tache pectorale constamment plus petite.

Les couleurs que nous avons prises sur l'individu frais se rapprochent beaucoup de celles du poisson qui vient de lui être comparé. Sur un fond jaune, plus foncé vers le dos, tout le corps est couvert de taches rougeâtres, et rayé longitudinalement de bleu sur le dos. Le front et les joues sont d'un rouge très-foncé, avec des lignes de même couleur que ces raies; une de ces lignes descend de l'œil sous la mâchoire inférieure. La moitié inférieure

des nageoires verticales est d'un rouge carmin, avec la moitié marginale d'un bleu céleste, un peu plus clair sur le bord; et sur ces nageoires on voit, principalement sur la caudale, des taches bleues plus pâles que le bleu du ventre, de la poitrine et de la gorge, où il est très-prononcé. Les rayons de la pectorale sont rouges sur un fond transparent, et la tache de la base de cette nageoire très-noire, comme celle de la caudale, donnée pour note spécifique de cette espèce, qui a les lèvres bleuâtres.

On la trouve abondamment dans les divers endroits de la Méditerranée; elle paraît cependant plus rare sur les côtes de l'Algérie. Le *Labrus pittima* de Rafinesque ne diffère pas, selon MM. Cuvier et Valenciennes, de l'espèce qui nous occupe maintenant.

CRÉNILABRE OCELLÉ.

Crenilabrus ocellatus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 193.
Labrus ocellatus, Forsk. *Faun. Arab.* p. 37, n° 33.—Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1293, n° 55.— Brünn. *Pisc. Massil.* p. 56 et 58, nᵒˢ 71 et 74.
Lutjanus ocellatus, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 218.
Lutjanus venosus, id. *loc. cit.* t. III, p. 508.
Labre maille, id. *loc. cit.* p. 510.
Lutjanus ocellatus, Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 278.
Labrus venosus, id. *loc. cit.* 2ᵉ édit. p. 325.
Labre maillé, id. *loc. cit.* p. 278.

Cette espèce, qui habite toute la Méditerranée, et dont la taille est inférieure à celle de la précédente, se distingue par la tache bleue très-foncée de son opercule et sa forme ovale. Tout son corps est d'un rougeâtre plus ou moins brun, tacheté ou rayé de bleuâtre; les ocelles des nageoires se détachent par leur couleur bleue sur le fond jaunâtre. La tache oblongue du devant de l'œil, et celle des côtés de la queue, qui sont indiquées par les auteurs comme bleues, sont brunes chez tous nos individus. Celle de l'opercule était d'un brun noir profond, bordée de rouge; chez d'autres, la dorsale et l'anale, qui sont ordinairement jaunes, ont des taches brunes; celles de la dorsale sont surtout plus marquées et mieux arrêtées. Pallas (*Faun. Ross.* t. III, p. 267) décrit cette espèce sous le nom de *Labrus perspicillatus*.

CRÉNILABRE PETITE TANCHE.

Crenilabrus tinca, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 199.
Labrus tinca, Brünn. *Pisc. Massil.* p. 59.
Lutjanus tinca, Riss. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 270.

Cette espèce n'est pas, comme on pourrait le croire, le *Labrus tinca* de Linné, qui n'est autre que le *Crenilabrus pavo* de Cuvier et Valenciennes. Son corps est épais, et son museau rond et renflé par l'épaisseur des lèvres. Sa taille et sa forme sont à peu près celles du précédent; mais sa couleur, au lieu d'être d'un brun rougeâtre, est rouge, un peu argentée sous le ventre, et teinte de rose; une bande brune règne en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à la base de la caudale, et une autre de même couleur s'étend le long de

la base de la dorsale; sur l'abdomen on voit trois séries longitudinales de points de même teinte que les bandes. Du reste, notre poisson est en tout conforme à la description donnée par MM. Cuvier et Valenciennes. Il est rare partout.

Nous citerons encore : le *Crenilabrus massa* de Risso, qui est rougeâtre, avec des taches sur le dos et des points bleus sur les côtés, et une tache de cette même couleur de chaque côté de la queue : son museau est pointu; le *Crenilabrus Roissalii*, qui est une jolie espèce, dont le corps est rayé de jaune verdâtre sur un fond bleuâtre, et caractérisée par les taches noires de la dorsale et de l'anale : M. Risso l'a décrite sous les noms de *Lutjanus Roissalii*, d'*Alberti*, de *variegatus* et de *Crenilabrus tigrinus;* le *Crenilabrus quinquemaculatus*, également rayé longitudinalement de lignes bleues sur le corps, avec une couleur verdâtre en dessus et argentée en dessous, a cinq taches sur la dorsale et deux sur l'anale; le *Crenilabrus cæruleus* de Risso a le corps d'une teinte bleue, avec des nuances de rose et de pourpre sur les côtés; la caudale a le bord noir et toute la base jaune : il y a un trait bleu pâle sous l'œil. Cette espèce, que nous avons trouvée à Mers'-el-K'ebir, sur les côtes de l'Algérie, a été représentée par Risso, dans sa seconde édition, pl. 10, fig. 25.

Les espèces ci-dessus mentionnées se trouvent aussi sur toutes les côtes de l'Algérie, où elles sont fort rares, excepté le Crénilabre Roissal, qui y est en très-grande abondance, et dont la couleur est très-variable.

CTÉNOLABRE DES ROCHES.

Ctenolabrus rupestris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 223.

Labrus rupestris, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1290, n° 17. — Ray, *Syn. Pisc.* p. 163, fig. 3. — Müll. *Fauna Danica*, t. III, p. 44, pl. 107.

Perca rupestris, id. *loc. cit. Prod.* n° 382.

Lutjanus rupestris, Bl. *Hist. Poiss.* p. 95, l. 250, fig. 1.

Les mœurs de cette espèce, qui se trouve sur les côtes de l'Océan à Saint-Malo, et celles de la Norwége, sont presque entièrement ignorées; on peut cependant dire, par analogie, qu'elle a le même genre de vie que les Crénilabres, auxquels elle ressemble beaucoup par ses rapports; mais les dents en velours situées derrière celles qui garnissent ses mâchoires empêchent qu'on la confonde avec ces derniers.

Nous avons un individu de l'espèce provenant de la rade d'Alger, où ce Cténolabre est fort rare, et d'une couleur brune plus foncée sur le dos, et blanche sous le ventre; des lignes longitudinales roses se voient sur les flancs. La tête est marquée de rougeâtre sur un fond argenté; la portion épineuse de la dorsale, qui est rose, bordée de brun, a une tache noire sur les premiers rayons; l'autre partie, nuancée de jaune, est rouge. La caudale est jaune, lavée de rose, avec une tache noire sur le haut du tronçon de la queue; l'anale est jaunâtre, à rayons épineux bleus; les ventrales tirent sur le jaune; les pectorales, de cette même teinte, ont les rayons colorés en rouge.

SUBLET GROIN.

Coricus rostratus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 256, pl. 376.
Lutjanus rostratus, Bl. *Hist. Poiss.* p. 5, pl. 254, fig. 2. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 234.
Lutjanus virescens, Bl. *loc. cit.* p. 3.

Le Sublet est un petit poisson, très-rapproché des espèces précédentes, à museau pointu, protractile, et assez semblable à celui des Epibules ou Filous.

Il offre diverses variétés, pour lesquelles M. Risso a établi plusieurs espèces; savoir : le *Coricus Lamarckii*, le *virescens* et le *rubescens*, qu'il a ensuite distingués en plusieurs variétés, et qui ont été confondus par MM. Cuvier et Valenciennes avec celui dont nous parlons.

C'est une espèce que l'on rencontre communément sur les côtes baignées par les eaux de la Méditerranée; nous l'avons retrouvée sur les différents points de l'Algérie, où elle nous a paru assez rare.

GIRELLE COMMUNE.

Julis vulgaris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 361, pl. 384.—Rond. *de Pisc.* l. VI, cah. 7, p. 180.— Salv. *Aquat.* p. 219, fol. 85. — Aldrov. *de Pisc.* l. I, cah. 7, p. 39. — Will. *Ichth.* p. 324.
Labrus julis, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1289, n° 15. — Art. *Gen. Pisc.* n° 34. — Bl. *Hist. Poiss.* pl. 287, fig. 1. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 500.

Nous nous bornerons à donner simplement la synonymie de cette espèce, si bien connue et figurée dans la plupart des auteurs cités. Nous ne l'indiquerons ici que pour signaler son existence sur les côtes de l'Afrique, en Algérie, où on la trouve en abondance. Nous y avons observé les différentes variétés décrites dans l'ouvrage de MM. Cuvier et Valenciennes, auquel nous renvoyons le lecteur. M. Risso les indique aussi.

Nous ferons à l'égard du *Julis Giofredi* de Risso, *Labrus julis* de Donovan, représenté dans l'ouvrage de MM. Cuvier et Valenciennes (pl. 385), la même remarque que pour la précédente, dont cette Girelle est aisément distinguée, en ce que son corps est moins comprimé, sa dorsale plus basse, et ses premiers rayons moins longs que ceux de l'espèce qui vient de lui être comparée. On la trouve aussi dans la Méditerranée; elle existe communément dans l'Océan et sur tous les divers points des côtes de l'Algérie.

Nos mers produisent encore trois espèces de Girelles, peu différentes les unes des autres, remarquables par l'élégance de leurs couleurs. Nous ne les avons trouvées que rarement à Alger; mais nous supposons qu'elles doivent exister sur tous les points de cette même côte; ce sont : la Girelle coquette, la Girelle élégante, la Girelle paon, la mieux connue et la plus abondante d'ailleurs de celles que nous allons décrire.

LA GIRELLE COQUETTE.

Julis festiva, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 374.

Nous n'avons trouvé qu'un seul individu de cette espèce, qui ressemble par sa forme générale à celui venu de Brest; mais dont le corps était cependant d'un jaune pâle plus foncé vers le dos, avec des bandes verticales rouges, et du rouge vif sur le haut de la tache dorsale, qui se conserve bleue. Toutes les nageoires avaient une teinte rougeâtre, plus foncée sur la dorsale et la caudale, dont le bord avait du bleuâtre. Les autres couleurs étaient d'ailleurs conformes à celles dont parlent MM. Cuvier et Valenciennes, dans leur Histoire générale des Poissons (t. XIII, p. 374).

GIRELLE ÉLÉGANTE.

Julis speciosa, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 311. — Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 375.

Cette espèce, qui se retrouve aussi aux Canaries, est d'un gris jaunâtre sur le dos, qui est marqué antérieurement de taches brunes. Sur la partie du corps colorée en jaunâtre, on voit douze raies verticales rouges et autant de violâtres; celles-ci s'étendent sur le ventre, dont la teinte est de cette dernière couleur, avec des lignes bleues peu prononcées. La tête est d'une couleur jaune, ornée de bandes jaunes et bleues sur les joues, et un trait également bleu en forme de V dans l'intervalle des yeux; l'iris est doré. Les pectorales sont d'une teinte jaunâtre, avec une tache bleue à la base; les ventrales, de cette couleur, sont plus pâles et les pointes blanchâtres. La dorsale et l'anale sont d'un jaune vif dans leur partie supérieure, pâles à leur base, traversées et bordées par un trait longitudinal coloré comme les bandes du corps. La caudale est d'un beau rouge, qui tranche avec le noirâtre de la base de cette nageoire, laquelle a un fin liséré brun fort élargi aux angles.

Un autre individu semblable à celui dont nous venons de parler a cependant les couleurs plus ternes, la tache dorsale plutôt noire que bleue, et les premiers rayons mous de cette première dorsale un peu plus longs que les autres.

LA GIRELLE PAON.

Julis pavo, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIII, p. 377, pl. 386.

Labrus pavo, Hasselq. *Iter Palest.* p. 344, n° 77, ou *Julis turcica* de Risso, auquel cet auteur avait déjà donné, à l'exemple de Lacépède, le nom de *Labrus hebraicus*, dans la première édition de son Ichthyologie de Nice.

Sans répéter ce que les auteurs, et particulièrement MM. Cuvier et Valenciennes, ont déjà publié sur cette espèce, dont une description détaillée et une figure ont été données dans leur Histoire générale des Poissons (t. XIII, p. 377, pl. 386), nous dirons ici qu'elle est remarquable par sa couleur généralement verte ou brune jaunâtre, plus ou moins dorée, avec des lignes verticales vertes, en nombre variable, et un trait rougeâtre sur chaque

écaille. Sur la tête, qui est d'un brun rougeâtre, le bleu est disposé en lignes longitudinales, et sur l'opercule il y a des taches plus foncées que ces lignes. La dorsale et l'anale sont diversement rayées de bandelettes rouges, bleues et vertes; un ruban d'un rose foncé borde la base de l'anale. Les ventrales ont une teinte bleue très-claire; la caudale, qui est bleue, a les rayons colorés en rouge. La couleur des pectorales est jaunâtre, avec une tache brune ou noirâtre sur la pointe, et une très-petite tache de même couleur sur les premiers rayons de la dorsale. Son museau est court et arrondi, et les pointes de sa caudale allongées.

Cette magnifique espèce, dont Bloch parle sous le nom de *Syriacus*, se rencontre très-communément sur nos côtes, et plus particulièrement sur celles de la Méditerranée. Nous l'avons recueillie également sur les différents points de la régence d'Alger : elle a été retrouvée aux Canaries.

RASON ORDINAIRE.

Xyrichthys cultratus, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XIV, p. 37, pl. 391.
Novacula, Rond. *de Pisc.* p. 146. — Gesn. *Aquat.* p. 24. — Salv. *Aquat.* fol. 217, p. 83. — Aldrov. *de Pisc.* p. 205.
Coryphœna novacula, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1192, n° 4.
Rason, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 59, pl. 33, fig. 127.
Coryphène rasoir, Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 203.
Coryphœna novacula, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 181.

Le Rason est un petit poisson de forme comprimée, à tête tranchante, élevée, tronquée en avant; à dents pointues, crochues, et dont les deux du milieu de chaque mâchoire sont plus longues que les autres; à corps couvert de grandes écailles, varié par des lignes verticales bleues; à nageoires (les pectorales et les ventrales exceptées) rayées de lignes violettes sur un fond jaune.

On le trouve dans la Méditerranée; il existe aussi dans quelques parties de l'Océan Atlantique, à Ténériffe et à Alger, qui semble être le seul endroit de la côte qui le possède; les individus n'y sont pas multipliés, et se rapportent tous parfaitement bien à ceux de la collection du Muséum de Paris, sauf qu'ils ont le corps d'un jaune verdâtre, avec des traits verticaux formant des lignes continues bleuâtres. Le dessous du corps est lilas; les ventrales offrent aussi cette même teinte, mais beaucoup plus pâle. Les pectorales sont argentées.

Ce poisson, appelé *rasoir, rô, rasuor* et *peigne*, noms qui lui ont été donnés à cause de la forme de sa tête, est si connu, que nous nous abstiendrons d'entrer dans plus de détails sur cette espèce. Nous renvoyons donc à l'ouvrage cité ci-dessus de MM. Cuvier et Valenciennes pour tout ce qui lui est relatif. Cette espèce est la *Coryphœna lineolata* de Rafinesque (*Caratteri*, p. 33, n° 85).

FAMILLE DES BOUCHES EN FLÛTE, Cuv.

CENTRISQUE BÉCASSE.

Centriscus scolopax, LINN. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1461, n° 2. — GESN. *Aquat.* p. 838. — ALDROV. *de Pisc.* p. 289. — WILL. *Ichth.* p. 160, pl. 25, fig. 2.
Centriscus squamosus, BL. *Hist. Poiss.* p. 64, pl. 123, fig. 1.
Centriscus scolopax, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. II, p. 392, pl. 19, fig. 3. — *Icon. Règne anim.* pl. 45, fig. 2.

Très-petit poisson, argenté, sans taches, plus brillant en dessous qu'en dessus. Son corps est ovale, comprimé et garni de petites écailles; son museau est prolongé en forme de tube, et sa première épine dorsale placée très en arrière, longue, forte et dentelée. Il est excessivement commun dans la Méditerranée, et dans quelques-unes des parties des côtes algériennes, où il est apporté sur les marchés avec d'autres petits poissons. Il habite de préférence, au dire des pêcheurs, les lieux vaseux. Forskal a fait connaître sous le nom de *Silurus cornutus* le poisson dont nous parlons, et Lacépède l'a ensuite désigné sous celui de Macroramphose cornu.

MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX.

FAMILLE DES CYPRINOÏDES, Cuv.

CYPRIN DORÉ.

Cyprinus auratus, LINN. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1418, n° 7.
Cyprinus macrophthalmus, BL. *Hist. Poiss.* p. 104, pl. 410.
Cyprinus auratus, id. *loc. cit.* p. 102, pl. 93 et 94. — LACÉP. *Hist. Poiss.* t. V, p. 553.
Cyprinus macrophthalmus, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. V, p. 553, pl. 18, fig. 2.
Cyprinus telescopus, id. *loc. cit.* t. V, p. 561.
Cyprin à quatre lobes, id. *loc. cit.* p. 553, pl. 18, fig. 3.
Cyprinus auratus, CUV. *Règne anim.* 2e édit. p. 272. — RISS. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 364.
Cyprinus auratus, CUV. VAL. *Hist. Poiss.* t. XVI, p. 101.

Les variétés locales auxquelles le Cyprin doré de la Chine est sujet ont donné lieu, de la part de quelques auteurs, à des distinctions spécifiques. C'est une très-belle espèce, dont l'aspect est celui d'une carpe (*Cyprinus carpio*), mais de beaucoup plus petite, manquant de barbillons, qui existent chez la précédente, et de forme allongée et comprimée. Nous avons pris non loin d'Alger, dans l'Arrach, une variété de ce poisson, à petite dorsale, dont la couleur est brune à reflets argentés, et qui paraît avoir toutes les nageoires d'une teinte grise tranchée.

BARBEAU DE LA CALLE.

Barbus Callensis, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XVI, p. 147.

Espèce très-nombreuse en individus dans toutes les rivières et les étangs de la régence d'Alger, d'où elle provient, et qui a la plus grande identité avec celle que M. Agassiz a désignée sous le nom de *Leptopogon*. Elle a la forme de notre Barbeau commun; la longueur de sa tête égale à peu de chose près la hauteur du tronc; sa bouche est petite et presque à l'extrémité du museau, qui saille peu; les barbillons sont longs et grêles. Le profil est légèrement arqué; la dorsale, avec le troisième rayon dentelé et médiocre, est de forme carrée; la caudale fourchue; l'anale longue et grêle; la pectorale l'est aussi : elle est pointue. Nos exemplaires sont d'un vert foncé, quelquefois nuancés de brun sur le dos, et d'un blanc argenté sous le ventre. Les nageoires sont d'une teinte jaune uniforme, sauf les ventrales, qui sont argentées. Les yeux sont argentés et pointillés de noir.

BARBEAU DE SÉTIF.

Barbus Setivimensis, Cuv. Val. *Hist. Poiss.* t. XVI, p. 149.

Dans l'espèce dont nous nous occupons, le corps, dont la hauteur est quatre fois et un tiers dans la longueur totale, est plus ramassé et plus trapu que celui du Barbeau de la Calle. Sa tête est distinctement plus courte; elle est cinq fois dans la longueur du poisson. Le museau avance obtusément au devant de la bouche, qui est petite; elle descend obliquement, et est très-légèrement fendue en dessous. Le dessus du front est peu convexe. La ligne du profil du dos est à peu près droite; celle du ventre est excessivement convexe. Les lèvres portent quatre barbillons longs et grêles. Les écailles sont marquées de très-légères lignes concentriques; on en compte jusqu'à quarante rangées longitudinales. La dorsale, semblable à celle du *Barbus Callensis*, est coupée carrément à son bord; son premier rayon est grêle et dentelé. La pectorale est pointue, l'anale taillée carrément, la caudale faiblement fourchue, et ses lobes égaux entre eux et pointus. La ligne latérale est très-fortement concave, et formée par une suite de petites tubulures.

Le nombre des rayons peut s'exprimer ainsi :

D. 4/8; A. 3/5, etc.

La couleur de ce Barbeau, écrit M. Valenciennes, est verte, et a de légères nuances argentées. Les nageoires sont pâles.

Il n'a encore jusqu'ici été observé qu'à Sétif, en Algérie, à l'Est de cette contrée. Il a été envoyé au Muséum par M. Guyon, chirurgien-major de l'armée d'Afrique.

M. Valenciennes le regarde, ou le précédent, avons-nous déjà dit, comme pouvant appartenir au Barbeau leptopogon de M. Agassiz.

BARBEAU À LONGUE TÊTE.

Barbus longiceps, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XVI, p. 179, pl. 487.

Ce Barbeau a le corps allongé, d'un verdâtre doré et le ventre argenté, passant au brun sur les nageoires; la caudale a les mêmes teintes, mais plus foncées; la tête, qui est terminée par un museau aigu et charnu, est longue; la mâchoire inférieure est moins longue que la supérieure, à quatre barbillons longs et grêles; le troisième rayon de la dorsale est médiocre et dentelé. La pectorale est allongée et pointue; les ventrales le sont moins; la caudale est fourchue : ses lobes sont égaux et arrondis

Ce poisson se trouve dans les eaux thermales d'Hammam-Scoutin, près Medjez-Hamar, en Algérie, où il vit avec le *Barbus Callensis.* On le rencontre encore dans le Jourdain, où il est connu sous le nom d'*Abouboussih.*

ABLE DE LA CALLE.

(Voy. pl. 7, fig. 2.)

Leuciscus Callensis, Nob.

Cette espèce, que nous avons tout nouvellement découverte dans les rivières, les marais et autres cours d'eau de la Calle, qui la nourrissent abondamment, se rapproche assez, par sa forme et sa taille, des *Leuciscus alburnus* et *scarpata;* mais ses couleurs sont tout autrement distribuées et bien différentes.

Son corps est allongé et comprimé; le profil du dos est faiblement convexe en avant, et concave en arrière. L'œil est grand, et entame presque la ligne du front, qui est large et plat; celle du ventre l'est davantage. La tête est obtuse, petite; la bouche ample et fendue obliquement; la mâchoire supérieure de peu de chose plus courte que l'inférieure et sans échancrure; celle-ci est plus pointue et relevée. Les écailles sont assez grandes et lisses. La ligne latérale, très-marquée, suit la courbe du ventre.

La dorsale ressemble à celle du *Cyprinus alburnus*, mais ses rayons sont plus hauts; l'anale est plus longue; les pectorales sont grandes, relativement à la taille du poisson; les ventrales sont aussi assez développées; la caudale est plutôt échancrée qu'elle n'est fourchue.

Les nombres de ses rayons sont :

D. 9; P. 12; V. 8; A. 11; C. 22.

Le corps est verdâtre sur le dos, argenté sous le ventre, et marqué de très-petits points bruns épars, avec une bandelette latérale noire et ponctuée sur les très-jeunes individus seulement. Les pectorales sont argentées, les autres nageoires sont brunes; les yeux sont bruns ou noirâtres, avec un cercle argenté autour de la pupille.

FAMILLE DES ÉSOCES, Cuv.

N. B. On nous a légèrement esquissé un petit poisson d'Alger, à corps allongé, à bouche largement fendue et armée de longues dents crochues, sans barbillons au bout de la mâchoire inférieure, et qui n'est certainement autre que le *Stomias boa* de Risso (2e édit. p. 440, pl. 13, fig. 40), dont nous ne pouvons parler plus longuement, puisque nous ne l'avons pas vu.

ORPHIE AIGUILLE.

Belone acus, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 443.
Belone acus, Salv. *Aquat.* p. 68. — Rond. *de Pisc.* p. 227. — Gesn. *Aquat.* p. 9 et 10. — Ray, *de Pisc.* p. 106. — Will. *Ichth.* p. 231, pl. 2, fig. 4.
Esox belone, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1391, n° 6. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 152, pl. 72, fig. 285. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 108, pl. 7, fig. 1.
Belone acus, Cuv. Val. *Hist. Poiss.* t. XVIII, p. 414.

L'Orphie aiguille de la Méditerranée est de la même grandeur que l'Orphie vulgaire, avec laquelle les auteurs l'avaient jusqu'à présent confondue; mais elle en diffère en ce qu'elle manque de dents au vomer, contrairement à ce que l'on observe dans celle des côtes de l'Océan européen, qui porte sur l'extrémité du vomer une petite plaque ovale, hérissée de dents coniques à pointes mousses, et dont les mâchoires ont les dents un peu plus fortes; elle a, comme celle que nous lui comparons, le corps très-allongé, presque anguilliforme; le dos un peu aplati, les côtés arrondis, le ventre complétement plat, la dorsale reculée, et ayant la séparation de la face ventrale d'avec les côtés marquée par une carène longitudinale naissant sous la gorge, et continuée jusqu'à la base du lobe inférieur de la caudale.

Ce poisson habite toute l'étendue des côtes de la Méditerranée européenne; nous l'avons également rapporté d'Alger, où l'espèce dont il s'agit est très-répandue. Nos exemplaires présentent les mêmes caractères que ceux déjà signalés pour les autres Orphies aiguilles. Leur couleur paraît avoir été d'un beau vert sur le dos, avec la bande longitudinale des flancs bleue; le ventre est argenté. Toutes les nageoires, à l'exception de la dorsale, qui était brune chez l'un des individus de notre collection, sont argentées.

HÉMIRAMPHE DE PICART.

(Voy. pl. 6, fig. 1.)

Hemiramphus Picarti, Cuv. Val. *Hist. Poiss.* t. XIX, p. 25.

Cet Hémiramphe a le corps large, trapu, assez épais, et va en diminuant par deux lignes droites jusqu'à la base de la caudale. Sa plus grande hauteur, mesurée aux pectorales, est douze fois dans sa longueur, y compris le bec, qui égale le quart de la longueur du trône;

celle de la tête est dans les mêmes proportions, comparée à celle du corps. Cette longueur, prise du bout de la mâchoire supérieure au bord de l'opercule, n'est pas tout à fait comprise quatre fois dans celle du corps. L'œil est de moyenne grandeur, rond; la bouche est petite, et hérissée de dents d'une finesse extrême.

La nageoire dorsale, qui est fort reculée sur le dos, a seize rayons; les ventrales en comptent six, dont un épineux et cinq mous; les pectorales, de grandeur moyenne, ovales et pointues, en ont onze chacune; l'anale dix-sept, et la nageoire caudale, qui est échancrée, quatorze.

D. 16; A. 17; C. 14; P. 11; V. 1/5.

La couleur de ce poisson est verdâtre sur les parties supérieures du corps, et argentée sous le ventre. Le long de chaque flanc se montre une large bandelette qui prend une teinte nacrée, et dont les bords sont bleus; le tout est très-finement pointillé de brun ou de noir, ainsi que la caudale, qui offre une teinte brune; les autres nageoires sont jaunâtres. L'extrémité de la mâchoire inférieure est d'un beau rouge vif. L'œil est noir, encadré de blanc.

Nous avons observé à Bône cette espèce, que M. Picart a retrouvée dans la rade de Cadix.

EXOCET VOLANT.

Exocœtus volitans, LINN. *Syst. nat.* 13e édit. p. 139, n° 1. — CUV. VAL. *Hist. Poiss.* t. XIX, p. 83, pl. 559.
Muge volant, SALV. *Aquat.* p. 185, pl. 67.
Mugil alatus, RONDEL. *de Pisc.* liv. IX, chap. VI, p. 207.

Ce poisson, par la forme générale de son corps court et trapu, par sa taille et par l'extrême longueur de ses ventrales, le plus souvent même un peu moins développées, et placées un peu plus en avant que le milieu de la longueur du corps, est entièrement semblable à l'*Exocet* de Rondelet; mais sa tête, dont le dessus est large et aplati, ou même légèrement concave, est un peu plus grosse, et son museau obtus aussi un peu plus pointu. Sa mâchoire supérieure est à peine plus courte que l'inférieure; celle-ci se termine à son extrémité par un fort petit tubercule. Les dents sont d'une petitesse excessive, de forme granuleuse, en très-petit nombre, et presque toutes insérées sur le devant de la mâchoire.

La couleur, chez les exemplaires de la collection du Muséum de Paris, est grise plombée, avec des teintes verdâtres sur le dos et le haut des côtes, et le dessous du corps argenté. Le nôtre ne diffère pas beaucoup des autres Exocets de même espèce : un gris moins plombé, marqué de très-faibles bandes brunes, est répandu sur toutes les parties supérieures du corps; les régions inférieures sont faiblement variées de teintes brunes sur un fond argenté. Son iris est rougeâtre.

Cette espèce d'Exocet est du petit nombre des poissons rares sur toutes les côtes de l'Algérie.

FAMILLE DES SALMONOÏDES, Cuv.

ARGENTINE À LANGUE LISSE.

Argentina leioglossa, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. XXI, p. 417, pl. 624.

Nous avons trouvé sur les côtes d'Algérie, à la Calle, une Argentine qui ressemble beaucoup à l'Argentine commune (*Argentina sphyræna*, Linn.), mais qui s'en distingue néanmoins, comme toutes celles du genre, par une particularité fort notable à saisir, celle de ne pas avoir de dents fortes et crochues sur la langue; c'est ce caractère qui lui a valu l'épithète de léioglosse, ou langue lisse, que lui a donnée M. Valenciennes.

Son corps est, comme celui des autres Argentines, de forme allongée; son museau pointu à proportion de la dimension du poisson, et son œil très-grand. La bouche est déprimée; elle est excessivement petite et privée de dents, comme ses congénères; mais le devant du vomer en a une rangée transversale de très-petites.

La dorsale, qui est située au-dessus des ventrales, semble avoir été assez haute; ses épines sont un peu fortes : elle a douze rayons. Les pectorales sont larges et un peu allongées en pointe; elles ont vingt-deux rayons chacune. Les ventrales sont peu développées; elles comptent douze rayons mous et un épineux. L'anale est assez longue, et renferme quatorze rayons environ. La caudale est comme un peu échancrée, et a vingt rayons et quelques petits.

D. 12; A. 13 ou 14; P. 22; V. 1 1/12; C. 20.

Cette Argentine paraît avoir été brune sur le corps, avec une large bandelette argentée de chaque côté des flancs, qui sont argentés. Le ventre est de cette même couleur. Les nageoires sont brunes.

Les deux individus mutilés qui nous ont offert cet ensemble de caractères n'ont au plus (le plus grand) que douze centimètres de long.

SAURE ORDINAIRE.

Saurus lacerta, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 463.
Saurus fasciatus, ejusd. *loc. cit.* 2e édit. p. 464.
Osmerus saurus, ejusd. *loc. cit.* 1re édit. p. 325.
Osmerus fasciatus, ejusd. *loc. cit.* 1re édit. p. 326.
Saurus, Salv. *Aquat.* fol. p. 142, pl. 99.
Salmo saurus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1476, n° 14. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 93, pl. 384, fig. 1.
Saure, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 176, pl. 72, fig. 299.
Saurus lacerta, Cuv. Val. *Hist. Poiss.* t. XXII, p. 463.

Le Saure ordinaire est un poisson qui vit dans la Méditerranée, où il est très-abondant. Nous en avons rapporté plusieurs exemplaires d'Alger, avec les mêmes formes allongées et arrondies, la même tête allongée, les mêmes yeux petits, avancés et placés sur le haut de

la joue; la même gueule large, armée de dents en grosse herse, pointues, disposées sur plusieurs rangs aux mâchoires, et les internes plus grandes que celles du rang externe; la même configuration de nageoires, et tous les autres détails de conformation extérieure; seulement ils ont tous le dessus du corps d'un brun jaunâtre, avec trois raies longitudinales bleues et vertes de chaque côté. Le dessous, qui est rayé transversalement de bleuâtre, est argenté. Les pectorales et les ventrales sont jaunes, l'anale est bleue, de même que la dorsale, dont les rayons ont du brun et du jaune. Ils forment certainement une variété dans l'espèce, que M. Valenciennes a désignée sous le nom de *Saurus trivirgatus* (*Hist. Poiss.* CAN. t. II, p. 72, pl. 15, fig. 1), d'après un petit poisson des Canaries, trouvé dans les collections de MM. Webb et Bertelot, sous le nom de *Logarto de tierra*.

SCOPÈLE DE HUMBOLDT.

Scopelus Humboldti, CUV. *Règne anim.* 2ᵉ édit. t. II, p. 314.
Serpe de Humboldt, RISS. *Ichth. de Nice*, 1ʳᵉ édit. p. 318, pl. 10, fig. 38.
Scopelus Humboldti, CUV. VAL. *Hist. Poiss.* t. XXII, p. 431.

Il habite la Méditerranée, et existe aussi à Alger, qui paraît seul le posséder; encore ne se trouve-t-il que fort rarement dans cette dernière localité, où, au dire des pêcheurs, on ne le remarque qu'accidentellement. La taille de ce poisson est à peu près celle de la Serpe, à laquelle M. Risso l'a réuni, ainsi que nous venons de l'indiquer dans la synonymie. Le Scopèle de Humboldt a une forme oblongue, et la bouche ample, garnie de très-petites dents, tandis que la Serpe a le corps excessivement comprimé, le ventre tranchant, la bouche petite et dirigée vers le haut. Les individus composant cette espèce sont, en outre, faciles à distinguer de ceux de la Serpe, en ce qu'ils sont d'une couleur bleue foncée ou noirâtre, et marqués dans leur partie inférieure de points argentés, qui se voient aussi sur les nageoires. Leur museau est fort court et obtus.

AULOPE FILAMENTEUX.

Aulopus filamentosus, CUV. *Règne anim.* 2ᵉ édit. t. II, p. 315.
Renard, BONNAT. *Encycl. méth.* p. 174, pl. 71, fig. 294.
Osmère faucille, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. V, p. 237.
Aulopus filamentosus, CUV. VAL. *Hist. Poiss.* t. XXII, p. 513.

Ce grand et beau poisson de la Méditerranée est le même que M. Valenciennes (*Hist. Poiss.* CAN. t. II, p. 72, pl. 15, fig. 2 et 3) a décrit sous le nom d'*Aulopus filifer* d'après un individu mâle, et d'*Aulopus maculatus* d'après un individu femelle, et dont Bloch a donné la description dans les Écrits des naturalistes de Berlin, sous le nom de Saumon à soies. Il existe aussi une figure des deux sexes de l'*Aulopus filamentosus* dans la Faune italienne du prince Charles Bonaparte, et qui a reparu, comme une nouvelle espèce, dans les nouveaux genres de Rafinesque (p. 58, sp. 148), sous le nom de *Salmo tirus*.

Ce poisson est remarquable par la forme de son corps, qui est arrondi; par son museau déprimé; sa tête tétraédre, d'apparence un peu caverneuse, et garnie d'épines obtuses sur l'arrière du crâne. Les yeux sont petits. La mâchoire inférieure dépasse un peu l'autre, et la bouche est très-largement fendue. Quant aux dents, elles sont fines, en herse peu serrée. et à peu près égales entre elles; il y en a une seule rangée étroite aux deux mâchoires, sur les palatins et sur le vomer; elles sont un peu plus grosses que les quelques dents que l'on voit sur la langue. Du reste, les exemplaires de cette espèce que nous avons rapportés d'Alger sont en tout semblables à ceux venus en grand nombre des divers points de la Méditerranée européenne.

Nous croyons donc inutile d'entrer dans plus de détails descriptifs sur cette espèce, anciennement connue des auteurs.

FAMILLE DES CLUPÉOÏDES, Cuv.

ALOSE COMMUNE.

Alausa vulgaris, Cuv. Val. *Hist. Poiss.* t. XX, p. 391.
Alose, Bél. *Aquat.* p 309, pl. 310. Salv. *Aquat.* p. 103, pl. 28. — Rond. *de Pisc.* p. 182.
Clupea alosa, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 453.

Cette Alose est un poisson qui a le corps allongé, surtout de l'arrière, et le dos en avant de la dorsale comprimé et terminé en arête; derrière cette nageoire, il est plus large et arrondi. Son abdomen est comprimé, tranchant et dentelé. Sa tête, assez longue, est triangulaire; elle est terminée par un museau obtus. La mâchoire supérieure ne dépasse pas l'inférieure; il y a une échancrure entre les deux petits intermaxillaires, qui ne portent pas de dents. Son œil est grand et arrondi.

La dorsale est petite; les écailles qui la bordent forment une rainure dans laquelle cette nageoire peut rentrer. L'anale est basse et allongée; les pectorales sont petites, de forme pointue; elles portent dans leurs aisselles des écailles allongées et relevées en arête. Les ventrales sont petites et arrondies. La caudale est fourchue.

Les couleurs de l'Alose ordinaire des côtes de l'Algérie sont conformes, pour la distribution de leurs teintes, à celles des individus déposés au Muséum, et venus des différents points de l'Europe; mais elles sont plus tranchées, plus nettes. Le dos, les flancs et le ventre, dans cette espèce, sont verdâtres, et prennent des reflets dorés et argentés. Une tache foncée se remarque à l'angle supérieur de l'opercule; il existe une rangée de taches également brunes ou noirâtres le long de la ligne latérale. La dorsale, de même que les pectorales, offre une teinte noirâtre; la caudale est de cette même teinte; les ventrales sont blanchâtres, et l'anale grise.

C'est un poisson fort estimé, comme chacun le sait.

ALOSE SARDINE.

Alausa Pilchardus, CUV. VAL. *Hist. Poiss.* t. XX, p. 445, pl. 146.
Sardine, BÉL. *Aquat.* p. 167. — ROND. *de Pisc.* p. 187. — GESN. *Aquat.* p. 822.
Pilchardus, WILL. *de Pisc.* planche sans numéro, fig. 2.

Nous avons à parler ici d'une petite espèce, dont la forme extérieure ressemble tellement à nos Harengs ordinaires, que les auteurs l'ont jusqu'à présent confondue avec ces derniers; mais M. Valenciennes, d'après l'examen attentif qu'il a fait de cette Clupée, très-abondante sur presque toutes nos côtes de l'Europe, s'est assuré que ce poisson, et ceux qui sont réunis dans le même genre (Alose), manquent de dents à toutes les pièces de l'intérieur de la bouche, et qu'ils n'en portent même que de très-petites ou de caduques sur les mâchoires, ou en manquent aussi sur ces os. Le même auteur fait, en outre, remarquer que l'échancrure de la mâchoire supérieure, considérée par certains auteurs, notamment par Cuvier, comme diagnose de cette coupe générique, ne peut servir à la caractériser, attendu que certaines espèces de Clupées ont, comme les Aloses, la mâchoire supérieure échancrée au milieu.

La Sardine, de forme arrondie, a le ventre mince, tranchant et dentelé en scie; son corps, en raison de sa hauteur, se montre à nous légèrement allongé. Elle a d'ailleurs la tête assez petite, le museau pointu, l'œil assez grand et arrondi. Ses intermaxillaires, qui ne portent pas de dents, sont excessivement petits, et l'on ne voit que quelques scabrosités d'une finesse extrême sur les maxillaires; ceux-ci sont fort grands. L'opercule est fortement strié, et porte une échancrure vers le haut.

L'anale naît sur le milieu de la longueur du tronc; elle est basse et assez reculée; la caudale est très-profondément échancrée. Les pectorales sont pointues et de moyenne longueur. Les ventrales sont petites et triangulaires.

La couleur de cette curieuse espèce, chez les individus que nous avons observés, est bleue, à reflets dorés, avec les flancs et le ventre argentés. Les nageoires sont incolores.

Elle est fort recherchée, et pullule sur les côtes de l'Algérie, qu'elle occupe en grande partie, comme l'Alose ordinaire.

ANCHOIS VULGAIRE.

Clupea encrasicholus, LINN. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1405, n° 4. — ROND. *de Pisc.* p. 211. — GESN. *Aquat.* p. 68. — ALDROV. *de Pisc.* p. 214. — RAY, *de Pisc.* p. 107, n° 9. — WILL. *Ichth.* p. 225, pl. 2, fig. 2. — BL. *Hist. Poiss.* p. 170, pl. 30, fig. 2. — LACÉP. *Hist. Poiss.* t. V, p. 455. — RISS. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 354.
Engraulis encrasicholus, CUV. VAL. *Hist. Poiss.* t. XXI, p. 7, pl. 607.

Poisson fort commun, et pour lequel nous n'avons rien à ajouter à ce qu'en ont dit la plupart des auteurs, si ce n'est qu'il pullule sur tous les points des côtes d'Alger, où il est recherché pour la délicatesse de sa chair, malgré la petite taille de chaque individu.

MALACOPTÉRYGIENS SUBBRACHIENS.

FAMILLE DES GADOÏDES, Cuv.

GADE TACAUD.

Gadus barbatus, LINN. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1165, n° 5.
Asellus mollis, WILL. *Ichth.* p. 22. — RAY, *de Pisc.* p. 55, n° 9.
Callarias barbatus, KL. *Miss. Pisc.* t. V, p. 6, n° 3.
Tacaud, DUH. sect. 1[re], part. II, chap. V, p. 136, pl. 23, fig. 2. — BONNAT. *Encycl. méth.* p. 74, pl. 29, fig. 103. — BL. *Hist. Poiss.* p. 105, pl. 165. — LACÉP. *Hist. Poiss.* t. II, p. 409.

Nous possédons deux exemplaires de cette espèce, qui est très-commune à Alger, dont le corps est élevé et comprimé, ayant la mâchoire inférieure plus courte que l'autre, et percée de chaque côté d'une série de pores ou points. Les yeux sont grands et saillants. La couleur de leur dos est uniformément jaune, avec les côtés et le ventre argentés. Toutes les nageoires sont d'un jaune pâle, sans taches ni points; seulement le bord de la caudale et celui des dorsales sont bordés de noir, et sur ceux des nageoires anales il y a du bleu. L'aisselle de la pectorale est noire et assez foncée.

MERLUCHE ORDINAIRE.

Gadus merluccius, LINN. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1169, n° 1.
Merluccius, ALDROV. *de Pisc.* lib. III, cap. II, p. 286. — GESN. *Aquat.* p. 84, pl. 76. — BEL. *Aquat.* p. 123. WILL. *Ichth.* p. 174, pl. 2, fig. 1. — RAY, *de Pisc.* p. 56.
Grand merlan, DUH. II[e] part. sect. 1, chap. 1, p. 568, pl. 24.
Gadus merluccius, BL. *Hist. Poiss.* p. 78, pl. 154.
Gadus merluccius, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. II, p. 447. — RISS. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 123. — CUV. *Règne anim.* 2[e] édit. p. 333.

A Alger, ce Gadoïde, qui est exactement conforme à ses semblables de la Méditerranée et de l'Océan, parvient quelquefois à plus de quatre pieds. Il est très-commun sur toutes les côtes de ce pays, et d'une couleur grise foncée en dessus et argentée en dessous, avec les nageoires de même couleur. Ce poisson, de forme allongée et épaisse, a la première dorsale élevée et pointue, la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure et sans barbillon.

GADICULE.

Gadiculus, NOB.

Nous avons pris à Alger même, un poisson qui tient des Gadoïdes par l'ensemble de son facies général, ses ventrales situées sous la gorge et terminées en pointe; d'ailleurs, il res-

semble beaucoup aux Morues par ses nageoires molles, en même temps qu'il manque, comme le Merlan, de barbillon au bout de la mâchoire inférieure. Du reste, le genre dont nous allons nous occuper a, comme les autres espèces de cette famille, le corps allongé, mais à la vérité plus comprimé. Sa tête est déprimée et sans écailles. Les dents des mâchoires sont, comme dans les espèces nommées plus haut, pointues, sur plusieurs rangs, et évidemment plus égales et plus serrées; mais la grandeur remarquable de l'œil, et surtout l'absence sur le vomer des dents qui garnissent celui des autres genres connus dans la famille, sont des différences assez marquées qui caractérisent cette coupe générique; elle a à peu près l'écaillure et les sept rayons aux ouïes des autres espèces. La mâchoire inférieure est un peu relevée au-devant de la supérieure.

Le nom de Gadicule que nous avons employé pour désigner ce nouveau genre fait nettement saisir les rapports ou affinités qui lient ce Gadoïde aux espèces dont nous avons déjà parlé.

GADICULE ARGENTÉ.

(Voy. pl. 6, fig. 2.)

Gadiculus argenteus, Nob.

La description que nous allons faire de cette espèce est malheureusement prise sur trois individus altérés, dont la couleur nous a paru avoir été uniformément argentée, et qui prend une teinte grise sur les nageoires.

Ses formes sont les mêmes que celles des autres Gades qui lui ont déjà été comparés; mais son corps est plus comprimé. Le dos et le ventre sont obtus dans toute leur longueur. La nuque suit d'abord une ligne faiblement convexe, qui devient un peu concave pour former le front, lequel est plat et assez large. L'œil est grand en proportion des dimensions du corps de l'animal, de forme ronde, un peu plus près du museau que des ouïes, et entamant le profil. Sa tête est comprimée; elle semble obtuse, à cause de la mâchoire inférieure, qui dépasse un peu la supérieure, laquelle a dans son milieu une échancrure pour recevoir la légère proéminence de l'inférieure. La bouche, largement fendue, située à l'extrémité du museau, a les deux mâchoires armées sur plusieurs rangées de dents en cardes, égales, très-fines et très-serrées; mais il n'y en a pas sur le vomer, dont la surface est lisse. La ligne latérale, tracée par le milieu du corps, se fléchit légèrement sous la pectorale, et se porte ensuite droit à la caudale; les écailles sont proportionnellement grandes et lisses. Le sous-orbitaire est large, et forme un rebord sous lequel se cachent entièrement les os labiaux, qui sont très-étroits et grêles. Le bord montant du préopercule est droit, l'inférieur est horizontal; leur angle est arrondi. L'opercule, qui est plus haut que long, a son bord inférieur presque oblique, avec un angle obtus.

Nous trouvons, autant qu'il nous est permis de le faire sur les individus mutilés que nous avons sous les yeux, que les épines dorsales sont grêles, élevées. La seconde et la troisième dorsale sont les plus longues, surtout la dernière. Les deux anales semblent s'élever autant que les dorsales, et occuper plus de longueur, notamment l'antérieure; la

caudale est comme arrondie ou tronquée. Les pectorales paraissent avoir été oblongues, et les ventrales, comme dans le commun des Gades, attachées sous la gorge et un peu prolongées en pointe.

C'est un poisson de petite taille, que l'on dit être très-rare dans les parages d'Alger, où il a été pris.

ONOS (MUSTÈLE) BRUN.

Onos fuscus, RISS. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 216.

Dans cette espèce, le premier rayon de la dorsale antérieure, qui est un peu plus long que les autres, est aussi plus grêle que celui de la Mustèle commune, avec laquelle celle-ci a les plus grands rapports de forme; mais son museau est moins saillant, et sa couleur d'une teinte constamment brune, avec une ligne de grosses taches régulières et bleues sur la ligne latérale, qui se courbe un peu vers le haut. Du reste, nos exemplaires sont en tout semblables à ceux de la collection du Muséum de Paris, provenant de nos différents ports, les taches exceptées, qui, au sortir de l'eau, étaient argentées, et non pas bleues, ainsi que les indique M. Risso, qui le premier a fait connaître cette espèce, laquelle paraît demeurer plus petite que le Gade-mustèle de Linné, longtemps confondu avec l'espèce dont nous parlons. Elle est peu connue à Alger.

PHYCIS DE LA MÉDITERRANÉE.

Phycis mediterraneus, DE LAR. *Ann. mus.* t. XIII, p. 333.
Phycis, ROND. *de Pisc.* p. 159, pl. 10. — SALV. *Aquat.* p. 230.
Blennius phycis, LINN. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1179, n° 7.
Phycis, ART. *Gen. Pisc.* p. 84.
Gade blennoïde, BONNAT. *Encycl. méth.* p. 48, pl. 87, fig. 363.
Phycis tinca, SCHN. *Syst. posth. de Bloch*, p. 56.
Gadus blennoides, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. II, p. 464.
Phycis mediterraneus, RISS. *Ichth. de Nice*, p. 222. — CUV. *Règne anim.* 2ᵉ édit. t. II, p. 335.

Les exemplaires que nous avons observés du *Phycis mediterraneus* viennent d'Alger, où ils ne sont pas rares, quoique peu nombreux cependant, et ne différaient en rien de ceux de même espèce, la couleur exceptée, qui étaient d'un brun moins foncé. Du reste, nous n'avons rien à ajouter à l'histoire de cette espèce. Comme la suivante, elle est peu estimée à Alger.

PHYCIS BLENNOÏDE.

Phycis blennoides, LINN. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1165, n° 18.
Merlus barbus, DUH. IIᵉ part. sect. 1, chap. 1, p. 586, pl. 25, fig. 4.
Gadus albidus, BRÜNN. *de Pisc. Massil.* p. 24, n° 34.
Phycis blennoides, SCHN. *Syst. posth. de Bloch*, p. 56.
Batrachoides blennoides, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. II, p. 464.
Blennius gadoides, RISS. *Ichth. de Nice*, p. 136.
Phycis blennoides, CUV. *Règne anim.* 2ᵉ édit. t. II, p. 335.

Cette espèce a les mêmes formes que la Molle ou Tanche de mer, sauf qu'elle n'a pas, comme celle-ci, la même égalité dans les nageoires dorsales, dont l'antérieure, qui est courte,

est très-élevée et a son premier rayon terminé en pointe. Les ventrales, composées d'un seul rayon bifurqué, sont aussi très-allongées. Sur les côtes d'Alger, où elle est un peu moins fréquente que la précédente, sa couleur brune en dessus et argentée en dessous, se rapporte assez bien à celle donnée par M. Risso. Ce Phycis blennoïde habite non-seulement l'Océan, mais encore la Méditerranée européenne.

FAMILLE DES LÉPIDOLÉPRIDES, Risso, ou MACROURIDÆ, Ch. Bonaparte.

LÉPIDOLÈPRE CÆLORHYNQUE.

Lepidoleprus cælorhynchus, RISS. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 220, pl. 7, fig. 22.
Coryphæna rupestris, LINN. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1195, n° 29.
Coryphænoides rupestris, GUNNER. *Mém. de Dronth.* t. III, pl. 3, fig. 1.
Macrourus berglax, MÜLL. *Prod. zool. Dan.* p. 43, n° 363.
Lepidoleprus cælorhynchus, GIOR. *Mém. Ac. de Turin*, t. IX, p. 17, pl. 1.
Macrourus rupestris, BL. *Hist. Poiss.* p. 123, pl. 177.
Macrourus berglax, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. III, p. 170, pl. 10, fig. 1.
Lepidoleprus cælorhynchus, CUV. *Règne anim.* 2e édit. t. II, p. 336. — *Icon. Règne anim.* pl. 60, fig. 3.

LÉPIDOLÈPRE TRACHYRHYNQUE.

Lepidoleprus trachyrhynchus, RISS. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 197, pl. 7, fig. 21.
Mysticetus auctoris, ALDROV. *de Pisc.* p. 342.
Oxycephas scabrus, RAFIN. *Ind.* p. 13, pl. 1, fig. 2.
Lepidoleprus trachyrhynchus, GIOR. *Mém. Ac. de Turin*, t. IX, p. 18, fig. 1 et 2. — CUV. *Règne anim.* 2e édit. t. II, p. 336.

Le Cælorhynque, comme le Trachyrhynque, est commun aux mêmes mers d'Europe. La première de ces espèces, celle qui a été le plus anciennement connue, paraît atteindre de plus grandes dimensions, et a le museau plus court que celui du Trachyrhynque; il est aussi plus obtus, plus anguleux et arrondi à son extrémité, qui porte une protubérance. Dans les sujets que nous avons vus de ces deux espèces, le corps et les côtés étaient argentés, et les parties inférieures d'un bleu plus foncé que dans ceux de la collection du Muséum de Paris; les nageoires aussi étaient argentées et bordées de brun, et non pas de noirâtre, ainsi que l'a dit M. Risso. Nous avons rapporté la première de Philippeville et la seconde d'Oran.

FAMILLE DES PLEURONECTES, Cuv.

FLÉTAN À GRANDES ÉCAILLES.

Hippoglossus macrolepidotus, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. t. II, p. 340.
Pleuronectes macrolepidotus, Bl. *Hist. Poiss.* p. 25, pl. 190.
Citharus, Rond. *de Pisc.* p. 314.
Sole à grandes écailles, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 79, pl. 90, fig. 376.
Pleuronecte à grandes écailles, Lacép. *Hist. Poiss.* t. IV, p. 111.

Ses écailles sont en effet plus grandes que celles des autres Flétans. Son corps et sa tête sont allongés; les deux mâchoires sont garnies de dents longues, coniques, conformées et disposées comme celles de ses congénères. On trouve ce Pleuronecte assez communément à Alger, où il est ordinairement brun; néanmoins, un de nos sujets avait une teinte très-foncée. Il existe aussi dans plusieurs autres localités de l'Algérie.

TURBOT COMMUN.

Rhombus maximus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1336, n° 14.
Rhombus aculeatus, Rond. *de Pisc.* p. 310. — Gesn. *Aquat.* p. 661. — Aldròv. *de Pisc.* p. 248. — Will. *Ichth.* p. 93, pl. 8, fig. 3.
Turbot *maximus*, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 79, pl. 42, fig. 163. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 51, pl. 94. — Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 341.

Nous n'avons jamais trouvé ailleurs qu'à Alger, où elle est assez commune, cette espèce, pour laquelle nous n'avons rien à ajouter à ce qu'en ont dit les auteurs, si ce n'est quelques différences de teintes dans ses couleurs, qui font paraître notre individu un peu plus foncé que ne le sont ordinairement les autres sujets de même espèce. Nous supposons qu'elle doit exister aussi dans les autres parties des côtes algériennes.

Parmi les espèces que nous offre ce genre, nous avons encore observé dans les mêmes localités que celles dont nous venons de parler : la Barbue, *Pleuronectes rhombus* de Linné (Cuv. *Icon. Règne anim.* pl. 61, fig. 2); elle est plus petite que la précédente, n'ayant point de tubercules sur le corps, dont la forme est plus ovale; le *Rhombus candidissimus* de Risso (2e édit. p. 253, fig. 34), ou *Pleuronectes diaphanus* de Schneider, qui est très-rare, transparent, et qui a le corps comme blanchâtre ou grisâtre, et sans taches rouges sur les nageoires dorsale et anale; le *Rhombus podas* (de Lar. *Ann. mus.* t. XIII, p. 354, pl. 24, fig. 14), ou *Pleuronectes rhomboïdes* (Rond. *de Pisc.* p. 313), et le *mancus* de Risso, chez lequel les yeux sont fort éloignés, et dont l'intervalle est concave. Cette espèce, ornée de taches jaunâtres, et faiblement liserées de bleu sur un fond brun roussâtre, est, en outre, remarquable par le petit crochet qu'elle porte à la base du maxillaire; elle est assez commune sur les côtes d'Alger, où nous avons pris aussi le *Rhombus Gesneri* de Risso, décrit et figuré par le même auteur dans la seconde édition de son Ichthyologie de Nice. Il ressemble sous plusieurs rapports à l'espèce précédente; mais on l'en distingue principalement par ses yeux

plus rapprochés l'un de l'autre, et son profil, qui est moins élevé. Sa tête est lisse, et sa bouche petite. Il ne paraît pas non plus devenir aussi grand. Nos exemplaires sont entièrement d'une couleur rouge rembrunie, avec des taches jaunâtres, cerclées de bleu foncé; le côté opposé aux yeux est d'un gris cendré.

SOLE CENDRÉE.

Solea cinerea, VAL. *Coll. mus.*

M. Valenciennes a le premier fait connaître, sous la dénomination ci-dessus, une espèce particulière de Sole, longtemps confondue avec le *Pleuronectes solea* de Linné, qui renferme encore plusieurs autres espèces avec lesquelles notre poisson a les plus grandes affinités. Celui-ci toutefois en diffère par sa couleur, qui approche plus ou moins du cendré. On le trouve dans certaines parties de la Méditerranée, surtout à Alger, où nous en avons observé un très-grand nombre d'individus, qui offrent aussi, indépendamment de leur couleur, quelques distinctions spécifiques dans leurs détails.

Les côtes algériennes produisent encore diverses espèces de ce genre, différentes de celles que nous venons de mentionner, et dont la grandeur n'égale pas celle de la précédente, si ce n'est la *Sole lascaris*, qui paraît atteindre une plus grande taille; deux d'entre elles ont été décrites par M. Risso.

SOLE OCELLÉE.

Solea ocellata, RISS. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 248.
Pleuronectes ocellatus, LINN. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1227, n° 3.
Pégouse, ROND. *de Pisc.* p. 322.
Pleuronectes ocellatus, BL. *Hist. Poiss.* p. 147.
Solea oculeata, VAL. *Hist. Poiss. Can.* p. 841, pl. 18, fig. 2.

Cette espèce, du nombre de celles qui sont rares sur toutes les côtes de l'Algérie, a le corps ovale, oblong, couvert de petites écailles âpres, peint de jaune pâle, varié par de grandes taches irrégulières brunes, et remarquable par ses neuf taches ovales noires, dont celle du milieu est la plus grande; toutes sont entourées d'un cercle formé de points jaunes. M. Risso la décrit comme fauve clair ou vigogne, légèrement colorée de teintes rouges, et sept taches noires seulement; le reste ne diffère que très-peu de notre exemplaire venu d'Oran.

SOLE LASCARIS.

Solea lascaris, RISS. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 249, pl. 7, fig. 32.

Aussi rare sur les côtes d'Afrique que la précédente. Son corps, couvert de petites écailles âpres, se montre fauve, rayé ou tigré de noir, comme le dit M. Risso. Cette espèce a le museau arrondi, la bouche courbe, et du noir à la pectorale, qui est allongée, eu égard

aux proportions de l'animal. Le seul sujet que nous ayons rapporté de Bône a des teintes foncées, et les raies du corps presque effacées.

SOLE DEUIL.

Solea luctuosa, VAL. *Coll. mus.*

L'une des plus belles et des plus élégamment colorées parmi les Soles côtières; elle est, d'après le dessin que nous en avons fait, fortement teinte de jaune pâle, entièrement tachetée de bleuâtre et de brun plus ou moins foncé. La dorsale et l'anale ont des points bruns, sur un fond bleu; elles sont lisérées, ainsi que la caudale, qui est grisâtre, de brun encore plus foncé que la teinte du corps. La pectorale, de la couleur du fond, a sur son milieu une large tache noire, et est jaunâtre au bord. Ses yeux sont de couleur verte, entourés d'un cercle brun doré. Nous avons pris à Alger deux individus de cette espèce, qui y est fort rare.

Une cinquième espèce de sole, appelée *Pleuronectes angulatus*, sans doute à cause de la forme de son corps, se trouve à Oran, où elle est fort rare, et en tout semblable à celle qui vient de nos contrées méridionales de la France, et notamment de Nice. Elle est d'un brun plus foncé sur les nageoires, et faiblement tachetée de noir, lequel devient intense sur la pectorale, qui est longue et très-pointue. Son corps est comprimé, et plus allongé que celui des espèces ci-dessus mentionnées.

MONOCHIRE MICROCHIRE.

Pleuronectes microchirus, DE LAR. *Ann. mus.* t. XIII, p. 356, pl. 13, fig. 2. — GESN. *de Pisc.* p. 403. — WILL. *Ichth.* p. 102, pl. 8, fig. 1.

Cette espèce, le *Pleuronectes mangili* de Risso, qui est le *Linguatula* ou *Lingula* de Rondelet (p. 324), présente un corps épais, oblong, et protégé par de petites écailles ciliées. Elle a la ligne latérale droite, la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure, la caudale arrondie, la pectorale petite, ainsi que les ventrales, qui sont blanchâtres. Tout le dessus de son corps est d'un gris jaunâtre, sans bandes noirâtres, avec de grandes taches de cette dernière teinte. Elle a le côté gauche d'un gris brunâtre; l'iris est de cette même couleur, et la prunelle noire, ainsi que la caudale. C'est une espèce européenne que l'on voit fort rarement sur les côtes d'Alger.

MONOCHIRE THÉOPHILE.

Monochir theophilus, CUV. *Règne anim.* 2e édit. p. 343.
Rhombus theophilus, RISS. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 256.

Petite espèce, dont le corps est oblong, recouvert de très-petites écailles âpres, et partout d'une couleur cendrée, à l'exception de la tête, qui a une teinte rougeâtre peu

sensible. Les exemplaires que nous avons rapportés de cette espèce ne paraissent guère différer de leurs semblables, suivant la description donnée par M. Risso, que par de légères nuances de coloration du corps, que cet auteur dit être orné de très-petits points noirs, et d'un gris sale en dessous, qui passe au bleuâtre chez les nôtres, dont les nuances ne sont relevées par aucune autre couleur; ils sont rares à Alger. Le Théophile a le museau arrondi en pointe, la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'autre, la bouche arquée, la ligne latérale presque droite, la pectorale allongée et marquée de noir; une teinte grise règne sur les nageoires verticales, qui sont marquées de traits obliques noirs, et de taches brunes, petites, mais peu sensibles sur la nageoire de la queue, qui est arrondie.

MONOCHIRE PÉGOUSE.

Monochir Pegusa, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 258, pl. 13, fig. 33.

Cette très-petite espèce, qui se trouve dans la Méditerranée, offre un corps ovale oblong, traversé par des taches linéaires foncées ou noirâtres, et sur la surface duquel tranche la couleur rougeâtre, brune ou grise des écailles, qui sont rondes et ciliées. Sa pectorale, d'une couleur tirant un peu sur le noirâtre, est droite et allongée. On la trouve aussi à Alger, où elle est plus abondante que dans nos contrées, sans y être cependant commune. Elle se fait surtout remarquer par ses nageoires dorsale et anale d'un brun léger, et marquées de taches noires; par sa petite tête, sa bouche munie en dessus d'un barbillon, ses mâchoires égales, et sa dorsale rougeâtre, à base lunulée.

FAMILLE DES DISCOBOLES, Cuv.

LÉPADOGASTÈRE GOUAN.

Lepadogaster Gouanii, Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 274, pl. 8.
Porte-écuelle, Gouan. *Gen. Pisc.* p. 106, n° 34, pl. I, fig. 6 et 7.
Lepadogaster Gouanii, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 72. — *Icon. Règne anim.* pl. 62, fig. 1.

Cette espèce, que Schneider nomme *Lepadogaster rostratus*, a le museau pointu, et la tête, qui est large, distinctement marquée de deux taches brunes en croissant; son corps est verdâtre, entièrement couvert de points de même couleur que les taches, à l'exception de la partie inférieure de la poitrine, qui est blanchâtre ou quelquefois d'une teinte purpurine; sa bouche est ample, garnie de dents pointues; les yeux sont grands, avec les appendices des narines très-déliés et rougeâtres. Elle paraît atteindre à des dimensions plus grandes que les suivantes.

LÉPADOGASTÈRE DECANDOLLE.

Lepadogaster Decandollii, Riss. *Ichth. de Nice*, 2[e] édit. p. 75.

Ce poisson, par sa couleur brune roussâtre, semée de petits points jaunes; par son museau allongé, la largeur de sa tête, ses mâchoires égales et garnies de petites dents, se distingue aisément des autres Lépadogastères. Sa dorsale est d'un brun obscur, marquée de points blancs et rouges, ainsi que la caudale, qui est ronde et séparée. Sauf quelques bien légères différences dans ses couleurs, notre exemplaire d'Alger est en tout semblable à ses congénères de nos mers.

LÉPADOGASTÈRE OCELLÉ.

Lepadogaster ocellatus, Riss. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 74.

Nous rapportons à cette espèce deux ou trois individus entièrement mutilés, que nous avons vus à Alger, et qui conservaient encore une faible trace de la tache violette, en forme d'œil, du dessous de la pectorale. On voit d'ailleurs qu'ils offrent en outre de grands rapports avec l'espèce dite, par la disposition de leur couleur, que nous avons jugée avoir été primitivement verdâtre ou bleuâtre, ainsi que l'a dépeinte M. Risso.

Indépendamment des espèces décrites par l'auteur précité, et pour la plupart indiquées par Cuvier, à la page 344 de sa seconde édition du Règne animal, nous avons découvert sur la côte ouest d'Alger, et notamment à Arzew, trois nouvelles espèces, qui ressemblent par leurs formes à celles du genre, sans appendices aux narines, ayant la dorsale et l'anale bien distinctes de la caudale, et qui se font surtout remarquer par le brillant et la distribution des couleurs qui les décorent.

LÉPADOGASTÈRE MACULÉ.

(Voy. pl. 6, fig. 4.)

Lepadogaster maculatus, Nob.

C'est un poisson de forme semblable à ceux que nous venons de mentionner : il a la tête large; les mâchoires égales, garnies de dents fortes, les antérieures surtout plus longues que les autres; le museau court, et la caudale séparée. Nous l'avons spécifiquement distingué par la couleur brunâtre de son corps, et notamment par les trois grandes taches carrées, formées de points rouges, qui lui couvrent le dos. La dorsale est rougeâtre, bordée d'un petit trait blanc.

L'anale et les pectorales sont jaunâtres, et la caudale, sur laquelle on aperçoit de très-petits points bruns peu marqués, devient presque jaune. L'iris est d'un brun rougeâtre.

LÉPADOGASTÈRE PONCTUÉ.

(Voy. pl. 6, fig. 5.)

Lepadogaster punctatus, Nob.

Son museau est allongé, pointu et marqué de trois stries longitudinales; ses mâchoires sont garnies de dents pointues : celles de devant sont les plus grandes. La dorsale et l'anale sont séparées de la caudale, et les pectorales grandes.

Son corps, d'un vert un peu jaunâtre, est parsemé partout de points rougeâtres; l'abdomen a des points blancs peu marqués. La tête, qui est verdâtre en dessus, est blanche en dessous, avec un trait brun qui va de l'extrémité du museau à l'œil, et un autre oblique de même couleur derrière ce dernier. La dorsale a du vert sur les premiers rayons; le reste est transparent, ainsi que les pectorales, qui ont de plus une légère teinte rose. L'anale et la caudale sont d'un jaune pâle, et les ventrales seules tirent au blanchâtre; l'iris de l'œil est rouge doré.

LÉPADOGASTÈRE RAYÉ.

(Voy. pl. 6, fig. 3.)

Lepadogaster lineatus, Nob.

Ce poisson se distingue par une tête plus grosse et moins large que celle des deux espèces précédentes. Son museau est aussi plus court, et son front plus bombé; sa mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure.

La couleur de notre exemplaire est verte, relevée par cinq lignes verticales, étroites et nacrées, et une autre longitudinale de même teinte, allant de l'œil jusqu'à la base de la caudale. Une tache verte couvre le fond de la dorsale, qui est transparente, comme l'anale; sa pectorale est toute jaune. La bande arquée de la caudale, qui est bordée de jaune, tranche par sa couleur rougeâtre sur le fond brun; les yeux sont rouges, avec l'iris doré. Tout le dessous de la gorge est moucheté de brun.

L'une et l'autre de ces espèces s'isolent à peine de celles qui sont rangées dans le même genre, et notamment des espèces côtières; néanmoins, nous les en avons surtout distinguées, comme nous venons de le démontrer, d'après la disposition de leurs couleurs, et quelques légères différences dans la forme de leur tête. Ainsi admises, le genre Lépadogastère possède donc des espèces rarissimes sur toute l'étendue de la côte d'Alger, riches en couleurs, qui s'effacent entièrement par l'action de l'alcool.

Toutes les espèces dont nous venons de parler sont vives, agiles et réduites à de très-petites dimensions. Leurs mœurs, on peut le dire par analogie, doivent beaucoup ressembler à celles des Cycloptères, puisqu'elles s'en rapprochent par un très-grand nombre de points de leur organisation; elles séjournent dans les endroits vaseux, fréquentent surtout les rochers couverts de fucus, où elles vivent en petites familles, et auxquels elles adhèrent facilement, à l'aide du disque concave formé par la réunion de leurs ventrales. Dans ces

poissons, la tête est large et déprimée verticalement; les pectorales sont développées, les nageoires molles; le museau est saillant, le corps lisse, sans écailles et recouvert d'une peau visqueuse.

FAMILLE DES ÉCHENÉIDES, Riss.

ÉCHENÉIS NAUCRATE.

Echeneis naucrates, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1188, n° 2. — Aldrov. *de Pisc.* p. 335. — Séb. *Mus. Ad. Fred.* t. III, p. 100, pl. 33, fig. 2. — Will. *Ichth.* p. 119, pl. 8, fig. 2. — Bl. *Hist. Poiss.* t. II p. 131, pl. 171. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. III, p. 163, pl. 147, fig. 2. — Cuv. *Règne anim.* 2e édit. t. II, p. 347. — Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 270.

Cette espèce, peu commune en Europe, et la seule du genre qui semble exister sur les côtes algériennes, ne diffère de l'*Echeneis remora* que par son corps plus allongé, la forme de son disque plus long que large, et le nombre de ses lames transverses, le plus ordinairement au nombre de vingt-deux. M. Risso décrit ce poisson, dont la peau est visqueuse et revêtue de petites écailles, comme teinté de rouge-brun, de bistre, et de jaunâtre sur un fond obscur. Sa mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure; plusieurs rangs de très-petites dents en cardes garnissent l'une et l'autre mâchoire. Elle est fort rare à Alger même, d'où nous n'en avons rapporté qu'un seul exemplaire, lequel n'a que vingt et une lames transversales au disque céphalique; sa couleur est d'un bleuâtre très-foncé, qui passe au noirâtre vers le dos; il en est de même de la caudale, qui a ses bords jaunes. La dorsale et l'anale sont brunes, bordées de jaune, avec une bande étroite blanchâtre ou jaunâtre vers les parties inférieures du corps de l'animal.

MALACOPTÉRYGIENS APODES.

FAMILLE DES ANGUILLIFORMES, Cuv.

ANGUILLE DE LA CALLE.

(Voy. pl. 7, fig. 1.)

Anguilla Callensis, Nob.

Nous avons découvert dans toutes les eaux douces des provinces de l'Algérie, et plus particulièrement dans celles de la Calle, qui le nourrissent abondamment, un poisson de ce genre, qui s'est trouvé différent de nos Anguilles, malgré ses rapports de ressemblance

avec quelques-unes d'entre elles, et que nous avons désigné par l'épithète de *Callensis,* du nom de l'endroit où nous l'avons rencontré pour la première fois.

La forme de son corps approche beaucoup de celle des Anguilles ordinaires. Nous devons néanmoins faire remarquer que son tronc est cylindrique sous la poitrine, légèrement comprimé vers le milieu, et tout à fait aplati vers la queue.

Sa hauteur est quatorze fois dans la longueur, y compris la tête, qui en occupe le dixième environ. Son museau est conique, et a l'air d'être un peu rétréci, à cause du renflement de la tête et des joues. Au devant de la mâchoire supérieure sont deux tubes, assez éloignés l'un de l'autre, qui sont les orifices des narines.

La mâchoire inférieure dépasse un peu l'autre; la bouche est fendue presque sous le milieu de l'œil, dont le diamètre est à peu près le tiers de la longueur de la tête. Ses mâchoires ont chacune trois rangées de dents coniques, presque droites, longues, pointues, égales entre elles, et disposées sur trois rangs. La langue est obtuse, longue, libre à sa partie antérieure, et la ligne latérale très-marquée.

La dorsale est égale dans toute son étendue. L'anale l'est aussi, et a la même hauteur. La longueur des pectorales fait un peu moins du tiers de l'espace compris entre sa base et l'extrémité du museau.

Cette espèce, que l'on hésitera peut-être à admettre comme particulière, à cause des simples différences que nous venons de signaler, est sujette à varier, selon la nature des eaux qui la nourrissent. On en rencontre quelquefois des individus d'une teinte jaune uniforme, tantôt d'une nuance verdâtre plus ou moins lavée de jaune, passant légèrement au blanc argenté sur l'abdomen, qui est marqué çà et là de reflets métalliques un peu plus foncés sur la tête que sur le reste du corps. D'autres fois on en voit d'une teinte foncée qui les rend d'un aspect comme vert noirâtre.

A côté de cette espèce, nous citerons comme appartenant à la Faune algérienne, celles non moins importantes que nous avons recueillies dans les diverses localités de l'Algérie, et qui s'y montrent avec des couleurs ternes.

CONGRE COMMUN.

Conger vulgaris, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 350. — Rond. *de Pisc.* p. 308. — Salv. *Aquat.* p. 66. — Gesn. *de Pisc.* p. 296. — Aldrov. *de Pisc.* p. 349. — Will. *Ichth.* p. 33.

Murœna conger, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1133, n° 6. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 35, pl. 24, fig. 32. — Bl. *Hist. Poiss.* t. II, p. 37, pl. 155. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 268. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 93.

Très-grande espèce, l'une des plus répandues et des plus connues parmi celles de ce genre sur toutes nos côtes, et pour laquelle, par conséquent, nous n'avons rien à ajouter à ce qu'en ont déjà dit les auteurs. Nos exemplaires nous ont offert une exacte ressemblance avec les autres Congres ordinaires de la collection du Muséum.

CONGRE NOIR.

Conger niger, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 350.
Murœna nigra, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 93.

Poisson fort peu connu encore, aussi grand et même plus grand que le précédent, dont il se rapproche par bien des points; mais il s'en distingue par son museau un peu moins pointu, par sa tête plus grosse, plus large, et surtout par sa couleur entièrement noire, avec l'abdomen d'un blanc sale; les nageoires aussi sont d'une teinte noirâtre, mais plus distincte vers les bords. Sa bouche est largement fendue; ses mâchoires sont garnies de dents fortes et serrées; la ligne latérale est droite, marquée de points blanchâtres ou grisâtres; les yeux sont grands, et l'iris d'une couleur argentée. Les pectorales sont brunes, sauf les extrémités, qui sont noires.

CONGRE MYRE.

Conger myrus, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 350.
Serpens marinus, Rond. *de Pisc.* p. 316. — Will. *Ichth.* p. 108. — *Murœna myrus*, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1134, n° 5. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 265, pl. 3, fig. 3. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 190.

Cette espèce, éminemment plus petite que la première, en est fort distincte en ce que son museau est toujours plus pointu, et qu'elle porte plusieurs taches blanches, avec une raie transversale sur la partie postérieure de sa tête, et deux séries de points de même couleur que ces taches sur la nuque. Du reste, à Alger, où elle est beaucoup plus abondante que la suivante, nous l'avons trouvée absolument la même que dans toutes les autres contrées des mers européennes.

CONGRE CASSINI.

Conger Cassini, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 91.
Murœna Balearica, de Lar. *Ann. mus.* t. XIII, p. 327, pl. 20, fig. 10.
Conger Cassini, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 350.

La tête du Congre Cassini est grande; son museau pointu, relevé par une longue arête, et allongé, de même que le corps, qui est d'un gris blanchâtre, quelquefois mêlé de brun verdâtre, avec une large bande argentée de chaque côté. Sa partie inférieure est aussi le plus ordinairement d'un blanc sale; les nageoires verticales s'unissent à celle de la queue, qui est bordée de noir. Les yeux sont saillants; l'iris est argenté, cerclé de brun, et la tête rougeâtre, faiblement ponctuée de blanchâtre vers sa partie postérieure.

Nous avons assez communément rencontré cette espèce à Alger, où nos sujets se sont trouvés absolument les mêmes que ceux de la collection du Muséum, venus des différents parages de nos contrées.

Les autres espèces d'Anguilliformes, au nombre de six, sont aussi fort rares, sauf les

Murenophis helena et *unicolor*, répandues avec profusion sur toutes les côtes d'Algérie, la première surtout.

OPHISURE SERPENT.

Ophisurus serpens, Cuv. *Règne anim.* 2[e] édit. p. 351.
Serpens marinus, Rond. *de Pisc.* p. 316. — Salv. *Aquat.* p. 57. — Gesn. *de Pisc.* p. 862. — Aldrov. *de Pisc.* p. 346. — Will. *Ichth.* p. 107.
Muræna serpens, Linn. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1133, n° 3.
Serpent de mer, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 34.
Muræna serpens, Riss. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 88.
Ophisure serpent, Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 198.

Il est plus grand que les espèces précédentes, mais moins cependant que le Congre commun, et se distingue par la forme de son museau, qui est long et pointu. Son corps est grêle, cylindrique, très-étroit, et, suivant M. Cuvier, brun en dessus et d'un blanc plus ou moins argenté en dessous. M. Risso le décrit au contraire d'un jaune doré, qui se change en argenté très-éclatant sur la partie inférieure du corps, lequel est relevé sur les côtés de points noirs; mais chez nos exemplaires, qui ont, comme les autres Ophisures serpents, les dents aiguës, disposées sur deux rangées en haut et quatre en bas, la couleur générale du corps est d'un brun verdâtre très-prononcé; la poitrine seulement a une teinte noirâtre ou plutôt bleuâtre; les nageoires sont bordées de noir. On prend ce poisson sur toutes les côtes algériennes.

MURÈNE HÉLÈNE.

Muræna helena, Linn. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1133. — Rond. *de Pisc.* p. 314. — Salv. *Aquat.* p. 59. — Gesn. *de Pisc.* p. 575. — Will. *Ichth.* p. 103. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 33, pl. 25, fig. 75. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 28, pl. 153. — Lacép. *Hist. Poiss,* t. V, p. 631. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 336.
Murenophis helena, Cuv. *Règne anim.* t. II, p. 352.

Fameuse par les contes qu'ont faits les anciens sur cette espèce, dont la peau est entièrement marbrée de brun et de jaune.

Vedius Pollion, favori d'Auguste, disent les auteurs, était dans l'habitude de faire dévorer par des Murènes, qu'il élevait à grands frais (coutume inhumaine assez commune chez les Romains), les esclaves qui étaient tombés dans quelque faute. Nous n'entrerons pas dans de plus longs détails sur ce poisson, qui existe en Algérie avec les mêmes caractères que ses congénères des différentes parties de nos côtes. Il est commun partout.

MURÈNE UNICOLORE.

Muræna unicolor, de Lar. *Ann. mus.* t. XIII, p. 359, pl. 25, fig. 15.
Muræna Christini, Riss. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 368.
Murenophis unicolor, Cuv. *Règne anim.* 2[e] édit. p. 352.

Cette espèce est fort voisine de la précédente, tant par ses formes que par ses dimensions. Un museau plus petit, prolongé en pointe obtuse; une tête plus grosse, ramassée et

plus élevée, et le corps un peu moins grêle, sont les notes caractéristiques qui empêchent qu'on ne la confonde avec la Murène hélène. Elle est, suivant M. Risso, d'une couleur brune fauve, nuancée de noir rougeâtre, avec de petites lignes obscures; et, selon M. de Laroche, d'un brun rougeâtre foncé, sans lignes, et les nageoires lisérées de jaune. Les caractères spécifiques de nos Murènes unicolores ne diffèrent en rien de ceux des individus de même espèce; d'ailleurs, leur couleur est aussi généralement brune rougeâtre uniforme, un peu moins foncée cependant que chez les autres sujets, avec de très-petits points, qui sont en partie de cette même nuance, et non pas blancs, comme les décrit Cuvier; la dorsale, de même que l'anale et l'extrémité de la queue, est bordée de jaune.

DONZELLE BARBUE.

Ophidium barbatum, Linn. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1146, n° 4.
Ophidion donzelle, Rond. *de Pisc.* p. 310.
Ophidion Plinii, Gesn. *Aquat.* p. 92. — Aldrov. *de Pisc.* p. 253. — Will. *Ichth.* p. 112, pl. 7, fig. 6.
Ophidie barbue, Bl. *Hist. Poiss.* p. 70, pl. 159, fig. 1. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 280, pl. 8, fig. 2. —Riss. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 96. — Cuv. *Règne anim.* 2[e] édit. p. 359. — *Icon. Règne anim.* pl. 64, fig. 1.

C'est une espèce assez connue pour que nous croyions inutile d'en donner ici une description. Nous nous bornerons seulement à dire que c'est un poisson fort peu répandu à Alger et aux environs, où il devient beaucoup plus grand que partout ailleurs, autant que nous avons pu en juger par les individus que nous avons été à même d'observer. Nous avons trouvé aussi dans les mêmes parages, mais beaucoup plus rarement encore, l'Ophidie ou Donzelle brune de Cuvier (*Règne anim.* 2[e] édit. p. 359), ou *Ophidium Vassalii* de Risso; elle est plus petite que l'espèce précédente, et a ses barbillons d'égale longueur. Son dos est brun, et le ventre mat; elle ne porte pas de liséré noir aux nageoires.

FIERASFER IMBERBE.

Fierasfer imberbis, Cuv. *Règne anim.* 2[e] édit. p. 359.
Ophidium imberbe, Linn. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1147.
Gymnotus fierasfer, Lacép. *Hist. Poiss.* t. II, p. 144, ou Ophidium imberbe, *ejusd.* loc. cit. p. 281.
Notopterus Fontanesii, Riss. *Ichth. de Nice*, 1[re] édit. p. 82, pl. 4, fig. 2.

Le corps de ce poisson est allongé, comprimé, sans écailles, d'une couleur nacrée transparente, selon M. Risso, et marqué de petites lignes transversales d'un rouge incarnat. Son museau est court, prolongé en pointe obtuse; sa mâchoire supérieure est un peu plus avancée que l'autre, et toutes deux garnies de dents fines; la queue se termine en pointe aiguë. Son ventre, qui est tacheté de noir, continue le même auteur, brille de l'éclat de l'argent; sa tête est rougeâtre, nuancée d'or et d'argent, et ornée de petits points rouges et obscurs. Ses yeux sont grands, argentés, avec la prunelle noire; le jaune est la principale couleur qui règne sur les nageoires pectorales.

Tous les caractères spécifiques de ce poisson, indiqués par M. Risso, conviennent par-

faitement bien aux nôtres, à l'exception de la couleur du corps, qui est différente chez les trois individus que nous avons sous les yeux, mais de même grandeur que ceux de la collection; ils sont jaunâtres, également traversés par un grand nombre de bandes, qui, au lieu d'être rouges, comme à l'ordinaire, sont brunes. Leur abdomen est bleuâtre, marqué de points rouges peu prononcés, et la tête d'une teinte rougeâtre foncée. Le *Gymnotus acus* de Gmelin ne semble pas différer de l'espèce dont nous parlons, qui se trouve dans plusieurs localités des côtes de l'Algérie; c'est néanmoins à Alger qu'elle se montre le plus ordinairement.

LOPHOBRANCHES.

Les Syngnathes, qu'on appelle encore vulgairement *Anguilles de mer,* parce que tous ont le corps excessivement allongé, très-mince, recouvert de plaques anguleuses et presque égales partout, sont des animaux apodes, dont le museau est prolongé en forme de tube et terminé par une bouche très-petite, étroite, sans dents et fendue verticalement. Cette disposition démontre assez que ce sont des poissons qui doivent se nourrir exclusivement de très-petits animaux marins, de vers, de zoophytes et d'œufs de poissons. Une particularité assez remarquable dans les êtres que nous examinons, et qui ne se rencontre dans aucun autre genre de la classe des poissons, est celle qui a trait à leur mode de génération; ils portent leurs œufs dans une poche qui se forme par un gonflement de la peau du ventre et de la queue, et, au fur et à mesure que ces germes se développent, grossissent, que les parois de cette poche se distendent, et que sa capacité ne peut plus les contenir, l'enveloppe qui les renferme se fend pour laisser sortir les petits êtres.

Ce sont de petites espèces, dont plusieurs sont européennes, qui vivent parmi les algues, sur les fonds rocailleux et vaseux des profondeurs, selon l'opinion généralement admise par les auteurs, qui les ont distribuées, pour la facilité de l'étude, en plusieurs sous-genres, d'après le nombre, la présence ou l'absence de leurs nageoires, qui varient dans les diverses espèces, dont on connaît maintenant un assez grand nombre.

1° Espèces privées de nageoires, paires inférieures seulement, et munies de toutes les autres.

DES SYNGNATHES, Linn.

SYNGNATHE TYPHLE.

Syngnathus typhlus, LINN. *Syst. nat.* 13[e] édit. p. 1454, n° 1.
Typhlus marinus, ROND. *de Pisc.* p. 229. — SALV. *Aquat.* p. 68.
Acus Aristotelis, GESN. *Aquat.* p. 92. — WILL. *Ichth.* p. 158.
Syngnathus typhlus, BL. *Hist. Poiss.* p. 100, pl. 91, fig. 1.
Syngnathe typhle, RISS. *Ichth. de Nice*, 2[e] édit. p. 178.

Cette espèce montre la plus grande affinité avec le *Syngnathus Rondeletii* par ses couleurs, mais son museau comprimé est moins long et distinctement plus large. Son corps présente un prisme à six faces. Sa couleur est d'un jaune verdâtre, moins foncée sur le corps, et blanchâtre ou argentée sous le ventre; le museau est traversé par des traits verticaux, et la dorsale pointillée de brun. Sa taille paraît devenir plus grande que celle de la suivante.

SYNGNATHE DE RONDELET.

Syngnathus Rondeletii, DE LAR. *Ann. mus.* t. XIII, p. 324, pl. 21, fig. 5.
Acus Aristotelis, ROND. *de Pisc.* p. 229, fig. 1. — SALV. *Aquat.* p. 68. — WILL. *Ichth.* p. 159, fig. 25.
Syngnathus viridis, RISS. *Ichth. de Nice*, 2[e] édit. p. 179.

Ce Syngnathe, dont le corps est heptagone, couvert de plaques ovales, d'un vert sombre, avec des traits ou bandes étroites de chaque côté du museau, est un poisson trop connu pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans plus de détails sur ses caractères spécifiques, longuement développés par M. de Laroche, qui en a donné une excellente figure dans les Annales du Muséum.

SYNGNATHE ROUGEÂTRE.

Syngnathus rubescens, RISS. *Ichth. de Nice*, 2[e] édit. p. 180. — ROND. *de Pisc.* p. 4.
Syngnathus tenuirostris, RATHKE, *Fauna der Krym.* p. 313, pl. 11, fig. 2-12. — NORDM. *Voy. Russie mérid.* p. 541, pl. 31, fig. 2.
Syngnathus rubescens, CUV. *Règne anim.* 2[e] édit. t. II, p. 362.

Ce poisson se fait remarquer de ceux déjà cités, par son museau plus long, plus étroit, arrondi et effilé, ainsi que son corps; il est entièrement d'un brun rougeâtre uniforme. M. Risso dit de son *Syngnathus rubescens* qu'il est plus ou moins rouge, nuancé d'or et d'argent, avec de petits traits blanchâtres. Il lui attribue aussi une dorsale transparente, pointillée de brun; ses opercules sont argentés; la caudale est courte et tronquée.

Un examen attentif nous a fait reconnaître chez ces deux dernières espèces, que Cuvier associe (*Règne animal*, 2[e] édit. p. 362) aux Syngnathes manquant de nageoire anale, cet organe inséré près de l'anus.

SYNGNATHE ÉTHON.

Syngnathus ethon, Riss. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 182.

C'est à cette espèce, plus qu'à aucune autre, que nous rapportons, du moins d'après la description que l'auteur de l'Ichthyologie de Nice en a donnée, quelques Syngnathes que nous n'avons pu, vu le petit nombre d'exemplaires que l'espèce nous a fournis, déterminer d'une manière certaine. Il lui donne, comme nous allons le voir par sa phrase fidèlement reproduite ici, un corps à sept faces, dont les deux inférieures sont à peine visibles; un museau court, peu comprimé; une queue et un ventre quadrangulaires; des nageoires transparentes; une couleur d'un gris blanc doré, avec des bandes noires sur toute sa surface supérieure, et une teinte argentée sur l'inférieure.

Aux environs d'Oran, où nous avons recueilli plusieurs individus du poisson dont nous parlons, nous les avons vus d'une teinte grise, avec des bandes brunes ou noirâtres sur le dos, et des nuances argentées et rosées sur le ventre. Du reste, comparés aux sujets venus en grand nombre de Nice, de Naples et de Gênes, ils ne nous ont offert aucune différence qui puisse nous les faire spécifiquement distinguer les uns des autres.

2° Espèces qui n'ont d'autres nageoires que celle du dos, à corps grêle et très-délié.

DES SCYPHIUS, Risso.

SCYPHIUS FASCIÉ.

Scyphius fasciatus, Riss. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 185.
Syngnathus fasciatus, id. *loc. cit.* 1ʳᵉ édit. p. 70, pl. 4, fig. 8. — Cuv. *Regne anim.* 2ᵉ édit. p. 263.

Cette espèce, connue d'après la description qu'en a faite Risso, qui a eu occasion de l'observer à Nice, a le corps comprimé de chaque côté de sa partie antérieure, d'une teinte généralement verdâtre, avec du brun sur les côtés, où l'on remarque plusieurs bandes jaunes s'étendant jusque près de la queue, qui est ronde, fort longue, et ornée de taches blanchâtres, bordées de brun; un blanc éclatant colore son ventre.

SCYPHIUS PAPACIN.

Scyphius papacinus, Riss. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 186.
Syngnathus papacinus, id. *loc. cit.* 1ʳᵉ édit. p. 67, pl. 4, fig. 7. — Cuv. *Règne anim.* 2ᵉ édit. p. 262.

Le corps de cette espèce est délié, arrondi en dessus, d'un rouge plus ou moins foncé, avec des taches rondes d'un jaune doré sur toute la partie supérieure, et des teintes claires sur les régions inférieures; son ventre présente deux faces à peine visibles, qui s'étendent jusqu'à l'anus.

SCYPHIUS LITTORAL.

Scyphius littoralis, Riss. *Ichth. de Nice*, 2ᵉ édit. p. 181.
Syngnathus ophidion, id. *loc. cit.* 1ʳᵉ édit. p. 68.

Cette espèce, qui ne se trouve pas être le Syngnathe ophidion énuméré dans Linné et Bloch, a le corps cylindrique, d'un jaune obscur en dessus, teint de verdâtre sur les côtés, et blanchâtre en dessous; son museau est fort court, déprimé, large, caréné en dessus, et la queue courte. Le *Syngnathus Rissoi* de M. Valenciennes appartient probablement à cette espèce.

Les sept espèces que nous venons d'indiquer ici sont peu abondantes sur les divers points des côtes de l'Algérie, surtout le Syngnathe typhle.

DES HIPPOCAMPES, *HIPPOCAMPUS*, Cuv.

Quelques auteurs réunissent aux Syngnathes le genre Hippocampe de Cuvier, lequel s'en distingue aisément par son corps comprimé latéralement, plus fort, et aussi plus élevé que la queue, qui est dépourvue de nageoire. Les jointures de leurs écailles sont relevées en arêtes, et leurs angles épineux. La conformation de leurs branchies, en forme de houppes, ne les différencie pas des Syngnathes : ils offrent d'ailleurs à peu près les mêmes mœurs. On trouve ces petits poissons, vulgairement appelés *Chevaux marins*, disséminés dans presque toutes les parties du monde; mais ils sont beaucoup moins nombreux en Europe.

Les espèces propres à l'Europe, et que nous avons retrouvées sur les côtes d'Algérie, où elles sont généralement fort rares, sont les suivantes.

HIPPOCAMPE À MUSEAU COURT.

Hippocampus brevirostris, Cuv. *Règne anim.* 2ᵉ édit. p. 363.
Hippocampe, Rond. *de Pisc.* p. 114. — Gesn. *Aquat.* p. 414. — Aldrov. *de Pisc.* p. 716. — Bél. *Aquat.* p. 444. — Will. *Ichth.* p. 157, pl. 25, fig. 3.

Le corps de cette espèce, probablement la même que l'*Hippocampus antiquus* de Risso, est à sept faces, hérissé de tubercules obtus, d'un vert foncé, à nuances obscures, et des marbrures blanches peu sensibles sous la gorge; le ventre est de cette dernière couleur. Son museau est fort court, rond; les yeux grands, et la queue tétragone. La femelle diffère peu du mâle.

HIPPOCAMPE À GOUTTELETTES.

Hippocampus guttulatus, Cuv. *Règne anim.* 2ᵉ édit. p. 363.

La forme du corps de ce poisson est celle du précédent; il en diffère par la longueur de son museau, par ses tubercules ou épines plus longues et plus aiguës, et ses dimensions plus petites. Il est d'une teinte faiblement rosée, qui disparaît entièrement après la mort, nuancé de bleu et de blanc, et marqué de quelques traits bruns obscurs. Ce poisson est indubitablement l'*Hippocampus rosaceus* de Risso, qui le décrit avec la dorsale pointillée de noir, lisérée de jaune.

Les mêmes localités possèdent aussi l'*Hippocampus longirostris* de Cuvier, qui vit ordinairement dans les mers de l'Inde et de l'Amérique; sa couleur jaunâtre foncée, et surtout son long museau, le caractérisent nettement, ainsi que l'annonce son nom spécifique.

La taille de cette espèce, figurée par Willoughby, pl. 25, fig. 4, devient indubitablement plus grande que celle des précédentes. Nous l'avons observée à Bougie, près d'Alger; elle y est fort rare.

PLECTOGNATHES.

Les deux espèces de Plectognathes qui vont nous occuper sont si bien connues sous le rapport de leurs caractères différentiels, que nous nous dispenserons de revenir sur ce qu'en ont dit les auteurs. Nous ne les citerons seulement ici que comme espèces appartenant à la faune algérienne.

FAMILLE DES GYMNODONTES, Cuv.

MOLE VULGAIRE.

Orthagoriscus mola, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 369. — Rond. *de Pisc.* p. 327. — Salv. *Aquat.* p. 55. — Gesn. *de Pisc.* p. 640. — Will. *Ichth.* p. 16.
Tetrodon mola, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1447, n° 7.
Lune, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 25, pl. 17, fig. 54. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 83, pl. 128.
Tétrodon lune, Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 509, pl. 22, fig. 2.
Mole orthagorisque, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 173.

Nos deux échantillons de la Mole, de couleur argentée, avec des nuances brunes et des taches noirâtres bien prononcées, viennent d'Alger, où l'espèce est d'une rareté excessive. On la nomme vulgairement *Poisson lune;* ses nageoires sont brunes, très-foncées ou noirâtres vers leur extrémité.

FAMILLE DES SCLÉRODERMES, Cuv.

BALISTE CAPRISQUE.

Balistes capriscus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1471, n° 13.
Caprisque, Rond. *de Pisc.* p. 159.
Caper, Salv. *Aquat.* p. 207, pl. 76.
Caprisque, Gesn. *Aquat.* p. 57. — Aldrov. *de Pisc.* p. 516. — Will. *Ichth.* p. 152, pl. 19.
Balistes capriscus, Val. *Hist. Poiss. Can.* t. II, p. 94, pl. 16, fig. 3.

Nous connaissons ce poisson des côtes algériennes d'après un individu que nous avons recueilli à Philippeville, et un autre que nous avons retrouvé dans les récoltes faites à Alger par M. Deshayes.

Cette belle et grande espèce est en tout semblable aux individus de la collection.

Nous sommes porté à regarder le *Balistes lunatus* de Risso (2e édit. p. 175), comme étant notre Baliste caprisque, chez lequel la caudale est terminée en pointes flexibles, qui s'allongent avec l'âge et disparaissent entièrement chez les jeunes sujets; il en est de même pour la seconde dorsale, qui quelquefois aussi se prolonge en un ou deux filaments.

Les deux sujets dont nous venons de parler ne nous ont offert d'autres différences, dans la distribution de leurs couleurs, que de très-légères nuances brunes.

CHONDROPTÉRYGIENS A BRANCHIES FIXES.

Tous les poissons de cette division fournissent une abondante nourriture aux classes pauvres et aux indigènes des diverses contrées de la régence d'Alger, qui s'en alimentent pendant certaines saisons de l'année. Ces poissons pour la plupart sont fort rares dans cette localité, sauf les *Scyllium caniculum* et *catulum*, le *Mustelus vulgaris* et le *Spinax communis*, répandus en profusion, principalement les deux premières espèces.

FAMILLE DES SÉLACIENS, Cuv.

Les espèces qui composent cette nombreuse famille, dont plusieurs sont vivipares, ont une couleur généralement argentée ou rembrunie, ce qui leur a valu de la part de Cuvier, le nom qu'elles portent, et qui signifie argenté.

GRANDE ROUSSETTE.

Scyllium caniculum, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 386.
Canicula Aristotelis, Rond. *de Pisc.* p. 380.
Catus major, Salv. *Aquat.* p. 137. — Aldrov. *de Pisc.* p. 390. — Gesn. *Aquat.* p. 22. — Will. *Ichth.* p. 62. — Jonst. *de Pisc.* p. 25, pl. 8, fig. 1.
Squalus canicula, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1490, n° 8. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 13, pl. 112.
Squale roussette, Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 221, pl. 10, fig. 1.
Squalus catulus, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 29.

Le système de coloration produit par des taches plus ou moins petites, nombreuses, noires et répandues sur un fond jaunâtre, distingue au premier abord cette espèce de la suivante; mais on la reconnaît surtout à la forme de ses pectorales coupées obliquement, et qui diffèrent d'une manière notable de celles de la petite Roussette ou Rochier.

PETITE ROUSSETTE.

Scyllium catulum, Cuv. *Regne anim.* 2e édit. p. 386.
Canicula Aristotelis, Rond. *de Pisc.* p. 380.
Catulus minor, Salv. *Aquat.* p. 137. — Aldrov. *de Pisc.* p. 390.
Gallus stellaris, Bél. *Aquat.* p. 74.
Catus minor, Will. *Ichth.* p. 64, pl. 46, fig. 2.
Squalus catulus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1490, n° 10. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 21, pl. 114.
Squale rochier, Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 233, pl. 2.
Squalus stellaris, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 31.

Espèce que Linné a désignée sous le nom de *Squalus stellaris*. On l'a longtemps confondue avec la précédente, dont elle se distingue non-seulement par sa taille plus petite,

mais encore par sa couleur, qui consiste en des taches plus larges et en forme d'yeux. Elle a les ventrales coupées carrément.

On trouve ces deux espèces en abondance dans nos mers.

PRISTIURE MÉLANOSTOME.

Pristiurus melanostomus, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* fasc. 7.
Scylliorhinus melanostomus, Blainv. *Faune fr.* p. 75.
Scylliorhinus Delarochianus, id. *loc. cit.* p. 74.
Scyllium Artedii, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 117.
Pristiurus melanostomus, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 15.

Le corps du Pristiure mélanostome est d'une teinte brune très-claire, avec une série de grandes taches très-foncées et presque rondes, qui s'étendent sur la queue, qui est de couleur grisâtre; d'autres taches beaucoup plus petites, irrégulières dans leur forme et de même couleur que celles dont nous venons de parler, occupent les côtés du corps de l'animal, nuancés de violet qui se fond en blanc argenté vers l'abdomen, lequel est faiblement rayé de bleu. Ses nageoires dorsales sont grisâtres, avec le bord plus clair; l'anale est grise, comme les pectorales, dont la base est bleue; les yeux sont bleus, bordés de noir.

Cette espèce présente deux caractères fort remarquables dans la couleur noire de sa bouche, et la dentelure du bord supérieur de sa queue. Elle est peu commune sur les côtes d'Algérie, où elle ne se voit qu'à une certaine époque de l'année.

REQUIN COMMUN.

Carcharias vulgaris, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 389. — Bél. *Aquat.* p. 60.
Squalus carcharias, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1498, n° 12. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 8, pl. 7, fig. 20. — Lacép. *Hist. Poiss.* tom. I, p. 169, pl. 3, fig. 1. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 25. — *Icon. Règne anim.* pl. 63, fig. 2.
Prionodon lamia, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 37, pl. 12.

Ce Requin, du nombre de ceux qui se trouvent partout, devient fort grand, moins cependant que le *Squalus maximus* de Linné. Son corps est allongé, recouvert d'une peau rude, grenue; sa mâchoire supérieure est garnie de dents en triangle presque régulier, droites, comprimées, aiguës et dentelées à leurs bords; celles de l'inférieure sont plus étroites, plus pointues, également dentelées, mais à base plus large.

Nous n'avons vu qu'un seul individu de ce poisson, regardé comme rare à Alger, et d'une teinte brune plus ou moins foncée sur toutes les parties supérieures de son corps, dont les parties inférieures sont blanchâtres, et relevées par une très-légère nuance bleuâtre vers la région anale.

Le *Carcharias lamia*, énuméré par Risso, appartient probablement à cette espèce.

REQUIN FÉROCE.

Carcharias ferox, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 38.

Nous avons recueilli à Alger même ce Sélacien, dont le corps est délié. Ses mâchoires sont hérissées de longues dents pointues très-acérées.

L'individu que nous en avons rapporté est en tout semblable à l'espèce; il est uniformément brun rougeâtre ou rouge obscur, sans taches noires sur le corps.

Il ne devient pas aussi grand que le précédent, mais il est beaucoup plus gros que les suivants.

REQUIN BLANC.

Carcharias leucos, Val. *Coll. mus.*
Prionodon leucos, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 42.

Il diffère des précédents par son museau moins avancé et plus rond, par sa tête plus grosse et renflée, par son corps essentiellement plus ramassé, et même par ses dents : celles de la mâchoire inférieure sont plus étroites et plus aiguës que celles des rangées supérieures.

Chez notre sujet d'Alger, le gris clair du corps remplace le blanc, dont le nom spécifique du poisson annonce la couleur.

On le trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, et plus particulièrement aux Antilles, à Cayenne et à Porto-Rico.

SQUALE RENARD.

Carcharias vulpes, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 388.
Squale Renard, Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 267.
Renard, Rond. *de Pisc.* p. 307.
Vulpecula, Salv. *Aquat.* p. 130. — Will. *Ichth.* p. 54, fig. 2.
Squalus vulpes, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1496, n° 23.
Renard marin, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 9, pl. 85, fig. 349.
Squalus vulpes, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 36.
Thalassorhinus vulpecula, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 62.

Le corps du *Squalus vulpes*, qui est fort rare sur toute la côte d'Algérie, est oblong, d'une teinte grise plus ou moins bleuâtre en dessus, et d'un blanc argenté inférieurement. Son museau est pointu; sa bouche est garnie de dents triangulaires, aiguës et non dentelées aux deux mâchoires. Les nageoires pectorales sont grandes, et le prolongement du lobe supérieur de sa queue, aussi long que tout le corps, le fait aisément reconnaître parmi tous ses congénères.

Il y a lieu de penser que c'est sur cette espèce que M. Risso (*Ichth. de Nice*, p. 27) a établi son *Carcharias Rondeletii*, indiqué trop vaguement pour qu'il soit possible de reconnaître ce poisson dans la description qu'en donne cet auteur.

SQUALE NEZ.

Squalus cornubicus, Bl. édit. de Schn. p. 132.
Lamia, Rond. *de Pisc.* p. 290.
Carcharias canis, Aldrov. *de Pisc.* p. 383-388.
Squalus cornubicus, Linn. *Syst. nat.* 13e éd. p. 1497, n° 25. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 10, pl. 85, fig. 350 — Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 216, pl. 2, fig. 3. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 29.
Lamna cornubica, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 389.
Lamna cornubica, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 67.

Cette espèce, que sa grandeur a pu faire confondre avec le *Carcharias vulgaris*, dont il approche pour la taille, en est bien distincte; elle a le museau à proportion plus long, plus conique à sa pointe, et, comme dans bien d'autres espèces, la crête saillante de chaque côté de la base de la queue. Son corps est d'une couleur grise verdâtre, rembrunie sur les côtés, et passant au blanc argenté sous le ventre.

On trouve le *Squalus cornubicus* dans quelques contrées de l'Europe, où il paraît fort rare. Les individus de la collection du Muséum ne diffèrent pas, si ce n'est qu'ils sont plus forts de taille, de ceux que nous avons rapportés d'Alger, où l'espèce se montre quelquefois, et probablement aussi dans toutes les autres contrées de ce pays.

ÉMISSOLE COMMUNE.

Mustelus vulgaris, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 389. — Rond. *de Pisc.* p. 376. — Salv. *Aquat.* p. 135, fig. 2. — Bél. *Aquat.* p. 71. — Aldrov. *de Pisc.* p. 393.
Milandre, Will. *Ichth.* pl. B 5, fig. 1.
Squalus mustelus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1492.
Émissole, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 7, pl. 7, fig. 21. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 242.
Mustelus vulgaris, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 65, pl. 27, fig. 1 et 2.

Espèce composée d'individus qui ont les dents serrées les unes contre les autres en forme de pavés. Elle ressemble beaucoup pour les formes au *Squalus galeus* de Linné, et à plusieurs autres. La couleur, dans les sujets venus d'Europe, du Cap et de la Martinique, est le plus souvent grisâtre, si l'on en excepte la teinte blanchâtre qui recouvre les parties inférieures du corps de l'animal.

Les poissons décrits par M. Risso (*Ichth. de Nice*, 2e édit. pag. 126, 127 et 128), sous le nom de *Emissole lentillat*, lisse et pointillée de blanc, sont probablement les mêmes que l'Émissole commune.

AIGUILLAT COMMUN.

Spinax vulgaris, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 392.
Galeus acanthias, Rond. *de Pisc.* p. 373. — Gesn. *Aquat.* p. 69. — Will. *Ichth.* p. 65.
Squalus acanthias, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1500, n° 27. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 68, pl. 58.
Squale aiguillat, Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 170, pl. 10, fig. 2. — Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 40.
Acanthias vulgaris, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 83. — Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 131.

Il est facile de distinguer ce poisson à ses dorsales armées en avant d'un fort aiguillon, et ses mâchoires garnies de dents tranchantes sur plusieurs rangs; il manque d'ailleurs de nageoire anale.

Nos sujets sont d'un brun grisâtre, plus clair sur le ventre que sur le reste du corps; les nageoires sont plus foncées que le fond; celles du dos bordées de noir, et la caudale encore plus foncée que les autres et très-légèrement lisérée de blanc.

Quelques auteurs le décrivent comme brun, avec la partie inférieure blanchâtre.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Spinax niger* de Ch. Bonaparte, chez lequel le noir est très-apparent, teinte qui le colore entièrement, sauf la partie inférieure du corps, qui est blanchâtre ou grisâtre.

Elle est très-répandue dans toute l'Europe; elle est également commune sur toutes les côtes d'Algérie.

CENTROPHORE GRANULEUX.

Centrophorus granulosus, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 89, pl. 32.

Parmi les nombreux individus qui composent le *Squalus acanthias* de Linné, se trouvent des poissons conformés à peu près comme celui-ci, qui s'en rapprochent beaucoup par les caractères, les formes, et que MM. Müller et Henlé réunissent sous le nom de Centrophore; comme le *Squalus acanthias*, les Centrophores ont une forte épine en avant de chaque dorsale; ils sont aussi dépourvus de nageoire anale, et leur système dentaire diffère également très-peu de celui du *Squalus acanthias*.

Le genre Centrophore est formé pour une seule espèce, à peau très-rude et granuleuse.

Nos individus d'Alger ont les mêmes distributions de couleurs que ceux venus de la Sicile, de Naples et de Nice.

HUMANTIN DE SALVIANI.

Centrina Salviani, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 135.
Squalus humantin, id. *loc. cit.* 1re édit. p. 42.
Vulpecula, Bél. *Aquat.* p. 63.
Centrina, Rond. *de Pisc.* p. 384. — Gesn. *Aquat.* p. 750. — Aldrov. *de Pisc.* p. 401. — Salv. *Aquat.* p. 157. — Will. *Ichth.* p. 58, pl. D 3, fig. 1, 2.
Squalus centrina, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1502, n° 28.
Humantin, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 9, pl. 5, fig. 13.
Squalus centrina, Bl. *Hist. Poiss.* p. 23, pl. 115.
Squale humantin, Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 276, pl. 9, fig. 3.
Oxynotus centrina, Rafin. *Ind.* p. 45.
Centrina Salviani, Müll. et Henlé, *Poiss. cart. Plag.* p. 87.

Le corps de ce poisson est court, ramassé et couvert de gros tubercules saillants, ce qui, joint à son museau pointu, le rend reconnaissable. Sa queue est courte, et sa tête aplatie. Les dents de la mâchoire inférieure sont tranchantes, et disposées sur une ou deux rangées; les supérieures sont grêles, pointues et sur plusieurs rangs. Il a, comme dans les Aiguillats, des épines aux dorsales; il manque aussi de nageoire anale.

L'espèce paraît fort rare dans la Méditerranée et l'Océan, plus encore à Alger, d'où

nous en avons rapporté plusieurs individus de même taille et semblables en tout à leurs congénères, bien que leurs teintes soient plus foncées, avec un trait longitudinal fort apparent, de couleur bleuâtre, de chaque côté du corps. M. Risso décrit l'espèce brunâtre en dessus, et grise inférieurement.

Dans les différents parages de la côte algérienne, on ne la prend pas à toutes les époques de l'année.

MARTEAU COMMUN.

Zygæna mallus, VAL. *Mém. mus.* t. IX, p. 223, pl. 1, fig. 1.
Libella, BÉL. *Aquat.* p. 61.
Zygæna, ROND. *de Pisc.* p. 389. — SALV. *Aquat.* p. 121, pl. 40. — ALDROV. *de Pisc.* p. 408. — WILL. *Ichth.* pl. B 1.
Squalus zygæna, LINN. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1494, n° 5.
Marteau, BONNAT. *Encycl. méth.* p. 9, pl. 5, fig. 15. — DUH. *Traité des Pêch.* sect. 9, p. 303, pl. 21, fig. 3. — BL. *Hist. Poiss.* p. 26, pl. 117.
Squale marteau, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. I, p. 257, pl. 6, fig. 3. — RISS. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 34.
Sphyrna zygæna, RAFIN. *Ind.* p. 48. — MÜLL. et HENLÉ, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 51.
Zygæna mallus, *Icon. Règne anim.* pl. 86, fig. 3.

Ce poisson, dit M. Valenciennes, a la tête trois fois plus large que haute, de figure rectangulaire, avec le bord antérieur légèrement festonné, et une forte échancrure auprès de l'angle externe; le dessus de la tête est peu élevé à l'endroit de l'occiput. La mâchoire inférieure est garnie de dents tranchantes, dentelées sur les bords; celles de la mâchoire supérieure ont leur pointe dirigée obliquement vers l'angle de la bouche, et ont à leur base un élargissement en forme de talon. Le corps est allongé, recouvert d'une peau à grains très-fins.

Le Marteau commun a toutes les parties supérieures du corps d'un gris jaunâtre, moins foncé sur les côtés, plus clair et tirant sur le blanc argenté en dessus.

MARTEAU MAILLET.

Zygæna tudes, VAL. *Mém. mus.* t. IX, p. 225, pl. 2, fig. 2.
Squale pantouflier, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. I, p. 261, fig. 3. — RISS. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 31.
Sphyrna tudes, MÜLL. et HENLÉ, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 53.

Le Marteau maillet se distingue du précédent par la forme de sa tête, à peine deux fois plus large que haute, et à bord antérieur très-courbe; par ses dents disposées de même, mais droites et plus étroites; par les festons du contour de sa tête moins marqués; enfin, par le sillon de ses narines plus court, tandis qu'il se trouve plus long chez le Marteau commun, dont il a cependant la forme générale, la position et à peu près la même coupe des nageoires. Dans ce poisson, la tête est percée de pores, comme dans le *Zygæna mallus*. La distribution de sa couleur ressemble beaucoup à celle du poisson dont nous venons de parler; mais ses teintes sont plus ternes, et ses nuances moins tranchées.

Ce sont des espèces voisines des Squales par leurs mœurs et leur forme générale; mais leur tête aplatie, tronquée en avant, et considérablement étendue transversalement en

branches semblables à une tête de marteau, leur donne une physionomie qui leur est exclusivement particulière.

La première des deux espèces mentionnées ici se trouve dans nos mers de l'Europe, celles du Brésil et en Algérie. L'autre appartient aussi à l'Europe, mais seulement à la Méditerranée; on la retrouve encore à Cayenne, à New-York, sur la côte de Coromandel, et probablement aussi dans d'autres parties de l'Amérique et des Indes orientales.

L'une et l'autre sont très-grandes de taille, surtout la première, qui nous a paru la plus abondante dans un grand nombre de localités des côtes d'Algérie, sans y être toutefois à beaucoup près commune.

Les pêcheurs disent que leur chair est généralement recherchée dans toutes les parties de l'Algérie.

Les individus qui font partie de la collection du Muséum de Paris ne diffèrent guère des nôtres d'Alger que par leur couleur brune. Nous avons observé que cette légère différence dans le mode de coloration d'individus semblables est uniquement due à des causes locales; ce que nous venons de dire pour cette espèce est applicable à toutes celles qui ont été décrites dans le présent ouvrage.

SQUATINE ANGE.

Squatina angelus, Cuv. *Règne anim.* 2e édit. t. II, p. 394.
Squatine, Bél. *Aquat.* p. 78. — Rond. *de Pisc.* p. 367. — Aldrov. *de Pisc.* p. 472. — Salv. *Aquat.* p. 152, fig. 52. — Will. *Ichth.* pl. B 3. — Duh. *Traité des Pêch.* sect. 9, p. 291, pl. 14, fig. 1, 4.
Squalus squatina, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1513, n° 4.
Squale ange, Bonnat. *Encycl. méth.* p. 12, pl. 5, fig. 14. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 23, pl. 116. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 239, pl. 12, fig. 1.
Rhina squatina, Rafin. *Ind.* p. 45. — Id. *Caratteri*, p. 14.
Squatina vulgaris, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 45.
Squatina angelus, id. *loc. cit.* 2e édit. p. 139.
Squatina vulgaris, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 99.

On ne peut guère distinguer cette espèce de la *Squatina fimbriata* de Müller et Henlé, ou *aculeata* de Duméril, autrement que par l'absence de fortes épines le long du dos; elle se rapproche néanmoins beaucoup, pour la distribution de ses couleurs, de cette dernière, dont elle diffère, en outre, par sa tête plus large, et le contour de son museau plus arrondi. Sa peau est rude et ses yeux garnis d'aspérités.

Cette espèce, ainsi que celle qui vient de lui être comparée, forme le genre Squatine, qui est intermédiaire à celui des Squales et des Raies; il se trouve placé plus près des limites du second par ses rapports extérieurs, sa conformation, et en général ses habitudes à peu près les mêmes; mais il s'en éloigne indubitablement par la forme de sa bouche, fendue à l'extrémité du museau, par la grandeur de ses pectorales, séparées du cou par une échancrure où sont placées les ouvertures branchiales, et enfin par son corps élargi, déprimé, surtout antérieurement.

Nos exemplaires de la Squatine ange, avec les mêmes couleurs principales que ceux qui sont déposés dans la collection du Muséum, venus des divers points de nos côtes, ont

toutes les parties supérieures du corps marquées irrégulièrement de taches rondes et brunes; elles sont plus étendues et mieux tracées sur la queue. La description que donne M. Risso de cette espèce n'indique pas les taches qui constituent la principale différence des nôtres.

Le mâle a les bords des nageoires pectorales et ventrales hérissés de petites épines; mais pour le reste il ressemble en tout à la femelle. Müller et Henlé considèrent la *Squatina Dumerilii* de Lesueur (*Journal de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie*, t. I, pl. 10), comme appartenant à l'espèce de cet article; s'il est vrai que la Squatine ange existe avec les mêmes caractères dans l'Amérique septentrionale, c'est une preuve qu'elle est plus répandue qu'on ne le pensait. Il faut encore regarder la *Squatina lævis* de Cuvier (1re édit. *Règne anim.* p. 131), comme synonyme de notre poisson.

DES RHINOBATES, *RHINOBATUS*, Schn.

Nous commençons, à l'exemple de Cuvier, l'énumération des espèces de Raies du littoral d'Alger, par les Rhinobates, qui ont la plus grande analogie de structure avec celle des Squales; mais dont les ouvertures branchiales occupent la face inférieure, et se lient mieux, sous ce rapport, avec les Raies qu'avec les Squales. Les Rhinobates ont, outre leur queue grosse, charnue, garnie de deux nageoires dorsales et d'une caudale des précédents, le corps aplati horizontalement; des nageoires pectorales larges, s'étendant tout près des ventrales, et réunies en avant avec le museau, qui est plus ou moins pointu, selon les espèces. Leurs dents sont en petits pavés plats, comme dans la plupart des espèces qui vont suivre.

RHINOBATE HALAVI.

Rhinobatus halavi, Rüpp. *Faun. arab.* p. 55, pl. 14, fig. 2.
Raja halavi, Forsk. p. 19, n° 18.
Rhinobatus halavi, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 120.

La forme de ce poisson est à peu près celle du *Rhinobatus granulosus* de Cuvier; mais il a le museau sensiblement plus court, moins pointu, et les tubercules de sa peau plus serrés, moins saillants et plus menus. Il paraît aussi plus ramassé et plus élargi dans l'ensemble de ses proportions; mais, pour le reste, il est presque conformé de même [1].

On trouve cette espèce dans la mer Rouge, au Brésil, et probablement aussi dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale. Nous en avons rapporté de Philippeville plusieurs individus fort rares, exactement colorés de même; mais, chez l'un d'eux, la taille

[1] Consultez, sur ce poisson, le travail de Müller et Henlé (*Syst. méth. Poiss. Cart. Plag.* p. 129), où des observations sont consignées à cet égard.

est beaucoup plus grande que celle à laquelle sont parvenus ceux de la collection du Muséum. Cette espèce est inconnue aux mers de l'Europe.

DES TORPILLES, *TORPEDO,* Dumér. *NARCOBATIS,* de Blainv.

Suivant la méthode de Cuvier, les Torpilles forment le passage des Rhines aux Raies proprement dites; comme dans les premières, leur queue est grosse, charnue, et non pas mince et allongée, comme celle des Raies. Elles tiennent d'ailleurs de l'une et de l'autre, quant à leur forme déprimée; mais elles s'en éloignent parce que leur corps est lisse, orbiculaire ou à peu près. Leurs dents sont petites et aiguës.

Il y a des Torpilles dans les mers étrangères; plusieurs espèces se trouvent dans les nôtres; il existe en grande abondance sur tout le littoral d'Alger deux ou trois de ces Torpilles.

TORPILLE À CINQ TACHES.

Torpedo narke, RISS. *Ichth. de Nice,* 1re édit. p. 18.
Torpedo ocellata, BÉL. *Aquat.* p. 89, 93.
Torpedo, ROND. *de Pisc.* p. 358, 362. — ALDROV. *de Pisc.* p. 417. — GESN. *Aquat.* p. 989, 990. — SALV. *Aquat.* p. 142. — WILL. *Ichth.* p. 81.
Raja torpedo, LINN. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1504, n° 1.
Torpedo ocellata, RAFIN. *Ind.* p. 60, sp. 29, n° 363.
Torpedo maculata, id. *loc. cit. App.* p. 65, n° 381.
Torpedo variegata, id. *loc. cit. App.* p. 65, n° 382.
Torpedo narke, CH. BONAP. *Faun. Ital.* fasc. 14, fig. 1, 2.
Torpedo ocellata, MÜLL. et HENLÉ, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 127.

Par le fond de sa couleur rouge jaunâtre, et surtout par ses taches noires, le plus souvent au nombre de cinq, quelquefois de huit, de quatre, de deux, ou d'une seulement, rarement nulles, et cernées par un large liséré brun, la Torpille narke se distingue aisément de toutes celles du genre.

Son corps est mou, épais, légèrement bombé comme celui des autres Torpilles, et approchant de la forme orbiculaire. Sa tête est semblable à celle de la suivante. Les dentelures charnues qui garnissent les bords de ses évents sont fort petites, réduites à de simples saillies plus ou moins visibles chez certains individus. Dans cette espèce, les deux lobes de la caudale sont inégaux : le supérieur est un peu plus long; les narines sont petites, et la bouche également petite, ovale, à lèvres épaisses, est garnie de petites dents à pointes fines. Ses nageoires sont larges et un peu moins inclinées que dans la *Torpedo marmorata.* M. de Blainville fait de la Torpille à cinq taches, non une espèce, mais bien la première variété de son *Narcobatis vulgaris,* qu'il a décrit et figuré dans la Faune française (p. 45, pl. 10, fig. 2). Nous avons rapporté d'Oran, où nous ne l'avons rencontrée qu'une seule fois, une

variété de cette espèce, ayant de nombreuses taches blanchâtres sur le corps, avec huit taches bleues moins rondes, au lieu de cinq. Nous avons également pris à Bône une autre variété de même espèce, plus foncée que la précédente, et qui n'est marquée que d'une seule tache œillée, mais de même coloration que celles que nous venons de mentionner plus haut.

M. Risso décrit cette variété à une seule tache (*Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 19, pl. 3, fig. 2) sous le nom spécifique de *Torpedo unimaculata*. M. de Blainville (ouvr. cité, p. 45, pl. 10, fig. 1) la regarde comme la seconde variété de son *Narcobatis vulgaris*. Elle est fort rare à Bône, où nous n'en avons vu qu'un très-jeune individu.

TORPILLE MARBRÉE.

Torpedo marmorata, RUDOLPHI, *Physiol.* t. I, p. 199.
Narce torpedo, BÉL. *Aquat.* p. 90, 91. — GESN. *Aquat.* p. 998. — ROND. *de Pisc.* p. 362. — DUH. *Traité des Pêch.* sect. 9, p. 286, pl. 13.
Torpedo immaculata, RAFIN. *Ind.* p. 60, sp. 30, n° 361.
Torpedo punctata, id. *loc. cit.* p. 61, sp. 31, n° 365.
Torpedo marmorata, RISS. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 20, pl. 3, fig. 4. — CH. BONAP. *Faun. Ital.* fasc. 14, fig. 3, 5. — MÜLL. et HENLÉ, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 128.

Cette espèce, malgré ses grands rapports avec celle que nous venons de citer, présente plusieurs différences que M. de Blainville n'admet pas comme caractères spécifiques, mais néanmoins réellement suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Celle dont il s'agit ici, longtemps confondue avec la précédente, s'en distingue aisément par la forme plus arrondie de son corps, par l'étroitesse de ses nageoires dorsales, moins élevées, et les deux lobes de sa caudale égaux. Les dentelures de ses évents, également au nombre de sept, sont aussi plus longues et bien plus prononcées. Ses dents sont les mêmes que dans notre première espèce. D'ailleurs, elle lui ressemble pour tous les autres détails de sa structure; mais sa couleur diversifiée de fauve et de noirâtre, et disposée par marbrures nuageuses ou bandes sinueuses sur un fond couleur de chair, semble constituer une espèce particulière.

M. de Blainville l'a prise pour la variété marbrée de son *Narcobatis vulgaris*. Il l'a décrite à l'article Torpille (p. 45 de la Faune française.)

TORPILLE NOIRE.

(Voy. pl. 8.)

Torpedo nigra, NOB.

Devons-nous élever au rang d'espèce, ou regarder comme simple variété de la précédente, sa plus proche voisine, une Torpille entièrement noire, sans taches ni marbrures sur le corps, qui est semé partout d'une multitude de petits points blanchâtres ou grisâtres? Elle paraît encore différer de la Torpille marbrée par quelques proportions moindres de son corps et par le contour circulaire de sa tête, qui produit en avant une légère proémi-

nence. La nullité complète de dentelures aux bords de ses évents, pour l'ordinaire si visibles chez tous les sujets de la *Torpedo marmorata*, est encore un caractère particulier à notre poisson. Cette espèce ou variété se trouve à Alger, où elle paraît fort rare, et d'où nous n'en avons rapporté qu'un individu, vu pour la première fois dans cette localité, ainsi que nous l'ont appris des pêcheurs.

DES RAIES ORDINAIRES, *RAIA*, Cuv. *DASYBATIS*, de Blainv.

Cette division renferme les vraies Raies, qui se distinguent des Torpilles par des caractères différentiels. Ainsi leur corps, au lieu d'être circulaire ou à peu près, est rhomboïdal et a ses bords anguleux. Leur queue est grêle, longue, garnie à son extrémité de deux petites dorsales, et quelquefois d'un vestige de caudale. Dans les poissons compris dans ce genre, les dents sont petites et serrées en quinconce. On trouve des Raies dans les différentes mers. Celles de l'Europe en produisent un assez grand nombre, dont six au moins existent sur le littoral algérien, où elles se montrent fort communément; mais l'une d'elles, la *Raia vomer* de Fries, y est regardée comme d'une rareté excessive.

Nous ne donnerons que peu de détails distinctifs sur ces espèces, devenues pour la plupart fort communes dans nos collections, et qui se prennent en grand nombre sur toutes les côtes de l'Algérie; elles ont été décrites par plusieurs des auteurs que nous aurons occasion de citer quelquefois, et notamment par MM. Müller et Henlé, qui en ont parlé dans leur Système méthodique des Poissons cartilagineux Plagiostomes.

RAIE RONCE.

Raja rubus, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1507, n° 2. — Rond. *de Pisc.* p. 353. — Bél. *Aquat.* p. 80. — Gesn. *Aquat.* p. 943. — Aldrov. *de Pisc.* p. 450.

Cette espèce, qui paraît être, d'après ce qu'en disent MM. Müller et Henlé, celle que l'on trouve décrite dans quelques auteurs sous les divers noms de *Raia clavata*, *aspera*, *spinosa*, *aculeata*, *punctata*, *radiata*, et *pontica*, a le corps garni dans toutes ses parties de fines aspérités de même grosseur; il est rhomboïdal, épais et renflé en dessus. Un ou plusieurs rangs d'aiguillons recourbés en arrière, et inégaux en longueur, se voient sur la queue, indépendamment d'autres crochets qui existent sur le devant et vers l'angle des pectorales dans le mâle, et sur le bord postérieur dans la femelle; les appendices de la génération sont très-développés.

Son museau est court, assez aigu; sa queue est longue, pourvue de deux nageoires, avec un pli cutané de chaque côté de celle-ci. Les mâchoires sont grandes, transverses, garnies de dents aiguës et à pointes dirigées en arrière. Notre individu d'Alger montre un gris fauve

en dessus, marqué çà et là de petites taches blanchâtres; le dessous est de la même teinte que ces taches.

L'espèce paraît se trouver dans les mers de l'Europe, et atteint de très-grandes dimensions.

RAIE BORDÉE.

Raie bordée, LACÉP. *Hist. Poiss.* t. V, p. 660, pl. 20, fig. 2.
Raia rostellata, RISS. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 8, pl. 1, 2.
Raia bicolor, id. *loc. cit.* 2e édit. p. 355.
Raia marginata, *Dict. sc. nat.* p. 388, pl. 10.— DE BLAINV. *Faune fr.* p. 19, pl. 3, 6, fig. 2. — MÜLL. et HENLÉ, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 140.

Ce poisson a le corps comprimé, et plus large que long par rapport à la grandeur proportionnée de ses nageoires pectorales, qui sont échancrées à leur bord antérieur; sa queue est longue, déprimée en dessous, et pourvue de deux nageoires assez grandes. La peau est lisse en dessus comme en dessous, avec deux épines en avant et en arrière des yeux, et trois rangs d'aiguillons sur la queue, dont celui du milieu est le plus long. La tête est petite, prolongée en un museau saillant vers son extrémité. Les mâchoires sont transverses, larges, assez arquées, et garnies de dents fines et serrées.

Cette espèce est d'une teinte uniformément brune jaunâtre ou roussâtre, plus claire sur les nageoires pectorales, beaucoup plus brune vers les bords, avec toutes les parties supérieures du corps marquées de taches brunes foncées presque noires, et d'un blanc bleuâtre en dessous. On voit une bande noire sur la partie supérieure de la queue, qui est d'un beau noir en dessus.

La Raie bordée, suivant quelques auteurs, se trouve sur nos côtes de l'Océan, de la Manche et de la Méditerranée. Elle abonde sur les différents marchés de l'Algérie, surtout en été; elle paraît constamment y rester petite.

RAIE RAPE.

Raia radula, DE LAR. *Ann. mus.* t. XIII, p. 321. — RISS. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 151. — CH. BONAP. *Faun. Ital.* fasc. 13. — MÜLL. et HENLÉ, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 133.

C'est une des plus petites espèces de Raies, dont le corps est aplati, plus large que long, hérissé partout de très-petites pointes recourbées en arrière, et serrées les unes contre les autres. Son museau est arrondi, peu ou point saillant; sa queue, qui est longue, déprimée et pourvue de deux nageoires, est libre à son extrémité, avec un pli de chaque côté, et des aiguillons sur plusieurs rangs, mais beaucoup plus gros que ceux du corps.

Cette espèce, qu'il est aisé de distinguer de la précédente, est décrite brune uniforme en dessus, quelquefois grise brunâtre, marquée de taches blanchâtres, rondes sur toutes les parties du corps, et une tache de même couleur, encadrée de noir, quelquefois de blanc, de chaque côté du tronc. Nous n'avons pu établir aucune différence entre nos indi-

vidus d'Alger et de Bône, et ceux du Muséum de Paris provenant de la Méditerranée et de Smyrne.

M. Geoffroy-Saint-Hilaire (ouvrage d'Égypte, *Poiss.* p. 337, pl. 26, fig. 2, 3) la décrit sous le nom de *Raia virgata.* M. de Blainville considère celle-ci comme n'étant qu'une variété de la *Raia fullonica* (*Faune fr.* p. 25).

RAIE ÉTOILÉE.

Raia asterias, Rond. *de Pisc.* p. 350. — Will. *Ichth.* p. 73, pl. C 1, fig. 1. — De Lar. *Ann. mus.* t. XIII, p. 322, pl. 20, fig. 1. — De Blainv. *Faune fr.* p. 25. — Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart Plag.* p. 139, pl. 44.

Nous rapportons à cette espèce deux individus observés à Alger, et dont le corps est rhomboïdal, plus long que large, entièrement hérissé de pointes ou épines très-petites, avec des aiguillons en avant et en arrière des yeux, trois rangs d'épines sur la queue, et un seul sur la ligne dorsale; sa queue est proportionnellement assez longue, grosse à sa base et déprimée; son museau est médiocre.

Sa couleur générale est d'un gris verdâtre sur toutes les parties supérieures, qui sont parsemées d'un grand nombre de taches inégales, de couleur brune foncée, avec d'autres taches beaucoup moins nombreuses, et d'une teinte blanchâtre chez quelques sujets seulement; le dessous est d'un blanc sale, nuancé de brun.

Il est très-difficile de distinguer de cette espèce, autrement que par la couleur jaunâtre, quelques individus déposés dans la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et étiquetés, à cause de cela, *Raia arenata.*

C'est à l'espèce de Raie étoilée qu'il faut sans doute rapporter, dit l'auteur de la Faune française, la Raie rhomboïdale de M. Tilesius; c'est aussi à celle-ci, à ce qu'il paraît, d'après ce qu'en disent MM. Müller et Henlé, que se rapportent les *Raia maculata* et *speculum* de M. de Blainville, qui les a décrites pages 15 et 29 de sa Faune française. Elle est aussi, selon ces mêmes auteurs, la même que celles indiquées par M. Risso, sous le nom de *fullonica* et *punctata.* M. de Blainville (*loc. cit.*) fait à l'égard de cette dernière la même remarque.

Elle a été observée dans la Méditerranée; on ne la connaît pas encore de l'Océan ni de la Manche, où il est fort probable qu'elle doit également exister.

RAIE MIRALET.

Raja miraletus, Linn. *Syst. nat.* 13ᵉ édit. p. 1567, n° 4. — Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 73.
Raia miraletus, Riss. *Ichth. de Nice,* 1ʳᵉ édit. p. 4. — Ch. Bonap. *Faun. Ital.* fasc. 3. — De Blainv. *Faune fr.* p. 27, pl. 51, fig. 1. — Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 41.

Le corps de la Raie miralet a la forme d'un rhombe, plus long que large, avec les bords antérieurs plus longs que les postérieurs; il est lisse, excepté sur la ligne moyenne du dos, où se voit une rangée longitudinale de petits aiguillons recourbés, outre ceux des orbites et

de la queue, où ils se trouvent disposés sur trois rangs. Le museau est court, quoique un peu saillant; la queue plate, ayant deux nageoires du dos et une caudale. Tout le dessus du corps est d'un jaune rougeâtre, tacheté de brun, avec des taches également jaunes, mais plus foncées, et deux plus grandes de chaque côté de la racine des nageoires pectorales, entourées de noir, lequel est bordé de jaune; le dessous est entièrement blanchâtre. M. Risso la décrit d'une teinte semblable à la nôtre sur le corps, qui est marqué de points rouges. M. de Blainville dit cette espèce d'une teinte grise verdâtre, avec quelques taches plus foncées que la couleur générale.

La Raie miralet, suivant l'opinion de quelques auteurs, forme une seule espèce avec la *Raia biocularis* de Geoffroy-Saint-Hilaire (ouvrage d'Égypte, *Poiss.* pl. 27, fig. 1), et la *Raia quadrimaculata* de MM. Risso et Ch. Bonaparte. Il reste à savoir si les caractères employés à l'établissement de ces espèces ont assez d'importance pour autoriser cette séparation, ou bien, si ces différences ne sont véritablement que des modifications dues, soit aux circonstances locales, soit à l'âge ou au sexe. Il faut encore rapporter à l'espèce dont nous parlons, suivant M. de Blainville (*loc. cit.* p. 28), les *Raia oculata, lævis* et *aspera* de Rondelet.

Elle est à peu près de la taille de la précédente. On la trouve dans la Méditerranée, à Alger, par exemple, ainsi qu'au Brésil. Nous ne la connaissons d'aucun autre endroit; il est cependant probable qu'elle existe aussi sur les côtes de la France.

RAIE VOMER.

Raia vomer, FRIES. *Arter. af. Raja*, p. 36.
Raia macrorhynchus, RAFIN. *Caratt.* p. 15.

Cette espèce, qui semble atteindre une assez grande taille, paraît être la plus voisine de la *Raia Salviani*, par la forme générale et les proportions de ses parties; mais elle en est bien distincte.

Nous lui rapportons la Raie à museau pointu (*Raia rostrata*), dont parle M. Risso (*loc. cit.* 1re édit. p. 7), et aussi M. de Blainville (*Faune fr.* p. 30, pl. 5 *a*, fig. 2).

A Alger, ce qui prouve la grande rareté de la Raie vomer, c'est que nous n'en avons jamais vu qu'un seul individu femelle, qui ne nous a présenté aucune différence avec ceux de la collection du Muséum, provenant de Nice et de Messine; son museau étant absolument le même, c'est-à-dire prolongé en une pointe fort aiguë et étroite, et le nombre des rangées d'aiguillons recourbés sur la queue ne différant point non plus de celui observé chez les autres Raies *vomers.* Son corps est mince, à bords antérieurs excavés; sa peau lisse en dessus comme en dessous, si ce n'est sur les bords antérieurs de la face inférieure des pectorales et du museau, où sont de petits aiguillons ou épines, ainsi qu'à la partie supérieure et postérieure du corps, où ils sont espacés et même peu sensibles; la tête est grande; la queue, qui est un peu plus longue que le corps, légèrement déprimée, à quatre faces, est pourvue de trois dorsales, dont la dernière est terminale. Ses dents sont petites, nombreuses, disposées en séries obliques, à base large, pointues à leur extrémité, et celles du rang antérieur un peu plus obtuses.

Sa couleur est d'un gris cendré plus ou moins brun, avec des taches blanchâtres en dessus, et des points noirs et oblongs en dessous.

DES PASTENAGUES, *TRYGON*, Adans. *TRYGONOBATIS*, de Blainv.

Adanson a séparé, sous le nom de Pastenague, quelques Raies remarquables par leur tête enveloppée, comme dans les Raies ordinaires, par les pectorales, qui forment un disque obtus. Leur queue est, en outre, très-grêle, fort longue, et armée d'un et quelquefois de deux aiguillons dentelés en scies des deux côtés. Leurs dents sont petites et serrées en quinconce sur les mâchoires.

PASTENAGUE ORDINAIRE.

Trygon pastinaca, Ch. Bonap. *Faun. Ital.* fasc. 6. — Rond. *de Pisc.* p. 331. — Gesn. *Aquat.* p. 679. — Bél. *Aquat.* p. 94. — Salv. *Aquat.* p. 144, 145. — Aldrov. *de Pisc.* p. 426. —Will. *Ichth.* p. 67. — Duh. *Traité des Pêch.* sect. 9, p. 282, pl. 9, fig. 8. — Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 399.
Raja pastinaca, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1509, n° 7. — Bonnat. *Encycl. méth.* p. 3, pl. 3, fig. 8. — Bl. *Hist. Poiss.* p. 57, pl. 82. —Lacép. *Hist. Poiss.* t. I, p. 115.
Raia pastinaca, Riss. *Ichth. de Nice*, 1re édit. p. 10.
Trygon pastinaca, id. *loc. cit.* 2e édit. p. 49.
Dasyatis pastinaca, Rafin. *Ind.* p. 49, n° 371.
Trygonobatis pastinaca, de Blainv. *Faune fr.* p. 35, pl. 6, fig. 1, 2.
Trygon pastinaca, Müll. et Henlé, *Syst. méth. Poiss. cart. Plag.* p. 161.

N'ayant pu trouver de différence entre nos individus et ceux de la collection du Muséum, nous n'avons par conséquent qu'une note sommaire ou peu de chose à dire sur cette espèce, décrite par plusieurs auteurs, et qui se trouve dans nos mers, où elle parvient à de grandes dimensions; on l'y voit fréquemment sur plusieurs marchés de France et d'Algérie. Sa chair est moins recherchée et moins bonne que celle des autres espèces de Raies. Le corps de la Pastenague ordinaire, à laquelle MM. Müller et Henlé réunissent la *Raia lymna* de Geoffroy-Saint-Hilaire (ouvrage d'Égypte, *Poiss.* p. 333, pl. 27, fig. 1), présente dans son ensemble à peu près la forme d'un rhomboïde, par les angles des nageoires pectorales peu saillants et arrondis; ces dernières, comme le corps, sont entièrement lisses. Elle a le museau court, quoique un peu pointu; les mâchoires garnies de petites dents coniques, disposées en séries obliques et serrées en quinconce; sa queue est longue, grêle, lisse, et peu ou point déprimée, sans nageoire, mais armée d'un ou de deux aiguillons dentelés sur les bords; elle est d'une couleur uniformément brune rougeâtre, et d'un blanc plus ou moins bleuâtre en dessous.

On a encore décrit plusieurs espèces de Pastenagues, dont deux ne paraissent reposer que sur des caractères de peu de valeur. Nous ne ferons seulement que les indiquer ici;

ce sont : la Pastenague d'Aldrovande de Risso, qui existe à Nice; le *Dasyatis ujo* de Rafinesque, observé sur les côtes de la Sicile; la Pastenague à dents aiguës, et enfin la Pastenague de Fabius Columna, qui se trouve, dit-on, dans la Méditerranée.

DES PTÉROPLATÉES, *PTEROPLATEA*, Müll. et Henlé.

Ce sont des espèces de Raies, à corps extrêmement comprimé, elliptique, et presque aussi long que large. Leur bouche, située en dessous, est garnie de dents en quinconce, très-petites; les nageoires pectorales sont très-développées, les ventrales petites, les dorsales nulles; la caudale, fort courte, est dépourvue de nageoires, pointue, et armée d'un aiguillon très-court et dentelé.

MM. Müller et Henlé ont formé cette coupe, qui lie les Pastenagues aux Mourines, avec la *Pastinaca marina* de quelques auteurs anciens, *Trygon micrura* de Bloch, édit. de Schn. et *Trygon maclura* de Lesueur.

PTÉROPLATÉE CANARIENNE.

Pteroplatea Canariensis, VAL. *Hist. Poiss. Can.* t. II, p. 100, pl. 23, fig. 1.

M. Valenciennes a décrit, dans la partie ichthyologique du Voyage des Canaries, sous le nom de *Pteroplatea Canariensis,* une quatrième espèce de cette section, et qui a, selon cet auteur, le corps elliptique, fort déprimé, à peu près aussi large que long, paraissant avoir l'extrémité du museau perdu dans le profil du corps, et ne faisant aucune saillie. La distance du bout du museau, ainsi que s'exprime le même auteur, à la naissance des ventrales, est comprise deux fois et demie dans la longueur du corps. La queue est courte, et son aiguillon grêle, avec de très-faibles dentelures. La couleur est brune très-foncée en dessus et blanchâtre en dessous, avec des nébulosités brunes sur le bord des pectorales.

Cette belle et intéressante espèce, encore très-rare dans la collection, se montre, mais fort rarement, le long des côtes algériennes, où elle est semblable aux autres Ptéroplatées des Canaries.

DES MOURINES, *MYLIOBATIS,* Dumér. AETOBATIS, de Blainv.

Les Mourines ont, avec tous les caractères des autres Raies, des pectorales excessivement développées, amples, et la tête saillante au-devant de celles-ci. Elles présentent encore quelques autres différences tirées de la forme de leurs dents, larges, plates, et dispo-

sées en pavés. Leur queue, qui est grêle, longue et prolongée en pointe, est garnie d'un fort aiguillon dentelé, semblable à celui des Pastenagues.

MOURINE AIGLE.

Myliobatis aquila, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 162. — Cuv. *Règne anim.* 2e édit. p. 401.
Raja aquila, Linn. *Syst. nat.* 13e édit. p. 1508, n° 6.
Aquila marina, Bél. *Aquat.* p. 97.
Aquila, Salv. *Aquat.* p. 147. — Aldrov. *de Pisc.* p. 439.
Aetobatis aquila, Blainv. *Faune fr.* p. 38, pl. 7, fig. 1 et 2.

C'est un Sélacien remarquable par son museau de forme parabolique et saillant, et ses mâchoires garnies de larges dents plates, assemblées comme les carreaux d'un pavé.

On trouve cette espèce sur tout le littoral d'Alger. Elle est également fort commune dans la Méditerranée et l'Océan, où elle parvient à une taille énorme.

Elle ressemble extraordinairement pour tous ses détails spécifiques à celle de notre Musée.

La même espèce se retrouve aux Canaries, d'où elle a été rapportée par MM. Webb et Bertelot.

Nous terminerons ici la liste des poissons que nous avons recueillis à Alger et son littoral, par la *Raia cephaloptera* de Schn.; *Cephaloptera giorna* de Risso (*Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 163), ou *Dicerobatis mobular* de Blainville (*Faune franç.* p. 41, pl. 8, fig. 1, 2), qui, avec tous les caractères de la précédente, a la tête tronquée en avant, et les pectorales prolongées chacune antérieurement en un appendice saillant, ayant l'apparence de longues cornes ou oreilles: de là les noms de Raie cornue, à oreilles et de Diable de mer, donnés à cette espèce dans quelques départements de la France.

Nous l'indiquons d'Alger, où elle ne paraît, ainsi que nous l'ont dit les pêcheurs, que très-accidentellement. Nous n'avons pu nous procurer cette espèce, si bien caractérisée par ses formes, et qui est aussi de la Méditerranée européenne.

FIN.

TABLE MÉTHODIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE

DES PLANCHES DE L'ATLAS.

FIN DE LA TABLE DES PLANCHES.



CHANGEMENTS ET RECTIFICATIONS.

Page 6, ligne 16, après *Varan du désert,* supprimez : (*Pl. 1 bis.*)
Page 35, ligne 5, au lieu de *Mérou,* lisez : *Serran.*
Page 43, ligne 15, au lieu de *Corbs,* lisez : *Corb.*
Page 47, ligne 35, au lieu de *noct,* lisez : *nocte.*
Page 48, ligne 23, au lieu de *pl. 24,* lisez : *p. 24.*
Page 58, supprimez entièrement l'article *Maquereau unicolor,* et remplacez-le par celui-ci :

AUXIDE COMMUNE.

Auxis vulgaris, Cuv. et Val. *Hist. Poiss.* t. VIII, p. 139, pl. 216.
Thynnus rocheanus, Riss. *Ichth. de Nice*, 2e édit. p. 417.
Scomber bisus, Rafin. *Caratt.* p. 45, pl. 2, fig. 1.

L'Auxide commune est un beau poisson qui ressemble beaucoup aux Thons et aux Bonites. Son corps est en forme de fuseau, mais un peu plus grêle que celui de certaines Thonines de la Méditerranée. Son museau est court et pointu. Ses deux mâchoires sont d'égale longueur, et garnies l'une et l'autre de dents presque imperceptibles. Les pectorales sont petites, pointues et taillées en faux. Les ventrales, à peu près de même étendue que ces dernières, sont un peu moins pointues et ont entre elles une petite membrane formée par un pli de la peau, qui donne de chaque côté un sillon dans lequel se loge la nageoire. La première dorsale est séparée de la seconde par un grand intervalle, comme dans les Scombres ou Maquereaux, avec lesquels notre poisson partage ces deux petites crêtes des côtés de la queue, mais qui ne sont presque point saillantes. On lui voit aussi de grandes écailles autour du thorax, semblables à celles qui existent dans les Thons, et qui se retrouvent dans d'autres genres voisins de ceux-ci.

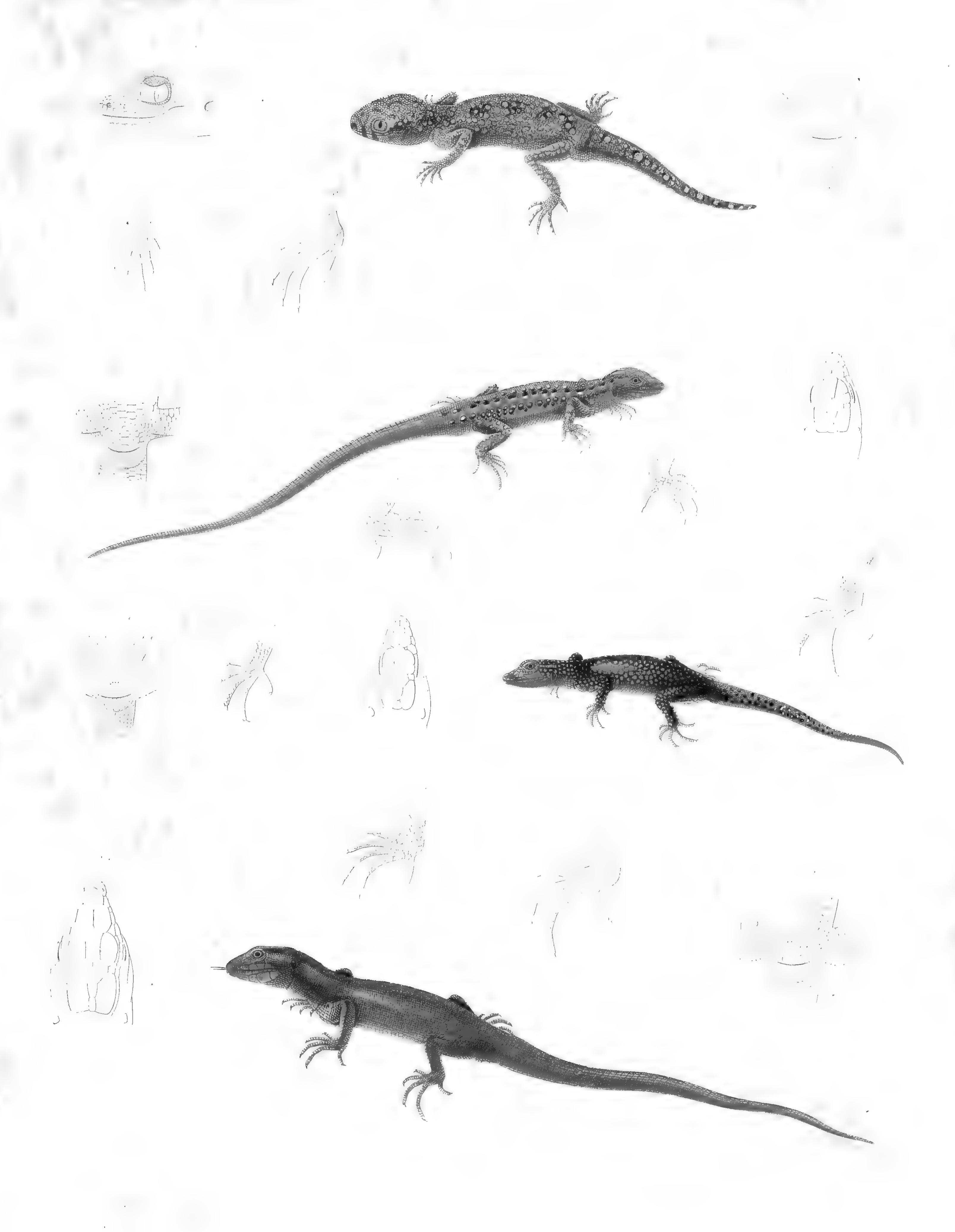
L'individu que nous avons fait dessiner à Alger serait parfaitement conforme à l'espèce, quant à sa couleur bleue sur le dos et les lignes noires et irrégulières sur les côtés, sans l'absence absolue des taches d'un bleu noirâtre que l'on voit dans les autres Auxides de la Méditerranée.

La chair de ce poisson est excellente, et on l'estime beaucoup à Alger, où il ne paraît que très-rarement, au dire des pêcheurs.

Il habite aussi les parties chaudes de l'Amérique, sur l'Atlantique, autant que nous pouvons en juger par les quelques exemplaires rapportés de la Martinique par M. Plée, et déposés dans notre Musée.

Atlas, pl. 5, au lieu de *Batrachus Algeriensis,* lisez : *Batrachus planifrons.*

Nous devons, en terminant l'examen des poissons que nous avons rapportés de l'Algérie, relever une erreur que nous avons commise à la page 71, planche 4, figure 3, de cet ouvrage, en considérant comme le *Blennie aux dorsales inégales,* un poisson que nous n'avons pu retrouver dans notre collection, et que nous croyons nouveau, ne pouvant, d'après les nouvelles observations que nous en avons faites sur le dessin (seul document qui nous reste maintenant), le rapporter avec certitude à l'une des espèces de Blennies que les auteurs ont fait connaître.

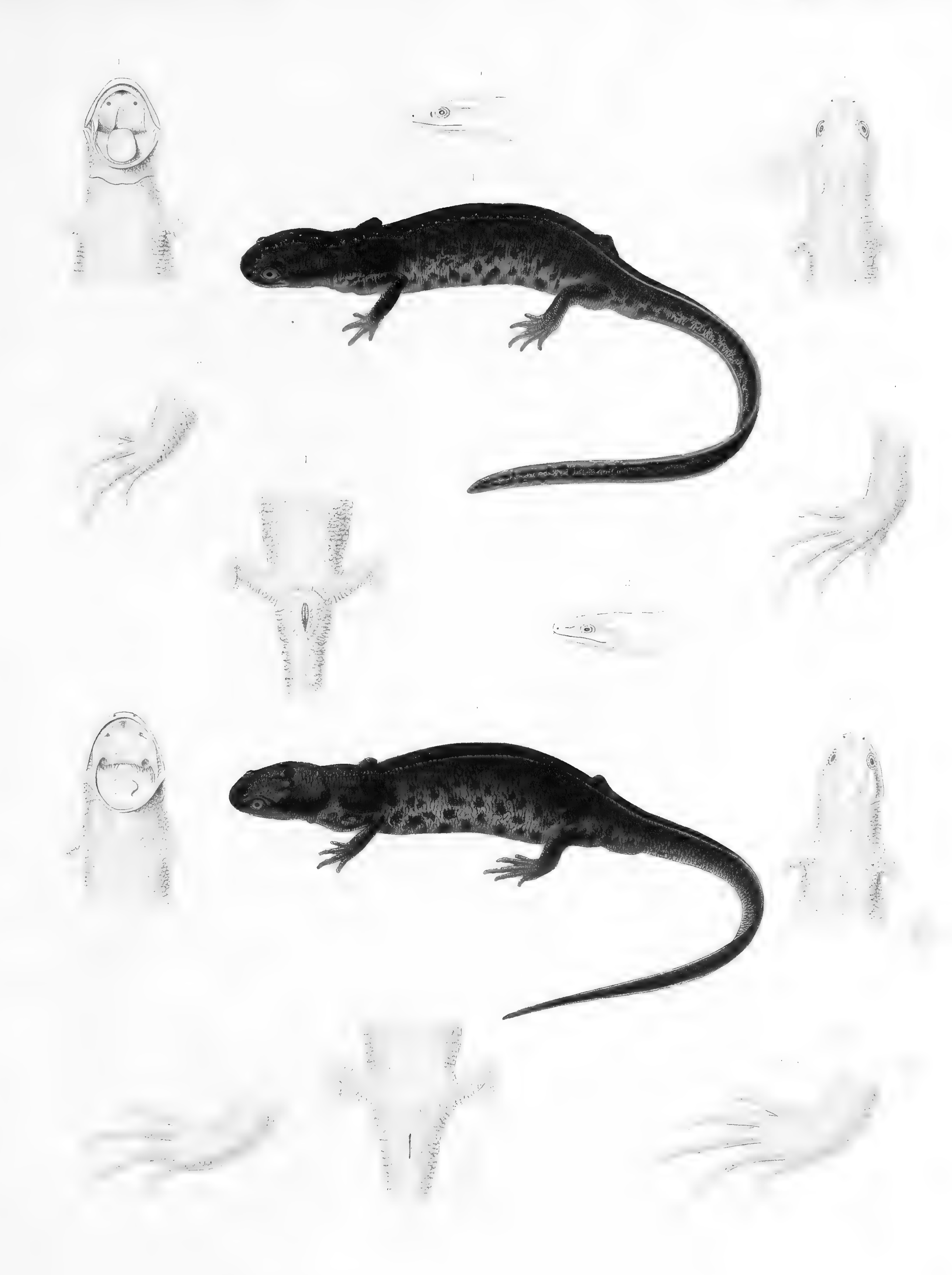






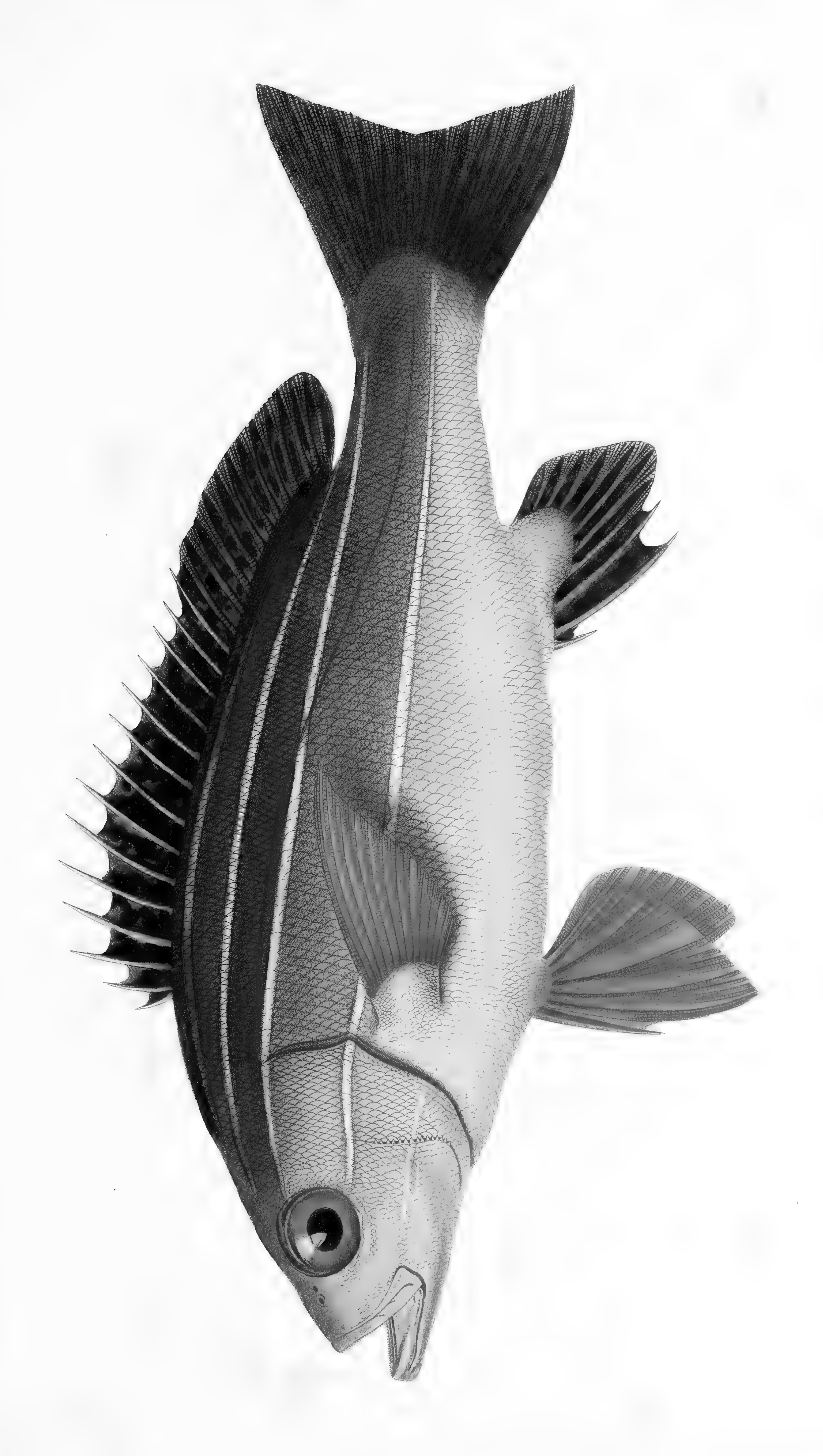




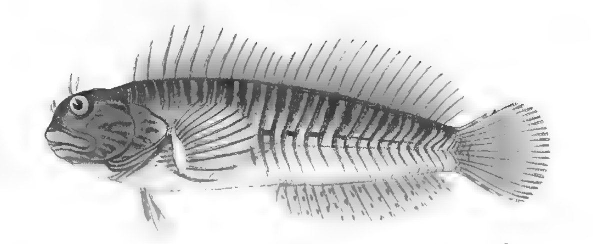


Euproctus Rusconii







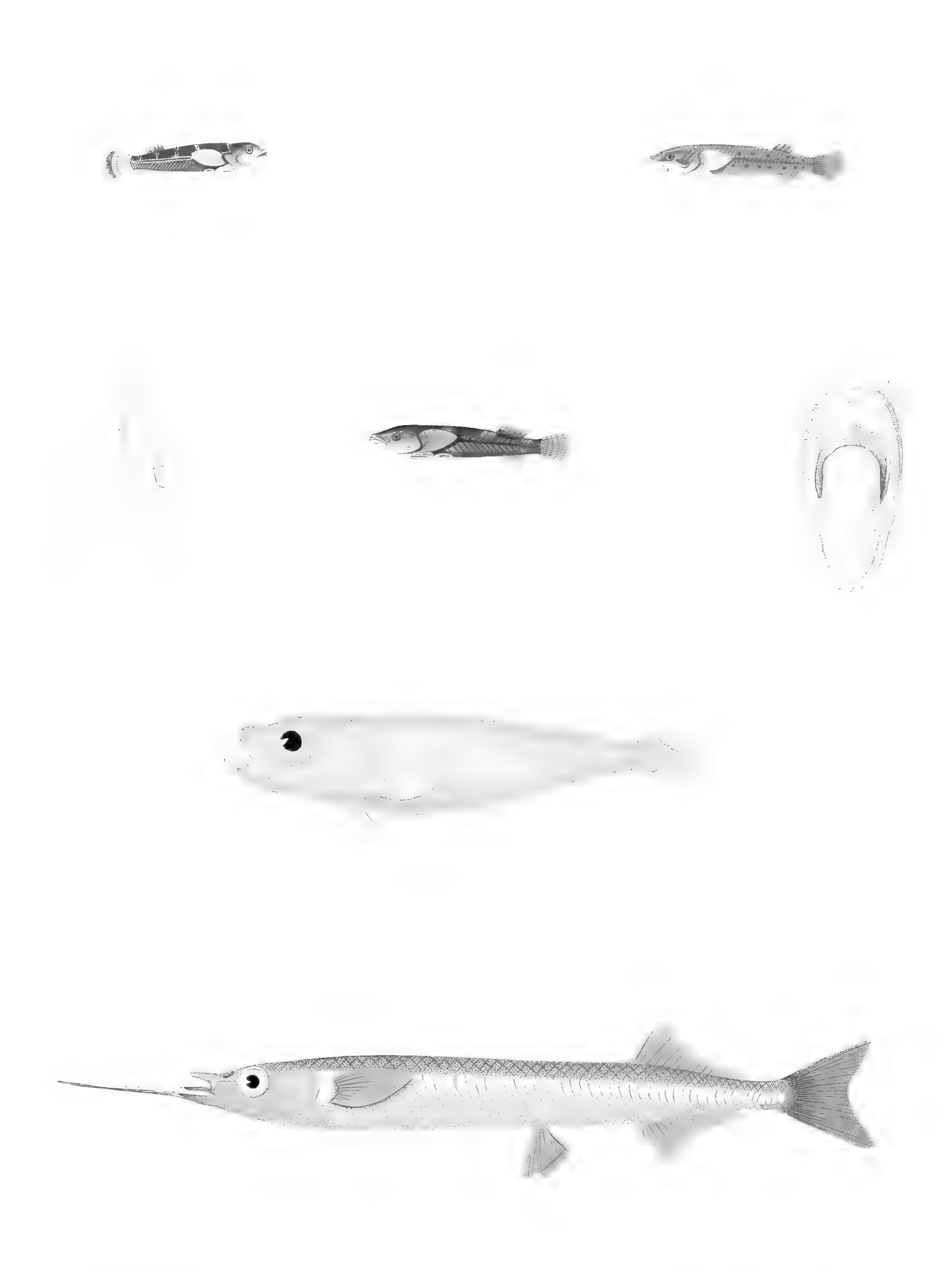


Pagrus auriga Cuv. Val.
Blennius lineatus Cuv.

3 Blennius inæqualis
4 Tripterygion melanurus







1. Hemiramphus Picarti [illegible]
2. Gadiculus argenteus.
3. [illegible]
4. Lepadogaster [illegible]
5. Lepadogaster punctatus.



Anguilla callensis

























Gerbillus savvii.

Publié par Arthus Bertrand
A. Remond imp.



Mouflon a manchettes ♂ ... el aroui des arabes

Werner pinx[t]

Publié par Arthus Bertrand

V. Remond imp.





































1 Malurus numidicus. Lev[t]

3 *Appareil musculaire du Becasseau Guignette*

Emberiza Sahari

Werner pinx[t]

Publié par Arthus Bertrand

















